

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY



Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

MEMOIRES

P O U R

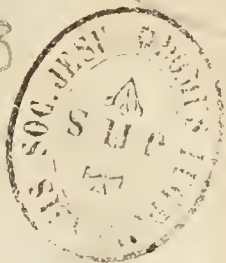
L'HISTOIRE

DES SCIENCES

E T

DES BEAUX ARTS.

Juin 1736. / 3



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1907

PHYSICS

BY

ROBERT A. MILLIKAN

PH.D.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts ,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701
à Trevoux, & dédiés à Son Altesse
Sérenissime Monseigneur le DUC
DU MAINE.*

Juin 1736.



*Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.*

M. DCC. XXXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy

CES MEMOIRES SONT
commencés au mois de Janvier
1701. & se vendent 15 f. le mois,
en blanc, & brochés 16 f.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	14. v.
1718.	12. v.	1736.	7. v.



A

SON ALTESSE SERENISSIME

LOUIS AUGUSTE,

DE BOURBON

PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.



ONSEIGNEUR.

*Les Mémoires de Trévoux
qui ont cours depuis près de*

E P I T R E.

36 ans , appartiennent de droit à V. A. S. Ils doivent leur Naissance & leur Progrès à celui dont vous tenez le jour ; C'est pour vous , MONSEIGNEUR un Titre de Possession , qui vous établit le Défenseur & l'Arbitre de cet Ouvrage Périodique. Il vous est transmis par un Pere tendrement aimé qui fut tout à la fois votre modele & votre guide. Pour former un Prince accompli , il n'eut qu'à fixer vos regards sur son Auguste personne ; il n'avoit que des vertus à vous montrer. Heritier de son nom & de ses qualitez éminentes vous l'êtes, MONSEIGNEUR, de ses sentimens & de son amour , pour une Compagnie qu'il jugea digne de ses bontez. Il n'est plus ce Grand Prince ,

EPI T R E,

& la Religion en Deuil pleure en le perdant, un Heros Chrétien, aussi jaloux de faire regner Dieu dans son cœur, qu'attentif à étendre la pureté de son Culte au delà des limites de l'Empire François. Il meurt, & la mort qui l'enleve à la France, ravit en même-tems à vous & à votre Auguste Famille, ce qu'Elle avoit de plus cher au monde; à la Cour, l'image de la vraie pieté dans le centre de la grandeur; aux Puissants du Siècle, un Exemple vivant du parfait accord de l'humilité Evangelique avec la Prééminence du Rang; à l'Etat un appui solide autant par la droiture de ses vûes que par la sagesse de ses conseils; aux Malheureux une ressource toujours ouverte à leurs besoins;

E P I T R E.

aux Sçavans un Protecteur
& un Maître ; à Nous un
Bienfaiteur , & si je l'ose dire ,
un ami tendre. Permettez moi ,
MONSEIGNEUR cette ex-
pression ; c'est le langage de notre
reconnoissance ; comme elle est
sans bornes , elle ignore ces ter-
mes trop mesurez , qui souvent ne
partent que d'un respect stérile
que le cœur desavoie. Oui ,
MONSEIGNEUR , le Prin-
ce que nous pleurons , nous aime
avec toute la tendresse d'un Pe-
re : tout nous retrace les marques
d'estime dont il nous honora.
Pour couronner ses faveurs ,
il nous laisse la plus Noble Par-
tie de lui-même , il nous fait
les depositaires de son Cœur.
Nous l'avions possédé pendant
sa vie ; il étoit alors l'objet de
nos hommages ; il devient à sa

E P I T R E.

mort le gage eternel de sa bien-
veillance pour nous , & le sujet
de nos regrets. Pretieux monu-
ment ! qui toujours present à
nos yeux , renouvellera sans
cesse , & le souvenir du bien-
fait , & celui de notre perte.
Notre consolation, MONSEI-
GNEUR, est de retrouver dans
le Fils ce que nous perdons dans
le Pere. La Modestie ne nous
permet pas de publier les motifs
qui touchèrent en notre faveur
Feu Monseigneur le Duc Du
Maine. Nous ne presentons à
VOTRE ALTESSE, que le Suf-
frage de ce Grand Prince. Ce
Titre seul nous suffit pour trou-
ver grace à vos yeux : Dans tous
les tems il nous favorisa de sa
Protection ; c'en est assez pour
mériter la Votre. Je vous la de-
mande, MONSIEUR, au

E P I T R E.

nom d'une Compagnie que le devoir & la plus vive reconnaissance attachent à votre Personne par des liens indissolubles; je la sollicite au nom des Jesuites qui sous vos Auspices sont chargés de la continuation des Memoires de Trevoux. Votre Naissance, votre Education, nous annonçoient depuis long-tems ce que nous osons nous promettre aujourd'hui. Vous fûtes élève pour ainsi dire dans le sein des Muses, vous avez été formé dans le Sanctuaire même des Lettres, sous les yeux d'une Mere que la Sçavante Grece auroit prise pour Minerve, Princesse Auguste qui réunit dans elle-même & qui répand sur toute sa Cour les Lumières, la Politesse, le goût exquis d'Athenes & de Rome.

E P I T R E.

*L'inclination que vous avez
puisée dans le Sang dont vous
êtes issu, vous porte à protéger
une Compagnie occupée par etat
à cultiver les Sciences & les
beaux Arts. Acceptez, MON-
SEIGNEUR, ce premier tribut
d'hommage que nous vous ren-
dons tous en commun; & dai-
gnez agréer les vœux que fait
pour votre conservation celui
qui est avec le plus profond
respect.*

MONSEIGNEUR.

DE VOTRE ALTESSE SERENISSIME.

Le très-humble & très
obeissant Serviteur,
JUL. ROÜILLE' de la
Compagnie de Jesus.

THE HISTORY OF

The History of the County of Middlesex, from the earliest times to the present. The first part of the work contains a general description of the county, and a list of the parishes. The second part contains a description of the parishes, and a list of the families who have resided in them. The third part contains a description of the parishes, and a list of the families who have resided in them.

By JOHN GAY, Esq.

London, Printed by J. DODD, in Pall-mal, 1740.

Printed by J. DODD, in Pall-mal, 1740.



MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts

Jun 1736.

ARTICLE LXIII.

DESCRIPTION DE L'EGIPTE,
contenant plusieurs remarques cu-
rieuses, sur la Geographie ancienne,
Et moderne de ce pays, sur les Mo-
numens anciens, sur les Mœurs,
les Coutumes Et la Religion des
Habitans, sur le Gouvernement Et
le commerce, sur les animaux, les
Arbres, les Plantes, &c. Composé
sur les Memoires de M. de Maillet
ancien Consul de France au Caire ;
par M. l'Abbé le Mascrier : Ou-

1158 *Memoires pour l'Histoire
vrage enrichie de Cartes & de Figu-
res. A Paris, Quai des Augustins ,
chez Louis Genneau , à S. Pierre
aux liens ; & Jacques Rollin fils ,
à S. Athanase. 1735. un Vol. in-4^o.
qu'on peut diviser en deux , dont le
premier à 328. pages , & le second
242. outre la Table.*



Vant que d'arriver aux
Pyramides qui font la
matiere de la fixième let-
tre , nous nous contente-
rons de dire un mot des puits du Cai-
re. Celui qu'on appelle *le puits de Jo-
seph* est composé de deux profondeurs
pratiquées dans le Roc , & de cent
quarante pieds chacune. On fait des-
cendre des bœufs par une pente mén-
agée dans le puits superieur jusqu'à
une plate forme où par le moyen des
rouës ils font monter l'eau , que d'au-
tres bœufs elevent jusqu'à l'ouverture
du premier puits. "Ce qu'il y a de plus
„ curieux dans cet ouvrage , c'est le
„ parapet naturel qui separe ce pre-
„ mier puits de l'escalier qui l'envi-
ronne... Il n'a que six pouces d'épais-

„ feut, excepté en quelques endroits
„ où il en a un peu davantage. “
L'ouverture du puits est quarrée &
chaque face est de 18. pieds. Quel-
que beau que soit cet ouvrage ,
l'auteur n'est point du sentiment de
ceux qui le comparent aux Pyrami-
des. Il estime que le Roc étant ex-
trêmement tendre , vingt hommes
en moins de vingt ans peuvent creu-
ser un pareil puits. Il en a decouvert
cinq autres à peu près semblables ,
mais dont le fonds répond à l'ouver-
ture en ligne droite.

Venons aux Pyramides. Nous ex-
hortons les personnes curieuses &
les Architectes a lire attentivement
cet article dont il n'est pas possible
de rendre un compte fidelle en peu
de mots. L'on peut dire qu'avant M.
de M. les monumens celebres de la
vanité des Rois d'Egypte étoient peu
connus. Ce que tous les Voyageurs
ont fait pour les connoître n'appro-
che point des soins qu'il s'est donnés.
Plus de quarante voyages qu'il a faits
„ sur les lieux, l'équerre & le com-
„ pas à la main, visitant les recoins

„ & les secrets les plus cachés de la
„ plus grosse des trois grandes Py-
„ ramides, lui ont facilité des con-
„ noissances qui avoient échappé à
„ beaucoup d'autres.“ En qualité de
Consul il avoit des secours que de
simples voyageurs ne sçautoient
avoir. Le fruit de ses recherches a
été de décomposer, pour ainsi dire;
l'interieur & l'exterieur de la Pyra-
mide ouverte de maniere qu'il a crû
deviner, & qu'il expose aux yeux le
mystere presque impénétrable de l'Ar-
chitecte. Il prouve que cette Pyramide
a eû son revêtement ainsi que les
autres, & qu'on l'en a dépouillée à
cause de la qualité du marbre rare dont
elle étoit incrustée. Il fait voir qu'elle
a été fermée, & qu'elle l'est même en-
core par l'extremité du veritable canal
de son entrée; que tous ses canaux ont
été remplis; que la gallerie où l'on n'a
pénétré qu'après d'immenses travaux
avoit servi de magasin aux pierres
necessaires à la fermeture de ces ca-
naux, que ces pierres ont été brisées
dans le fond de cette gallerie lors-
qu'on y a été arrivé; & qu'on les

en a tirées par morceaux , sans quoi elle n'auroit pû être ouverte. Il explique le secret pratiqué à six pieds de la salle où le tombeau étoit placé. Il montre que le puits n'avoit été menagé que pour faciliter la retraite des ouvriers , après qu'ils auroient distribué pour la fermeture des canaux intérieurs toutes les pierres qui étoient renfermées dans la gallerie, chacune suivant sa destination. Il conclut enfin “ qu'un Roi paisible dans ses
„ états n'a pu exécuter ce dessein
„ en moins de 20 ans avec l'aide de
„ cent cinquante mille ouvriers, &
„ qu'il lui en a coûté au moins deux
„ cens millions de dépense. “ Que penser donc d'une infinité de Pyramides de toute grandeur , les unes détruites & les autres encore sur pied, des milliers de tombeaux , & de grottes ; des digues de communication , & des temples qui accompagnoient plusieurs de ces monumens ! Telle étoit la passion des Egyptiens , & telle leur somptuosité pour survivre en quelque sorte à eux-mêmes: N'oublions pas une conjecture de l'Auteur. Il

jugé qu'on enfermoit dans les Pyramides avec le Prince mort des personnes vivantes, non pas à la maniere des Grecs & des Romains, pour y mourir après quelques heures, ou quelques jours, mais pour vivre dans ces tombeaux où l'on les nourrissoit jufqu'à ce que la mort les enlevât les unes après les autres. Voici comment M. de M. imagine la chose. Il y a constamment dans la salle de la Pyramide ouverte deux trous dont les canaux se terminoient à l'exterieur, quoiqu'ils ayent été bouchés depuis. L'un de ces trous servoit sans doute à fournir de l'air & de la nourriture à ces *morts-vivans*. Il y avoit dans le canal une cassette de grandeur, proportionnée avec deux cordes, l'une à l'exterieur pour la tirer au dehors, & la remplir des choses nécessaires; l'autre à l'extremité interieure pour la tirer en dedans: le second trou servoit à vuider les immondices. Chaque personne avoit sa caisse, propre à enfermer son corps quand elle mourroit. La dernière pouvoit dire comme Horace, *omnes composui*: mais

personne ne pouvoit lui rendre les derniers devoirs. Quoi que cette conjecture & toutes celles de M. de M. . ne soient pas des démonstrations, elles sont ingenieuses, fondées & préférables sans difficulté à un tas d'impertinentes rêveries dont on a voulu berçer le Public au sujet de l'Égypte & de ses merveilles.

Il est naturel de passer des Pyramides au lieu des Moinies. Dans la septième lettre qui en fait une exacte description, l'on reconnoit les précautions infinies que prenoient les Egyptiens pour dérober au reste des hommes la connoissance & l'entrée de leurs sepultures. L'Auteur commence par examiner l'origine de la Ville de Memphis, & sa situation qu'il fixe à l'entrée de cette vaste plaine de sables qu'on nomme aujourd'hui la plaine des Momies, & au Nord de laquelle sont placées les Pyramides. Il parle assez au long du Lac Meris sur lequel on passoit les morts pour les mettre dans le lieu de leur sepulture, coutume nécessaire d'où il dérive la fable de la barque de

1164 *Memoires pour l'Histoire*
Caron. Entre les magnificences de Memphis il étale ce que l'antiquité nous apprend de ce fameux labyrinthe composé de douze Cours & de douze Palais, sans compter le chemin même qui étoit vouté & embarrassé de tant de détours qu'il n'étoit pas possible de se tirer de cet inexplicable Dedale. M. de M., tâche de concilier les diverses descriptions des anciens Auteurs sur cet édifice & son usage. Il n'en reste que des ruines dont l'on découvre quelquefois une partie dans le Lac quand les eaux sont basses; ce qui est arrivé deux fois durant le Consulat de l'Auteur, sur tout en 1697 avec tant de singularité qu'on crut voir dans le fonds du réservoir une Ville entiere.

La plaine des Momies est ronde, platte & d'environ 12 lieues de tour. Son fonds est un rocher couvert de cinq à six pieds de sable. Pour percer le Roc on enfonçoit d'abord une cuve dans le sable; on la vuidoit exactement jusqu'aux extremités; on nettoioit la place avec soin; on creusoit un trou d'un pied & demi ou deux

pieds de Diametre : à la profondeur d'une toise , on pratiquoit des caves ou chambres dans lesquelles on dépoſoit les corps embaumés , puis l'on ſcelloit l'ouverture qui ſe recouvroit de ſable. Les momies & leurs caſſes , leurs bandelettes , & leurs ornemens hiéroglyphiques , ſont choſes trop publiques pour en parler ici. Difons ſeulement qu'il eſt rare d'avoir le propre corps d'une boëte riche , parce que les Arabes brifent les momies des morts de condition pour y trouver quelque morceau d'or , & ſubſtituent dans la caſſe une momie du commun. L'Auteur cite une figure antique qu'il a acquiſe & qu'il croit un morceau digne d'avoir place dans le cabinet d'un grand Prince. Il en tire une preuve pour montrer qu'on ajoutoit des ſtatües dans les tombeaux des perſonnes diſtinguées, afin de conſerver doublement leur représentation , tant par le maſque même de la momie , que par la figure de la ſtatüe.

Outre les corps embaumés maſqués d'or , emmaillotés & encaſſés ,

on en trouve qui n'ont qu'une légère partie de ces façons. Depuis peu l'on en a découvert qu'on s'étoit contenté de placer sur des lits de charbon, & de couvrir d'une natte chargée de 7 à 8 pieds de sable. En general le terrain sec & nitreux de l'Egypte a la propriété de conserver les corps sans le secours de l'art, particulièrement loin du Nil. Rien de si difficile que de reconnoître & de creuser des puits à momies. Vainement les voyageurs veulent nous persuader le contraire. Ils sont trompés & ils nous trompent. Depuis qu'on a reconnu la charlatanerie de l'usage des momies pour la medecine, les Habitans de *Saccara* peu attirés par l'interest, & intimidés par les Turcs, ont perdu l'envie de tenter de pareilles découvertes.

La sépulture des oiseaux mérite une attention particuliere. C'est un souterrain, nommé labyrinthe, composé de longues allées qui retournent sur elles mêmes. Elles sont garnies de part & d'autre de plusieurs petites niches où sont differens vases

des Sciences & des beaux Arts. 1167
remplis d'oiseaux embaumés, dont le plumage conserve toute la vivacité de ses couleurs, mais qui se réduisent en poussière dès qu'on y touche.

C'est par cette lettre que l'Auteur termine la Description de la basse Egypte. La lettre huitième traite de la Haute, de son climat, de ses villes, de ses richesses, de ses antiquités, des déserts de S. Macaire & de la Thébaïde, du Monastere de St. Antoine &c. Par tout même attention à suivre, à expliquer, ou à corriger les anciens Auteurs; même circonspection à prononcer sur ce qu'il a scû ou vû.

L'Article de l'antique Thebes est curieux: on y parle du Colosse de Memnon dont on ne voïoit plus que la base du tems des Romains, & d'une Idole dont l'oreille seule a quinze pieds de diametre. On y observe après les anciens, que les Prêtres, habiles Astronomes, se servoient de l'année Solaire comme d'une pratique qui leur étoit propre. D'où l'Auteur infere, mais sans fondement, qu'on ne comptoit que par années

Lunaires dans tout le reste de l'Égypte, & que par conséquent l'on pourroit tirer de cette remarque une grande lumière pour la Chronologie Égyptienne. Mais le principe n'étant pas vrai, & l'année Solaire des Égyptiens étant defectueuse, il est naturel que la conclusion ne soit pas tout à fait juste.

Dans la haute Égypte autrefois si riche en villes superbes, il ny a pas un lieu habité qui mérite le nom de ville. *Essené* qui est la *Syene* des anciens & la capitale, n'est qu'un gros bourg situé sous le Tropique. Du Château d'*Efrim* frontiere de l'Égypte supérieure jusqu'à celles de la Nubie, ce ne sont que montagnes steriles & habitées par des Arabes dont la charité est aussi remarquable que leur pauvreté est extrême. » Il n'est pas besoin » de leur demander. Leur générosité sçait épargner ce dégoût à ceux » qu'ils obligent. On va seulement » s'asseoir vis-à-vis de la porte de » leurs cabanes. Ce langage leur est » connu. Dès que le maître & la » maîtresse de la cabane apperçoivent

» vent quelques étrangers , ils
» comptent d'abord le nombre de
» leurs nouveaux hôtes. Ils broient
» ensuite entre deux pierres , sui-
» vant leur coûtume , la quantité de
» bled ou d'orge , nécessaire pour
» régaler ces nouveaux venus. De
» cette farine on fait un pain qu'on
» cuit sous la cendre , on le met au
» milieu de la cabane avec des dat-
» tes : après quoi le maître de la mai-
» son sort & va inviter ces étrangers
» à venir manger avec lui & avec sa
» famille , des biens qu'il tient ,
» dit-il, de la liberalité du Seigneur ,
» & qu'il partage avec eux d'aussi
» bon cœur que s'il avoit des vivres
» en abondance. »

M. de M. . en promenant son Lecteur sur les Monts arides de la Libye & de la Mer rouge , tache de l'égaier par une histoire *Romanisée* dont la conclusion est la perte d'une ancienne mine d'Emeraudes qui passoient pour les plus belles du monde. Voici le fait en deux mots. L'Emir *Muley Hassein* le dernier de la race des anciens Rois Arabes ne possédoit

1170 *Memoires pour l'Histoire*
plus que deux Trésors, sçavoir sa mine
d'Emeraudes & une femme qu'il ai-
moit beaucoup. Le Bacha Gouverneur
d'Egypte voulut s'emparer de l'un &
de l'autre. Il fit à l'Emir, sous de
mauvais prétextes, une guerre cruelle
qui dura plus de six mois. Il se mit
lui-même à la tête de ses troupes.
L'Emir réduit à l'extremité vint à
bout de persuader à cinq ou six con-
fidens du secret de sa mine, qu'il
valoit mieux pour eux accepter une
mort volontaire, que de tomber entre
les mains d'un vainqueur Barbarè.
Pour lui il dit les derniers adieux à
sa femme, courut aux ennemis,
massacra tout ce qui s'opposa à son
passage, pénétra jusqu'au Bacha, &
après l'avoir tué il expira lui-même
avec son secret.

Avant que de donner au Public
ses Mémoires sur l'Ethiopie, l'Au-
teur nous fait part d'un projet qu'il
avoit sagement imaginé, sçavoir,
d'introduire des Missionnaires en
Ethiopie, où l'on ne sçauroit péné-
trer qu'avec de très grandes difficul-
tés. Mais les circonstances présentes

ne permettent plus de l'exécuter.

L'on s'attend à un grand détail d'histoire naturelle, en voiant le titre de la neuvième lettre. Nous n'omettrons rien de ce qui peut s'y trouver de rare & de singulier. Mais l'on nous reprocheroit d'être aussi *recommenceurs* & aussi amateurs du Nil que M. de M. . si nous insistions comme lui sur la fertilité de l'Egypte, sur l'origine de cette fécondité & sur mille autres sujets qu'on auroit pû ne pas répéter, en mettant chaque chose en sa place avec plus d'ordre & de précision. Peut-être le style épistolaire excuse-t-il ce défaut. Exposons simplement les richesses d'un país si beau & si mal gouverné. » Les terres » rendoient autrefois 80 pour un : » aujourd'hui elles rapportent encore 10 pour un. » Si cela est, il faut sauver une petite contradiction, ou quelque chose qui en a l'air, lors qu'on lit tout de suite qu'un » grain » de bled y produit ordinairement » 25 à 30 épis . . . & que la terre » après avoir porté du bled, de » l'orge, ou du ris, y donne encore

» des laitues en abondance, ensuite
» des melons, souvent une quatrié-
» me récolte, & cela sans disconti-
» nuation d'une année à l'autre, de
» sorte que les animaux même parti-
» cipent à cette admirable fécondi-
» té, jusques là qu'il n'est pas extra-
» ordinaire de voir une chevre sui-
» vie de 14 chevreaux qu'elle aura
» eûs en 6 ou 7 mois. » On sème de
trois façons, ou en jettant le grain
dans la bouë à mesure que l'eau se re-
tire & en passant une planche pour le
recouvrir, ou bien en remuant lege-
rement la terre un peu affermie, ou
enfin en traçant des sillons sur la terre
plus desséchée, la troisième façon est
la meilleure. La moisson se fait en
arrachant la paille & le grain, on y
fait passer des rouës tranchantes que
les bœufs font rouler; puis l'on se
sert des fourches & des cribles. Le
pain délicieux, se fait de bled épluché
d'abord grain à grain, ensuite bien
lavé, bien séché, bien moulu, &
reduit en fleur de farine où l'on fait
fondre un peu de mastic de Scio.

Les grains qui sortent d'Egypte ne

se conservent pas si les vents du Nord n'ont soufflé avant son embarquement. Celui qu'on réserve au Grand-Seigneur dans les Magazins nommés Greniers de Joseph, qui sont découverts, est exposé à un dechet considerable à cause des oiseaux; & la Porte passe regulierement cette diminution qu'elle fixe à plusieurs milliers de septiers. A propos de ces revenus & des legs immenses que font les Grand-Seigneurs & les Sultanes, l'Auteur fait l'observation suivante. „ Depuis la 23 année de „ l'Hegire toute l'Egypte a déjà été „ leguée plus de dix fois à la Mecque „ ou à des Mosquées. Ces legs con- „ sistent d'abord en terres qu'on „ donne à Cens & qui rendent un „ revenu fixe & certain à ceux en „ faveur desquels ils ont été faits, „ jusqu'à ce qu'enfin ce Cens s'abo- „ lit lui-même par le crédit de quel- „ qu'homme puissant qui s'empare „ du fonds, souvent par la désertion où par la chute des batimens. „ Ainsi les rentes à perpetuité n'ont „ rien de plus solide ici qu'en Euro-

„ pe. Les revenus de la grande
 „ Mosquée du Caire qu'on fait mon-
 „ à 20000 écus par jour ; ceux mê-
 „ me de la Mecque n'auront un
 „ jour rien de plus réel que ce qu'ont
 „ aujourd'hui les temples de la Dées-
 „ se Isis , & du Dieu Serapis fondés
 „ par tant de Rois d'Egypte. „

A en croire les conjectures de M. de M. le *Picus* des anciens est une espece ds chicorée sauvage , leur *Cicus* est une sorte de racine dont on tire de l'huile pour les Lampes , mais différente du *Cas* , autre legume oleagineux. On use beaucoup d'huile en Egypte ; & ce qui est surprenant , l'on y fait moins d'usage de celle d'olive qui n'y est pas rare & qui vaut beaucoup mieux que les autres. Ceux qui en brûlent ne font gueres plus de dépense que le plus grand nombre qui use du *Cirika* qui est le prétendu *Cicus* des Anciens , & qui rend une très mauvaise huile.

Dans ce pays les legumes de toute espece sont excellentes, sur tout les Oignons. On en a quelquefois cent

des Sciences & des beaux Arts. 1175
livres pesant pour huit ou 10. sols. On
les vend au Caire tout cuits & dans
toutes les ruës. On y consomme en
Carottes des centaines de charges de
chameau ; l'herbe qu'on nomme
Melonchée & dont on fait grand
usage, épaissit les fausses & le bouil-
lon comme de la gelée. On assaison-
ne & l'on mange les feuilles de vi-
gne qui par là sont d'un plus grand
revenu que les raisins. Quant aux
steurs, il y en a peu de rares en E-
gypte » mais cent violettes du Cai-
» re, (car on les vend à compte)
» font plus d'effet que mille d'Eu-
» rope : & il en est presque de même
» des roses. »

En récompense les fruits qui sont
les mêmes, & plus diversifiez que
les nôtres, ne sont pas tous également
bons. Outre l'arbre *Sener* qui en
brûlant ne laisse point de cendres, &
celui du *Sené* qui est si connu, l'Au-
teur soupçonne que l'Egypte porte
aussi le *Lotus* si cheri des Anciens
& que c'est le Saffranon. Si cela est
la France, qui en tire quelquefois
» sept ou 8 cens grosses bales dans

„ une seule année , „ useroit de *Lotus* sans le sçavoir. Aussi M. de M. incertain sur ce qu'il doit en penser , est tenté de croire que le *Lotus* n'est autre chose que le bled de Turquie ou de Barbarie. Mais il assure que l'antique Papyrus est ce *figuier d'Adam* dont les feuilles longues d'un aulne servent de plats, d'assiettes, de napes, & même de vases à boire.

Les nombreuses espèces d'oiseaux & d'autres animaux nous meneroient trop loin. Remarquons l'*Ibis* que l'auteur croit être le *chapon de Pharaon*, oiseau ennemi des Serpens & particulier à l'Egypte. L'on y fait voyager par batteaux les abeilles d'une extrémité à l'autre afin de recueillir le miel & la cire des fleurs, à mesure qu'elles éclosent, les ruches sont si bien numérotées, & les abeilles si attentives à reconnoître leurs propres demeures que les possesseurs retrouvent au retour tout ce qu'ils avoient confié sur les batteaux.

Au Caire, la livre de mouton

vaut

„ vaut aujourd'hui 4. sols, celle de
„ bœuf 2. sols. 6. deniers, la poule
„ s'y vend 8. à 10 sols, la paire de
„ Pigeonneaux 6. sols, „ les chevres
y sont très bonnes & encore plus
belles. On n'y tuë point de Veau, &
l'on ne sert sur les tables des grands
ni buffle ni bœuf. A l'égard des che-
vaux du pays ils sont plus beaux
qu'ils ne sont bons, au contraire des
Anes qui ont plus de vitesse & de
feu. Aussi ne leur sont ils gueres in-
ferieurs pour le prix. Nous ne nous
arrêterons point à l'éloge excessif
que l'Auteur fait des chats Egyp-
tiens.

L'Hippopotame & le Crocodile
sont les plus terribles animaux de
ces climats, particulièrement le pre-
mier qui heureusement y est rare. „
„ un homme debout dans le ven-
„ tre de cet animal ne peut tou-
„ cher avec la main le dos de la bê-
„ te, „ dont la peau epaisse de deux
doigts est à l'épreuve de toutes sor-
tes d'armes. Les dents du Crocodile
s'embarassent dans ce qu'il mord.
L'auteur raconte que par le moyen

d'une planche enfoncée dans la gueule d'un de ces animaux un homme s'en rendit le maître : qu'en sa presence un jeune crocodile se mordit la queue sans pouvoir en retirer les dents ; qu'enfin un autre de 12. pieds qui n'avoit mangé de 35. jours renversa d'un coup de queue cinq ou six hommes & une balle de Café, „ comme je pourrois , ajoute l'Auteur , renverser six pions „ d'un jeu d'échets. „

Sans le suivre dans ses reflexions sur les serpens, sur les Médailles, sur les idoles, sur les marbres, touchons légèrement la dixième lettre sur la religion des Egyptiens. M. de M. en relisant de sang froid ses memoires imprimez ne scauroit trouver mauvais que nous ne donnions pas toujours dans les idées un peu exagerées (pour ne rien dire davantage) qu'il veut nous donner de l'immortalité de l'ame, de l'origine de cette persuasion générale , de la metempsychose ; des vues intéressées des Legiflateurs & des prêtres ; du culte que les Egyptiens rendoient figurément à un Dieu uni-

que & invisible, &c. Il ne cite point ses auteurs sur la manière singulièrement gaye & mimique, dont on celebrait les fêtes de Saturne pour dissiper la mélancholie, ni sur la façon plus que Cynique qui accompagnoit les fêtes de Venus : tirons le voile sur ces recits sans doute fabuleux. L'Auteur est plus croyable en ce qu'il a vû par lui-même.

„ Deux sectes puissantes partagent
„ aujourd'hui toute l'Egypte. „ la
„ Mahometane & celle des Coptes. „
La dernière gouvernée par un Patriarche, suit la Doctrine d'Eutyches. L'on connoît leurs dogmes, leur opiniatreté, leur ignorance profonde, leur manière de se confesser & de recevoir l'absolution par des formules également générales ; leur délai enfin à faire baptiser leurs enfans qu'ils font de plus circoncire en étendant cette cérémonie au sexe même.

Au sujet de la circoncision des Turcs M. de M. décrit les cérémonies & les Fêtes superbes dont il fut témoin lorsqu'on circoncit le fils

1180 *Memoires pour l'Histoire*
d'un Bacha. Il finit les articles des mariages, des funerailles, & autres ceremonies, par un court detail sur l'état present des Eglises Grecque & Latine en Egypte, & par la relation de l'apostasie & du Martyre du P. Clement Recollet curé de la nation Françoisé au Caire. Un dépit avoit porté ce religieux à se faire Mahometan; un repentir subit & secondé par les exhortations de M. de M.. effaçâ presque aussitôt ce crime, au point de procurer à l'Eglise un Martyr comparable par sa constance à tous ceux de l'antiquité.

L'onzième Lettre nous promet un parallele des mœurs anciennes & modernes des habitans de l'Egypte. Tout ce qui séjourne dans ce climat (nous dit-on) devient Egyptien naturel hormis les Arabes. Le genie du Pays est un composé d'ignorance, de faste, de mollesse; il n'est pas jusqu'aux animaux, qui ne s'y amolissent en respirant cet air contagieux; jusqu'ici il n'y a pas trop de parallele ce semble, entre le genie ancien & le moderne. L'ancien étoit sçavant

des Sciences & des beaux Arts. 1181
& laborieux, magnifique à la vérité,
mais sage. Véritablement l'Egypte
toujours presqu'aussitôt conquise
qu'attaquée par divers conquérans
de l'Asie & devenuë enfin Mahomé-
tane, a peu changé les inclinations
anciennes, pour les voyages du Nil,
la musique, les festes, les spectacles,
la sobriété, la propreté, le regime
de vivre de poisson durant les gran-
des saisons; tout cela est attaché
au climat. Nous nous étendrons
moins que l'Auteur sur les parures
galantes des femmes, nous dirons
seulement après lui, „ que leur pa-
„ rure est beaucoup plus riche &
„ plus magnifique que tout ce que
„ l'on voit parmi nous. Elle confi-
„ ste en quantité de perles & de pier-
„ reries, en étoffes de prix & en fou-
„ rures très cheres. Leurs chemises
„ seules reviennent à six & sept pisto-
„ les: en un mot on pourroit en Fran-
„ ce équiper honnêtement trois De-
„ moiselles pour ce que coûte ici
„ un habit ordinaire. Il y a au res-
„ te l'habillement du pays, & l'ha-
„ billement Turc; l'un & l'autre a

„ les agrémens &c. „ L'article de la beauté & de la galanterie des femmes déjà long par lui-même est encore allongé ou, si l'on veut, orné d'une historiette d'aventure amoureuse *Adonisée* à la Turquie, qui se passa durant le séjour de M. de M. au Caire. On vante d'avance la simplicité de la narration qui n'est rien moins que simple.

L'usage de la médecine est de tous les pays; mais l'auteur assure qu'elle n'est nulle part plus estimée qu'en Egypte. „ Un medecin pour peu qu'il „ soit habile y est fort recherché & „ gagne beaucoup; mais ici com- „ me partout ailleurs, il est fort ra- „ re d'en trouver de cette espee. „ Ils ne sçavent ordinairement que „ quelques recettes qu'ils ont appri- „ ses dans les livres, ils se les rendent „ familières par la pratique, & elles „ réussissent plus au moins heuren- „ sement selon la complaisance de „ la nature à s'y prêter. „ Au reste il y a des medecins particuliers pour chaque infirmité, quoique chacun se pique de les guérir toutes. Leurs

purgatifs sont inconnus aux Européens, & leurs médecines très délagrables.

Parmi les anciens usages, la poste aux Pigeons étoit un des plus utiles; on attachoit au col du pigeon messager une boîte dorée fort légère où la lettre étoit incluse. On l'appelloit *Pataca* en Arabe, d'où M. de M. derive notre terme de *Paquet*. „ Tous le monde sçait (dit-
„ il) qu'il n'y a pas long-tems qu'on
„ nourrissoit encore à Alexandrie de
„ ces sortes de pigeons dont on se
„ servoit pour donner avis à Alep
„ de l'arrivée des vaisseaux mar-
„ chands. On prétend même qu'un
„ négociant ayant tué par hazard un
„ de ces messagers à la chasse fit sa
„ fortune & gagna dix milles écus
„ en profitant de l'avis qu'on donnoit
„ par ce pigeon d'acheter des noix
„ de galles dont on se sert pour la
„ teinture, & qui, disoit-on, étoient
„ devenues fort cheres en Angle-
„ terre. Je suis persuadé continuë
„ notre auteur qu'on parviendroit
„ par cette voye à faire passer prom-

„ ptement des nouvelles jusqu'aux
„ extrêmité du monde. On accoutu-
„ meroit d'abord les pigeons à faire
„ ces courses de proche en proche,
„ & même à traverser quelque bras
„ de mer tel que le pas de Calais,
„ & on réussiroit ensuite insensible-
„ ment à les faire retourner à leur
„ Colombier des lieux même les
„ plus éloignez... dix lieues de plus
„ pour un pigeon qui est en route ne
„ le retardent pas d'une demie heure.
L'Auteur tâche de prouver ceci par
un fait dont il a été plusieurs fois
témoin, sçavoir qu'un Milan très éle-
vé dans l'air attrappe un rat qui passe
dans l'espace de dix pieds sur terre.
Il raconte à cette occasion une his-
toire qui passe (dit-il) pour constan-
te à Alep. Un Marthand du pays
gagea contre un autre, que son pi-
geon arriveroit à Alexandrette quin-
ze minutes plutôt que celui de l'au-
tre commerçant. Le premier Pigeon
prit la mer de Balfora pour la mé-
diterrannée, & s'égara si bien qu'il
passa jusqu'aux Indes à l'Isle de Cei-
lan où il mangea des clous de Girofle

des Sciences & des beaux Arts. 1185
tout verds. C'est le premier endroit
des Indes où il en croisse. Le Pigeon
revint à Alep au bout de trois jours: son
maître l'ayant ouvert trouva la preuve
que cet oiseau avoit fait trois mil-
les lieux en trois jours. Nous passe-
rons le billet-doux arabe & rimé
qu'une dame envoyoit à son amant
par un de ces pigeons.

Pour éviter de redire ce qui se trou-
ve dans d'autres auteurs, nous di-
rons peu de chose de la douzieme
lettre qui traite du gouvernement de
l'Egypte & des differens corps de mi-
lice préposés à la garde de ce Roy-
aume, sur le regne des onze Princes
d'Afrique. Nous nous contentons,
comme M. de M.. de rapporter un
beau mot du premier de ces Prin-
ces, nommé le Calife *Mééz-Ledin-Al-
lah.* " étant un jour à cheval à la tête
» de son armée, un homme eut la
» témérité de lui demander qu'elle
» étoit son origine & sa famille; à
» cette question ce prince aussi sage
» que brave, mais qui étoit sans ex-
» traction, portant la main à son ci-
» meterre, voila mon origine, lui

» dit-il , & montrant ensuite son
 » armée , voila , ajouta-t'il , qu'elle
 » est ma famille.

L'Egypte est gouvernée aujourd'hui par un Bacha au nom du grand Seigneur. Ce gouvernement ne s'obtient qu'à force d'argent , desorte qu'un Gouverneur doit compter sur une dépense de 4 à 5 cens mille écus avant que d'arriver au Caire. Il achete sa continuation chaque année jusqu'à la quatrième au plus , par des presens qui passent cent mille écus. Ses charges vont au moins à quinze cens mille , sans compter l'entretien des troupes. Mais sans le compter aussi , M. de M. . estime que les revenus qu'on abandonne au Bacha pourroient aller à plus de 12 millions , s'ils étoient menagés avec œconomie. Les pestes enrichissent les Gouverneurs par la nature des Loix de l'Etat.

Il est difficile de déterminer au juste où peut monter l'entretien des troupes. Un Soldat ne scauroit avoir moins de trois sols par jour ; mais il peut grossir sa paie de maniere que s'il donne trois mille livres , elle se-

ra augmentée de mille livres par an. Le Bacha reçoit la somme par précaution, & souvent son Successeur en paie l'interêt. Ces grosses païes se perpetuënt après la mort des Soldats, & passent au profit de tout le corps. Les femmes ont leurs païes, comme les hommes, & chacun peut les vendre. Ainsi la même païe passe quelquefois à la cinquième & sixième generation, & ne s'éteint presque jamais. Il y a vingt-quatre Beys ou Gouverneurs de Provinces, qui ont cinq cens écus par mois & le double durant la guerre & même après qu'elle est terminée. Les milices balancent l'authorité du Bacha, & son adresse consiste à maintenir sagement la mesintelligence & la jalousie entre elles. Il reste à parler des Esclaves qui ne sont nulle part plus heureux qu'en Egypte. Leurs maîtres les cherissent comme leurs enfans, & les établissent si bien qu'il y a „ tel homme au Cai-
„ re de la maison duquel sont sorties
„ cinq ou six des premières Puissances
„ du Roïaume. „ Un Bey logé très simplement avoit mis son bon-

heur à faire cinq ou six de les Esclaves tous Beys comme lui ou chefs des Janissaires & des Spahis. Un de ses amis qui aimoit à bâtir des Palais, lui demandoit pourquoi il ne l'imitoit pas. J'ai beaucoup bâti, (répondit ce Bey) mes Esclaves élevés aux premières charges sont mes Edifices. En reconnoissance ces Esclaves devenus Seigneurs n'oublent jamais leur premier Etat ni leurs Patrons qui sont souvent au dessous d'eux. A certains jours ils les servent comme auparavant ; & quand ils les rencontrent, ils mettent pied à terre & leur baissent la main ou la veste.

Reduisons à leur juste mesure les deux dernières lettres. Sans nous perdre dans l'origine obscure des Sciences & des Arts chez les Egyptiens, concluons qu'on les y a vû regner, & qu'on n'y en voit presque plus de vestiges. Nous n'examinerons point
„ s'il se trouve plus de manuscrits
„ Arabes à Paris que dans l'Egypte
„ & l'Arabie entière. „ Il paroît certain que l'ignorance politique des Turcs a banni les sciences de ces cli-

des Sciences & des beaux Arts. 1189
mats , & conséquemment les Arts ,
que l'amour des Sciences perfection-
ne encore plus, s'il est possible, que
le besoin & le luxe. Ce qui semble
surprenant c'est que le luxe, le besoin,
& la mollesse , ressorts si favorables
aux Arts , & dominans en Egypte
autant & plus qu'ailleurs, n'aient pas
empêché que " les Egyptiens d'au-
,, jourd'hui ne soient maladroits en
,, tout. ,, maladroits en peinture, en
dorure , en architecture , en menuise-
rie, en clincaillerie, en manufactures
de verre, de toiles, & d'étoffes. L'on
peut mettre quelque exception à ces
dernieres, ainsi qu'à l'arquebuserie.
Un rabet particulier qui la façonne
paroît à l'Auteur mériter d'être con-
nu en France. Il a eu dessein de l'y
envoyer.

Le commerce en Egypte soit inte-
rieur soit exterieur , ne laisse pas d'être
considérable. Le détail qu'en fait
M. de Maillet est digne d'attention ,
aussi bien que son projet pour la
jonction du commerce des Indes
avec celui d'Europe par la Mer Rou-
ge. L'on trouvera aussi des reflexions

1190 *Memoires pour l'Histoire*
utiles & judicieuses dans la quatorzième & dernière lettre où il s'agit de la description des Caravanes, & en particulier de celle qui part tous les ans de l'Egypte pour le pellerinage de la Mecque avec des remarques sur cette ville, sur celle de Medine, sur le tombeau de Mahomet; sur la maison d'Abraham, &c.

L'on peut juger par l'étendue que nous avons donnée à cet extrait, de l'estime sincère que nous avons pour les *Mémoires* de M. de Maillet; c'est à tout prendre ce que nous avons de meilleur en cette matière. Quant à la façon qui est de M. L'Abbé le Mascriet, sans prétendre excuser des défauts qu'on auroit souhaité qu'il eût évités, & que le peu de tems qu'il a mis à cet ouvrage rend excusables, nous rendrons justice à ses talens, & nous ne craindrons pas d'en être désavoués par ses critiques mêmes.

ARTICLE LXIV.

*ESSAY sur l'homme par M. Pope
traduit de l'Anglois en François ,
edition revüe par le Traducteur.*

The proper studi of mankind is man
L'étude propre de l'homme est l'homme.

*A Londres chés Pierre du Noyer à
la tête d'Erasme dans le Strand. A
Amsterdam chés Jean Fréderic
Bernard. 1736. PP. 112. préface
PP. 36.*

LA traduction de cet ouvrage de M. Pope, parut il y a quelques mois à Paris ; mais l'Auteur de retour à Londres, a jugé à propos d'en donner une nouvelle édition, & de la diriger lui-même. C'est de celle-cy que nous allons parler. Elle est supérieure à la première par la beauté du papier & des caractères ; le fond est pourtant toujours le même, à quelques changements près, qui nous ont paru peu considérables dans la confrontation que nous avons faite de

1192 *Memoires pour l'Histoire*
deux differents exemplaires. Destinés
à nous expliquer sur cet ouvrage ,
nous serions volontiers tentés de ren-
voyer nos lecteurs , à ce que le tra-
ducteur en dit dans sa préface ; rien
n'est plus précis ni plus correct, que
l'esquisse qu'il presente de son origi-
nal ; mais on attend de nous quel-
que chose d'un peu plus plein. No-
tre devoir est de suppléer en quelque
façon à la lecture des ouvrages ; &
pour cela un simple plan ne suffit pas :
il faut encore indiquer & quelquefois
donner , pour modele du tout , quel-
ques uns du moins des principaux
traits qui remplissent le Canevas.
Nous allons l'entreprendre avec con-
fiance ; independamment de la tra-
duction à laquelle nous donnons les
éloges les plus sinceres ; le traducteur
y gagnera sans doute dans la compa-
raison que l'on fera de sa préface avec
notre extrait. Nous le verrons sans
jalousie , & nous serons les premiers
en toute occasion à faire connoître
son merite & ses talens distingués.

On regarde assez communément
la Poësie, & la Metaphysique comme

deux genres incompatibles, & ce jugement est fondé sur l'expérience; l'entouffiafme de la premiere, & ses écarts ne peuvent que très difficilement s'allier avec le Phlegme & la precision de la seconde. Peu de genies ont été assez hardis pour essayer cet accord, & moins encore ont eu la gloire d'y réussir. Il étoit réservé dans ces derniers temps à M. Pope, plus qu'à tout autre de s'ouvrir cette carrière & de la parcourir avec l'applaudiffement des vrais connoiffeurs. Oserions nous hazarder une pensée? Il a réconcilié deux ennemis qui au fonds ne l'étoient point, ou qui n'avoient aucune raison solide de l'être. On ne fçait que trop, que les haines les plus vives n'ont souvent leur source que dans des préjugés miserables. Expliquons nous. Dans l'ouvrage dont nous parlons, M. Pope en retranchant à la Poésie le faux brillant dont on la pare si souvent, lui a conservé ces images sensibles, ces graces riantes, ces pensées fortes qui font son véritable prix; & en même temps en dépouillant la Metaphyfique des fausses subtilités, &

1194 *Memoires pour l'Histoire*
des puerilles chicanes qui la degra-
dent dans tant d'écrits, il l'a rendue
vraye, palpable, judicieuse, réelle-
ment instructive, qualités qui ont tou-
jours dû former son caractère. En un
mot il a montré qu'on pouvoit tout
à la fois s'expliquer avec le feu & l'a-
grement de la Poësie, avec la finesse
& la profondeur de la Metaphysique.
Si quelques endroits du livre ne sont
pas également intelligibles, si leur
sens veritable échappe à la médita-
tion, c'est qu'il faut toujours tenir à
l'humanité, ne fut ce que par un simple
fil; c'est qu'en écrivain comme en
homme, *l'Optimus ille est qui mini-
mis urgetur* &c. peut-être aussi, com-
me nous en assure modestement M.
S***; n'est ce que le défaut d'une
traduction, qui malgré tous les soins
qu'on y peut apporter, ne peut ren-
dre absolument le sens de l'original,
& qui n'ose y suppléer! Après tout
qui seroit assez injuste pour s'attacher
à ces petites obscurités, & pour en
oublier tant de beautés du premier
ordre, répandues dans tout l'ouvra-
ge?

L'essai sur l'homme consiste en quatre Epitres. « C'est une idée générale de l'homme, dit le traducteur, où il n'y a que les plus grandes parties de tracées, leur étendue, leurs limites, leurs connexions. M. Pope a donné à ces quatre parties le titre de premier livre, & il en annonce un second qui renfermera des particularités plus susceptibles d'agrément. Dans celui-ci, dit encore ingénieusement M. S***, l'auteur ouvre les fontaines & prépare les canaux : dans l'autre il en suivra le cours & les détours, venons au détail de chaque épître.

La première traite de l'homme considéré par rapport à l'Univers, & l'auteur y prouve que *tout ce qui est est bien*. Quel doit être le juste étonnement de l'homme placé au milieu de l'Univers ! qu'il remonte ou qu'il descende, tout est également pour lui un labyrinthe où il se perd, sans espérance d'en sortir ! presumption misérable ; il rapporte tout à lui même, tandis qu'il ne connoît rien de ce qui l'environne, L'Univers entier forme un système général que l'homme

1196 *Memoires pour l'Histoire*
ignore. Toutes les parties quelque
étendües, quelques *immensément* mul-
tipliées, qu'elles soient, sont exacte-
ment liées; elles sont toutes à leur pla-
ce, toutes ont le degré de perfection &
de justesse qui leur convient; nous
ne voyons que les ressorts les plus
grossiers, & pouvons nous en deve-
lopper le jeu & l'utilité? Que de par-
ticularités aussi nécessaires, qui échap-
pent à toutes nos meditations! L'hom-
me est donc tel qu'il a du être, dans
la progression des créatures. Rien
n'est plus injuste que ses plaintes con-
tre la providence, plus frivole que
ses desirs d'être plus qu'il n'est, ou
de reünir dans lui les qualités des au-
tres êtres. Sa prétention sur ce point
est une chimere, & la réforme que
son orgueil voudroit faire au plan to-
tal de la nature, seroit le renverse-
ment de l'ordre que la sagesse suprê-
me maintient au milieu de ce que l'i-
gnorance lui fait envisager comme
des contradictions. » Le bonheur de
» l'homme, *conclut M. Pope*, n'est
» donc pas de penser ou d'agir au
» delà de l'homme même, d'avoir
des puissances de corps & d'esprit au

» de là de ce qui convient à sa natu-
» re & à son état. Pourquoi l'hom-
» me n'a-t'il point un œil microscopique, en voici une raison claire:
» l'homme n'est pas une mouche, &
» quel en seroit l'usage si l'homme
» pouvoit considerer un Ciron, &
» que sa vie ne pût s'étendre jusqu'
» aux Cieux? quel seroit l'usage d'un
» toucher plus delicat, si sensibles &
» tremblotans de tout, les douleurs
» & les agonies s'introduisoient par
» chaque pore? d'un odorat plus raf-
» finé, si les parties volatiles d'une
» rose par leurs vibrations dans le
» cerveau, nous faisoient mourir de
» peines *aromatiques*? d'une oreille
» plus fine? la nature tonneroit
» toujours par la musique de ses
» spheres roulantes. O combien nous
» regretterions alors que le Ciel nous
» eût privé du doux bruit des ze-
» phirs & du murmure des ruisseaux!
» qui peut ne pas reconnoître la bon-
» té & la sagesse de la Providence
» également & dans ce qu'elle donne
» & dans ce qu'elle refuse.

Cet échantillon peut faire connoi-

tre la maniere dont le Poëte Anglois remplit son sujet. Toute cette premiere Epître est riche en comparaisons & en expositions, de ce que le monde physique étale de plus pompeux, de plus opposé, de plus enigmatique. Toutes ces choses, dira-t'on, ne se trouvent t'elles pas dans d'autres livres admirablement bien écrits, & composés exprès pour détailler les mysteres de la nature, & amener par là les hommes à la connoissance d'eux mêmes, & de l'être suprême ? sans doute, & l'impression même en doit être plus générale & plus utile parce qu'elles y sont traitées d'une façon plus proportionnée aux intelligences ordinaires ; mais ne refusons pas du moins à M. Pope d'avoir donné à ses portraits & à ses pensées une chaleur & une force que nous chercherions envain dans les auteurs qui ont travaillé sur le même sujet. Voici le précis de tout ce qu'il a dit pour prouver sa premiere proposition. “ Le mal
„ particulier est un bien général &
„ en dépit de l'orgueil, en dépit d'une
„ raison qui s'égare, cette verité est

des Sciences & des beaux Arts. 1199
„ évidente que tout ce qui est, est
„ bien.

La seconde épître considère la nature & l'état de l'homme par rapport à lui-même, regardé comme un individu. L'étude propre de l'homme, est l'homme, dit *M. Pope*; mais qu'est-ce que l'homme? Qu'il apprenne à se connoître, & qu'il sente par là combien il seroit téméraire à lui de présumer de développer la Divinité; être mixte; d'un côté, si vous voulés, s'élevant jusqu'auxcieux, mais del'autre toujours tenant essentiellement à la terre & à ce qu'il y a de plus grossier, petit jusque dans sa grandeur, obscur au milieu de ses lumieres, chancelant dans sa force, jôiet informe des mouvemens les plus contraires; il n'a pour se conduire qu'une foible lueur que la passion le plus souvent étouffe: si sa vanité le promene quelquefois parmi ce qui lui est étranger, la vérité le rappelle douloureusement à lui-même, & lui retrace sans cesse ses foibleesses, son imbecillité. Ceci, comme on le comprend, n'est qu'un crayon imparfait

1200 *Memoires pour l'Histoire*
de la description que fait M. Pope
de la nature humaine.

Il y a deux principes de nos actions,
l'amour propre & la raison : & tout
les deux sont également nécessaires.
L'amour propre, produit & fait agir ;
la raison compare, balance, dirige.
L'un, inspire, excite, presse; l'autre
plus tranquille, avise, délibere, re-
tient. L'amour propre, fournit pour
ainsi dire, la matiere de l'ouvrage ;
la raison la travaille & lui donne la
forme qui convient à un être pensant.
La force de l'amour propre & de la
raison, augmente ou diminue à pro-
portion de la proximité où de l'éloi-
gnement de leur objet.

Les passions sont les modifications
de l'amour propre, elles sont dans
l'homme, ce que les éléments sont
dans l'Univers. C'est donc par elles
que l'homme se maintient. De leur
combinaison, naît le repos ou l'orage.
Il n'est pas question de les dé-
truire, il s'agit de les gouverner,
d'en tempérer la dose & l'alliage.
„ Les passions ainsi que les Elements,
„ quoique nées pour combattre, s'u-
„ nissent

,, nissent dans l'ouvrage de Dieu :
,, moderés les & faites en usage ; ce
,, qui compose l'homme , peut-il dé-
,, truire l'homme ? L'amour ,
,, l'esperance , la joye , la bande
,, riante des plaisirs ; & la haine, la
,, crainte , le chagrin , & le triste
,, cortége de la douleur ; les uns mê-
,, lés aux autres avec art & renfermés
,, dans leurs justes bornes , dressent
,, & maintiennent la balance de l'es-
,, prit , composent les lumieres &
,, les ombres , dont le contraste
,, assorti fait la force & le coloris de
,, la vie.

Si les vices ont pour principes les passions, des passions à leur tour naissent les plus solides vertus , ainsi que nous devons les meilleurs fruits à l'habile Jardinier qui ente un arbre ingrat sur un tronc sauvage. Que de profondeur & de justesse dans tout ce que dit l'Auteur Anglois sur le mélange de la vertu & du vice dans notre nature , sur leurs limites , sur leur distinction !

De tout cela , conclut M. Pope en rapportant tout suivant les Principes

de la premiere Epître, à la nature & à Dieu, à la totalité de l'Univers & à l'Être Suprême, de tout cela il s'ensuit que nos passions & nos vices sont des instrumens de la Providence & des moyens du bien général; c'est la sagesse Divine qui distribue aux differens ordres du genre humain d'heureuses foiblesses, d'où résultent leur dépendance, leur union, leur force. Des passions fortes aident à chaque âge, à chaque état, à chaque caractère. “ L'Espérance voyage avec nous, & ne nous quitte point lors même que nous mourons. Jusqu'à ce terme fatal, l'opinion avec ses rayons changeans dore les nuages qui embelissent nos jours. Le manque de bonheur, est suppléé par l'espérance; le manque de sens par l'orgueil; & ce que la connoissance peut renverser, ces passions le relevent. La joye semblable à une bulle d'eau, rit dans la coupe de la folie. Qu'une espérance soit perdue, nous en recouvrons une autre, & la vanité ne nous est pas donnée en vain.

„ L'amour propre devient même
„ par la puissance divine une balan-
„ ce pour peser par nos besoins ceux
„ des autres. Avoüons donc encore
„ cette vérité, & que ce soit encore
„ un motif de consolation que *quoi*
„ *que l'homme soit folie, Dieu est tou-*
„ *te sagesse.*

La troisième Epître traite de la nature & de l'état de l'homme, par rapport à la société. La cause universelle n'agit que pour une fin, mais elle agit par différentes loix. L'Univers entier est un système de société. La matière, variée sous mille formes différentes, se presse vers un centre commun qui est le bien général. Tout est servi, tout sert; rien n'existe à part; rien n'est fait ni entièrement pour lui-même ni entièrement pour les autres. C'est une folie insupportable à l'homme que de rapporter tout à lui-même. Celui qui nourrit le Fan folâtre pour la table de l'homme, émaille pour le Fan les Prairies. Tout ce qui respire, appartient également à la nature. Tout partage ses dons & ses présens; les animaux sont uti-

1204 *Memoires pour l'Histoire*
les à l'homme; l'homme leur est-il
moins nécessaire? Il en entretient
plusieurs par intérêt, plusieurs pour
son plaisir, un plus grand nombre
souvent pour sa vanité. Tous sub-
sistent donc par les soins de ce maître
orgueilleux, & son luxe fait leur fé-
licité. Tant il est vrai qu'il y a pour
tous un bonheur mutuel! Chaque
être animé a ce qu'il lui faut de con-
noissance, pour arriver à la fin qui
lui est propre; l'instinct conduit la
brute; la raison dirige l'homme.
L'instinct & la raison produisent le
bonheur de chaque individu. Ce sont
si l'on veut, deux routes différentes;
mais elles aboutissent au même ter-
me. L'instinct parmi les brutes, les
porte à s'unir, & forme parmi elles
les sociétés; il les commence parmi
les hommes, mais la raison les per-
fectionne, & en resserre plus étroite-
ment les liens. " A peine une race est
„ elle parvenue à la maturité de
„ l'homme, elle voit celle dont elle
„ a reçu la vie, incapable de s'aider.
„ La mémoire & la prévoyance,
„ l'une par le souvenir d'une ten-

„ dre jeunesse, & l'autre par la crain-
„ te d'une vicillesse infirme, font
„ naître de justes retours: ainsi le plai-
„ sir, la reconnoissance & l'ésperan-
„ ce combinées, donnent encore de
„ plus grandes forces à l'interêt mu-
„ tuel, & préservent l'éspece.

„ Que l'on ne croye pas, *dit M.*
„ *Pope*, que dans ce premier état
„ du monde, la créature marchât
„ aveuglément. C'étoit le regne de
„ Dieu. L'amour propre & l'amour
„ social nâquirent avec le monde. „
Depuis cette époque que le Poëte dé-
crit avec une énergie qui n'ôte rien au
sentiment, qui attendrit & qui élève
en même tems, l'homme s'éleva aux
arts en copiant l'instinct, & en sui-
vant la voix de la nature. Elle lui fit
trouver parmi les bêtes des modeles
de sociétés & de gouvernemens. L'a-
mour, la crainte, les besoins mutuels
formerent les premiers établissemens.
Le premier gouvernement fut celui
des Patriarches. Chaque Patriarche,
dit le Poëte, couronné par les mains
de la nature, étoit le Roy, le Pere, &
le Prêtre de son état naissant. Ses Su-

jets se fioient sur lui , comme sur une seconde providence. Peut-être l'auroient-ils adoré comme un Dieu , si les infirmités & sa fin ne les avoient obligés à le plaindre comme homme , à remonter de Pere en Pere jusqu'à la connoissance d'un premier être. Ils y parvinrent , ils l'aimèrent , ils s'aimèrent entre eux. “ Une vraie foi ,
,, un bon gouvernement furent unis
,, ensemble. L'une n'étoit que l'a-
,, mour de Dieu , & l'autre l'amour
,, de l'homme , tout n'étoit qu'a-
,, mour. ,, Cet ordre charmant ,
cette félicité délicieuse , ne subsistèrent pas long-tems parmi les hommes. A ces Principes si simples succéda la créance monstrueuse que plusieurs étoient faits pour un. La crainte produisit la superstition ; la superstition apprit à respecter le Tyran , & partagea la Tyrannie avec lui. On fit un Dieu du Conquerant & un Esclave du Sujet. Les hommes Tyrans & vicieux , attribuerent aux Dieux qu'ils se forgèrent , leurs passions , leurs transports, leurs fureurs. Tout ne fut plus qu'un bouleversement absolu

des idées les plus claires & les plus naturelles. L'amour propre aveuglé, fut le Principe de ses maux; le même amour propre éclairé les rectifia enfin; peu à peu on sortit de ce cahos; la raison se dégagea de ces épais nuages. On bannit un gouvernement fondé sur la violence. La justice ralluma son ancien flambeau. On fit des Loix, mais ces Loix n'eurent pour objet que la sûreté mutuelle des hommes, que leur bonheur commun. On travailla à si bien unir leurs intérêts, quelque contraires qu'ils fussent, qu'il en résultât une harmonie d'Etats bien concertés. Pour l'amour de soi-même, on aima les autres. “ Telle est, dit l'illustre Poëte, la grande harmonie du monde, qui naît de l'union, de l'ordre & du concert général de toutes choses, où le grand & le petit, où le fort & le foible sont faits pour servir & non pour souffrir, pour fortifier & non pour envahir; où l'on est d'autant plus puissant, qu'on est plus nécessaire aux autres, & où l'on est heureux à proportion que

„ l'on fait des heureux ; où tout tend
 „ à un seul point ; où tout est porté
 „ vers le même centre , Bête , Hom-
 „ mes ou Anges, Serviteur, Seigneur
 „ ou Roy. . . . L'homme semblable
 „ à la vigne a besoin de support , &
 „ la force qu'il acquiert , vient de
 „ l'embrassement qu'il donne. Ainsi
 „ que les Planetes qui tournent en
 „ même tems sur leur propre axe &
 „ au tour du Soleil , de même deux
 „ mouvemens compatibles agissent
 „ dans l'ame , dont l'un regarde la
 „ personne même, & l'autre l'univers.
 „ C'est ainsi que Dieu & la nature
 „ ont lié la fabrique générale , & ont
 „ voulu que *l'amour propre* & *l'amour*
 „ *social confondus , ne fussent qu'un.*

La quatrième Epître traite enfin
 de la nature & de l'état de l'homme ,
 par rapport au bonheur. M. Pope y
 prouve que la vertu seule peut faire
 & fait en effet ici bas notre bonheur.
 Quel feu , quelle grace dans la
 maniere dont il commence, en s'ad-
 dressant au bonheur lui même ! “ O
 „ bonheur ! Le but & la fin de notre
 „ être : bien , plaisir , repos , con-

„ tentement, quelque soit ton nom ;
„ ce je ne sçais quoi qui excite nos
„ soupirs éternels , pour lequel nous
„ supportons la vie , & nous ne crai-
„ gnons pas de mourir : toujours si
„ près de nous , & toujours au de-
„ là de nous. Plante d'une se-
„ mence celeste , si tu es tombée ici
„ bas , dis dans quel terroir mortel
„ tu daignes croître ? Brille tu épa-
„ nouïe par les rayons d'une cour
„ favorable , ou es tu enterrée avec
„ les diamants dans des mines pré-
„ cieuses ? es tu entrelassée avec les
„ Guirlandes des Lauriers du Par-
„ nasse , ou es tu moissonnée par le
„ fer dans le Champ de Mars.
„ Le bonheur {véritable n'est point
„ renfermé dans quelque lieu privi-
„ legié ; on ne peut le trouver nulle
„ part , ou on le trouve par tout :
„ on ne peut l'acheter , il est libre ,
„ il fait les Monarques. Bolingbro-
„ ke, il habite avec toi.

Le Poëte montre ensuite que le bonheur a été mal défini par les Philosophes, vains Sophistes, plus curieux de briller par l'esprit qu'ama-

1210 *Memoires pour l'Histoire*
teurs du vrai & de l'utile. Ecoutons la
voix simple de la nature, elle nous ap-
pelle tous également au bonheur ;
tous peuvent donc également y at-
teindre. Mais Dieu gouvernant le
monde par des loix générales & non
particulieres , il a constitué le vérita-
ble bonheur non dans le bien d'un
seul , mais dans le bien de tous. Tout
est admirablement lié dans le grand
système. Le bonheur de l'un, dé-
pend du bonheur des autres ; tout
bonheur particulier, du bonheur gé-
néral. Ce bonheur ne consiste point
dans les biens extérieurs qui pour le
maintien de la paix & de l'ordre doi-
vent être inégalement distribués.
Que de choses profondément pen-
sées en peu de mots sur cette dispen-
sation si inégale des dons de la fortu-
ne ! La Providence néanmoins ba-
lance encore cette inégalité par la
crainte & l'esperance. Celle-ci réalise
souvent agréablement un avenir in-
certain , tandis que l'autre fait trem-
bler pour le présent que l'on possède.

En quoi consiste donc le bonheur
de l'homme comme individu. La
vertu seule fait les joyes véritables

des Sciences & des beaux Arts. 1211
& procure les plaisirs parfaits. Sans elle tout est amertume , avec elle tout produit des fruits délicieux. La santé , la paix , le nécessaire marchent ordinairement à la suite ; elle maintient la santé par la temperance , elle conserve la paix par l'empire qu'elle prend sur les mouvemens de l'ame , un travail honnête écarte les besoins grossiers , & ne raproche jamais une abondance pernicieuse. La vertu va plus loin encore. Son regne est de toutes les conditions. Jamais la prosperité n'aveugle l'homme vertueux ; jamais l'adversité ne l'abbattit. Elle nous rend insensibles aux concerts des Sirenes, comme intrépides & contents au milieu des disgraces. Elle nous fait envisager des mêmes yeux le mal Physique & le mal Moral. Elle ne se plaint pas plus de l'un que de l'autre. L'un & l'autre sont dans l'ordre général. La folie seule peut désirer que Dieu renverse les Loix générales en faveur d'un particulier. “
„ Doit on croire que la cause éter-
„ nelle semblable à de foibles Princes,
„ alterera ses loix pour quelque favoris?

Qu'il s'en faut donc que les biens extérieurs ne soient la recompense de la vertu ! Ils sont souvent incompatibles avec elle, souvent ils la détruisent. “ Combien souvent par eux „ ont été détruites à soixante ans „ des vertus qu'on avoit admirées „ dans un jeune homme de vingt ans. „ (a) Sans la vertu, ils ne peuvent rendre heureux ceux même qu'ils accablent à l'envi. Une induction brillante, fait la preuve de cette vérité. M. Pope parcourt successivement ce qui flatte le plus les hommes aveugles; les dignités, la naissance, la grandeur, la renommée, les talens supérieurs. Ces sujets si communs dans la plupart des livres, deviennent sous sa plume des pays nouveaux & enchantés. Dans les autres, c'est l'or, mais tel qu'on le tire de la mine; dans M. Pope, c'est le même or, mais affiné & travaillé par le plus excellent Artiste. Il faudroit copier tous ces morceaux pour en faire connoître la force & la beauté.

(a) C'est l'âge où suivant les Loix d'Angleterre on entre en Majorité.

Les hommes sont malheureux avec la possession de tous ces biens. Il n'y a donc que la vertu qui puisse extraire le bien de tous les objets, de toutes les situations. La vertu consiste dans l'amour de Dieu, & celui du Prochain. Nous empruntons pour finir, les paroles même du Traducteur dans sa Préface. « Ce n'est que l'a-
» mour de Dieu & celui du Pro-
» chain qui peut constituer un bon-
» heur qui s'accorde avec le systême
» général, qui s'accorde avec no-
» tre systême particulier, & qui fasse
» dépendre tout bonheur particulier
» du bonheur général. Propriétés
» caractéristiques de la véritable ver-
» tu, & du véritable bonheur. Leur
» liaison & leur ressemblance prou-
» vent que la vertu seule fait ici bas
» notre bonheur.

La conclusion de cette quatrième Epître est trop singulière, & trop à la louange & du Poëte, & de son illustre Mécène, (b) pour que nous ne nous fassions pas un plaisir de la présenter ici à nos Lecteurs dans son

(b) Milord Bollingbroke.

1214 *Memoires pour l'Histoire*
entier. La voici. “ Allons donc mon
» ami, mon génie. Pursuivons, ô
» maître du Poëte, & du Poëme!
» Tandis que ma Muse s'abbaisse,
» & remonte des basses passions de
» l'homme à leurs fins glorieuses ;
» que semblable à toi, profond dans
» la connoissance des varietés de la
» nature, je puisse tomber avec di-
» gnité & m'élever avec modéra-
» tion : que formé par tes discours,
» j'apprenne à passer heureusement
» du grave à l'enjoué, du vif au sé-
» vere ; à être exact avec feu, élo-
» quent sans fard, attentif à la raison,
» & habile à plaire ! O tandis que
» ton nom vole à pleines voiles sur le
» cours du tems, & qu'il accumule
» la gloire, ma petite barque pour-
» ra t'elle suivre, courir vers le triom-
» phe, & partager le soufflé favo-
» rable ? Lorsque les hommes d'E-
» tat, les Heros & les Rois repose-
» ront dans la poussiere, eux dont
» les fils rougiront que leurs Peres
» aient été tes ennemis, mes vers ap-
» prendront-ils à la posterité que tu
» fus mon guide, mon philosophe,

» & mon ami ? Qu'excité par toi, ma
» Muse quitta les sons pour s'élever
» aux choses, & passa de l'imagina-
» tion au cœur ? Qu'au lieu de l'é-
» clat trompeur de l'esprit, je fis
» briller la lumière de la nature, que
» je fis voir à l'orgueil qui s'abuse,
» que tout ce qui est, est bien ; que
» la raison, & la passion sont don-
» nées pour une seule grande fin ; que
» le véritable amour propre & l'a-
» mour social sont le même ; que la
» vertu seule fait ici bas notre bon-
» heur, & que tout l'objet de notre
» connoissance, est de nous con-
» noître.

Au compte que nous venons de rendre de l'Essay sur l'homme, nous sera t'il permis d'ajouter quelques réflexions ? On a voulu reconnoître & trouver les principes du Spinosisme dans l'ouvrage de M. Pope. Le Traducteur se récrie contre cette accusation, & il a raison. En effet le Dieu du Poëte Anglois, n'est point celui de ce célèbre impie, sourd, aveugle, muet, confondu avec la matiere. La sagesse de l'Être suprême

1216 *Memoires pour l'Histoire*
éclatte à chaque page du Poème; sa providence, sa bonté y sont par tout clairement exprimées. Il recompense la vertu, il l'anime, il l'encourage; il déteste le vice, il le proscriit, il le punit; la foi annonce également les prix du bien & les châtimens du mal. Sur cela nous pensons comme M. S***. & nous le déclarons avec plaisir; mais il est aussi d'autres articles sur lesquels il paroît que des esprits timorés, pourroient avoir quelque scrupule. Ce culte que M. Pope prêche avec tant de zele, n'est-il point trop vague, trop général, trop arbitraire? La raison chez lui, se conciliera-t-elle si aisément avec la révélation telle que nous l'avons? Celle qu'il admet, à quoi se borne t'elle après tout? A connoître l'Être, à dépendre de lui, à l'aimer, à aimer les autres? Du reste, les autres points seront-ils indifferens, & chacun pourra t'il à sa liberté se décider sur la qualité de ses hommages & sur la maniere de les rendre? On sent où tout cela peut conduire. Que d'endroits dans le Poème qui

des Sciences & des beaux Arts. 1217
mériteroient d'être adoucis, ou d'être interprétés autrement qu'ils ne se présentent naturellement ? Nous convenons qu'un Poëte, Anglois sur tout, n'est pas un Théologien exact & compassé ; mais il paroît que dans une matiere comme celle cy, on peut attendre d'un sage de nos jours, ce que nous n'aurions pas l'injustice de demander à un sage de l'antiquité. Les idées ont changé avec les tems ; & le Christianisme a fixé irrévocablement nos jugemens. On veut que nous lisions M. Pope, comme nous lisons Homere & Virgile. Mais la difference est grande : ceux-ci n'étoient que Poëtes, ou du moins ils l'étoient principalement. L'instruction est le premier but de l'Auteur Anglois ; la Poësie n'est qu'un accessoire qu'il emprunte pour donner plus de corps & plus d'éclat à ses pensées. Il est Philosophe, & il l'est sous le regne de la révélation. Tels sont les doutes que nous proposons modestement sur cet ouvrage, & nous le faisons sans amertume, & sans rien diminuer de notre estime pour ce qu'il contient. Qu'il seroit à

souhaitter que M. Pope consacraât ses talens sublimes , à nous peindre la Religion , dans ce qu'elle renferme de divin , de noble , de touchant ! A combattre l'orgueil de l'incrédule , & à confondre les égaremens de son cœur !

Quoi qu'il en soit , l'essai sur l'homme fera admirer à jamais le beau génie de M. Pope ; mais rendra t'il les hommes meilleurs & plus éclairés sur leurs devoirs ? La raison, lorsqu'elle s'explique avec cette force d'idées & cet enchainement de preuves , n'est du ressort que du très petit nombre. Cette fine Métaphysique est un Sanctuaire , interdit de tout tems à la multitude. Il lui faut des notions plus sensibles & plus faciles. Restent les esprits d'un certain ordre. Que feront-ils ? Ils liront avec plaisir, ils comprendront, ils admireront , contrediront peut-être & préféreront toujours au texte de l'Auteur le commentaire qu'ils y feront ? C'étoit bien la peine d'enseigner. Heureusement on plait , & l'amour propre s'en contente.

Finissons, & remercions au nom du Public équitable M. S^{***}. du présent qu'il lui a fait, & de ceux qu'il nous fait encore esperer. On a relevé quelques expressions louches dans sa traduction, quelques autres un peu hazardées. Hé! Où ne trouve t'on pas de ces sortes de défauts? Qui ne conçoit la difficulté de les éviter, sur tout dans un sujet de cette nature? Qu'il est glorieux pour lui d'avoir travaillé avec ce succès, dans un âge où l'on n'a connu pour l'ordinaire que le regne & l'illusion des passions? La Republique des lettres & la société profiteront en commun des connoissances qu'il a puisées dans ses voyages. Que ne peut-on persuader à tant d'autres de réunir comme lui les lumieres du Sçavant, & les vertus du Citoyen!



APOLOGIE DE LACTANCE

*Calomnié en divers endroits du
Dictionnaire Critique & historique
de Monsieur Bayle, par le P. Mer-
lin Jesuite.*

PREMIERE PARTIE.

CE n'est pas seulement au su-
jet de la Déesse Flora que M.
Bayle censure Lactance : il fait à ce
Pere d'autres reproches plus inju-
rieux. (a) Qu'il le blâme de n'a-
voir pas si bien entendu la Physique
corpusculaire, que Gassendi & Des-
cartes, & qu'il le charge tout seul du
ridicule que la Philosophie nouvelle
a répandu sur l'ancienne ; cette injus-
tice ne doit pas trop nous intéresser.
Mais qu'il hazarde des accusations
d'erreurs, d'hérésies même sur des
textes de Lactance, pour étayer des
difficultez que l'impiété a opposées
de tout tems au dogme de la provi-
dence, c'est ce qu'il est important
d'approfondir ; quelques vaines que
soient ces difficultez elles sont dan-

(a) Dict. Crit. & Hist. à l'Article de
Leucippe. Lettre D.

des Sciences & des beaux Arts. 1221
gereuses, & il semble qu'elles cessent
d'être méprisables sous la plume de
M. Bayle.

Personne n'ignore les justes raisons qui avoient persuadé à S. Augustin, qu'on ne pouvoit combattre avec avantage l'erreur des Manichéens sur l'origine du mal par des preuves uniquement tirées de l'Écriture sainte. Sans toucher à ces raisons, l'Auteur du Dictionnaire Critique ose avancer, qu'on ne peut bien réfuter cette même erreur par des preuves tirées de la lumière naturelle. Il fait plus; dans l'article de *David* & dans quelques autres, il détruit sourdement l'autorité, tant du Vieux que du nouveau Testament, & il nous y renvoie pour détruire le Manichéisme. Un exemple lui est nécessaire, pour confirmer cette scandaleuse proposition: *(b) tout ce que l'on oppose aux raisons pourquoi Dieu a permis le mal, est plus conforme aux lumières naturelles & aux idées de l'ordre, que ne sont pas ces raisons.* Il croit trouver cet exemple dans un

(b) Dict. Crit. & Hist. Art. des Pauliciens. Lettre E.

1222 *Memoires pour l'Histoire*
passage de Lactance qu'il a copié
sans le méditer assez pour l'enten-
dre. Le voici rendu en François dans
toute sa simplicité & sans aucune al-
tération.

„ Dieu , dit Epicure , ou veut
„ retrancher les maux & il ne le peut
„ pas ; ou il le peut , & il ne le veut
„ pas ; ou il ne le veut , ni il ne le
„ peut ; ou bien il le veut & il le
„ peut. Si Dieu veut retrancher les
„ maux , & ne le peut pas , il est foi-
„ ble : ce qui détruit l'idée de Dieu.
„ S'il le peut & ne le veut pas , il
„ envie aux hommes la délivrance de
„ leurs maux : & cela est aussi con-
„ traire à la nature de Dieu. S'il ne le
„ veut , ni ne le peut , il est également
„ envieux & foible , & par consé-
„ quent , il n'est pas Dieu. S'il le veut
„ & le peut , ce qui seul convient
„ à Dieu ; d'ou les maux s'ont ils
„ donc venus ? Et pourquoi Dieu
„ ne les retranche t'il pas ? Je sçay
„ que la plus part des Philosophes ,
„ qui défendent la providence , sont
„ déconcertés par cet argument , &
„ qu'ils sont réduits à avouer que

„ Dieu ne se met en peine & ne se
„ mesle de rien : tel est le dogme
„ d'Epicure. Mais en consultant la
„ raison , il nous est facile de répon-
„ dre à cet argument formidable.
„ Car Dieu peut tout ce qu'il veut, &
„ il ne se trouve en lui ni foiblesse ni
„ envie. Il peut donc retrancher les
„ maux , mais il ne le veut pas ,
„ sans être néanmoins pour cela
„ susceptible d'envie; parce qu'il a un
„ juste motif de ne les pas retrancher:
„ c'est qu'il en tire avantage comme
„ je l'ai déjà enseigné , pour nous
„ donner en même tems la sagesse,
„ & dans la sagesse plus de bien &
„ de douceur , que les maux ne nous
„ causent de désagrément. La sages-
„ se nous conduit aussi à la connoi-
„ sance de Dieu , & par cette con-
„ noissance elle nous procure l'im-
„ mortalité , qui est le souverain bien.
„ Si donc nous ne commençons à
„ éprouver le mal , nous ne pourrons
„ goûter le bien. Mais Epicure ni
„ aucun autre n'a porté sa vuë jus-
„ qu'à cette verité. Retrancher les
„ maux c'est retrancher la sagesse, &

„ ne laisser dans l'homme aucun
 „ vestige de la vertu, puisqu'elle con-
 „ siste à supporter & à surmonter la
 „ rigueur des maux. Ainsi le profit
 „ léger, qui nous reviendrait de la
 „ délivrance & du retranchement des
 „ maux, nous priveroit d'un très
 „ grand bien, d'un vrai bien & qui
 „ nous est propre. „ *Deus, inquit Epi-
 curus &c. Lactant. de irâ Dei cap. 13.*

Mr. Bayle avoüe qu'on ne pou-
 voit mieux faire sentir toute la force
 de l'objection, & qu'Epicure lui-même
 ne l'auroit pas proposée avec plus
 de netteté. Mais la réponse de Lactan-
 ce est pitoyable, dit-il, *elle est non-
 seulement foible, mais pleine d'erreurs
 & peut-être même d'hérésies. Elle sup-
 pose qu'il a fallu que Dieu produisît le
 mal, parce qu'autrement il n'auroit pu
 nous procurer la sagesse, ni la vertu, ni
 le sentiment du bien. Peut-on voir rien
 de plus monstrueux que cette Doctrine?*
 Ce monstre qui fait peur à M. Bayle,
 n'est qu'un fantôme. Un seul mot *Sa-
 pientia*, mal entendu, par le Critique,
 le fait raisonner sans principes dans
 un discours de plusieurs pag. *in fol.* Ce
 n'est

n'est pas pourtant que Lactance ait manqué d'en fixer le sens. Ce Pere dit qu'il entend par le mot de sagesse, la vertu jointe à la science, *virtus autem cum scientiâ conjuncta, sapientia est. Lib. 3. Div. Inst. pag. 231.* qu'il entend par le mot de vertu, une forte & invincible patience à souffrir les maux, qui s'opposent à l'accomplissement des devoirs. *Virtus est perferendorum malorum fortis ac invicta patientia. Ibidem pag. 303.* Il presente cette notion dans le texte même dont il s'agit; *cujus ratio in sustinendâ & superandâ malorum acerbitate consistit. Lib. de irâ Dei cap. 13. pag. 749.* Aussi dit-il ailleurs qu'un homme est au comble de la sagesse, quand il aime mieux périr que mal-faire, *sapientissimum esse qui mavult perire ne noceat. Lib. 5. Div. Inst. pag. 472.* Ces notions au reste étoient avouées par les Philosophes Payens. C'est d'eux que Lactance les emprunte; & les definitions qu'il donne de la sagesse & de la vertu, sont prouvées par Cicéron dans le 4 Livre de ses questions Académiques, N. 47. & 48. Ce

Grand Homme, qui n'étoit pas moins Philosophe qu'Orateur, enseigne que pour se former l'idée de ce qu'on appelle sagesse, il faut joindre la science à cette vertu qui supporte courageusement les supplices & la mort, plutôt que de s'écarter de l'ordre & du devoir.

Quoique cette sorte de sagesse soit différente de celle qui se trouve dans un état heureux & exempt de maux, elle ne laisse pas d'être un grand bien; elle a un prix qui lui est propre, & dans les principes de la religion chrétienne elle nous dédommage de toutes les disgraces & de toutes les souffrances par le mérite qu'elle nous fait acquérir devant Dieu. Personne n'avoit lieu de la traiter de chimerique & de s'en moquer comme de la sagesse des Stoiciens. La difficulté d'Épicure est donc entièrement levée par ces paroles de Lactance, (*Deus*) *non vult (mala tollere) nec ideo tamen invidus est. Id circo enim non tollit, quia & sapientiam, sicut docui simul tribuit, & plus boni ac iucunditatis in sapientiâ, quam in malis molestie.*

A quel propos, M. Bayle accuse-t'il cette doctrine de Lactance de renverser tout ce que les Théologiens nous disent du bonheur du Paradis & sur l'état d'innocence? Pourquoi laisse-t'il à quartier la notion de sagesse, que ce pere a en vûe? Comment va-t'il chercher dans le Paradis terrestre & dans le ciel une sagesse, que les paroles de Lactance lui démontrent n'avoir point lieu dans un séjour de félicité, & ne se rencontrer que dans l'état de misere où nous sommes sur la terre? Cette proposition même est inculquée très souvent par ce Pere. Ecoutons le. Il n'y a point en cette

„ vie de récompense pour la vertu,
„ parce que la vertu y subsiste enco-
„ re. La récompense suit immédia-
„ tement la fin de la vertu : or la
„ vertu ne finit jamais qu'avec la vie;
„ car le grand devoir de la vertu est
„ d'accepter la mort; donc la recom-
„ pense de la vertu ne se donne qu'a-
„ près la mort. “ *Ita fit ut in hac vitâ
virtutis premium nullum sit, quia
virtus adhuc ipsa est.... virtus cum fi-
nita est, merces ejus insequitur. Vir-*

1228 *Memoires pour l'Histoire*
tus autem nunquam nisi morte finitur
quoniam & in morte suscipiendâ sum-
mmum ejus officium est. Ergo premium
virtutis post mortem est. Lib. 7. div.
Inst. cap. 10.

A quoi sert maintenant cette belle description des avantages & des privileges de l'état d'innocence, que nous fait M. Bayle, non sur ce qu'il croit par les lumieres de la foi, mais sur ce qu'il aouy dire aux Théologiens. La conclusion, qu'il prétend tirer de là, est elle en sa place? *bien loin donc que la vertu & la sagesse ne puissent convenir à l'homme sans le mal pbysi-*
que, comme l'assure Lactance, il faut soutenir au contraire que l'homme n'a été sujet à ce mal, que parce qu'il avoit renoncé à la vertu & à la sagesse. Point d'équivoque; ne confondons point la sagesse difficile & rude, qui est nécessaire à l'homme pour se conduire selon la droite raison au milieu des maux dont il est assailli, avec la sagesse facile & douce, qui étoit un des principaux appanages de l'heureuse condition où Adam fut créé. N'avez-vous point appris à discerner

la sagesse qui éclate par sa constance à vaincre les maux, d'avec la sagesse qui résulte de l'affluance de tous les biens, & qui est elle-même un des plus solides biens ? La question seroit de sçavoir laquelle des deux est préférable à l'autre, & si la sagesse des Martyrs qui les a rendu supérieurs à tant de genres de supplices, n'est pas d'un plus grand prix que la sagesse qui auroit engagé Adam à s'abstenir du fruit defendu ?

M. Bayle a pû être trompé par quelque liste trop enflée des erreurs de Lactance, que quelques auteurs auront fait inconsidérément après une lecture peu étudiée des écrits de ce Pere. Voici quel est sur ce point le plan de sa doctrine. Il ne parle jamais de la sagesse qui est une pure félicité, telle qu'est celle des Anges & des saints dans la gloire. Il s'explique clairement quand il est besoin, sur la sagesse de l'homme innocent qui étoit une félicité imparfaite, & un moyen pour acquérir la félicité parfaite. Il traite le plus souvent de la sagesse propre de notre état, qui

est un pur moyen d'acquérir la félicité. Il enseigne , comme l'église catholique l'a décidé depuis contre les Pelagiens , que le premier homme fut créé immortel & exempt de toutes nos miseres; (a) que cependant Dieu lui proposa les biens & les maux en ce sens qu'il le menaça de la mort & de tous les maux , s'il mangeoit d'un fruit qui lui étoit défendu ; qu'ainsi Adam demeura exposé au risque de perdre les biens qu'il possédoit & de souffrir les maux dont il étoit exempt; & que ce danger (b) mit à l'épreuve la sagesse du premier homme ; que n'ayant qu'une connoissance speculative du mal physique avant son peché en vertu de la menace qui lui avoit été faite , il en eut une connoissance experimentale après sa chute; que par consequent cette experience qu'il a transmise (c) à ses descendans, est l'épreuve de la sagesse propre de notre état. M. Bayle a pu

(a) Lib. 2. div. inst. cap. 13.

(b) Lib. de irâ Dei cap. 13.

(c) Lib. 2. div. Inst. cap. 13.

des Sciences & des beaux Arts. 1231
aisément concevoir tout cela en lisant
seulement le chapitre *de irâ Dei* qu'il
censure. Car Lactance mesure telle-
ment ses termes, que dans la premie-
re partie de ce chapitre, où il combat
les Stoïciens & où il fait mention de
la sagesse que reçut le premier hom-
me en sortant des mains de son crea-
teur, il assure simplement qu'elle étoit
capable de lui faire éviter le mal: *ergo
sicut bona innumerabilia data sunt ho-
mini, quibus frui posset; sic etiam ma-
la quæ caveret.* Et ensuite disputant
contre Epicure & considerant la sa-
gesse qui nous est necessaire, il exige
qu'elle soit capable de nous faire sup-
porter & surmonter la rigueur des
maux *in sustinendâ & superandâ ma-
lorum acerbitate.*

Si un mot mal conçu a fait pren-
dre le change à M. Bayle, une petite
phrase prise à contresens l'a jetté dans
un écart ridicule. Lactance dit que
la sagesse nous conduit à la connois-
sance de Dieu, & que par cette con-
noissance elle nous procure l'immor-
talité, qui est le souverain bien. C'est

(a) Cap 13, de irâ Dei.

à dire que dans l'état present où nous sommes, le mal nous élève jusqu'à Dieu & nous apprend qu'il est le seul arbitre comme il est la seule source de notre bien & de notre plaisir, que cette connoissance nous dispose à rechercher ses bonnes graces & à mériter un bonheur inaltérable. De là Lactance conclud que si nous ne passons en cette vie par l'épreuve du mal, nous ne pourrons goûter le bien dans l'autre vie. *Sapientia enim facit ut etiam Deum cognoscamus, & per eam cognitionem immortalitatem assequamur. quod est summum bonum. ITAQUE nisi prius malum agnoverimus, nec bonum poterimus agnoscere.* Ce sont ces dernières paroles que M. Bayle prend à contre sens. Ce critique auroit dû voir évidemment que dans la pensée de Lactance l'épreuve du mal & le goût du bien ne sont pas absolument liés ensemble par une raison phisique & naturelle, en sorte que le sentiment du mal qui précède, soit une condition requise pour avoir ensuite le sentiment du bien. Une si folle imagination n'est point venue à ce pere, puis qu'il declare que le mal souffert avec

patience nous dispose à la jouissance du bien, non par lui même immédiatement, mais par le moyen de la connoissance de Dieu & du merite de l'immortalité, selon l'ordre établi maintenant par la providence: en un mot il veut seulement dire comme S. Luc que c'est par beaucoup de peines & d'afflictions que nous devons entrer dans le Royaume de Dieu, *quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.* (a)

Il plaît néanmoins à M. Bayle de se figurer que selon Lactance il est nécessaire que notre ame ait senti le mal avant qu'elle soit capable de goûter le bien; & qu'elle passe successivement du plaisir à la douleur & de la douleur au plaisir, afin qu'elle puisse s'assurer que la douleur est un mal & que le plaisir est un bien. Il attaque d'abord ce fantôme par un raisonnement theologique. *Si la doctrine de Lactance étoit bonne, dit-il, il faudroit supposer necessairement que les bons Anges sont sujets à mille incommodités. & que les ames des bienhen-*

(a) Act 14. 21.

1234 *Memoires pour l'Histoire*
reux passent alternativement de la
joye à la tristesse ; desorte que dans le
séjour de la gloire & au sein de la vi-
sion beatifique , on ne seroit pas à cou-
vert de l'adversité. Ce n'est pas tout,
M. Bayle juge à propos de munir son
argument theologique d'une disserta-
tion philosophique. Que de fines &
profondes reflexions sur la nature des
sentimens de douleur & de plaisir ,
soit qu'on les considere en eux-mê-
mes, soit par rapport à l'organe qui
en est la cause occasionnelle, soit par
rapport à l'ame qui en est le sujet !
Que d'attentions delicates à distinguer
dans nos sentimens l'espece & le de-
gré, les differens degrés & les divers
momens ! Enfin quelle depense
d'esprit & d'érudition, pour démon-
trer contre Lactance, que l'ame peut
trouver l'état du plaisir commode ,
quoiqu'elle n'ait point ressenti la
douleur; & l'état de la douleur incom-
mode, quoiqu'elle n'ait point éprou-
vé le plaisir. &c.

Quelqu'un aime t'il mieux que M.
Bayle ait été de mauvaise foi ? une
conjecture très plausible m'aidera à

des Sciences & des beaux Arts. 1255
le satisfaire. Il y a bien de l'apparence
que ce critique avoit parcouru d'a-
bord les écrits de Lactance dans une
des premières éditions & peut être
dans l'édition de Cologne 1544. où
le chapitre 9. du 2. livre des institu-
tions divines contient les paroles sui-
vantes (*Deus*) *facturus hominem,*
cui virtutem ad vivendum proponeret,
per quam immortalitatem assequere-
tur, bonum & malum fecit, ut posset
esse virtus: quæ nisi malis agitetur, aut
vim suam perdit, aut omnino non erit;
nam ut opulentia bonum videatur,
acerbitas egestatis facit: & gratiam
lucis commendat obscuritas tenebra-
rum: valetudinis & sanitatis voluptas
ex morbo & dolore cognoscitur. Ita
bonum sine malo in hac vitâ esse non
potest & utrumque licet, contrarium sit,
tamen ita coheret, ut alterum si tollas
utrumque sustuleris; nam neque bo-
num comprehendi ac percipi potest sine
declinatione ac fugâ mali; nec malum
caveri ac vinci sine auxilio comprehen-
si ac percepti boni. Necesse igitur fuerat
& malum fieri ut bonum fieret. Ce
texte exprime sans ambiguïté l'erreur

1236 *Memoires pour l'Histoire*
extravagante que M. Bayle attribue à
Lactance. Ce critique l'aura sans dou-
te remarquée, car il en fait dans son
discours une exacte paraphrase; mais
il a vu que ces expressions avoient dis-
paru, dans l'édition dont il s'est servi
en dernier lieu, avec un grand mor-
ceau d'environ une demi page *in-folio*
(a) qui fourmille d'erreurs. On en
trouvera la liste dans les notes de Jo-
seph Isée avec des preuves convain-
cantes de la supposition de ce mor-
ceau, outre celles qu'en avoit données
avant lui (b) Michel Thomasius, &
d'autres encore que Thomas Spark a
ajoutées depuis. Les principales sont
le grand nombre de bons & anciens
manuscrits où ce morceau ne se trou-
ve pas, sans parler de la différence du
stile & de la doctrine de Lactance
qui décele l'imposture du faussaire.
M. Bayle n'a point voulu perdre ce
qu'il avoit médité, pour réfuter les
paroles que je viens de rapporter; &
s'il n'a lu ce texte proscrit que dans

(a) Edit. Rom. 1650.

(b) Edit. Antwerp. Plantin 1570. Edit.
Oxon. 1684.

des Sciences & des beaux Arts. 1237
les notes, où les derniers éditeurs,
l'ont rejeté, sa fourberie est énorme
d'avoir cherché un vrai texte de ce
Pere, auquel il pût attribuer le sens
impertinent que l'autre texte expri-
me.

ARTICLE LXVI.

*HISTOIRE DES EMPIRES
& des Republiques, depuis le Dé-
luge jusqu'à 7. C. Où l'on voit dans
celle d'Egypte & d'Asie la liaison
de l'Histoire Sainte avec la Pro-
fane & dans celle de la Grèce, le
rapport de l'Histoire avec la Fable.
Par M. L'Abbé Guyon. Tome III.
Perse. Un volume in douze pag. 543.
outré l'Avertissement, le Sommaire
& la Table. A Paris Rue St. Jac-
ques: chez Hippolite Louys Guerin,
à St. Thomas d'Aquin: Jean Vil-
lette Fils, à St. Bernard: Charles
7. B. Delespine le Fils, à la Victoi-
re. 1736.*

Nous avons déjà rendu compte
de quatre volumes de cet Ou-

1238 *Memoires pour l'Histoire*
vrage, celui-ci est le troisiéme, qui
traite des Empires, & il renferme
l'Histoire des Perses jusqu'à la mort de
Darius Codoman, sur lequel Ale-
xandre le Grand conquit la plus
grande partie de l'Asie.

En parlant des premiers volumes
nous avons témoigné quelque sur-
prise de ce que l'Auteur dans son
traité sur la Mythologie, ne se fût
pas étendu davantage sur la fable ; il
nous répond que d'autres avoient été
d'un avis contraire, & nous ne de-
vons pas trouver mauvais qu'il ait
suivi leur conseil ; nous nous y ren-
drions peut-être nous mêmes, si on
nous en eût expliqué les raisons. Nous
avons encore jugé qu'en annonçant
une dissertation sur les Prophètes,
l'Auteur avoit dessein d'entrer dans
quelques discussions critiques ; il
nous assûre que son plan ne le de-
mandoit pas, & qu'il étoit unique-
ment de son ressort de faire voir la
liaison de l'Histoire Sainte avec la
Profane ; mais combien cette liaison
souffre t'elle de difficultez, qu'il faut
lever, si on veut éclaircir ces deux

Histoires l'une par l'autre ? Pour ce qui est de celle d'Esther, que nous avons jugé devoir être placée dans l'Histoire des Médes, nous verrons bien-tôt sur quel fondement il l'a rejetée jusqu'au Regne de Darius, fils d'Histafpe.

Au reste M. L'Abbé Guyon est d'autant plus en droit de se justifier contre ses censeurs, qu'il convient souvent de la justesse de leur censure, & cet esprit d'équité, qui le fait souscrire à leur jugement, quand il n'a rien à leur opposer, lui donne un grand avantage contre ceux, que l'esprit de critique a portés jusqu'à lui reprocher des fautes, qu'il n'avoit point faites, & à blâmer en lui ce qu'il y avoit peut-être de plus exact dans son ouvrage. Nous voulons bien croire qu'on n'est tombé dans cet inconvénient, que par précipitation, & pour n'y avoir pas regardé d'assez près. Pourtant on devoit faire reflexion qu'on pardonne bien plus aisément une négligence & une inattention dans un Ecrivain, que dans ceux, qui se

1240 *Memoires pour l'Histoire*
chargent de le relever. Mais venons
à l'Histoire des Perses.

L'Auteur la commence à Elam fils
aîné de Sem, d'où il conclut que
cette Nation ne le cède pour l'anti-
quité, qu'à celle des Caldéens fon-
dée par Nemrod. Celui-ci n'étoit
pourtant que l'arrière petit fils de
Noë, & par conséquent plus jeune
qu'Elam; mais il fut le premier, qui
s'avisa de s'ériger en Souverain, &
nous ne sommes pas instruits du tems,
auquel les Elamites commencerent à
former un corps de Monarchie: nous
aprenons seulement par les Saints Li-
vres que Codorlahomor étoit leur
Roy du tems d'Abraham, & Joseph
prétend que ce Prince avoit fort
étendu les bornes de son Empire
dans les Provinces Occidentales de
l'Asie. Moysé dit positivement que
le Roy de Sodome & ses Alliés
avoient été douze ans ses Tributai-
res, & M. l'Abbé Guyon ne doute
point que ceux, qui l'accompagne-
rent dans l'expédition, dont il est
parlé dans la Genese, ne fussent ses
Vassaux: il paroît du moins certain,

qu'il commandoit à un peuple nombreux, s'il est bien prouvé, comme le croit notre Auteur, que toutes les Villes, & les Provinces, qui portent les mêmes noms, ou d'autres approchent de celle des Elyméens, sont autant de Colonies fondées par les Elamites; d'où il est, dit-il, à présumer qu'ils occupoient le plus puissant Trône de l'Orient, lorsque Ninus & Semiramis éleverent celui de Ninive sur les débris de tant d'autres. Or que les Elamites soient les mêmes, qui dans la suite ont porté le nom de Perses, c'est ce qui n'est point douteux: Joseph, & les Prophètes Isaïe, Ezechiel, & Daniel le disent en termes formels.

On ne sçait pas au juste si les Elamites furent subjugués par Ninus. Mais notre Historien ne balance point à assurer qu'ils étoient parfaitement indépendans, & avoient une puissance formidable, avant que Cyrus eût mis fin aux Empires des Babiloniens & des Medes. Herodote & quelques autres Historiens Grecs prétendent même qu'ils avoient

changé de nom plus de huit-cent ans avant la prise de Babylone, & attribuent ce changement au voyage que Persée fit chez eux. Quoi qu'il en soit, M. l'Abbé Guyon convient que depuis Codorlahomor jusqu'à Cambyse Pere de Cyrus, nous ne sçavons rien de cette Nation, dont il décrit avec beaucoup d'exactitude & de précision le Pays, la maniere de vivre, les mœurs, & la religion. Il observe que les Perses n'avoient ni Statuës, ni Temples, ni Autels, parce qu'ils ne croyoient pas " que
„ les Dieux eussent jamais été revêtu
„ de la nature & de la forme humai-
„ ne, & qu'ils apprehendoient d'en
„ offenser l'immensité, en les repre-
„ sentant sous quelque figure, ou les
„ résserrant dans l'enceinte d'un édi-
„ fice. De là cette fureur, avec laquel-
„ le Xercés fit brûler, ou détruire
„ tous les Temples d'Athenes & de
„ l'Affrique, comme s'il fût venu
„ également déclarer la guerre aux
„ Dieux & aux hommes; horrible
„ impieté, dont les Grecs ne voulu-
„ rent jamais repater les effets, pour

, avoir toujours dans ces ruines les
, motifs d'une juste vengeance.

Les Grecs pouvoient bien traiter de fureur & d'impieté cette action de Xercés , & pour rendre les Perses odieux aux peuples , & pour inspirer à ceux-ci un courage , qui est encore tout autre , quand il est animé par la Religion , publier qu'ils avoient fait la guerre aux Dieux ; mais ce qui étoit , fureur & impieté aux yeux des Grecs , étoit dans les principes de Xercés un acte de Religion , c'étoit venger les Dieux, qu'on deshonoroit, selon lui, en les representant sous des figures , & en les resserant dans l'enceinte d'un édifice. M. l'Abbé Guyon ne paroît pas avoir fait assez d'attention sur la force de ces termes , qui ne conviennent qu'à ceux , qui agissent contre leurs propres principes en matiere de Religion , ou qui s'en prennent à la seule vraie Religion.

Comme c'est , dit notre auteur , à la mort de Cyaxare Roi des Medes , & de Cambyse Pere de Cyrus que ce prince se trouva seul & paisible heritier de leur couronne : c'est à cette

époque, que commence le grand Empire des Perses, qui comprenoit l'Égypte, l'Assyrie, la Medie, & la Caldée. L'auteur nous donne d'abord une grande idée de la prospérité de Cÿrus & la releve infiniment par les plus beaux traits des propheties, qui regardoient ce prince incomparable. Ceci le conduit naturellement à l'Histoire du retour des Juifs à Jerusalem, dont il explique d'une maniere très plausible toutes les difficultés. De là il passe aux visions & aux propheties de Daniel, qu'il accompagne de reflexions fort justes & qu'il termine par un très bel éloge du prophete. Il reprend ensuite l'Histoire de Cyrus, mais sans entrer dans aucun détail, il refute fort bien Herodote & ceux qui l'ont suivi au sujet de la funeste Catastrophe de ce Prince, qu'ils pretendent avoir été defait & tué dans un combat contre Tomiris. Au contraire il le fait mourir, dans le sein du repos & de la gloire, sans autre sollicitude, que celle de se former un digne successeur, qui cependant répondit mal à ses soins & à ses vertus.

Tout le monde ſçait que Cambyſe entra en conquerant dans l'Egypte revoltée, qu'il y ſouilla les victoires par ſes cruautez , qu'il perdit une partie de ſes troupes en voulant ſubjuguer l'Ethiopie, & que la ſuite de ſa vie ne fut qu'une phreneſie continuelle, tous les jours en ayant été marqués par de nouvelles fureurs. Après ſa mort ſon thrône fut d'abord occupé par un Mage ſous le faux nom de *Smerdis* , dont la mort tragique eſt ici fort bien décrite. Il eſt vrai que l'auteur neglige quelquefois un peu ſon ſtile , & uſe d'expressions , qui ne ſont point aſſez naturelles , mais ceux qui liſent pour ſ'inſtruire , s'arrêtent peu à ces minuties , & on n'attend pas de nous que nous perdions le temps à les relever.

Darius fils d'Hyſtaſpe prit la place de l'impoſteur , & perſonne n'ignore la maniere , dont il fut élu Roi des Perſes. Les livres d'Esdras nous apprennent que les ennemis des Juifs avoient obtenu du faux Smerdis, que l'auteur nomme Artaxercès , un nouvel édit pour faire diſcontinuer les

1246 *Memoires pour l'Histoire*
travaux de Jerufalem : après fa mort
les Juifs auroient pu les reprendre ,
ils le negligerent , & pour les en pu-
nir Dieu les frappa d'une grande ste-
rilité. Le prophete Aggée les fit ren-
trer en eux mêmes, & ils mirent la main
à l'œuvre : Le gouverneur de la Pro-
vince, auquel les Samaritains en por-
terent leur plaintes, leur demanda en
vertu de quoi ils rebâtissoient leur
temple ; ils lui montrerent l'Edit de
Cyrus, & il en rendit compte à Darius,
qui le confirma & y ajoûta même plu-
sieurs graces. Tout ce regne est fort
interressant, mais l'auteur ne s'est
guerre arrêté qu'aux événemens les
plus marqués, & il les décrit d'une
maniere assez succincte.

Il s'est plus étendu sur l'Histoire
d'Esther, qu'il place sous ce regne
sur quoi nous remarquerons 1°. qu'
en decidant que l'Assuerus d'Esther est
Darius fils d'Hystape M. l'Abbé Guy-
on semble avoir oublié ce qu'il avoit
dit à la fin de l'Histoire de Cambyse fils
de Cyrus, que ce Prince étoit l'Assue-
rus de l'Ecriture. 2°. que quand Darius
fut élu Roi des Perses, il y avoit qua-

des Sciences & des beaux Arts. 1247
tre vingt ans que Mardochée avoit
été transporté de Jerufalem à Baby-
lone avec Jeconias Roi de Juda. Nous
ſçavons que les interpretes, dont no-
tre auteur a ſuivi le ſentiment, n'ont
point été arrêtés par cette difficulté,
qu'ils ont prévûë, que d'autres ont
même reculé encore plus loin l'Hiſ-
toire d'Esther, mais il ne paroît pas
vrai ſemblable que l'oncle de cette
princeſſe fut un vieillard de quatre
vingt dix ans, lorsqu'elle épouſa Af-
ſuerus. 3°. Il n'y a rien dans l'Ecriture
qui nous porte à croire qu'Esther
ait negligé de ſe parer pour être in-
troduite chez Aſſuerus par la crainte
d'une alliance avec un infidele, com-
me le pretend notre auteur. Nous ne
voyons point que ſon oncle ait trou-
vé ſur cela en elle aucune reſiſtance
4°. Qu'Aſſuerus à la fin du livre d'Es-
ther reconnoît que le vrai Dieu a don-
né & conſervé le Royaume à ſes pe-
res & à lui; ce qui ne pouvoit pas
convenir à Darius, lequel étoit fils
d'un particulier, & dont nous ne voy-
ons point que les Ancêtres ayent ja-
mais regné. Enfin M. l'Abbé Guyon

1248 *Memoires pour l'Histoire*
nous assure que la Reine Vasthi, qui fut répudiée est Atossa fille de Cyrus, mais il nous semble qu'il falloit quelque chose de plus qu'une simple desobeissance, dont le motif même selon le même auteur, étoit une raison de bienséance, pour répudier une Princesse, dont Darius avoit recherché l'alliance, afin de se concilier plus d'autorité parmi les Perses, & de confirmer le droit de ses enfans à la Couronne. La conjecture de M. l'Abbé Guyon sur Aman, qu'il croit pouvoir être Megabyse, ne nous paroît pas non plus fort juste; nous voyons sous les regnes suivans un Megabise jouer un grand rôle dans un âge fort avancé & rien d'ailleurs ne nous oblige à distinguer ce Megabise du premier.

La révolte de l'Ionie, laquelle soutenüe par les Athéniens fut la premiere origine des guerres cruelles, que se firent les Grecs & les Perses, & ne finirent que par la chute de l'Empire Persan, est sans doute le plus grand événement du regne de Darius, ou du moins celui, qui eut de plus grande suite,

de suite. La victoire de Marathon & la révolte de l'Egypte, dont ce Prince apprit presqu'en même tems la nouvelle, n'abbatirent point son courage & il se preparoit à marcher lui-même contre les Egyptiens, lorsque sa mort termina tous ses projets. Notre Auteur lui rend justice sur ses bonnes & ses mauvaises qualités : il louë particulièrement sa douceur & sa droiture, mais il fait voir d'une maniere sensible que son regne, surtout depuis la conquête de l'Inde, fut l'époque de la décadence de l'Empire des Perles : que le luxe & l'esprit d'intérêts, qui en est inseparable, commencerent dès lors à changer le caractere de cette nation dont la vertu severe & le desintéressement avoient fait jusques là toute la force; que la source du mal fut l'orgueil des Rois, qui se voyant placés sur le thrône de l'Asie, ne souffroient point qu'on approchât d'eux avec moins de respect, que de l'Autel, où repose la divinité.

» Quiconque, dit-il, avoit obtenu de parler à ce Prince, fut-ce
» même un Ambassadeur, devoit se

» prosterner la face colée contre terre
» & attendre qu'on lui accordât de
» se relever. Ce n'étoit pas assez de se
» tenir dans cette humble posture, il
» falloit encore avoir les mains der-
» riere le dos. Il est vrai que la ma-
» niere de saluer parmi les Orien-
» taux étoit de s'incliner très profon-
» dément, ce qui l'a fait quelquefois
» nommer dans l'écriture *adoration*:
» mais ce qui se pratiquoit aux pieds
» du Roi de Perse, étoit tout diffé-
» rent, puisque les anciens l'ont re-
» gardé comme une basse flatterie,
» qui ne convenoit qu'à de vils es-
» claves. » Enfin le luxe produisit
la sensualité & la mollesse, qui furent
bientôt suivies des plus honteuses dis-
solutions. Tout ce morceau, qui est
tiré d'Athenée, est fort bien touché.
Cependant comme le desordre, quoi-
qu'il ait eu des progrès assez rapides,
ne fut à son comble, que sous le der-
nier Roi, sur qui Alexandre conquit
la Perse. Le regne de Darius fils d'Hy-
staspe fut encore assez florissant.

Il n'y avoit rien, qu'on ne dût es-
perer de Xercès son fils & son suc-

des Sciences & des beaux Arts. 1251
cesseur. Les Mages l'ayant fait déclai-
rer du vivant de son pere Heritier
legitime de la couronne, à l'exclu-
sion de son aîné, par la raison que
celui-ci étoit né avant que Darius
fut Roi, & par le droit de sa Mere
fille du grand Cyrus; cette decision
avoit été recûe des deux competeurs
de la maniere du monde la plus ai-
mable, & le nouveau Monarque avoit
commencé son regne par un Edit,
qui confirmoit tous les privileges &
toutes les graces accordés au peuple
de Dieu par son prédecesseur. Il sou-
mit ensuite les Egyptiens révoltez,
mais ayant apesanti leur joug pour
les empêcher de remuer de nouveau,
cette mauvaise politique eut un effet
tout contraire à ce qu'il prétendoit,
& coûta la vie à son frere Achémenès,
qui n'étoit que trop bien entré dans
ses vûes.

Nous ne pouvons pas nous dispen-
ser ici de remarquer que M. l'Ab-
bé Guyon ne s'accorde pas tout à fait
avec lui-même. Dans l'histoire des
Egyptiens il dit qu'Achémenès étoit
fils de Xercès, que les Egyptiens fi-

1252 *Memoires pour l'Histoire*
rent alliance avec Inare fils de Psam-
menite, qu'ils appellerent le vail-
lant Cimon general Athenien, &
qu'assûré de ce secours ils leverent
l'étendart de la revolte, & chassè-
rent Achemenès: il avoit encore dit
au même endroit, que le fils de Psam-
menite avoit été executé à mort par
ordre de Cambyse, & il falloit du
moins sur ce dernier article, si Psam-
menite Roy d'Egypte avoit eu un au-
tre fils, qui eut regné en Libye, ou
s'il y a eu en même tems deux Psam-
menites, l'un Roy d'Egypte, & l'au-
tre Roy de Libye, nous en avertir.
Un Historien ne sçauroit trop éviter
jusqu'aux apparences mêmes de con-
tradiction, & ne doit rien laisser
ignorer à ses Lecteurs de tout ce qui
est nécessaire pour le suivre, sans être
arrêté, qu'ou lui-même l'a été faute
de mémoires.

Le faste, les bizarreries, les fureurs
de Xercès dans son expedition con-
tre les Grecs; le peu d'honneur, qu'il
y acquit, quoi qu'il s'y soit vengé
des Atheniens, qui au contraire jus-
ques dans leurs malheurs, la prise de

des Sciences & des beaux Arts. 1253
leur Ville, & la ruine de leur pays,
parurent toujours plus grands que
leur vainqueur; ces faits sont trop
connus, pour qu'il soit besoin que
nous nous y arrêtions: & nous
croyons pouvoir assûrer qu'on en
fera content; car nous ne pensons
pas que quelques legers défauts dans
le style, & quelques expressions un
peu hazardées décident du merite
d'un Historien, qui écrit avec ordre
& qui plus attentif à instruire qu'à
plaire, ne laisse rien passer de ce qui
merite d'être connu. Tel est ce qui
regarde les postes établies par Cyrus,
que l'on nommoit *Angaries*; l'im-
prudence de Mardonius, & la bra-
voure à Platée; la folle vanité de
Xercès, le courage & la sagesse de
la Reine Arthémise son Epouse, &c.

De la défaite entiere des armées
Persanes à Platée & à Mycales, no-
tre Auteur passe à l'entreprise d'A-
milcar Général des Carthaginois sur
la Sicile, où son armée, la plus gran-
de qu'on eût encore vûe en Occident,
fut absolument défaite, Delà il re-
vient à Xercès, qui déchargea sur

1254 *Memoires pour l'Histoire*
l'Asie son dépit, pour les pertes im-
mensés, qu'il avoit faites en Grèce.
Les Temples sur-tout s'en ressen-
trent; mais M. l'Abbé Guyon nous
avertit que ce qui le porta à *cet excés*
d'impieté, fut son zele pour la Reli-
gion des Mages, dont le fameux Zo-
roastre l'avoit instruit, & rendu un
fervent Profelyte. Si cela est, où est
l'impieté, puisqu'elle ne se trouve,
ni dans le motif, ni dans l'objet de ce
desastre? Ce qu'il ajoûte du dessein,
que Xercès pouvoit encore avoir de
s'enrichir des dépouilles de tant de
Temples ruinés, est assez vrai-sem-
blable, & rendroit ce Prince vérita-
blement criminel. Du reste le Roy de
Perse ne fut en cette occasion que
l'instrument, dont Dieu se servit pour
verifier les Propheties d'Isaye & de
Jeremie sur les Temples de Babylo-
ne, qui ne furent pas en effet plus
épargnés que les autres.

Xercès de retour dans ses Etats ne
sembla plus travailler qu'à se rendre
odieux & méprisable à ses Sujets.
Une passion infame le précipita dans

des Sciences & des beaux Arts. 1255
une suite de malheurs , qui firent de
sa propre famille une scene remplie
d'horreurs. Le luxe & la mollesse l'a-
brutirent au point de le rendre pres-
que insensible à la perte, qu'il fit coup
sur coup de plusieurs Provinces ; en-
fin un ambitieux Favory le fit perir ,
ajoûta à ce paricide, une calomnie a-
troce, & fit commencer à Artaxercès
son regne par un fraticide ; que ce
Prince ne commit néanmoins qu'en
croyant venger la mort de son Pere,
dont il punit les véritables auteurs,
dès qu'il les connut. Le portrait de
Xercès est bien touché ; M. l'Abbé
Guyon après Usserius, ne lui donne
que douze ans de regne, & prétend
que le sentiment de M. Prideaux, qui
lui en donne vingt & un, non-seu-
lement n'est point soutenable, suivant
Thucidide, Auteur très exact & pres-
que Contemporain , mais qu'il est
encore dangereux pour la Religion.
En effet, il détruit l'opinion des
Théologiens, lesquels commencent
à compter les 70 Semaines de Daniel
à la vingtième année d'Artaxercès,
ce qui ne s'accorderoit pas avec la

1256 *Memoires pour l'Histoire*
mort du Sauveur, si on prolongeoit
le Règne de Xercès d'onze ans.

Quoiqu'il en soit, Artaxercès sur-
nommé Longue Main, quoi qu'il eût
fait mourir Darius son aîné, qu'il
croyoit coupable de la mort de Xer-
cès, n'étoit pas encore le légitime
héritier de la Couronne; il lui restoit
un frere nommé Hytaspes, plus âgé
que lui, & qui prit les armes pour
faire valoir son droit; mais il étoit
absent, & son cadet, qui avoit été mis
en possession de toutes les forces de
l'Empire, ne lui donna pas le tems de
fortifier son parti, & le défit en batail-
le rangée. Il travailla ensuite à affermir
sa domination, en déposant tous les
Satrapes, dont il n'étoit pas assûré;
après quoi il ne songea plus qu'à ef-
facer la tache de son usurpation, en
soulageant ses peuples, & se rendant
plus attentif, moins fier, & plus hu-
main, que n'avoit été son Pere. « Sage
» politique, qui lui acquit une re-
» putation égale à son autorité, &
» qui lui attira l'amour de ses sujets,
» l'unique appui du Thrône des plus
» grands Monarques.

Les Juifs se ressentirent comme les autres de cette humeur bien faillante d'Artaxercès: la sixieme année de son regne il permit à Esdras de retourner à Jerusalem avec tous ceux de sa nation, qui voudroient le suivre, & quatorze ans après Nehemie obtint de lui un autre Edit, auquel commencent les 70 Semaines de Daniel, & qui avoit été prédit par le Prophète. Ce second Edit avoit été precedé par la révolte & la soumission de l'Egypte, & par la mort de Themistocle, qui s'empoisonna pour ne point demeurer exposé au ressentiment d'Artaxercès, après avoir refusé de combattre contre les Athéniens, quoiqu'ils l'eussent exilé Il fut suivi de la révolte de Megabyse, qui tailla en pièces deux grandes armées du Roy, & s'accommoda ensuite avec ce Prince, & d'une horrible peste, qui ravagea l'Egypte, la Perse, & tous les pays circonvoisins.

Artaxercès, tout le tems qu'il ne fut point embarrassé dans les guerres dont nous avons parlé, s'appliqua avec assez de succès à faire fleurir son

Empire, & à y maintenir la vigueur des loix. Il regna près de 49 ans. Xercès, l'unique fils légitime qu'il laissa, perdit au bout de 45. jours la Couronne, & la vie par l'intrigue de Sogdien son frere, qui s'empara de l'Empire, & qui en fut bien-tôt puni par Ochus autre bâtard d'Artaxercès, connu sous le nom de Darius Nothus; c'est-à-dire, le bâtard. Ce Prince ne fut pourtant pas long-tems paisible possesseur du Trône: deux révoltes consecutives le mirent en grand danger de le perdre, & à peine les eut-il étouffées, que l'Egypte secoua le joug des Perses. La Medie se souleva aussi, mais fut soumise par la force. D'autre part la ligue, que Darius fit avec les Lacedemoniens contre Athenes, n'eut pas tout le succès, qu'il en avoit esperé, & ce fut pendant cette guerre, que le jeune Cyrus commença à manifester ce naturel feroce, qui a rendu le regne suivant si célèbre dans l'Histoire. Ce Prince, pour s'être trop tôt fait connoître, perdit la Couronne, à laquelle il avoit sur Arsace son aî-

né, le même droit, qui avoit placé le premier Xercès sur le Trône au préjudice d'Arthabazane. Darius déclara donc Arface son Successeur, & comme il étoit au lit de la mort, ce jeune Prince lui ayant demandé quelle regle il avoit suivie pour gouverner si sagement, afin qu'il pût marcher sur ses traces? " En faisant toujours, jours, repondit-il, ce que la justice & la religion demandoient.

Arface en montant sur le Trône prit le nom d'Artaxercès, & fut depuis surnommé *Mnemou* à cause de sa prodigieuse mémoire. Notre Auteur en parlant de son Sacre, nous en décrit la cérémonie, & nous avertit néanmoins qu'il s'y passoit bien d'autres choses, qui n'étoient connues que des Prêtres, & de celui qui étoit sacré. Cytus avoit pris ses mesures pour percer le Roy, lorsqu'il quitteroit sa robe, pour se revêtir selon la coutume, de celle du Grand Cyrus: sa trahison fut découverte, & par complaisance pour Parysatis Mere des deux Princes, Artaxercès, non-seulement lui pardonna, mais

le renvoya même dans les Provinces, où il avoit déjà commandé.

Il ne tarda pas à s'en repentir ; Cyrus porta dans son Gouvernement au lieu de la reconnoissance, qu'il lui devoit, toute la haine, & les plus noirs desseins, dont un mauvais cœur soit capable. L'exécution en fut précédée par un enchaînement d'autres malheurs, qui lui servirent comme de prélude. « C'est une suite des plus » tragiques scenes, & une compli- » cation monstrueuse, d'adulteres, » de meurtres, & d'inceste, qui » après avoir causé de grands dé- » sordres, envelopperent enfin tous » ceux, qui y avoient eu part.

Quoi que rien ne soit plus connu aujourd'hui que la suite de l'Histoire du jeune Cyrus, & sur-tout la retraite des dix milles Grecs, on la verra ici avec un nouveau plaisir, & les Geographes y trouveront dequoi reformer les Cartes, qu'on en a dressées depuis peu, & où on a mal placé la Ville de *Cannaca*, faute de n'avoir pas assez étudié Xénophon. Les réflexions de l'Auteur sur le jeune Cyrus

des Sciences & des beaux Arts. 1261
nous ont aussi paru fort judicieuses,
& d'un homme, qui ne se laisse point
entraîner au torrent. „ Tous les
„ Historiens, dit-il, s'arrêtent ici
pour se répandre en louanges sur le
„ mérite & les vertus de Cyrus. Le
„ long & magnifique éloge, qu'en
„ fait Xenophon, les a charmés, &
„ ils l'ont transcrit. „ Après ce dé-
but il repasse toutes les actions de ce
Prince, & fait voir qu'elles ne sont
pour la plupart rien moins que loua-
bles: que Cyrus ne fut grand que
par les vices, sur-tout par sa cruau-
té, sa fourberie & son ambition. „
„ Laissons le louer, ajoute t il, à des
„ Payens, pour qui le plus grand
„ orgueil faisoit la plus sublime
„ vertu.

Cependant la folle vanité d'Arta-
xercès, qui se vantoit d'avoir tué son
frere, & la cruauté de Parysatis, qui
vouloit venger la mort de son cher
Cyrus, remplirent la Cour de Perse
d'horreurs & de carnage, & la tra-
hison, que Tissapherne avoit fait aux
chefs des dix mille Grecs, suscita une
guerre, dont ce malheureux fut une

1262 *Memoires pour l'Histoire*
des premieres victimes. Les Lacedemoniens, qui s'y étoient engagés par zele pour la Patrie, perdirent à la fin toute leur gloire, & ce qu'ils possedoient en Asie, pour en avoir mal à propos rappellé Agefilas, & par les honteuses propositions, qu'ils firent à ce grand Roy. Les Atheniens au contraire sous la conduite du brave Conon se vengerent de Sparte, en secouerent le joug, & rétablirent leur ville dans sa premiere splendeur. Les Lacedemoniens pour perdre ce grand homme eurent recours à une calomnie, qui acheva de les deshonorer. Cette guerre finit par la paix d'Antalcide, si avantageuse aux Perses & qui fut l'opprobre des Grecs.

Elle fut suivie de la guerre de Chypre, dont le recit interessant par lui-même est encore relevé par le caractère d'Evagoras Roy de cette Isle, dont notre Auteur fait d'après Isocrate un très bel éloge, & par le Jugement que rendit Artaxercès en faveur de Tiribaze injustement accusé par Oroate. Ce Prince recueillit bien-tôt le fruit de son équité, car le Satrape absous

termina heureusement la guerre des Cadusiens, & le tira d'un grand embarras. Artaxercès de son côté se fit beaucoup d'honneur dans cette guerre. « Il fit voir par son exemple, dit
» M. l'Abbé Guyon, que la molles-
» se & la lacheté ne sont pas tou-
» jours les fruits nécessaires de la
» pompe, du luxe, & de la magni-
» ficence; mais qu'elles ont unique-
» ment leur principe dans un cœur
» corrompu par d'autres vices & des
» passions secrètes. Ni l'or, dont il
» étoit couvert, ni la pourpre, ni
» les pierreries, qui brilloient sur
» sa personne, & qui montoient à
» douze mille talens (a) ne l'em-
» pêchoient point de travailler &
» de fatiguer comme le moindre sol-
» dat.... Les soldats admirant sa
» force, sa patience & son courage,
» excitez par son exemple, deve-
» noient si légers, qu'ils sembloient
» avoir des aîles. » Il fit plus, car
étant arrivé à une de ses Maisons
Royales dans le cœur de l'hyver, il
permit à ses Soldats de couper les ar-
bres de son Parc, sans épargner, ni

(a) Trente six millions.

ses Cedres, ni les Cyprès; & comme il vit que personne ne pouvoit s'y refoudre, il prit lui-même la coignée & abatit de sa main le plus beau de ses arbres. Il ajoûta à cela des traits admirables de bonté & de sagesse: mais il est vrai que ce Prince n'étoit vertueux que par accès; que ses vices reprenoient bien-tôt le dessus, & ont eu des suites plus funestes, que les vertus n'en ont eu d'avantageuses. Tout cet endroit est fort beau, mieux écrit même que quelques autres, qui paroissent un peu negligés, & accompagné de reflexions fort judicieuses.

Artaxercès *Ochus* succéda à Mnémon, se fraya le chemin au Trône par les plus grands crimes, & s'y maintint par des cruautéz inouïes. On sera sur tout fort touché du sort déplorable du celebre Datames, le plus grand General, qu'ayent eu les Perses depuis Cyrus. Rien ne produit plus de révoltes que le sang qu'on fait verser pour les prévenir, & le furieux Ochus en fit une triste expérience. Toutes les Provinces de l'Empire se souleverent, mais notre

Auteur a eu soin de détourner de tems en tems la vûe de ces scenes tragiques par des recits plus agréables. Telle est entr'autres l'Histoire de Mauzole Roi de Carie, « que ni sa con-
» quête, ni sa bonne mine, ni sa
» bravoure, ni ses richesses, n'ont
» immortalisé, comme le superbe
» monument, que lui fit dresser sa
» Sœur & son Epouse Arthemise.

Ochus trouva pourtant un plus méchant homme que lui, & qui en délivra la Perse. Ce fut un Eunuque Egyptien, qu'il avoit comblé d'honneurs & de biens, mais qui sous prétexte de venger ses Dieux & la Patrie le fit empoisonner; donna sa chair à manger aux Chats, & de ses os fit faire des manches de Sabre. Il mit ensuite Arsés sur le Thrône, & fit égorger tous ses freres; mais s'étant aperçu que ce prince vouloit se défaire de lui, il le fit massacrer avec toute sa famille, & lui donna pour Successeur *Codoman*, son ami particulier, & arriere petit fils de Darius Nothus. Il avoit échapé à la fureur d'Ochus, s'étoit vû contraint de se mettre par-

mi les Courriers publics , & étoit parvenu à la charge de Sur-Intendant des Postes. Une action de valeur , qu'il fit pendant la guerre des Cadusiens , & qui donna la victoire aux Perses de la même maniere à peu près, que David la procura à Israël en tuant Goliath, le tira d'un état, qui ne convenoit point à un Prince du sang , & le mit en grande reputation.

Aussi espera-t'on tout de lui, dès qu'on le vit sur le Thrône; mais celui qui l'y avoit placé , & qui comptoit bien de regner sous son nom , voyant qu'il s'étoit trompé , eut l'insolence de lui presenter lui-même du Poison & de lui commander de l'avaler. Darius le prit, se saisit du traître , & le lui fit boire. Cependant tout se dispoit à la grande revolution , qui devoit faire passer l'Empire des Perses aux Grecs , lesquels prêts à tomber sous le joug de Philippe Roi de Macedoine , avoient demandé du secours à Ochus , & en avoient reçu. Philippe jura de s'en venger avec les Troupes des Grecs

mêmes. Ochus, qui le craignoit, fit toucher de grandes sommes aux Lacedemoniens, pour les aider à lui faire la guerre, & on prétend même qu'il payoit Demosthenes pour l'engager à inveſtiver, comme il fit, contre le Roi de Macedoine, qui ne laissa point de subjuguier la Grece. Il s'en fit ensuite declarer General, & leva une armée de 200000. hommes, avec laquelle il se dispoſoit à passer en Asie, lorsqu'il fut assassiné. Darius eut l'imprudence de se vanter d'avoir engagé Pausanias à faire le coup.

Il n'y gagna rien; Alexandre prit la place de son Pere, & quoi qu'il lui eût opposé dix-huit cent mille hommes, il succomba sous les efforts de ce Conquerant. M. l'Abbé Guyon s'est fort étendu sur les circonstances de la mort de ce dernier Roi des Perles. « Prince, dit-il, aussi grand par » ses qualitez personnelles, sa dou- » ceur, sa reconnoissance, ses sen- » timens, sa chute, que par le Thrône qu'il avoit occupé. Tout ce morceau est très-touchant. Nous finissons cet extrait par une reflexion

1268. *Memoires pour l'Histoire*
fort judicieuse de l'Auteur. Après la
bataille d'*Issus*, Alexandre étant en-
tré dans la Tente de Darius, fut si
frappé de tout ce qu'il y trouva,
qu'il lui échapa de s'écrier : *il me*
semble, que c'est là véritablement re-
gner. « Moins de surprise & plus de
» reflexion, reprend M. l'Abbé
» Guyon, lui auroit fait dire au con-
» traire : c'est ainsi, qu'on perd les
» Couronnes.

A R T I C L E L X V I I .

LES OEUVRES DE VIRGILE,
Traduction Nouvelle, le Latin à
côté; avec des Notes Historiques
& Géographiques. Par M. L'Abbé
de la Landelle de S. Remy. In 12.
Tome I. Page 363. Tom. II. Pages
361. Tom. III. Pages 371. Tom. IV.
Pages 371. A Paris, chez Jean
Barbou. M. DCC. XXXVI.

Après tant de Commentaires &
de Traductions de Virgile, on
ne doit point être surpris de le voir
reparoître avec tout ce qui peut en

faciliter l'intelligence. Sans celle se forme un peuple nouveau, destiné à puiser dans cette source le bon goût, & les connoissances qui ornent l'esprit; peuple qui a besoin de guide, & auquel il est nécessaire d'aplanir le chemin. Assés d'autres, il est vrai, ont frayé cette route, & dans le besoin on peut les reproduire. Mais enfin la variété plaît, & d'ailleurs les travaux précédens laissent encore à ceux qui suivront, sur quoi s'exercer. Les savans mêmes, qui peuvent se passer d'un pareil secours, ne sont pas fâchés de voir ce que d'autres ont pensé. Quoi qu'il en soit, un nouvel Interprète, que le plus sévere de nos Critiques (a) regardoit il y a plus de quarante ans, comme un homme célèbre, s'est engagé dans cette carrière. Sa traduction pourroit d'ordinaire suffire à faire entendre le texte de l'Auteur. Un Savant, (b) très capable d'en bien juger, l'a trouvée

(a) Despreaux, Avertissement mis après la Préface en 1674.

(b) M. L'Abbé Fraguier.

1270 *Memoires pour l'Histoire*
élégante. Elle est en effet simple,
naturelle, & bien écrite.

Les Notes expliquent quelques
endroits plus difficiles, auxquels la
version laisse encore de l'obscurité.
Mais elles sont principalement desti-
nées à éclaircir l'Histoire, la Fable,
la Géographie, qu'on a droit de sup-
poser n'être pas assez connues de la
plus part de ceux qui lisent Virgile.

Pour donner une idée plus éten-
due & plus distincte du travail de M.
l'Abbé de la Landelle, voyons com-
ment il s'explique sur certains points
qui ont le plus embarrassé les Com-
mentateurs de Virgile.

On croit communément que la
quatrième Eglogue fut composée,
sous le Consulat de Pollion, l'an de
Rome 714. Elle contient l'horos-
cope d'un enfant né cette même an-
née. Mais quel est-il cet enfant ?
C'est sur-quoi, après tant de recher-
ches, il s'en faut bien qu'on soit d'a-
cord. Les Interprètes en nomment
quatre. Le premier est Saloninus,
que quelques-uns font fils de Pollion,
& que Servius fait naître sous le
Consulat de son Pere. « Trois rai-

» sons, dit M. de S. Remi, me font
» abandonner ce sentiment. I°. Il
» ne paroît par le témoignage d'au-
» cun Historien, que Pollion ait
» eut un fils nommé Saloninus. »

Tacite lui donne un petit fils de ce nom : mais il mourut à la fleur de son âge, plus de soixante ans après la datte de cette Eglogue. II°. « Le

» Saloninus de Servius ne vecut que
» neuf jours. Or est-il probable
» qu'un enfant mort neuf jours
» après sa naissance soit le héros à
» qui Virgile promet une vie rem-
» plie d'événemens merveilleux ? »

Cette raison pourroit bien ne paroître pas fort convaincante. Car les Poètes & les Orateurs, quand ils annoncent les plus brillantes destinées aux enfans des Princes, ou des Grands, auxquels ils font leur Cour, ne garantissent pas la vie de ces enfans. III°. « Un enfant né sous le

» Consulat de Pollion, n'a point dû
» être nommé Saloninus, parce
» que la conquête de Salone est
» postérieure au Consulat de Pollion.

» Le second sentiment, beaucoup
» plus probable, est insinué par le

„ même Servius , qui rapporte
 „ qu'Asconius Pédianus assuroit d'a-
 „ voir entendu dire à Asinius Gallus
 „ fils de Pollion , que cette Eglogue
 „ avoit été composée par Virgile
 „ pour célébrer sa naissance, qui ar-
 „ riva l'année que Pollion fut dési-
 „ gné Consul, „ si cela étoit ainsi ,
 on auroit trouvé , ce qu'on cherche
 depuis si long-tems , l'illustre enfant
 chanté dans cette Eglogue ; & la ré-
 flexion de M. l'Abbé de la Landelle
 ne détruiroit pas un témoignage
 aussi certain que celui d'Asinius Gal-
 lus , qui auroit été lui-même l'objet
 des prédictions de Virgile. Seroit-il
 si extraordinaire qu'un Poëte eût
 „ poussé la flaterie jusqu'à dire d'un
 „ fils de Pollion , tout ce que nous
 „ lisons dans cette Eglogue ? „
 „ Ceux qui prétendent que le He-
 „ ros de Virgile est Drusus fils de
 „ Livie ne sçauroient accorder leur
 „ sentiment avec la Chronologie. „
 Dion , dit un Interprète , (c) le fait
 naître

(c) Le P. Catrou , Notes Critiq. sur le
 sujet de la quatrième Eglogue Pag. 100. de
 l'Edit. de 1729.

des Sciences & des beaux Arts. 1273
naître en 716. environ deux ans
après le Consulat de Pollion; & sur
ce pied là, si l'Eglogue'a été composée
en 714. elle ne peut regarder Drusus.
Mais on conteste la date de cette pié-
ce; & ce sentiment proposé dans nos
Mémoires au Mois de Juillet 1702.
trouve encore aujourd'hui un nou-
veau défenseur, qui le soutient peut-
être avec autant de vraisemblance,
qu'il y en ait dans aucun des autres
systèmes. A la vérité cet Ecrivain,
pour ajuster la date de l'Eglogue de
Virgile, à la naissance de Drusus en
716. recule cette piéce, jusqu'à cette
année là: au lieu que l'Auteur de la
Dissertation de 1702. conservant
l'Epoque ordinaire de l'Eglogue, à
l'année 714. avance de deux ans la
naissance de Drusus. Ainsi le fruit
de tant de recherches, est que nous
sommes un peu plus incertains, &
plus embarrassés, que nous n'étions
auparavant.

M. l'Abbé de la Landelle conti-
nuë: „ Reste la quatriéme opinion
„ de ceux qui assurent que l'enfant
„ désigné dans cette Eglogue, est

„ Marcellus neveu d'Auguste, fils de
 „ sa sœur Octavie.... La question est
 „ de sçavoir, si ce Prince vint au
 „ monde sous le Consulat de Pollion,
 „ l'an de Rome 714. Servius assure
 „ qu'il mourut à Bayes, dans la dix-
 „ huitième année de son âge, &
 „ Dion range cette mort, sous l'an-
 „ née 731. de la fondation de Ro-
 „ me. Or en comptant depuis 714.
 „ jusqu'à 731. on trouve à peu près
 „ les dix-huit années dont parle
 „ Servius.

„ On peut donc conjecturer avec
 „ quelque vraisemblance, que le
 „ Héros de cette Eglogue est le jeu-
 „ ne Marcellus, dont Virgile fait l'é-
 „ loge funébre à la fin du sixième Li-
 „ vre de son Eneïde, environ dix-
 „ huit ans après la composition de
 „ l'Eglogue qui célèbre sa naissance.
 „ Joffe Bade est le premier qui a don-
 „ né cours à cette opinion. » On
 „ pouvoit dire qu'il l'avoit seulement
 „ insinuée, & que c'est le P. Carrou
 „ qui l'a mise dans tout son jour. « Il
 „ faut avouer, ajoute le nouveau
 „ Traducteur, que l'Eglogue de Vir-

„ gile reçoit un nouveau lustre par
„ cette découverte ; la naissance de
„ Marcellus neveu , & fils adoptif
„ d'Auguste , arriva dans une heu-
„ reuse conjoncture. Les deux
„ Triumvirs Auguste & Antoine ,
„ dont les querelles se renouvel-
„ loient tous les ans , venoient de si-
„ gner les Traités de Brindes & de
„ Pouzol ; Octavie mere de Marcel-
„ lus , qui fut donnée pour femme à
„ Antoine , mit le sçeau à la paix ,
„ qui fit revenir l'abondance dans
„ Rome , & la tranquillité dans l'Em-
„ pire. » Rien ne seroit mieux ima-
„ giné que ce sentiment , si les preuves
en étoient aussi solides qu'on le sup-
„ pose. C'est ce que l'on examine dans
une nouvelle Dissertation sur le sujet
de cette quatrième Eglogue. Elle
trouvera place dans les mémoires sui-
vans.

Le Vers 490 du Livre premier des
Georgiques , a fort exercé les Com-
mentateurs , aussi-bien que les deux
suivants.

„ Romanas acies iterum videre Phi-
„ lippi :

» Nec fuit indignum superis , bis san-
 » guine nostro
 » Emathiam , & latos Hæmi pingues-
 » cere campos.

M. de la Landelle fait sur ces Vers une longue Remarque, & s'en tient enfin à l'explication du P. de la Ruë, qu'il ne nomme cependant pas. «
 » En joignant, dit-il, *iterum* avec
 » *concurrere*, on rend le passage de
 » Virgile conforme aux sentimens
 » des Historiens & des Géographes,
 » & voici comme il faut faire la
 » construction : *Ergo Philippi vide-*
 » *re acies Romanas inter se iterum*
 » *concurrere*. Les plaines de Philip-
 » pes ont donc vû les Romains com-
 » battre pour la seconde fois, &c. »
 Dans ce sens, continue t'il, qui est familier aux Poëtes, & sur tout à Virgile, lequel donne beaucoup d'étendue aux pays dont il parle, on peut dire que la Macédoine, ou l'Emathie, comprenant partie de la Thessalie & de la Thrace, telle qu'elle fut possédée par les Rois Philippe & Alexandre, a été deux fois veinte du sang des Romains; la pre-

des Sciences & des beaux Arts. 1277
miere fois à Pharsale en Thessalie, &
la seconde à Philippes en Thrace

Un endroit du quatrième Livre de l'Enéïde ouvre un grand champ à la Critique des Interprètes. L'embaras vient des mauvaises leçons qu'on y a introduites, & de la difficulté de rétablir la véritable. Didon au désespoir du départ précipité d'Enée, s'adresse à sa sœur Anne, & la prie d'obtenir du perfide Troyen quelque léger délai, pour calmer sa douleur, ou du moins pour lui donner le tems de s'y accoutumer. C'est, dit-elle, la dernière grace que je lui demanderai; ayez pitié de votre sœur, & rendez-lui ce service.

Extremam hanc oro veniam : miserere
fororis. *

Le Vers suivant cause tout l'embaras. M. de Fresneuse qui a fait une Dissertation † pour l'éclaircir, rap-

* Virgil. Lib. IV. Æneïd. v. 435.

† Memoires de Trevoux Juill. 1702.
Art. II. Pag. 24.

1278 *Memoires pour l'Histoire*
porte les différentes manieres dont il
a été lû; le Pere Catrou les avoit ré-
duites à deux :

„ *Quam mihi cum dederis cumulataam,*
„ *morre relinquam.* „

„ *Quand vous m'aurez accordé*
„ *cette grace complete, je n'en per-*
„ *drai le souvenir qu'à la mort.* „ Et
cette autre.

„ *Quam mihi cum dederit, cumulatum*
„ *morre remittam.* „

Lors qu'il m'aura accordé ce léger
retardement, je le laisserai partir
comblé, ou satisfait par ma mort.

Sans entrer dans aucune discus-
sion, M. l'Abbé de St. Remi, se dé-
termine à ce dernier sens; & traduit
en cette maniere: *Voilà, ma sœur,*
la dernière grace que je lui demande-
rai, le retardement ne sera pas long,
Et ma mort achevera bien-tôt de com-
bler ses vœux.

Il ajoûte dans la note, que toutes
les autres leçons de ce passage sont obs-

des Sciences & des beaux Arts. 1279
*ures, & ne forment presque aucun
sens.*

Finissons par un passage du neu-
vième Livre de l'Enéide, que la plû-
part des gens de Lettres ont appris
par cœur dès leur enfance. C'est l'en-
droit où la mere d'Euryale pleure la
mort de son fils.

Heu ! terrâ ignorâ , canibus data præda
Latinis
Alitibus que jaces ! nec te tua FUNERA
mater
Produxî , pressive oculos , aut vulnera
lavi. *

M. de la Landelle traduit ainsi ces
Vers. *Hélas ! votre corps étendu
sur une terre étrangere va servir de
pâturè aux oiseaux de proye. Je perds
la triste consolation de fermer vos
yeux , de laver vos plaies , de vous
rendre les derniers devoirs funébres.*
Voïons la Note qui sert de Com-
mentaire au texte du Poëte.

„ Nec te tua funera mater
„ Produxî. „

* Virg. Æneid. Lib. IX. v. 485. &c.

Ce passage est très obscur : voici comme Servius en fait la construction. Nec te produxi (id est extuli ad sepulturam) tua mater funera (id est) funerea , quæ funeribus præest. C'est ainsi qu'on appelloit chés les Anciens celle qui avoit soin de l'ordonnance des funérailles. Mulier funera , c'étoit ordinairement la mere ou la sœur , &c. Les femmes qu'on nommoit Præficæ , étoient seulement gagées pour pleurer aux enterremens , &c. D'autres font de funera un substantif , & lisent , Nec te mater produxi (id est) peperit ad hæc tua funera. Funus pro cadavere sumitur , ut infra v. 491.

„ Et funus lacerum tellus habet. „

Quelque-uns suivent une troisième leçon , & reconnoissent un sens rompu dans ces paroles : Nec te... Imo non jam te , sed tuum cadaver , tuum funus produxi , & extuli ad sepulturam.

Par cet extrait , on peut juger de la maniere dont le nouvel Interprète s'y est pris , pour expliquer Virgile. En general il ne paroît pas s'être

des Sciences & des beaux Arts. 128
fort piqué de la gloire de l'invention,
dont quelques autres se font beau-
coup d'honneur. Content de choisir
ce qu'il a jugé le meilleur dans tout
ce que l'on a dit avant lui, il n'a cher-
ché que le plaisir plus solide de faire
un Ouvrage utile.

ARTICLE LXVIII.

HISTOIRE DE CYRUS
le jeune & de la retraite des dix
mille avec un discours sur l'Histoire
Grecque. Par M. l'Abbé Pagi
Prévôt de l'Eglise de Cavaillon. A
Paris chez Didot quai des Augus-
tins 1736. vol in 12. contenant plus
de 300. pages.

IL y a long-tems que l'on soupire
en France après une Histoire
Grecque. C'est un sujet également
magnifique & intéressant ; mais la
difficulté & l'étendue de l'ouvrage
avoient jusqu'à présent rebuté tous
nos Ecrivains. Enfin M. l'Abbé Pagi
après un travail de plusieurs années
& la lecture de tous les Auteurs qu

pouvoient l'instruire, nous apprend aujourd'hui qu'il a presque achevé l'ouvrage; qu'il est en état d'en publier les premiers volumes; & pour sonder le goût du Public, il nous donne d'avance un discours préliminaire sur l'Histoire Grecque, avec la vie du jeune Cyrus & la retraite des dix mille de Xenophon. Pour peu qu'on aime les lettres, loin de rebutter un Auteur dans ces circonstances, il semble que tout porte au contraire à l'encourager & à lui faire un accueil favorable. Qu'on le prévienne à la bonne heure sur les fautes où il auroit tomber; qu'on l'avertisse de celles qui lui sont échappées; qu'on lui indique la bonne route, s'il paroît en prendre une mauvaise; & que tout cela se fasse avec politesse, sans prendre un ton de censeur dédaigneux; c'est là rendre service aux lettres & à l'Ecrivain; mais que sous prétexte de trois ou quatre mots hazardés, d'une ou de deux expressions peu correctes, on condamne absolument & de la manière la plus dure tout le style de l'ouvrage; qu'on suppose à l'Auteur

des Sciences & des beaux Arts. 1283
des méprises qu'il n'a point faites ;
qu'on lui reproche de prétendues
fautes qui ne sont rien moins que des
fautes ; & qu'on lui fasse entrevoir
que son ouvrage aura le sort des Li-
vres les plus meprisés ; en verité c'est
un procédé trop peu mesuré, & qui ne
sçauroit plaire au Public. Venons au
fait.

A peine l'ouvrage de M. l'Abbé
Pagi a-t-il paru, qu'il a essuyé de la
part d'un fameux Critique (*a*) une
censure fort désagréable, où on lui
reproche 1°. Deux méprises consi-
dérables. 2°. Quelques mots & quel-
ques phrases, le tout accompagné de
petits traits railleurs & d'ironies ma-
lignes. Comme M. l'Abbé Pagi ne
nous a point chargés de sa defense,
nous pourrions prendre le parti d'i-
gnorer cette querelle ; mais le Cen-
seur n'a sûrement pas eu non plus
commission du Public de parler com-
me il a fait. La partie est par consé-
quent égale de part & d'autre, &

(*a*) Observations sur les Ecrits Moder-
nes Lettre XLVIII. page 69.

1284 *Memoires pour l'Histoire*
laissant à part tout intérêt personnel,
il ne s'agira entre nous que de celui
de la verité.

La premiere méprise que l'on re-
proche à M. l'Abbé Pagi , consiste
en ce qu'il dit, qu'il a en vain *cherché*
l'esprit d'Athenes & de la Grece dans
les vastes collections de Grævius & de
Gronovius. Car dit le Censeur de
ces deux Auteurs, „ l'un a fait la col-
lection des Antiquités Romaines ,
„ (c'est Grævius) & l'autre celle des
„ Grecques. Comment a-t-il cherché
„ l'esprit d'Athenes & de la Grece
„ dans celui des deux qui n'a recuëil-
„ li que les Antiquités Romaines? „
L'objection est specieuse ; & elle pa-
roît faite de bonne foy , parce que le
Censeur ne connoît apparemment les
Collections de Grævius que par le
titre ; mais s'il veut se donner la pei-
ne de les parcourir, il verra qu'il n'y
en a aucun volume qui ne contienne
plusieurs traits singuliers & des ob-
servations importantes sur les mœurs
des Grecs & sur leur histoire ; d'où il
s'ensuit qu'un Ecrivain de l'histoire
d'Athenes & de la Grece est fondé à

des Sciences & des beaux Arts. 1285
consulter les collections de Grævius ,
qu'il le doit même , s'il ne veut pas
s'exposer à faire une histoire défe-
ctueuse , & par conséquent que ce
n'est pas M. l'Abbé Pagi qui le mé-
prend ici , mais le Censeur.

Nous ferons remarquer à cette oc-
casion qu'il y a deux manieres de
composer l'Histoire , ou du moins de
se faire la réputation d'Historien. La
premiere consiste à chercher , à décou-
vrir & à saisir des manuscrits, ou pour
mieux dire , des histoires déjà toutes
faites. On y fait , s'il le faut , quelque
legere addition : on y corrige quel-
ques phrases ; & pour tout cela il ne
faut lire ni Grævius ni Gronovius.
On y met ensuite son nom ; on le
vend à un Libraire tout le plus cher
qu'on peut , & voilà dans le monde
littéraire un Historien de nouvelle
fabrique. Cette premiere maniere est
sans contredit la plus aisée , & nous
la conseillons à tous ceux qui man-
quant du genie nécessaire pour être
véritablement Auteurs, sont pourtant
bien aises d'en avoir dans le monde
le profit & la réputation. Pour ce qui

est de la seconde maniere, nous nous garderons bien de la conseiller à tout le monde, parce qu'elle demande des talens qui sont rares; & c'est précisément le cas du Vers de Virgile : *Pauci quos æquus amavit Jupiter*. Ce n'est pas même assez d'avoir les talens nécessaires; il faut y joindre un prodigieux travail; il faut lire des Bibliothèques entières, & comme une abeille parcourt un nombre infini de fleurs, pour en extraire une très petite quantité de miel, il y a aussi telle histoire, entr'autres celle des Grecs, qui oblige un Auteur à parcourir des milliers de volumes, pour ne tirer quelquefois que très peu de chose de chacun, au hazard même de ne rien tirer de plusieurs. Il faut alors consulter non-seulement Gronovius, mais Grævius même & beaucoup d'autres, à moins qu'on ne veuille se borner à la réputation d'un Historien superficiel & peu exact. Voilà donc la première méprise qu'on reproche à M. l'Abbé Pagi. L'accusation est-elle bien fondée? Nos Lecteurs en jugeront.

La seconde prétendue méprise est

des Sciences & des beaux Arts. 1287
d'une autre espece. M. l'Abbé Pagi
a dit de Diodore de Sicile, *qu'il se
plaît plus à rapporter le merveilleux
que le simple qu'il court après les or-
nemens ; & qu'il écrit plutôt en Rhe-
teur qu'en Historien.* Et sur cela le
Censeur s'écrie : „ M. l'Abbé Pagi a
„ fait une bien surprenante découper-
„ te ! j'en appelle à tous les sçavans ;
„ y eut-il jamais un Auteur plus sim-
„ ple , plus negligé même , & qui
„ court (il falloit dire qui courtre)
„ moins après les ornemens que Dio-
„ dore de Sicile ? „ Qu'il nous soit
donc permis de dire aussi à notre
tour : voilà une bien surprenante cri-
tique ! il plaît au Censeur de suppo-
ser qu'il n'y a d'autres ornemens de
l'Histoire que ceux du style ; & sur ce
fondement quand on dit de Diodore
de Sicile , qu'il court après les
ornemens , le Censeur croit qu'il
faut entendre les ornemens du style ;
il a raison , si sa supposition est vraie ;
mais nous en appellons comme lui à
tous les sçavans ; & si le Censeur veut
y faire un peu d'attention , il con-
viendra lui-même avec nous qu'en-

1288 *Memoires pour l'Histoire*
tre les divers ornemens de l'Histoire
ceux du style ne sont que les derniers.
Car ce qui fait la beauté d'une Histo-
re , c'est premierement le merveil-
leux & la singularité des événemens ;
secondement la justesse & la finesse
des reflexions , & enfin l'élégance &
la beauté du style. Il y a par consé-
quent trois manieres de *courir après*
les ornemens. Les uns courent après
les ornemens du style , & ce sont les
moins estimables. Les autres cou-
rent après les ornemens des refle-
xions ; d'autres enfin courent après
les ornemens des événemens mer-
veilleux , ou des incidens, comme on
l'a reproché à M. l'Abbé de Vertot
dans son Histoire de Malte, où il a
pour ainsi dire noyé son sujet dans
mille faits étrangers. C'est aussi le dé-
faut que M. l'Abbé Pagi reproche à
Diodore de Sicile; & de peur qu'on ne
s'y trompe, il a soin de déterminer de
quelle espece d'ornemens il veut par-
ler. Diodore, dit-il, *se plaît plus à*
rapporter le merveilleux que le simple,
il court après les ornemens. Son style
est à la vérité simple & negligé même,

mais avec ce style il ne laisse pas de courir en effet après les ornemens du merveilleux. M. l'Abbé Pagi a donc eu raison de le lui reprocher, & il faut être bien déterminé Critique pour y trouver à redire.

Le reste de la critique, roule sur trois ou quatre mots & deux phrases que le Censeur n'approuve pas. Hé quel est le Livre où l'on ne trouve point, quand on veut, de pareilles minuties à reprendre ! La correction dans le style est estimable & nécessaire à tout Auteur qui veut passer pour bien écrire ; mais quand elle est portée jusqu'à la minutie, c'est la marque infailible d'un genie étroit qui ne connoît d'autre mérite que celui des mots & des phrases. Ne dirait-on pas que tout est perdu, parce que M. l'Abbé Pagi a dit, *un essain de reflexions instructives, & de hautes couleurs ?* Le Censeur dit *une foule de Gasconismes & un style boursofflé* : cela vaut-il beaucoup mieux ? Il reproche à M. l'Abbé Pagi d'avoir dit que le jeune Prince qui avoit „ *le regard* „ *éclairé*, connut à la premiere conver-

„sation tout ce que valoit Clearque;
„qu'il avoit auprès de lui dans Xeno-
„phon, le Philosophe qui avoit le
„mieux répondu aux leçons de Socra-
te; mais nous avoüons franchement
que tant de délicatesse nous échappe,
& que nous n'avons pas les yeux
assez éclairés pour l'appercevoir.
Nous avons cependant aussi un peu
étudié notre langue; mais il faut que
nous ayons *mal répondu* aux leçons
de nos maîtres. Finissons ces discus-
sions pueriles. Le Censeur assure
qu'il pourroit citer de l'ouvrage
de M. l'Abbé Pagi *cent autres ex-
pressions aussi singulieres & une foule
de Gasconismes*; mais nous assurons
nos Lecteurs que c'est-là comme on
dit communément, une pure Gascon-
nade, & que le Censeur auroit de la
peine à tenir le quart de sa parole.
Nous sommes même persuadés que
le style de cet ouvrage, quoi qu'il
puisse dire, soutiendra fort bien le
parallele qu'on en voudra faire avec
celui des *Amusements & des Recréa-
tions Historiques*. Nous allons rendre
de l'ouvrage un compte un peu plus
détaillé.

Dans le discours préliminaire M. l'Abbé Pagi nous expose avec beaucoup d'esprit & de vivacité tout ce qu'il pense de l'histoire Grecque, & la maniere dont il a crû devoir s'y prendre pour la composer. Après avoir consulté les sources dans leur pureté, & ne voyant dans l'Histoire de la Grece qu'un labyrinthe plus tortueux que ceux d'Egypte & de Crete ? »

» J'embrassai dit-il, d'un seul regard toute l'étendue de mon sujet; » & pour le presenter sous un seul point de vuë, je crus qu'il falloit » réduire l'Histoire de la Grece entière à celle d'Athenes, & donner » une sorte d'unité à mon ouvrage. » Il me sembloit que ces fameuses » villes Grecques qui avoient autrefois reconnu Athenes pour leur » *Metropole* en lui offrant les prémices de leurs fruits, s'empressoient de rendre à cette histoire un tribut plus précieux, & ne demandoient qu'à l'enrichir de tout ce qu'elles avoient jamais eu d'illustre: qu'Athenes avoit souvent prêté, toujours concouru à tout

» ce que la Grece avoit fait de grand
» que ce qui s'y étoit passé sans la
» participation étoit obscur, incer-
» tain, peu connu & meritoit peu de
» l'être; que Minerve n'avoit jamais
» abandonné sa ville chérie, & que
» si son peuple avoit perdu l'empire
» des armes, elle lui avoit conservé
» celui des arts & des sciences: que ce
» seroit faire revivre la Grece en-
» tiere que de ressusciter Athenes
» dans une histoire, & qu'elle au-
» roit encore sur tous les débris &
» les fragments de l'Antiquité, la
» même puissance qu'avoient eu
» les charmans accords de la Lyre
» d'Amphion pour émouvoir les
» pierres qui formerent la ville de
» Thebes. Il est aisé de voir par la
citation que nous venons de faire, que
nous ne voulons pas dissimuler les
endroits où il paroît un peu trop de
verve dans le stile de l'Auteur; mais
nous sommes bien éloignés de porter
sur cela notre critique aussi loin que
le Censeur dont nous venons de par-
ler. Il faut même remarquer que c'est
ici un discours, ou par consequent

un écrivain a droit de s'élever au-
dessus du stile ordinaire. L'idée qu'il
nous donne de la splendeur d'Athe-
nes est tout à fait belle & dans le vrai.
Athenes, dit-il , , fit encore plus de
» conquêtes par ses loix que par ses
» armes. Toutes les grandes affaires
» des Alliés ressortissoient au tribu-
» nal du peuple, qui les décidoit par
» la maxime de défendre les peu-
» ples de l'oppression , ce qui atta-
» choit aux Atheniens presque tou-
» tes les villes Grecques , mais sur-
» tout les Insulaires de la mer Egée
» & les habitans de la côte Asiaticque
» associés à leur commerce. Il étoit
» fort étendu. Les richesses & les
» forces d'Athenes consistoient dans
» ces flottes victorieuses qui firent
» son salut & celui de la Grece , au
» tems de l'irruption de Xerxès &
» qui l'embellirent ensuite de tout
» ce qu'il y avoit de plus précieux
» dans l'Egypte , dans la Phenicie
» & dans l'Asie. On voyoit tous les
» jours ce que l'Orient a de plus
» rare, étalé dans le port de Pirée
» qui étoit la place ou la Bourse de

» toute la Grèce. Sous prétexte de
» répartir sur les Alliés les frais de
» l'entretien de la flotte, Athenes
» sçut les mettre à contribution &
» les rendre tout à fait dépendants.
» Un autre avantage encore plus flat-
» teur qu'elle retiroit de ses flottes
» & de ses Loix, c'étoit l'envoi de
» plusieurs colonies dans l'Asie, dans
» l'Italie, & dans le Nord de la Gre-
» ce. Car ce peuple qui avoit le cœur
» grand vouloit un grand empire,
» & il se glorifioit toujours de ce-
» lui de la mer, quoiqu'il ne fût
» gueres absolu que sur la mer Egée.
» Les étrangers voyoient sans jalou-
» sie l'établissement de ces Colonies
» à cause de l'humanité des Loix de
» Solon dont elles faisoient profes-
» sion; il est vrai qu'elles furent trop
» multipliées. On ne s'apperçut pas
» que tant de Colonies minoient
» Athenes, & qu'on n'augmentoit
» le corps qu'aux dépens de la tête.
» &c. » Nous croyons qu'on lira
avec le même plaisir tout ce que l'Au-
teur dit des Lacédémoniens. Il en ré-
serve un portrait plus caractérisé pour

le second livre de son ouvrage. „ Il
„ suffit, ajoute-t'il, de dire ici que
„ Lycurgue leur Legislatteur leur
„ avoit appris à mépriser la mort,
„ la douleur & même la volupté:
„ qu'il en avoit fait un peuple de
„ philosophes, & pour bannir toute
„ équivoque, un peuple de sages qui
„ sans s'amuser à subtiliser sur la ver-
„ tu, comme on le faisoit à l'Acade-
„ mie, pratiquoit tout ce qu'elle a
„ d'austere: que communément il
„ leur étoit égal de mourir pour la
„ patrie, ou de vivre pour elle, &
„ que cette espece d'insensibilité
„ qu'on admire dans quelques heros
„ de Rome étoit si commune à Lace-
„ demone, même parmi les femmes,
„ qu'on la voyoit sans se récrier. Un
„ peuple d'un caractère si ferme ne
„ pouvoit gueres gouter les Athé-
„ niens, encore moins leur céder.
„ Athenes vouloit ébloûir toute la
„ Grece par l'éclat de ses fêtes, de ses
„ théâtres, de ses spectacles, de ses
„ temples, de ses tableaux, de ses
„ statuës, de ses edifices, & de tou-
„ tes sortes de decorations. Enyvrée

» de luxe & de plaisir elle vouloit
» encore philosopher. Elle n'offroit ,
» disoit-elle , à la Grece que des
» plaisirs scavants & capables de la
» rendre meilleure. Les Lacedemo-
» niens vouloient la conduire à la
» vertu par une route plus sûre &
» plus abrégée. Ils ne permettoient
» pas de chercher la sagesse dans
» le sein des plaisirs (& l'auteur pou-
» voit en toute sureté ajouter qu'ils
» avoient raison.) Ils étoient trop
» graves pour aimer les jeux , & ils
» ne pouvoient dissimuler leur sur-
» prise quand ils voyoient avec quel
» sérieux , quelles depenses & quels
» travaux les Athéniens se prepa-
» roient à représenter quelque tra-
» gedie. C'en est trop leur disoit froi-
» dement un Lacon pour une par-
» tie de plaisir , & il trouvoit plus
» de grandeur à mépriser les chef-
» d'œuvres de l'art qu'à les admi-
» rer. ,, Toute cette partie est beau-
» coup plus étendue & on y trouve à
» chaque page ou des reflexions judi-
» cieuses , ou des tableaux bien peints
» ou des traits singuliers qui supposent
» dans

des Sciences & des beaux Arts. 1297
dans l'Auteur une parfaite connoissance de son sujet.

M. l'Abbé Pagi nous apprend ensuite quels sont les Auteurs qu'il a suivis pour composer son histoire Grecque. C'est Herodote, Thucydide, Xenophon, Diodore de Sicile, Polybe & Plutarque. Il fait le caractere de chacun de ces Auteurs. Celui de Xenophon entr'autres merite d'être rapporté. „ Xenophon, dit-il, „ continua l'Histoire de Thucydide „ & il pût le faire sans presumption. „ Eleve de Socrate, il avoit de quoi „ dédommager Athenes de la perte „ du plus sage des mortels. Qu'est-ce que son Histoire, qu'une philosophie qui vous eleve aux Dieux & à la vertu? Que de force & de verité dans ses pensées! Quel naturel & en même temps quelle harmonie dans son élocution! Il est Auteur de ce qu'il pense & témoin de ce qu'il rapporte. On verra dans la retraite des dix mille dont il eut toute la gloire; que les heros ne sont point sujets aux foibles du vulgaire, & qu'ils savent raconter

„ sans ostentation ce qu'ils ont fait
„ de plus grand. „ Un écrivain qui
caractérise ses Auteurs aussi bien que
M. l'Abbé Pagi fait ici, a-t-il pû se
meprendre sur le caractère de Dio-
dore de Sicile ? Et le Critique dont
nous avons parlé n'auroit-il pas dû
s'appercevoir qu'il entendoit mal la
pensée de l'Auteur.

Ce discours qui ne fait qu'une petite partie du volume, est suivi de l'Histoire du jeune Cyrus & de la retraite des dix mille. Mais cette Histoire est si connue depuis la traduction de d'Ablancourt que nous ne croyons pas en devoir donner ici l'extrait. Nous avertirons seulement nos lecteurs que M. l'Abbé Pagi a tiré de divers auteurs plusieurs traits particuliers qu'il a ajoutés à l'Histoire de Xenophon; & comme aujourd'hui le langage de d'Ablancourt commence à paroître suranné, on peut regarder cette histoire comme un ouvrage qui a le mérite de la nouveauté. On le lit avec plaisir; & ce qui est la marque des histoires bien écrites, on se sent entraîné à l'achever quand on

des Sciences & des beaux Arts. 1299
l'a commencé. La gloire en est due
sans doute pour la plus grande par-
tie à Xenophon; mais on ne peut pas
nier qu'il n'en revienne aussi une par-
tie à M. l'Abbé Pagi, & qu'à quelques
mots près qu'il corrigera aisément
quand il voudra s'en donner la pei-
ne, il a une maniere d'écrire vive,
ingenieuse & rapide qui ne scauroit
manquer de plaire. Il ne faut pas que
la critique que l'on a hazardée dans
le Public, l'étonne & le décourage.
Nous pouvons l'assurer qu'elle sera
desavouée de tous les sçavans & de
tous les gens de bon goût, & que si
son Histoire Grecque est aussi bien
écrite que l'essai qu'il vient de pu-
blier, pourvû qu'il y corrige quel-
ques vivacités de stile un peu trop
hardies, elle sera reçue du public avec
applaudissement.

ARTICLE LXIX.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE,
*historique, Politique & Phisique de
l'Empire de la Chine & de la Tar-
tarie chinoise, enrichie des cartes*

1300 *Memoires pour l'Histoire
generales & particulieres* &c, par
le P. J. B. du Halde de la compa-
gnie de Jesus 4. vol. in folio. A
Paris 1735. chez Le Mercier.

ON diroit en lisant la nouvelle
histoire de la Chîne, que com-
me il y a eu une providence speciale
pour conserver le dépôt de la foi par-
mi les Hebreux, il y en a eu une aus-
si pour conserver spécialement le dé-
pôt de la raison parmi les Chinois,
afin de nous faire voir jusqu'ou cette
raison peut aller; & combien elle est
capable de perfectioner l'humanité
non seulement dans une certaine the-
orie vague qui fait les Orateurs, les
Poëtes, les Grecs & les Romains & n'
est qu'un brillant de l'esprit; mais
dans une pratique effective & soute-
nue qui fait l'homme solide & essen-
tiel, l'homme tout court, le Chinois.

La nation Juive a été comme une
société de Religion & de culte qui
avoit pour objet le vrai Dieu. La na-
tion Chinoise a été une société de
raison, de morale. Les autres nations
anciennes d'abord dispersées par les

passions & par les guerres ou les brigandages, & ensuite mêlées confondues, & assorties comme au hazard, ne se sont formées que tard en corps de société sur le bizarre assemblage de divers plans & comme sur des debris de Religion & de raison qui les ont fait briller tour à tour & par intervalles, mais qui n'ont jamais pu leur assurer une certaine stabilité d'Empire pareille à celle que nous admirons dans les seuls Chinois pour le temporel, & que nous révérons pour le spirituel dans la religion des Juifs perfectionnée ou tournée en mieux & élevée plus haut par le Christianisme dont elle étoit le germe ou la figure.

L'origine des autres nations est pleine d'incertitudes, d'obscurités, de fables, d'idolâtrie. Celle des Juifs est absolument pure, certaine & constatée par une suite historique qui remonte jusqu'à Noë, jusqu'à Adam même, & par conséquent jusqu'à Dieu. Celle des Chinois tient le milieu comme il convient à un système de raison, naturellement aussi inférieur à celui de la foi que supérieur

1302 *Memoires pour l'Histoire*
à celui de la passion. Pour le moins
n'y a t'il nul air de fable & d'Idolâ-
trie dans les commencemens de la
monarchie Chinoise, & tout y est pu-
rement historique. *Fohi* son premier
Roi & son Legislatteur, se place na-
turellement selon notre propre Chro-
nologie, à deux cens ans de distan-
ce du déluge : encore même n'y a t'il
pas si peu de vraisemblance dans l'o-
pinion qu'un de nos Journalistes fit
valoit dans ces mémoires il y a en-
viron un an : selon cette opinion *Fohi*
seroit le même que *Noë*; & alors la
monarchie Chinoise remonteroit
precisément au déluge & son histoire
n'auroit point de Lacune.

Quoiqu'il en soit, voila le seul point
tenebreux de cette histoire. Mais com-
me des tenebres on ne passe jamais à
la lumiere pure dans le systême des
choses créées, ces deux cens ans de
tenebres sont suivis d'environ 700.
mêlés de quelque incertitude. Il n'y
a cependant aucun vuide. Les noms
des Empereurs, l'ordre de leur suc-
cession, leurs principales actions,
leurs loix, leurs institutions, leurs ca-

raçteres sont marqués avec toute la simplicité & la vrai-semblance des histoires les plus modernes, sans ombre de mythologie, sans mélange de superstition, sans affectation d'aucun merveilleux; en conformité d'ailleurs avec ce que nous sçavons des hommes de ces tems-là. Seulement les termes chronologiques de chaque Regne, leur durée, leur commencement, leur fin ne sont point décidés, la détermination des cycles Chinois ne commençant qu'à *Yao* huitième Empereur, & septième successeur de *Fohi*.

Tout ce qui pourroit faire de la peine, ce seroit de n'avoir que 6. ou 7. regnes pour remplir les 700. ans indéterminés dans leurs divisions. Mais nous serions heureux si nous n'avions que de pareilles difficultés à dévorer dans l'éclaircissement des autres parties de l'histoire ancienne. Ces 700 ans tombent dans le tems précis des Patriarches *postdiluviens*, des *Sem*, des *Arphaxad*, des *Tharé*, des *Abraham*, &c. dont les générations remplissoient des siècles & au delà: & en effet *Yao* lui-même à la fin de ces

9. siècles a fort bien regné 100 ans révolus & précis; & son histoire n'a rien de tenebreux, ni d'incertain pour la Chronologie, non plus que celle désormais de tous les Successeurs. *Chun* son Successeur immédiat vécut aussi ses 110 ans bien marqués. Les Européens qui ont fait remonter la Chronologie Chinoise avant le Déluge ou avant Adam même, ne connoissoient pas mieux ce point de l'Histoire de la Chine que mille autres points dont ils ont parlé avec la même exagération. Il est vrai que la Chine a eu ses Platons qui ont fait remonter leur Empire à 9000 ans & plus, & ses Aristotes qui l'ont cru éternel avec le monde. Mais le P. Du Halde fait voir que les Aristotes, les Platons, & les autres beaux esprits de la Chine y ont eu le même sort que ceux de la Grece ou de l'Egypte ont eu en Europe, en Afrique ou en Asie; & qu'on a regardé leurs opinions ou comme des opinions pures qui n'entraînoient point la multitude, ou comme des rêveries dont on se moquoit universellement parmi les gens

des Sciences & des beaux Arts. 1305
de bon sens. Depuis 4000 ans que les
Chinois se connoissent , raisonnent
& philosphent , encore faut-il que
leur Histoire soit bien à l'épreuve ,
pour n'avoir pas été plus altérée que
cela par la Philosophie des préten-
dus beaux esprits qui croient que c'est
inventer que d'alterer la verité ou la
nature, à force d'art ou de fiction.
Ces especes de beaux esprits sont
pourtant plus rares à la Chine qu'ail-
leurs, sans doute parce que les Chi-
nois sont peu inventifs , au gré des
Europeens qui croient l'être beau-
coup depuis Descartes dont ils sont
les très respectueux Disciples.

Du reste, le grand bien de l'Em-
pire Chinois & la grande cause de sa
constante perseverance dans ses pre-
mieres mœurs, & dans son admira-
ble police, vient & de ce qu'il a été
fondé de bonne heure & à loisir par
Noë ou par ses descendans immé-
diats, qui n'avoient pas eu le tems de
dégénerer des premieres institutions,
& qui ont vécu & regné assez long-
tems pour faire prendre en quelque
sorte le pli & la consistance à cet Em-

pire naissant. Les premiers Patriarches étoient législateurs & fondateurs d'Empires, de droit comme de fait. Tout ce qui est venu plus tard, ne l'a été gueres que de fait, & si l'on peut user de ce terme, sans mission ou sans commission: le plus souvent le seul droit des armes, la loi du plus fort a été la premiere pierre de tous les Edifices Politiques, Grecs, Romains ou autres qui se sont élevés depuis ces premiers tems, sur les ruines, sur les débris les uns des autres. Quel avantage en particulier n'est-ce pas pour la Chine de n'avoir eu pendant les premieres mille années de sa naissance, que 7 à 8 Empereurs? Les fruits précoces sont toujours peu durables: on ne conserve que les fruits tardifs,

Et quels hommes que ces Fondateurs de la Chine? *Fohi* fit des loix qui se conservent encore & qui sont admirables. Il forma le Gouvernement, établit des Ministres; regla les Mariages, distingua les Sexes par les habits; inventa l'Écriture & la Musique, réduisit la Pêche & la Chasse

en Art. *Chinnong* son Successeur donna les regles de l'agriculture, & de la Medecine : c'est l'Esculape, l'Hippocrate, le Galien des Chinois. Ce fut lui aussi qui regla le commerce & qui établit des marchés; des foires, des rendés-vous avec toutes les loix des ventes & des échanges. *Hoangri* après lui fut un Savant, & sans doute un inventeur dans les formes. Il inventa la Bouffole, le Calendrier, l'Arithmetique, les Nombres, les Poids, les Mesures, les Cloches, les Trompettes, les Tambours, les Arcs, les Fleches, les Ponts, les Grands Chemins, les Barques, les Chariots, la Teinture, les Manufactures, l'Arpentage, la Geodesie, la Geometrie & en quelque sorte même, l'Astronomie, & la Chronologie; car il est le vrai Auteur du Cicle de 60 ans que *Yao* fit suivre désormais à perpétuité. Où est l'Européen qui en ait jamais autant inventé ?

Mais voilà ce qui paroît fabuleux à cet Européen, accoutumé à voir ses Contemporains ou même ses Predecesseurs Grecs ou Romains, ram-

1308 *Memoires pour l'Histoire*
per de proche en proche , de décou-
verte en découverte. On a beau dire
& s'en faire accroire : le respect pour
l'antiquité n'est point aussi aveugle
qu'on l'imagine. Il paroît constant
que les Anciens étoient plus inven-
tifs , soit qu'ils en eussent plus de be-
soin , soit qu'ils vécussent plus long-
tems , soit qu'ils fussent faits & com-
me deputés pour cela , soit que les
esprits plus sains , plus naturels , plus
vigoureux , moins alterés par mille
rafinemens que l'usage a introduits ,
allaient plus droit & plus vîte au but,
soit même que les Arts inventés avant
le Déluge , se fussent conservés dans
les premieres têtes de la descendance
de Noë. Nous sçavons à n'en pouvoir
douter qu'il s'est perdu mille beaux
secrets , mille beaux Ouvrages de
cette très respectable antiquité ; &
ceux qui la méprisent le plus haute-
ment , ne sont pas toujours ceux qui
en ont le plus acquis le droit par leurs
propres Ouvrages ou par leurs inven-
tions.

Enfin , c'est un fait que la Boussö-
le , les Cloches , les Manufactures , &

des Sciences & des beaux Arts. 1309
milles Arts qui nous sont venus fort tard, plusieurs même évidemment de la Chine, y étoient très anciens, & comme de toute antiquité. Après tout sans autre discussion, une réflexion toute simple démontre la possibilité de cette ancienneté d'invention, au moins dans les Arts, & que la Bouffole par exemple a pû être inventée tout aussi-bien il y à quatre que trois ou deux mille ans. Ce sont de ces découvertes usuelles que le hazard & des circonstances en tout tems les mêmes, ont pû suggerer au premier homme, comme au dernier. C'est une erreur & un effet de la vanité des Savans, de croire que ces sortes de découvertes soient leur Ouvrage, & qu'on les doive à une suite de Theories fines, élégantes & abstraites. On a déjà remarqué que les Indes & l'Amérique étoient découvertes & la navigation perfectionnée & arrivée à son but, avant qu'aucune Theorie s'en fut mêlée. Et c'est une proposition démontrable en toute rigueur, que c'est le génie & non la science qui fait les bonnes découper-

tes; & on pourroit monter encore par des faits Historiques, que les Arts ont toujours précédé les sciences respectives, dans l'ordre des générations de l'esprit.

Enfin les trois Enpereurs suivans. *Chao Hao*, *Tchuen Hio*, & *Tico* perfectionnerent l'Ouvrage des trois premiers; & par la longueur des regnes, l'Empire étoit formé & en train de se former d'aller comme tout seul. Le septième nommé *Tchi* vint trop tard y introduire les déréglemens de sa propre conduite: on étoit accoutumé à être bien gouverné, on le déposa; & l'on mit à sa place le grand *Yao* son frere qui fut comme un autre Fondateur pareil à *Fohi*; soit parce qu'il acheva de tout mettre en règle & de tout inventer, soit parce qu'il mit comme le sceau aux bonnes constitutions de ses Prédécesseurs. Il fixa la Chronologie, & le Cycle de 64 ans a été régulièrement observé & marqué depuis son Regne. *Fohi* avoit partagé le Ministère en 6 Départemens; les 6 Tribunaux que *Yao* leur érigea subsistent encore. Or *Yao*

des Sciences & des beaux Arts. 1311
vivoit incontestablement 2357 ans
avant J. C. Selon la tradition, Fohi
& les premiers Successeurs regnerent
dabord dans la Province de *Chensi* au
Nord Occidental de la Chine, y ayant
sans doute abouti par la Tattarie.
Hoangti avoit étendu ses limites jus-
qu'à la Mer Orientale, & vers le Midi
jusqu'au Fleuve *Kiang*. La reputa-
tion d'un si sage Empire l'accrut beau-
coup sous Yao, les Peuples accourant
de toutes parts pour vivre sous ses
Loix.

Mais la Chine n'étoit pas faite en-
core; les Terres étoient la plûpart sub-
mergées sous les restes des eaux du
Déluge. Les Montagnes étoient des
Isles, les Plaines étoient des Mers, les
Vallées étoient des Lacs. Les eaux qui
dégorgeoient par les sources n'a-
voient point de pente ou de debou-
ché pour s'écouler. Yao se fit comme
le créateur de son Empire. Il forma
des Terres pour ses nouveaux Sujets:
le celebre *Yu* le seconda avec succès
dans une si hardie entreprise; & l'Em-
pire fut, après *Chun* Successeur im-
médiat d'Yao, la recompense du suc-

1312 *Memoires pour l'Histoire*
cès & des travaux d'Yu. Ce Chun né
dans l'obscurité, fut par sa vertu pré-
féré par Yao pour regner avec &
après lui, au préjudice de ses enfans :
& Chun sacrifia aussi ses enfans & sa
famille au mérite, à la vertu & aux
services importans d'Yu qu'il adopta
pour son Collegue & pour son Suc-
cesseur.

Ces 9. premiers Empereurs, en
laissant *Tchi* qui fut déposé, sont
comme hors de rang dans l'Histoire
Chinoise. Ce sont comme autant
de Fondateurs & de Legislateurs
choisis exprès par les Chinois ou plû-
tôt par la Providence, sans aucune
Loi de Succession, pour établir un
Empire le plus durable qui fut & qui
sera peut-être jamais sur la terre. Un
seul trait, trait unique dans l'Histoi-
re des Nations; mais commun & or-
dinaire dans l'Histoire de la Chine,
va nous donner idée de la saine con-
stitution de cet Empire, & de la sa-
gesse profonde, & peut-être de la su-
blime vertu de ces premiers Legisla-
teurs. Ce trait n'est point du tout dans
nos mœurs, & ne pourroit même s'y

introduire sans danger. Mais dans le vrai systeme du bien, le bien ne produit jamais de mal.

Lorsque l'Empire étoit affligé de quelque calamité, comme disette, inondation, mortalité, ou même lorsqu'il y arrivoit quelque grand scandale, quelqu'un de ces crimes publics qui font rougir l'humanité, *Yu, Chun, Yao*, leurs Prédecesseurs, plusieurs de leurs Successeurs, en un mot l'Empereur se regardoit comme responsable & comme la premiere & l'unique victime du malheur ou du crime de son Peuple. Il se reprochoit sa négligence, s'humilioit aux yeux de tout l'Empire, faisoit l'aveu de ses fautes, prioit, ordonnoit par des Edits, & des Placards affichés aux Carrefours, qu'on eût à l'avertir des pechés par où il pouvoit avoir attiré sur ses Sujets le couroux du Ciel, remercioit, recompensoit de bonne foi ceux qui avoient eux-mêmes la bonne foi, ou l'imprudence de l'avertir de quelque déréglement de sa conduite ou de son gouvernement. Il faisoit plus, il déposoit les marques de sa

Dignité Suprême, se revêtoit d'habits de deuil ou de haillons, faisoit penitence, pleuroit, jeûnoit, veilloit, prioit, faisoit des sacrifices & des aumônes, ouvroit tous ses thresors, se condamnoit à la retraite. Cela est merveilleux.

Mais il l'est un peu plus encore de voir cet exemple se renouveler mille fois dans l'Histoire Chinoise, sans entendre parler d'un seul abus qui ait jamais fait repentir les bons Princes d'avoir été trop bons; & de voir au contraire que ce sont les plus grands Empereurs, ceux qui ont été non-seulement les plus chers; mais les plus respectés, les plus redoutés, les plus révéérés, les plus absolus, les mieux obéis. Ce sont là des faits constants & qui ne peuvent avoir été imaginés, quelque supérieurs qu'ils soient, ou même parce qu'ils sont trop supérieurs à notre maniere de penser. Nous sommes sans doute trop méchans nous mêmes pour être gouvernés avec cette confiance paternelle & filiale, avec cette simplicité de mœurs primitives & toutes naturelles.

Louis le Débonnaire ne le fut & ne pouvoit l'être impunément autant qu'il le fut : ç'eût été un grand Empereur à la Chine. Ses enfans révoltés contre lui y auroient été généralement regardés comme des monstres que nul Sujet n'auroit secondés.

Le respect filial est non-seulement une Loi sacrée & naturelle, mais une Loi politique & une Base du gouvernement Chinois. Les Chinois n'ont jamais eu besoin que Dieu renouvelât pour eux cette Loi primitive, sur des Tables de Pierre : elle ne s'est jamais effacée de leur cœur : & ne s'étant jamais regardés que comme une seule famille réunie en corps de société, les Empereurs n'en ont été les chefs qu'à titre de Peres. Chez les autres Nations que nous traitons d'anciennes, les Chefs, les Rois portoient les noms de Pasteurs, de Conducteurs des Peuples, *Ductores*, *Pastores populorum* : C'étoit déjà une alteration des mœurs primitives & de la premiere façon de penser. C'étoit moins un sentiment de la nature qui avoit donné ces titres, qu'une sui-

1316 *Memoires pour l'Histoire*
te de la vie errante, champêtre, & vagabonde, scythe & tartare, que tous ces Peuples avoient long tems menée, après la séparation de Babel. Dans la suite les noms de pere & d'enfans n'ont pas laissé de reprendre quelquefois le dessus, parce que la nature revient toujours *usque recurrat*; mais c'est plus chés les Poètes, les Orateurs & les Philosophes que chés les Historiens, qu'on les trouve; & il y a eu bien de la metaphore dans cette expression; les seuls Chinois ayant toujours pris la chose dans une certaine propriété de termes, qu'on ne peut bien sentir qu'en lisant le détail de leur Histoire.

Après *Yu*, l'Empire devint héréditaire, autant que le permettent les passions humaines, dont les Chinois, tout moderés & raisonnables qu'ils sont communément, ne sont pas absolument exemts. De sorte que l'ordre de la Succession a été souvent interrompu & de bien des manieres. Dabord les Cadets ont souvent succédé à la place des Aînés, & sur ce point il paroît que les Empereurs sont assez

autorisez par les loix fondamentales, à choisir librement leurs Successeurs parmi leurs divers enfans, parmi ceux mêmes de leurs diverses femmes dont il y en a pourtant communément une à qui ils donnent le titre d'Imperatrice, avec le droit de Succession pour la descendance. Souvent les freres ont été choisis au préjudice des enfans. Souvent ceux-là se sont choisis eux-mêmes & ont frustré leurs neveux dont ils étoient les Tuteurs. Souvent aussi les vices & sur-tout l'inapplication aux affaires, qui passe chez les Chinois pour un grand vice dans un Empereur, ces vices, cette inapplication, cette *faineantise* comme nous disons, étant devenus héréditaires dans une famille regnante, les Peuples perdant le respect filial dont ils sont pourtant si pénétrés, ont proscrit cette famille par voye de fait, ou permis que des Usurpateurs l'exterminassent, & leur substituassent leur propre famille. Les Tartares même ont conquis deux fois la Chine, & y regnent actuellement. De sorte qu'outre les 9. premiers Fonda-

1318 *Memoires pour l'Histoire*
teurs, qui font comme une classe à
part, la Chine compte 22. races ou
Dynasties depuis Yu Fondateur de ces
Dynasties, & en tout 249. ou 50.
Empereurs.

Une chose a beaucoup contribué
à ces changemens de Dynasties, & a
causé la plûpart des désordres & des
guerres civiles qui ont toujours infe-
sté & souvent ravagé la Chine. C'est
le partage ou la communication de
l'Autorité Souveraine à des Rois,
Princes, ou Seigneurs subalternes.
Les Empereurs érigeoient les Provin-
ces ou les divers Cantons en Princi-
pautez, en Royaumes Feudataires,
en faveur de leurs freres, de leurs en-
fans, de leurs favoris. Ces Princi-
pautez, ces Royaumes devenus hé-
réditaires aspiroient à se rendre in-
dépendans, & le devenoient souvent
sous les Empereurs faineans ou vi-
cieux. Ces petits Souverains se fai-
soient la guerre les uns aux autres,
& celui qui en avoit dompté plu-
sieurs, devenoit souvent assez puis-
sant pour faire face à l'Empereur, &
pour usurper l'Empire. On sera donc

des Sciences & des beaux Arts. 1319
étonné de la durée de cet Empire , &
de la constante perseverance des Chi-
nois dans leurs premieres mœurs ,
dans leurs loix fondamentales. Mais
un vaste Edifice bien fondé ne suc-
combe pas si vîte , quelques secouffes
qui l'ébranlent ou qui ébranlent ses
parties.

A bien prendre les choses , jamais
le gros de l'Empire n'a été agité , &
comme l'esprit Chinois est naturelle-
ment un esprit de raison, de douceur,
d'humanité , de société , de paix ,
les émotions , les divisions , les guer-
res n'y ont échaufé que médiocre-
ment un fort petit nombre d'esprits
dyscoles & factieux , & le gros de la
Nation a maintenu l'Empire , même
en abandonnant l'empereur. Après
cela le gouvernement a eu beau se
partager : l'esprit du gouvernement
s'est conservé dans une indivisibilité
parfaite. Les premieres loix étoient
si sages , si raisonnables , si fort faites
pour des hommes , les Chinois nais-
sent & sont élevés dans une si gran-
de veneration pour ces Loix & d'ail-
leurs dans une si grande aversion

1320 *Memoires pour l'Histoire*
pour tout air de nouveauté en ce genre ; le pli en un mot étoit si bien pris , que nul Roi tributaire , nul Empereur , nul esprit Heterodoxe, n'avoit seulement la premiere pensée d'enfreindre ces Loix regnantes de toute antiquité , ni de leur en substituer de nouvelles. C'étoit donc malgré la multitude des Rois , malgré le changement des Empereurs & des familles , c'étoit toujours le même Empire , *un, simple, indivisible & comme immuable.* Chose singuliere ! les invasions des Tartares mises à part , & quelques usurpations violentes d'esprits ambitieux , la plûpart des changemens de dynasties ne sont venus que de l'immntabilité en quelque sorte de l'Empire , les Loix & les mœurs primitives & habituelles entraînant naturellement & comme invinciblement la chute des Empe-reurs qui ne s'y conforment pas.

Nullé part les Empires n'ont été plus mobiles ni plus variables qu'en Europe : cependant nulle part on n'a plus philosophé , plus raisonné , plus débité de belles maximes sur les di-
verses

verses formes de gouvernement, le *Monarchique*, l'*Aristocratique*, le *Democratique*, le *Mixte*, &c. Car nous sommes riches en noms, en distinctions, en divisions & en subdivisions generiques, Specifiques, souspecifiques, nominales même & intentionnelles: d'ailleurs il faut croire qu'il n'y a rien d'absolument perpetuel & d'invariable ici bas. Cependant après avoir lû tous les traités Etyques, Politiques & Superpolitiques d'Aristote, de Platon, de Machiavel, de Bodin, &c. qu'on examine un peu de près le fond du gouvernement Chinois, on le trouvera si temperé, si assorti au genie naturel des hommes, si conforme aux loix naturelles de la société, si éloigné de toutes ces speculations raffinées, Grecques ou Romaines, & sur-tout si bien fondé & si bien en possession, qu'on ne sera point surpris de la durée qu'il a eüe jusqu'ici, & qu'on sera même tenté de le croire fait pour durer toujours.

Il n'y a qu'un endroit par où il pourroit naturellement se diviser &

1322 *Memoires pour l'Histoire*
se détruire. La loi naturelle & la religion des Patriarches paroît avoir d'abord été la Loi & la Religion des Chinois. Aux Loix de la société ils ont toujours joint le culte extérieur envers Dieu, & fort bien sçu qu'il falloit l'honorer par des sacrifices & par des prieres & de bonnes œuvres. Ils ont connu les vertus intérieures & extérieures, & jusqu'à l'humilité & à la penitence, vertus dont on trouve si peu de vestiges chez les autres nations anciennes. Ils n'ont pas ignoré les bonnes œuvres, le jeûne, la priere, l'aumône; & leur Histoire est pleine de grands exemples, & leurs livres de beaux discours sur ces bonnes œuvres, ce culte, ces vertus. Mais il y a long-tems que la superstition & l'idolatrie ont passé des Indes dans cet Empire, & desormais tout est plein de Bonzes, de Lamas, & de Temples d'Idoles à la Chine. A la vérité le gros de la Nation paroît tenir encore au bon sens, & mépriser la superstition & l'hipocrysie des faux Prêtres; & les grands & les savans donnent peu de credit à ces nouveautés

des Sciences & des beaux Arts. 1323
contre lesquelles ils ont toujours
assez protesté.

Mais les Grands & les Savans ne
sont pas apparemment, même à la
Chine, une grande ressource pour la
Religion; & l'exces de la supersti-
tion populaire ne les a déjà que trop
jettés dans ces Religions Philosophi-
ques qui sont l'anéantissement de
toute Religion. On a beaucoup ou-
tré les choses en les qualifiant gene-
ralement d'athées; mais le Deïsme
qui est un athéisme pratique, pour-
roit bien être leur Religion domi-
nante, c'est-à-dire, qu'ils pourroient
bien n'en avoir plus. Voilà donc la
constitution de l'Etat alterée, dans
une partie que l'expérience de tous les
siècles nous a appris à regarder com-
me la plus essentielle pour la durée
des Empires; sans parler des lumie-
res saines que la véritable Religion
nous donne sur ce point. S. Augustin
conformément à ces lumières a pen-
sé que la splendeur de l'Empire Ro-
main étoit dûë aux grandes vertus
morales qui ont signalé ses premiers
siècles, & cette pensée a été adoptée

1324. *Memoires pour l'Histoire*
de tous les Chrétiens qui ont sçu pen-
ser depuis S. Augustin. Les vertus
morales des Chinois ont été tout au-
trement épurées, infiniment plus du-
rables & mieux soutenuës que celles
des Romains: & la durée de leur Em-
pire a été proportionée à la superio-
rité de leurs vertus.

Cependant comme tout ce qui
commence a une fin, au moins sur
la terre, & que d'ailleurs la vertu
Chinoise est déjà fort dégradée par la
superstition étrangere, & par des vi-
ces mêmes d'autant plus contagieux
qu'ils sont plus subtils & plus raffinés,
car les Chinois ont tous ceux des peu-
ples polis, l'orgueil, l'ambition, la ja-
lousie, l'esprit d'interêt, la duplici-
té, sans parler des vices de l'humani-
té; vices que la Religion seule ré-
prime & que la raison seule ne peut
qu'empêcher d'éclater; il faut croire
que le tems amenera tôt ou tard la
chute d'un Empire qui aura pourtant
long-tems sur tout autre, la gloire
d'une stabilité sans exemple.

Actuellement à la Religion près;
& à une certaine simplicité de mœurs,

le Gouvernement Chinois est dans toute sa force, les Loix sont dans toute leur vigueur : & que sçait-on même si un nombre d'étincelles de vraye Religion semées par les Successeurs de l'Apostolat de Xavier, ne consumeront pas ce germe maudit de Religion étrangere , superstitieuse & Payenne , & peut-être aussi celui du Deïsme & des autres vices propres de la Nation ? Car que ne devoit-on pas attendre de l'accord de la raison & de la foy dans un peuple si sage, s'il pouvoit devenir tout-à-fait Chrétien ?

Et qu'on ne dise pas que le Christianisme est proscriit à la Chine , que les Chrétiens y sont dans l'oppression , & qu'enfin ils viennent de donner à l'Eglise des Confesseurs & des Martyrs : puisque c'est là aucontraire le plus sûr présage des prochains triomphes que J. C. a coutume de préparer à son Eglise. Dieu seul connoît l'avenir , & nous n'en parlons que sur l'expérience du passé. Un point essentiel de la politique Chinoise & un fondement apparent de sa future sta-

1326 *Memoires pour l'Histoire*
bilité, c'est l'indivisibilité présente
de l'autorité suprême. On a reconnu
l'abus de la multitude des maîtres,
& l'Empire Chinois est desormais
purement Monarchique comme le
François. La Chine n'a plus qu'un
Empereur, un Roi, un Prince même.
Les fils, les freres & les autres parens
des Empereurs, ne sont Princes que
par concession, & le titre de *Regulos*
qu'on leur donne, outre qu'il est tou-
jours sans appanage ou sans autorité,
n'est qu'un titre d'honneur qu'on
peut leur ôter, & qu'on leur ôte pour
un tems & souvent pour toujours.
Comment la Chine auroit-elle des
Princes, elle n'a pas même des No-
bles, beaucoup moins des Seigneurs.
La Noblesse est une Dignité, une
Charge passagere sur la tête du pos-
sesseur, mais non de sa tête sur celle de
ses enfans. Le fils d'un noble est Ro-
turier, & celui qui est Noble aujour-
d'hui, ne le sera plus demain. La fa-
veur du Prince & le merite du Sujet
font toute la Noblesse Chinoise. Il
n'y a de Nobles que les Mandarins,
c'est-à-dire les personnes constituées

des Sciences & des beaux Arts. 1327
en Charge, les Vicerois, les Gouverneurs, les Intendants, les Officiers, &c. Or tout cela est personnel, révocable & à vie tout au plus.

La Noblesse Chinoise est proprement une Noblesse de merite, & en particulier de science & de doctrine. On passe par les degrés de maître ès arts, de Bachelier, de Licentié, de Docteur pour être promu aux charges & aux emplois, & par conséquent pour être annobli; & c'est l'Empereur qui confere ces degrés après les études & les examens auxquels il assiste le plus souvent lui-même en personne. Le feu Empereur *Cang-hi* n'y manquoit guères, & son fils *Yong-tching* qui regne à present, y est fort exact, étant du reste tout appliqué aux affaires du Gouvernement, & ne s'en rapportant qu'à lui-même, de tout ce qui peut lui passer par les mains ou sous les yeux, selon l'esprit du gouvernement tout Paternel des Chinois. C'est ce Prince qui tient les Chrétiens & les Missionnaires dans l'oppression: cependant les Missionnaires & le P. Du Halde lui rendent

la justice de reconnoître que c'est un des grands Princes qui ait gouverné la Chine , & qu'il est comparable à son Predecesseur , hors le seul point de la faveur dont celui-ci les honoroit en protegeant le Christianisme.

Une chose remarquable & cependant toute naturelle , c'est que les Fondateurs des Dynasties ont été ordinairement de grands Princes , ceux mêmes qui ont fondé les deux Dynasties Tartares , & que les derniers de de chaque Dynastie ont été ou vicieux ou faineans ou foibles , enfin , absolument comme dans nos changemens de races Royales : ce qui prouve bien que la vertu est le gage le plus assuré de la stabilité des Empires. A tout prendre , la Chine a eu sinon plus de bons que de mauvais Princes , du moins plus de bons que de mauvais regnes : les mauvais n'y ayant été la plûpart que passagers & de très peu de durée ; & le premier soin des bons Empereurs a été toujours de maintenir ou de rétablir l'ancien Gouvernement de *Yao* , de *Fohi* & des autres Fondateurs Patriarches , Parmi

des Sciences & des beaux Arts. 1329
ces Dynasties il y en a de passageres
qui n'ont pas eu plus de 5. de 4. de 3.
ou même de 2. Empereurs & dont
le regne entier n'a pas été quelque-
fois de 30 années. On les appelle les
petites Dynasties. Il y en a à peu près
autant de petites que de grandes. La
premiere dont *Yu* fut le Fondateur &
qu'on nomme la *Dynastie Hia* comp-
te 17 Empereurs dans l'espace de
458 ans.

La seconde nommée *Chang* & fon-
dée par *Tching-tang*, comparable
par ses vertus aux premiers Fonda-
teurs, & qui assembla jusqu'à 3 fois
les grands de l'Empire pour leur re-
mettre la couronne dont il se croyoit
indigne: Cette Dynastie compte 28
Empereurs, & a duré 644 ans. La
troisième est la plus longue. Elle a
duré 873 ans & a eu 35 Empereurs.
On la nomme *Tcheou*. Un Roi tribu-
taire nommé *Vouvang* en fut le fonda-
teur. 40. Rois tributaires l'avoient
mis à leur tête pour detroner *Tcheou*
Prince infiniment vicieux & inappli-
qué, ou plutôt sa femme *Taikia* qui
portoit jusqu'à des fureurs insensées

1330 *Memoires pour l'Histoire*
les vices de son mari. Celui-ci vaincu sans effort se brûla dans son Palais ; Vouvang tua de sa main la furieuse *Tarkia*, & fut élu d'une voix, pour faire succéder à tant de crimes les vertus & la sagesse des premiers Empereurs. Le celebre *Confucius* nâquit dans la Province de Chantong sous *Lingvang* vingt-troisième Empereur de cette troisième race. Cette naissance tombe à la quarante-quatrième année du 30. Cycle, 553 ans avant J. C. *Lingvang* étoit venu au monde avec de la barbe & des cheveux. Il gouverna fort sagement pendant 27 ans.

La 4^e. Dynastie ne compte que 4. Empereurs en 43 ans : son sur-nom est *Tsin* : son fondateur *Tchuang siang vang* n'avoit de remarquable que d'être le petit fils du Roi de *Tsin* tributaire révolté qui força *Tcheou-Kiung* à terminer sa Dynastie en abdiquant lui-même l'Empire qu'il ne pouvoit soutenir sur le penchant où ce trop puissant Vassal l'avoit mis. *Chi Hoangti* second Empereur de cette 4^e. Dynastie fut un Prince celebre, sans être pour-

des Sciences & des beaux Arts. 1331
tant des plus dignes de cette célébrité, si ce n'est un peu à la façon d'*Herostrate* incendiaire du Temple d'*Ephese*. Son regne eut pourtant du beau & du grand. Il défit cinq Rois tributaires révoltez & extermina leur race. Il fit des conquêtes au midi de la Chine, repoussa les Tartares au nord, & pour les écarter à jamais, il commença & exécuta la fameuse muraille qui sépare la Chine de la Tartarie depuis la Mer Orientale ou les confins de la Corée jusqu'aux Montagnes du Thibet. Le tiers des Chinois qui avoient un certain âge fut commandé pour ce travail. Il en devoit coûter la vie aux Architectes si l'on avoit pû faire entrer de force un clou dans le ciment des joints. A sa naissance on enfonça des Vaisseaux chargez de fer dans la Mer pour y établir les fondations. On pratiqua des voutes pour le passage des rivières. On fit des Citadelles d'espace en espace, sur-tout près des portes qu'on fit pour le commerce étranger & pour le passage des troupes. 7 à 8 Cavaliers pouvoient marcher de front sur

le terre plein du mur. Une preuve de sa solidité, c'est qu'elle subsiste presque par tout depuis 20 siècles. Elle fut achevée en 5 ans.

Les bons Empereurs Chinois gravoyent leurs monumens dans le cœur de leurs Sujets : celui-ci saisi d'un orgueil pire qu'Ottoman, voulut graver ce nouveau monument dans l'esprit, dans la memoire de la Nation. Il méprisa tous ceux de ses Prédécesseurs, & croyant que son regne effaçoit tous les regnes passez & devoit servir d'exemple à tous les regnes à venir, comme Osman qui croyoit que l'Alcoran devoit tenir lieu de tous les Livres, *Hoangti* ordonna sous peine de la vie qu'on brûlât toutes les Histoires & generalement tous les Livres, excepté ceux de Medecine & d'Architecture. S'il ne fut pas obéi à toute rigueur, il le fut pourtant assez pour que les Chinois déplorent tous les jours leur perte, & détestent la memoire d'un Empereur qui n'a travaillé que pour sa gloire, lors même qu'il a quelquefois travaillé pour leur bonheur. En grand politique cependant il transmit l'au-

torité indivisible à son fils aîné que le second supplanta & fit mourir. Ce second nommé *Eulchi* étoit un voluptueux. Son unique maxime étoit que la vie est courte & qu'il faut la rendre agréable. Les Royaumes tributaires que *Hoangti* croyoit avoir anéantis à perpetuité se renouvelèrent. *Eulchi* perit misérablement, & son fils ne régna que 45 jours.

Lieou-pang de simple soldat devenu General, fonda la 5^e. Dynastie des *Hans* qui eut 25 Empereurs en 426 ans. Sous cette Dynastie qui eut de grands Princes, sur-tout grands Protecteurs des Lettres, la puissance des Eunuques du Palais succéda en quelque sorte à celle des Rois feudataires, & causa des desordres encore plus grands dans les Dynasties suivantes, jusqu'à faire trembler les Empereurs, à les déposer, à les créer au gré de ces vils instrumens de la passion d'autrui, qui osèrent en avoir de propres, & de celles-mêmes qui font les heros selon le monde, l'ambition & la fureur du gouvernement.

La 6^e. Dynastie *Heou-kan* n'eut

1334 *Memoires pour l'Histoire*
 que 2. Empereurs en 44 ans. La 7^e.
Tsin en eut 15. en 155 ans. L'Empire
 se partagea en deux, en celui du nord
 & celui du midi. La 8^e. Dynastie *Song*
 eut 8. Empereurs en 59 ans. La 9^e.
Tsi en eut 5. en 23 ans. La 10^e. *Leang*,
 4. en 55 ans. La 11^e. *Tchin*, 5. en
 33 ans. La 12^e. *Song*, 3. en 23 ans.
 La 13^e. *Tang* fut une grande Dynastie
 de 289 ans & de 20. Empereurs. Son
 fondateur *Liynen* grand Prince, mais
 idolâtre, ordonna que les Bonzes au
 nombre de cent-mille se marieroient.
 Les 5 Dynasties suivantes sont encore
 de petites Dynasties de 13. Empe-
 reurs en tout, & de 53 ans. C'étoit
 le regne des Eunuques, des Tributai-
 res, des Brigands, & des Tartares.

Taitsou fondateur de la 19^e. Dy-
 nastie. *Song* qui eut 18 Empereurs en
 319 ans, réprima tout & rétablit
 l'Empire. Cette Dynastie fut plus sa-
 vante que belliqueuse : les Lettres
 fleurirent beaucoup pendant qu'elle
 dura ; mais les Tartares firent de
 grands progrès & regnerent dans le
 Nord de la Chine. Ces Tartares deve-
 nus peu à peu Chinois de mœurs

des Sciences & des beaux Arts. 1335
comme d'inclination, envahirent
à la fin l'Empire. *Houpilié* ou *Ko-
bilai* ou *Cublai* autrement dit *Chitson*
4^e. fils de *Tatson*, ou peut être *Gen-
ghis-kan* qui avoit fondé l'Empire des
Tartares Occidentaux, fonda la 20^e.
Dynastie *Yven* qui ne le cede à aucune
en grands & bons Princes, quoi qu'elle
n'en compte que 9 dans l'espace de
89 ans. Les Chinois appellent cette
Dynastie, *le sage gouvernement*, par
excellence. Il n'y eut que le 9^e. *Chunti*
qui dégénéra. *Chitson* avoit favorisé
la Religion Chrétienne, jusqu'à lais-
ser indecis s'il ne l'avoit pas enfin
embrassée; ses Successeurs avoient au
moins proscriit l'idolâtrie des Lamas
& des Bonzes Indiens, à la reserve de
Ventsong Predecesseur de *Chunti* qui
donna dans l'idolâtrie & dans la ma-
gie, & fit venir des Bonzes de toutes
parts. Il trouva la punition de son cri-
me dans son crime même.

Tchou Chinois, d'abord valet de Bon-
zes, ensuite chef de révolte, prit des
Places, conquit des Provinces, défit
les armées Imperiales & fonda la 21^e.
Dynastie *Ming* qui compte 16 Em-

pereurs en 277 ans, comme pour servir de preuve à la crainte que nous inspire pour la durée d'un si respectable Empire, l'esprit d'idolâtrie & d'irreligion qui le gagne depuis quelques siècles. *Tchou* surnommé *Taitson* ou *Hong'ou* fut un grand Prince, peu favorable même aux Bonzes; mais beaucoup aux Lettres. Il régna tout à fait en grand, malgré sa basse origine. Il lui vint des Ambassadeurs de toutes parts chargez de presens magnifiques. On y comptoit sur-tout un Lion qui fut le premier qu'on eût vu à la Chine.

Un trait singulier dont on voit beaucoup d'exemples pareils à la Chine & peut-être à la Chine seule. *Yngtsong* 5^e. Empereur de cette race, fut pris en bataille rangée par les Tartares. Son frere *Kingti* obligé de monter sur le Thrône, travailla de bonne foi à la rançon du prisonnier & y réussit. Il vouloit lui rendre l'Empire après la liberté: *Yngtsong* y renonça: *Kingti*, en consequence voulut faire déclarer son fils heritier: Son *Colao* ou premier Ministre s'y opposa en fa-

veur du fils de *Yngtsong* : Kingti céda de bonne grace au Colao. Que de traits de moderation & de vraye grandeur dans un seul: l'Histoire Chinoise nous en fait voir une infinité de pareils : & lorsque les Empereurs ont été le moins susceptibles de raison & de sagesse, on voit constamment leurs Ministres, leurs Mandarins remontrer le devoir à ces Monarques avec autant de fermeté que de respect, & souvent se dévouer les uns après les autres à une mort certaine, en opposant leur vertu toute nue à la furie de ces mauvais Princes.

Ce fut sous *Chitsong* le 11^e. de cette Dynastie en 1552. que St. Xavier mourut aux portes de la Chine. Sous *Chintsong* ou *Venlié* 13^e. de la Dynastie le P. Mathieu Ricci fut introduit à la Cour, & bien reçu de l'Empereur. *Hoai-tsong* le dernier de la Dynastie fut pourtant un bon Prince qui protegeoit la Religion Chrétienne ; mais il protegeoit aussi les Bonzes, étant sans doute de la Religion Tolerante des Grands du País : Dieu ne veut point de partage, & déteste

1338 *Memoires pour l'Histoire*
une Religion équivoque plus qu'une
Irreligion décidée. Les Tartares Orien-
taux ou *Mantcheoux* appellés par un
Sujet fidele au secours de l'Empereur
poussé à bout par *Li* chef de révoltez,
envahirent l'Empire & le possèdent.
Chuntchi Tartare fonda la 22 Dyna-
stie qui compte jusqu'à present 3.
grands Empereurs, quoi que le der-
nier qui occupe le Thrône soit jusqu'i-
ci peu favorable au Christianisme :
Dieu seul dispose & prévoit l'avenir.

Nous nous étendrons désormais
beaucoup moins sur les trois volumes
qui nous restent de ce grand & ma-
gnifique ouvrage. L'immense détail
qu'il renferme, est déjà comme
compris dans les points de vuë gene-
raux auxquels nous avons mieux aimé
ramener les choses, suivant la nature
d'un Extrait qui ne peut jamais qu'in-
diquer les détails.

N O U V E L L E S L I T T E R A I R E S.

I T A L I E.

D E F L O R E N C E.

Mrs. Tartini & Franchi ont an-
noncé par un Programme La-

des Sciences & des beaux Arts. 1339
tin, le Projet qu'ils ont formé de
réünir en un seul corps, tous les ou-
vrages du celebre Meursius imprimez
ou non imprimez. Divers Manuscrits
de ce grand homme, ensevelis dans
les Cabinets, & qui n'ont point en-
core vû le jour, Commentaires, Let-
tres, Mémoires qui concernent sa vie
& ses Oeuvres, Préfaces sçavantes,
Scholies, corrections de Texte, la vie
de l'Auteur &c. trouveront place
selon l'ordre des matieres, dans la
nouvelle édition. De tous ces mem-
bres épars, dont un très grand nom-
bre manque dans les Bibliothèques,
les Editeurs composeront plusieurs
volumes in Folio. Cette vaste colle-
ction sera enrichie de figures de tou-
tes les sortes; Statuës, Cornalines, Aga-
thes, Pierres gravées, Medailles, Car-
tes Géographiques, Plans de Villes,
d'Edifices Antiques, de Temples, &c.
Et de quantité d'autres monumens.

A L L E M A G N E.

D' I N G O L S T A D T.

M. Herman Antoine Marie Chlin-
gensperg Conseiller de S. A. E. de Ba-
vière & Professeur en Droit dans cet-

1340 *Memoires pour l'Histoire*
te Université, a publié en deux volumes in Folio, un Ouvrage de Jurisprudence, qui a pour titre, *Consilia & Responfa Civilia.*

D'ANSPACH.

M. Jean Jacques Rabe Ministre, a fait part au Public d'un *Calendrier*, dont l'usage est de réduire à notre façon de compter, les dates qui se trouvent dans les Auteurs du moyen âge.

DE RINTELN.

Avant M. Jean Nicolas Funk, Professeur en Histoire, en Eloquence, & en Politique & Bibliothecaire de l'Université; personne ne s'étoit imaginé, que les Anciens Romains & leur langue fussent originaires de Germanie. C'est cependant un de ces Paradoxes Litteraires, qu'il prétend prouver dans le premier livre d'un Ouvrage in 4^o intitulé. *De Origine & Pueritiâ Latina Linguae*, & dont il vient de donner une seconde édition. Le second Livre traite de l'état de la Langue Latine depuis l'origine de Rome jusqu'à la seconde guerre Punique. L'Auteur a grossi son Volume d'un *Spicilegium Litterarium*, où il défend

des Sciences & des beaux Arts. 1341
contre M. Branchu Jurisconsulte de
Hollande les corrections qu'il avoit
faites aux Loix des douze Tables dans
la premiere édition de son Traité de
la Langue Latine. M. Funk, se pro-
pose de mettre en œuvre les divers
materiaux qu'il a rassemblez pour con-
tinuer son Histoire de la Langue La-
tine jusqu'à la mort d'Auguste, &
jusqu'au tems de sa décadence.

DE STRASBOURG.

*Mémoires de Montecuculli Genera-
lissime des Troupes de l'Empereur di-
visez en 3. Livres.* 1°. de l'Art Mi-
litaire en général. 2°. de la Guerre
contre les Turcs. 3°. La Relation de
la Campagne de 1664. nouvelle édi-
tion revuë & corrigée par l'Auteur &
augmentée de plus de 200. notes Hi-
storiques & Géographiques. Chez
Jean Raynold Doulsker le Pere. vol;
in 12 pag. 469... 1735.

F R A N C E.

DE PARIS.

Histoire & description generale
du Japon, où l'on trouvera tout ce
qu'on a pû apprendre de la nature &
des productions du Pays, du caracte;

1342 *Memoires pour l'Histoire*
re & des coûtes des Habitans, du
Gouvernement & du Commerce, des
révolutions arrivées dans l'Empire &
dans la Religion, & l'examen de tous
les Auteurs, qui ont écrit sur le même
sujet, enrichie de figures en tailles
douce. Par le P. de Charlevoix de la
Compagnie de Jesu. Deux Volumes
in quarto de Cicero à deux colonnes,
chez Gandouin Quai de Conti, aux
3. vertus. La Mêle, ruë de la Vieille
Bouclerie à la Minerve. Giffart rue St.
Jacques à Ste. Therese. Rollin fils,
Quai des Augustins à S. Athanase. Et
Nyon fils, ruë du Hurpois, à l'Occa-
sion.

De Libris qui vulgo dicuntur Romanenses Oratio Habita 25. Febr. 1736. in Reg. Ludov. Magni Collegio Soc. Jesu, à Carolo Porée Societ. ejusdem Sacerdote. Apud Marcum Bordelet, Viâ Jacobaâ. On rendra compte de ce discours dans les Mémoires du mois prochain.

Etienne Ganeau Libraire Ruë S. Jacques a mis au jour, *Recueil de differens Traitez de Physique & d'Histoire Naturelle, propres à perfectionner ces deux sciences, par M. Des Landes*

Commissaire & Controlleur de Marine. On remarque dans cet Ouvrage comme dans tous ceux du même genre dont la République des Lettres est redevable à ce célèbre Academicien, une connoissance profonde & réfléchie de la Physique, jointe à une sagacité peu commune pour saisir le jeu & le mécanisme de la nature. Nous rendrons incessamment un conte exact de ce Livre.

Rollin fils, & Bure l'Ainé Libraires Quay des Augustins, ont mis en vente.

Dissertations du P. E. Soucier de la Compagnie de Jesus Tome III. Contenant I°. l'Histoire Chronologique de Pythodoris Reine du Pont; de Polémon I. son mary & de Polémon II. son Fils. Ou Dissertation sur les Medailles de Pythodoris Reine de Pont & du Bosphore dans laquelle on explique aussi celles de Polémon I. son mari, & de Polémon II. son Fils, & les principaux points de leur Histoire, & de celle de sa Fille Femme de Cotys Roi de Thrace. II°. Histoire Chronologique des Roys du Bosphore Cimmerien, ou Dissertation sur une Médaille du Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin dans laquelle on explique & on fixe l'Ere & toute la Chronologie des Rois du Bosphore Cimmerien. in 4°. 1736.

Errata pour le mois de May. 1736.

P Age 969. ligne 10. a été, *lisez* fut
pag. 977. ligne 17. mais cela, *ajou-*
tez même. pag. 688. ligne 18. parle, *li-*
sez parla. ligne 25. general, *lisez* genera-
le. pag. 1032. ligne 16. comme *lisez* que
pag. 1033. ligne 20 supplement, *lisez*
supplément. pag. 1044. ligne 3. *liberator*,
lisez *liberabor*. pag. 1108. ligne 10. tradui-
te, *lisez* traduit.

TABLE DES ARTICLES.

du Mois de Juin. 1736.

- ART. LXIII. **D**escription de l'Egypte,
&c. page. 1158.
- ART. LXIV. Essais sur l'homme. Traduit
de l'Anglois. 1191.
- ART. LXV. Apologie de Lactance. contre
M. Bayle. 1220.
- ART. LXVI. Histoire des Empires & des
Republiques depuis le Déluge, &c. 1237.
- ART. LXVII. Les Oeuvres de Virgile,
Traduction nouvelle. 1268.
- ART. LXVIII. Histoire de Cyrus le jeune,
& de la Retraite des dix mille, avec un
Discours sur l'Histoire Grecque, &c. 1281.
- ART. LXIX. Description Géographique,
Historique, &c. de l'Empire de la
Chine, & de la Tartarie Chinoise, &c.
1299.
- ART. LXX. Nouvelles Litteraires. 1338.

Fin de la Table.

A P P R O B A T I O N.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde
des Sceaux le présent *Journal*, dont il
m'a paru que l'impression pouvoit être
permise.

LE ROUGE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1736.

Premiere partie.

1875

22nd

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

MEMOIRES

P O U R

L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts ,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à
Trevoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime
Monsieur le PRINCE
SOVERAIN DE DOMBES.*

Juillet premiere partie 1736.



Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

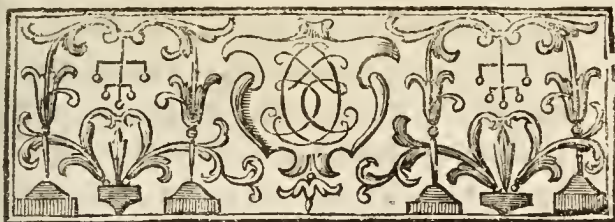
M. DCC. XXXVI.

Avec Approbation & Privilège du Roy

CES MEMOIRES SONT
 commencés au mois de Janvier
 1701. & se vendent 15 f. le mois,
 en blanc, & brochés 16 f.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	14. v.
1718.	12. v.	1736.	8. v.



MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts

Juillet 1736. premiere Partie.

ARTICLE LXXI.

LETRES JUIVES,
ou Correspondance Philosophique ,
Historique & Critique, entre un Juif
Voyageur à Paris & ses Correspon-
dans en divers endroits. Depuis
1735. jusqu'à 1736. Lettres 27.
A la Haye , chez Pierre Paupie.

QUand un Ecrivain de sens froid
se mêle d'être impie ou liber-
tin dans ses écrits, il compte sur la
corruption du cœur humain ; & par

1350 *Memoires pour l'Histoire*
là il fait peu d'honneur à l'humanité
en general, & particulièrement aux
Lecteurs ouvertement dépravez aus-
quels il se propose de plaire. Mais il
se trompe s'il croit se faire honneur à
lui-même. L'affiche seule d'impiété
& de libertinage d'esprit, ne suffit
pas pour persuader ou pour amuser.
Il faut une sorte d'affaïsonnement
assez rare. Le cœur tout corrompu
qu'il est, a une droiture naturelle
qui le ramene au vrai. Il veut être
séduit, du moins par une apparence
de vérité. Il veut des attraits dans la
vérité même, & à plus forte raison dans
l'erreur. Il ne prend point pour œu-
vre *Philosophique*, un tissu de raison-
nemens pareils à celui-ci. *La parole de*
Dieu & les Mysteres de la Foy, tout
doit être à la mode. St. Pierre & St.
Paul ont été remplacés par Ste. Gene-
vieve. Le credit de Ste. Genevieve est
*passé. St^{**}. a pris le dessus, jusqu'à-*
ce que quelqu'autre remplisse sa place...
donc la Religion est sujette au change-
ment, & fausse. Un livre n'est point
regardé comme Historique ni Criti-
que, pour neuf ou dix Historiettes.

des Sciences & des beaux Arts. 1351
qui ne font point rire, ou pour cinq
ou six reflexions cent fois relassées.
En un mot, l'on ne prend point le
change sur un titre spécieux. Aussi
les Auteurs assez malheureux pour se
faire un mérite de débiter des pensées
libres; tâchent-ils du moins de les
rendre nouvelles, & de préparer leur
poison avec tout l'art dont ils sont
capables. Force & précision dans les
raisonnemens; grandeur ou délica-
tesse dans les sentimens, finesse ou
graces dans le tour, élégance ou éner-
gie dans l'élocution, rien n'est omis
par ceux qui sçavent ne rien omettre
pour plaire à coup sûr, c'est-à-dire,
par les vrais talens que l'erreur a sé-
duits. Heureusement il en est peu;
& par conséquent il y a peu de Livres
corrupteurs qui soient de longue du-
rée. Les autres, faute d'un certain sel,
retombent dans les tenebres d'où ils
sont sortis. L'ennui vient au secours de
la raison des Lecteurs, & la curiosité
s'éteint bien-tôt par le dégoût. C'est
apparemment sur ce principe que
dans certains pais Chrétiens où l'on

1352 *Memoires pour l'Histoire*
donne carrière à l'Esprit , sans en
craindre les abus, l'on tolere la licen-
ce des presses pour certains livres
proscrits ailleurs , tels que les *Lettres*
Juives.

L'Auteur anonyme de cet Ouvra-
ge périodique , paroît avoir été
ébloui par le succès de quelques Let-
tres ingénieuses, à qui un air de nou-
veauté a donné plus de cours que
leurs Auteurs mêmes n'auroient vou-
lu. Il a crû qu'il n'y avoit qu'à vou-
loir les imiter pour réussir comme eux.
D'un autre côté il a été effrayé par le
nombre de quelques Copistes qui
s'étoient transformez en Arabes , en
Tures , en Malabares, &c. pour pa-
roître masquez à leur avantage dans
le bal de la litterature libertine. Mais
il s'est consolé en imaginant de se dé-
guiser en Juif. Ce déguisement lui a
semblé merveilleux & nouveau pour
rajeunir à sa mode des satyres vieillies
à force d'être redites, sur la Religion,
sur la Litterature, sur les Coûtumes,
sur la Ville, sur la Cour, sur tout ce
que permet la licence des Lettres sans
nom. Son but, dit-il, est d'*amuser*

des Sciences & des beaux Arts. 1353
& d'instruire. C'est là le point. Voïons
de quelle maniere il s'y prend.

Il prétend amuser en jettant à la
volée quelques traits sur des matieres
de Theologie qu'il n'entend pas ,
sans considerer que les efforts qu'il
fait pour cacher son ignorance, la de-
cèlent à chaque instant. Le moyen de
plaisanter en homme intelligent, c'est
de connoître au moins superficielle-
ment les sujets dont on veut railler.
Autrement l'on s'expose , comme
l'Auteur , à un ridicule rétroactif, en
prenant un objet pour un autre. C'est
le ridicule du Chasseur Campagnard
qui prend un jeune cerf pour le cerf
de meute. Aussi, à dire vrai, nôtre
Juif passe fort legerement sur ces ma-
tieres , aussi-bien que sur celles d'éru-
dition. Il craint d'entrer dans un país
qu'il connoît peu. Mais s'agit-il de
se répandre en ris dissolus sur le *Papif-*
me, sur les Sacremens, sur les In-
dulgences, sur les Reliques, &c. c'est
alors qu'il triomphe. Sa plume pla-
giaire coule rapidement sur des feuil-
les entieres qu'elle remplit de traits
usez qu'il s'efforce en vain de rendre

nouveaux. Il nous permettra de lui dire avec les Lecteurs judicieux, que la véritable & bonne plaisanterie consiste, non à s'efforcer d'être plaisant ; mais à l'être sans effort. Venons à l'instruction.

Il nous instruit par exemple en nous apprenant que la seule Religion qui soit bonne aujourd'hui, est le Judaïsme. Il se dit d'abord Juif de bonne foi. Il prêche ensuite en vrai Israélite, en Juif dévot & zélé au point de vouloir ramener toute la terre à la Synagogue. Puis pour ne pas effraier les gens par une mission trop vive, il se déclare *Juif sans cérémonies*. Il les bannit toutes, jusqu'à la Circision. Enfin il leve le masque, & il tâche de prouver qu'il est Juif parfait, parce qu'il est *Deïste*. Voilà le Judaïsme étrangement simplifié. Aussi s'épargne-t-il la peine d'être l'Apôtre Universel de la Synagogue. Il la trouve tout à coup remplie de tous les peuples fentez, ou plutôt il voit qu'elle n'est autre chose que l'Univers entier. Commençons par la France. « J'ai (dit-il) décou-

» vert à Paris un nombre infini de

» Juifs qui le sont, sans croire l'être
» & sans en rien sçavoir. Ce que je
» te dis semble un conte fait à plai-
» sir. Rien n'est cependant plus
» vrai... Ils croient un Dieu qui a
» créé l'Univers, qui récompense
» les bons & punit les méchants.
» Que croyons nous davantage ?
» (Cela est répété dans les 27 Let-
» tres que nous avons sous les yeux.)
» N'est-ce pas là toute notre Reli-
» gion, excepté quelques cérémo-
» nies que nos Docteurs & nos Prê-
» tres nous ont ordonnées? » Voi-
là pour les Parisiens qui se trouvent
Juifs sans croire l'être & sans en rien
sçavoir, parce qu'il les suppose pure-
ment *Deistes*, comme il le dit ail-
leurs. C'est pour leur apprendre cet-
te aimable nouvelle, qu'il exhorte un
Rabin de ses amis à se transporter à
Paris, en l'assurant qu'il n'a rien à
apprehender du sort auquel les Juifs
sont exposez en Espagne; où par pa-
rentheze il nous apprend que les Pe-
res Juifs empoisonnent leurs enfans
de ens Chrétiens, s'ils ne rentrent
dans le Judaïsme, lorsque leurs Pe-

res ont tant fait que de leur déclarer qu'eux mêmes sont Juifs.

D'un autre côté le charitable Auteur exclura t-il les Turcs de la Synagogue parce qu'ils sont Musulmans? Point du tout. Il les fait Juifs pour le fonds. Il adopte aussi les Chinois, en un mot tout homme raisonnable; & cela à titre de *Deisme*. Il ne leur manque autre chose à tous que de *ſçavoir* & de *croire* qu'ils sont Juifs, ſupposé qu'ils soient *Deistes*.

Vous voyez que nôtre Auteur en courant de toutes ſes forces après la vraie Religion, la trouve par tout. Il est Juif, Musulman, Chrétien, Chinois, tout ce qu'il vous plaira, c'est-à-dire, *Deiste*. Rendons lui plus de justice; comme il y a lieu de conjecturer qu'il est né dans le ſein du Chriſtianisme, par une contradiction aussi heureuse pour lui que ſinguliere, dans ſa 26^e. Lettre, il redevient Chrétien *ſans croire l'être* & *ſans en rien ſçavoir*, de même que les Turcs & les Pariſiens ſont Juifs ſans y penſer & ſans le vouloir. Ecoutons le.

» La foy des Nazaréens, DE-

» MONTRE'E telle que la prê-
» chent leurs Docteurs de la pre-
» miere classe a encore plus de bril-
» lant que la nôtre. Ils ont tous nos
» premiers principes, mais il semble
» qu'ils en ayent épuré les suites.
» Nôtre Morale a quelque chose de
» farouche. La leur semble dictée
» par la bouche Divine. La bonne
» foi, la candeur, le pardon des en-
» nemis, toutes les vertus que le
» cœur & l'Esprit peuvent embrasser,
» leur sont étroitement comman-
» dées. Rien ne scauroit les dispenser
» de leur devoir. Un véritable Naza-
» réen est un Philosophe parfait.
» Dans les autres Religions l'hom-
» me, vil esclave, semble ne servir
» Dieu que par intérêt. Les Naza-
» réens sont les seuls qui ayent le
» cœur d'un Fils pour un bon Pe-
» re. Ils le servent pour lui, & non
» dans la vuë des recompenses.
» Nous autres Juifs, le but de nos
» prières est la richesse, l'abondan-
» ce & les biens de la terre. De tout
» tems nous avons peu songé à l'au-
» tre monde. &c.

Remarquez que l'Auteur n'est pas trop bon Juif dans ces dernieres paroles, & que n'en di'ant pas assez sur la créance du Christianisme, il pourroit n'être pas meilleur Chrétien. N'importe. Disons sans le chicaner, que voilà un éloge de la Religion Chrétienne auquel il n'étoit pas naturel des'attendre.

Ce n'est pas au reste l'unique contradiction qui échappe à l'Auteur. Il y tombe très frequemment, sans doute pour varier les demi-feuilles. Parle t-il de la Litterature! Selon lui elle est perduë depuis Louis XIV. & selon lui elle est à son plus haut point. Parle t il du genie des Nations? Les François n'ont que de l'esprit, & ils ont plus. Ils sont capables de réfléchir au delà des Anglois mêmes. Les François produisent peu de chose faute de liberté de penser & d'écrire; & ces mêmes François font des chefs-d'œuvres, &c. Nous lui passons ces contradictions & beaucoup d'autres en faveur de la premiere, au sujet du Christianisme. Nous voudrions lui passer de même le reste. Nous n'en

des Sciences & des beaux Arts. 1359
dirons rien du moins : mais la liberté
de tout penser , de tout écrire , & de
tout imprimer qu'il vante tant , le
punit assez par la triste nécessité où
elle semble le mettre , de publier re-
gulièrement deux fois par semaine
de vieilles injures contre les Moines,
les Prêtres , les Docteurs, les Prelats,
le Pape , & generally contre la
Religion Romaine ; injures assaison-
nées du sel peu attique qu'il a emprun-
té de la fureur des premiers Protestans,
& dont la politesse plus éclairée des
Modernes, rougit aujourd'hui pour
leurs Ancêtres. A ce prix ce n'étoit en
verité pas la peine de se faire Juif,
ou plutôt de le contrefaire : & s'il
est vrai suivant sa maxime , *qu'un ga-
lant homme doit vivre & mourir dans
la Religion où le Ciel l'a fait naître* ;
nous ne doutons pas que ceux qui
l'ont connu Chrétien & Catholique
ne lui persuadent de rentrer dans
l'heureuse route qu'il a quittée , & de
ne plus employer ses talens à des
écrits qui le deshonnorent encore plus
qu'ils ne font capables de séduire
ceux qu'il prétend *instruire & amu-*

1360 *Memoires pour l'Histoire*
ser. Il doit laisser un si méprisable
emploi à ce nombre d'Auteurs qu'il
dit être en Hollande, & dont il par-
le en ces termes, par lesquels nous fi-
nirons.

» La faim & la soif sont les mu-
» ses qui les inspirent. Ils ont appre-
» cié un pain à six lignes d'écriture :
» & la cuisine chez eux n'est fondée
» que sur le nombre des *feuilles* de
» papier qu'ils barbouillent. » (Il
faut penser que l'Auteur qui travail-
le par *demi feuilles* n'est pas dans le
cas.) » Les Libraires trouvent le
» moyen de débiter ces Livres bons
» ou mauvais. Il leur importe peu
» que le goût du Public soit gâté &
» corrompu par ce nombre d'écrits
» fades. Ils ne peuvent pas vendre
» des mains de papier blanc à ceux
» qui demandent sans cesse des Ou-
» vrages nouveaux. Ils leur don-
» nent des Romans écrits durement,
» sans conduite, & sans caractère ;
» des Poësies qu'Apollon ne dicta
» jamais ; & des Histoires compo-
» sées au hazard. Il est tel Auteur
» qui se figure qu'il en est de son me-

» tier, comme de celui d'un Ma-
» çon. Il fait un Livre comme les
» autres font une muraille. Autant
» de pieds de Maçonnerie autant
» d'écus : autant de pages, autant
» de florins. Le Maçon borne sa
» journée à trois toises : l'Auteur
» la regle à trois feuilles d'impres-
» sion ; & tout lui est égal, pourvû
» qu'il remplisse son papier. »

L'Auteur des *Lettres Juives*, n'é-
tant pas dans le cas ainsi que nous le
présumons, l'on doit le plaindre de
s'être fait gratuitement Juif. Son Im-
primeur au reste aussi desintereflé
que lui & apparemment plus que le
Public, donne aux mécontents ce petit
avertissement.

» Quelques personnes sans confi-
» derer que quelques unes de mes
» demi-feuilles sont plus chargées
» qu'elles ne devroient, se sont plain-
» tes de ce que quelques autres ne
» l'étoient pas assez. Mais comme il
» n'est pas possible que chaque su-
» jet fournisse exactement huit pa-
» ges, & qu'il y auroit de l'extra-
» vagance à demander que des Let-

» tres fussent toujours précisément
 » d'une égale longueur ; dores-
 » navant lorsque quelqu'une de ces
 » Lettres ne remplira pas suffisam-
 » ment sa demi-feuille, j'aurai soin
 » d'y suppléer par quelque petite
 » pièce Serieuse ou Badine, Mora-
 » le ou Galante, Historique ou Cri-
 » tique, soit en Vers, soit en Pro-
 » se ; & cela afin que personne n'ait
 » plus à se plaindre du vuide ou de
 » la briéveté de mes demi-feuilles.
 » A la Haye chez Paupie, Libraire
 » sur la Salle, 1736. Ces *Lettres*
 » *Juives* continuent à paroître ré-
 » gulierement deux fois par semai-
 » nes sçavoir le Lundi & le Jeudi ;
 » & se trouvent à Amsterdam chez
 » F. Changuion & J. Raykoff Fils,
 » à Rotterdam chez la Veuve F.
 » Johnson, à Leyde chez J. & H.
 » Verbeck, & à Utrecht chez E.
 » Neaulme.

ARTICLE LXXII.

D E S C R I P T I O N
 . . . Geographique, Historique, Politique

des Sciences & des beaux Arts. 1363
& Physique de l'Empire de la Chi-
ne & de la Tartarie Chinoise, par
le P. J. B. Du Halde de la com-
pagnie de Jesus. Chez P.G. le Mer-
cier. 1735. 4. vol. in-folio.

Après l'Histoire Geographique de l'Empire de la Chine, de ses Provinces & de ses Villes, & l'Histoire Politique de ses Dynasties & de ses Empeteurs, le P. Du Halde nous donne dans le second & dans le troisieme volume l'Histoire Morale, Civile & Oeconomique des Chinois, de leur Caractere, de leurs Mœurs, de leurs Coûtumes, de leurs Usages, de leur Cérémonies & de tout ce qui peut caracteriser leur maniere de penser, d'agir, de parler, de s'habiller. Rien n'est plus complet, rien n'est plus curieux & plus intéressant, rien même n'est plus utile pour un certain développement, une certaine perfection, une certaine maturité de raison &, si on l'osoit dire, de goût & de sens commun; goût de conduite au moins, & peut être aussi de science, d'Art, de stile même & d'Eloquence.

Car enfin élèves jusqu'ici des Grecs & des Romains, nous pourrions bien en être un peu trop les Esclaves. Nous croyons le plus souvent tout l'esprit & le bon sens renfermez dans leurs monumens & dans leurs écrits. Rien ne nuit plus au progrès des Sciences, des Arts, & des Lettres. Rien ne captive tant sur tout le genie de l'invention; il en faut beaucoup & une espece même d'intrépidité à quiconque veut franchir les bornes des siècles d'Alexandre pour la Philosophie & le raisonnement, & d'Auguste pour le goût de la bonne Litterature. Cependant on ne peut disconvenir que le systême de la Philosophie Grecque, ne soit un peu plein de Dialectique & de Sophisme dans la speculation, de faste & d'orgueil dans la pratique; & que l'Eloquence Romaine ne donne dans l'artifice & souvent dans les paroles, & le jeu de mots.

Enfin la Chine formée sur d'autres modeles & sur des modeles antérieurs à ceux-là, & par consequent plus rapprochée de la premiere nature.

des choses, des premières idées, des premières mœurs, peut, quand ce ne seroit qu'à titre d'antiquité, si s'en est un, nous servir aussi de modèle à son tour. Constamment dans la manière de penser & d'agir, elle nous présente un système de raison plus étendu, mieux soutenu, plus tempéré, plus épuré même & plus sain. Pour les bien caractériser, il semble que le goût Grec & Romain est un goût d'esprit & de bel esprit, qui n'exclut pas la raison & le sens commun; & que le goût Chinois est un goût de bon sens & de raison qui n'exclut pas cependant l'esprit & le bel esprit.

Une chose paroît assez décisive : nous cherchons beaucoup les ornemens d'après nos maîtres. La grandeur Romaine étoit bien pleine de faste : au dehors par ses Conquêtes, au dedans par son Eloquence. Rome brilloit & éblouissoit l'Univers. Le brillant se dissipe, l'éblouissement est passager. A peine Rome eut-elle atteint le haut point de son élévation, qu'elle devint la proie des Barbares mêmes qu'elle avoit conquis. L'Emp

pire des Grecs n'eut pas une plus grande stabilité. Dans les Sciences, cependant & dans les Arts de speculation, la Grece eut l'avantage de la solidité & de la profondeur sur les Romains. Les Chinois mieux tournez au solide en tout genre, ont toujours preferé les Arts aux Sciences, les Arts utiles aux prétendus beaux Arts, & les Sciences solides & usuelles comme les Mathematiques, l'Histoire & la Morale, aux Sciences d'éclat & aux Arts du simple bel esprit, comme sont la Physique, l'Eloquence, la Poësie & la Musique, qu'ils n'ont pas laissé cependant de cultiver avec d'autant plus de succès, sur-tout l'Eloquence, qu'ils l'ont moins ornée & moins fardée par conséquent, sans aucun vestige de pointes, de brillans, d'epigrammes ni de jeux de mots.

Jugeons en dabord par l'antiquité, la durée & la vaste étendue de leur Monarchie. Le second volume du P. Du Halde partagé en plusieurs titres, commence par celui-là. La Monarchie Chinoise depuis plus de 4000. ans, s'est toujours soutenuë

des Sciences & des beaux Arts. 1367
fortifiée & accruë. *Tu regere imperio
populos Romane memento*, disoit Virgi-
le. Mais l'Empire de la raison est le
seul Empire fait pour captiver des
hommes. C'est celui des Chinois.
Borné d'abord à une ou deux Provin-
ces sous Fohi & les premiers Succes-
seurs, cet Empire s'est plus étendu
par la douceur de son Gouvernement
& par la sagesse de ses Loix que par
la force des Armes & par les Conquê-
tes. La plûpart des Provinces se sont
librement données, ou associées aux
Chinois: les Royaumes Limitrophes
mêmes, la Cochinchine, le Tonquin,
Pegu, Siam, & divers autres ont am-
bitionné d'être leurs Tributaires pour
participer à cette sagesse & à cette
douceur de gouvernement, que tous
leurs voisins, les Japonois mêmes,
râchent au moins d'imiter.

La Chine s'est trouvée cependant
investie de ces mêmes Tartares qui
sous le nom de Scythes investissoient
les Empires Grecs & Romains, &
les envahirent à la fin, l'un &
l'autre. Les Romains & les Grecs n'é-
toient guères en l'olitiq ue que Vain-

1368 *Memoires pour l'Histoire*
queurs & Conquérens. Les vertus militaires sont sujettes à des revers, elles ont leurs périodes. La raison est de tous les tems, & sa modération même la rend éternelle. Les Chinois sans avoir jamais été fort aguerris, ont pourtant maintenu pendant 40 Siècles leur supériorité sur ces Tartares, toujours armés pour les envahir. C'étoit une supériorité de raison.

Ce n'étoit pas tant par des Conquêtes & par des coups de main que par des espèces de prise de possession qu'ils conservoient & reculoient même leur frontieres; pas à pas il est vrai, comme il convient à un systéme de pure sagesse, & non en volant de l'Espagne chez les Parthes, comme les Romains Victorieux & Conquérens. Les Barbares auxquels les Chinois avoient à faire, & ont même à faire encore du côté du Thibet, s'embarassoient peu d'être défaits & vaincus. On les dissipoit, on les dispersoit, ils se retiroient dans leurs Forts, dans leurs Montagnes, dans leurs Forêts, toujours prêts à redescendre dans les Plaines, & à rentrer en Campagne.

Que

Que faisoient les Chinois & que font ils encore ? Ils s'emparoiént des plaines & des Vallées, & commençoient par y établir une bonne Place de guerre, une Métropole bien peuplée, un *Fou*; & peu à peu tout à l'entour & de proche en proche des *Tcheou* & des *Hien*, des Villes du second & du troisième ordre. Ils les peuploient bien & les pourvoyoiént de tout, en attendant que le país défriché, toujours de proche en proche, pût nourrir les habitans, s'embarassant même fort peu qu'il les nourrît, & continuant toujours à le pourvoir de toutes les richesses de l'Empire, comme ils le font encore dans les Provinces de Koeitchou, de Setchuen; les Barbares cantonnés dans leurs Foiêts & dans leurs Montagnes ne pouvoient remuer, se trouvant par là divisez & ne pouvant se donner la main, ou se la donnant inutilement contre de grandes Villes fortifiées de bonnes murailles, de bonnes tours & de fortes garnisons: sans parler de la grande muraille qui borde tout le Nord de la Chine, mais qui est bien

1370 *Memoires pour l'Histoire*
plus le monument de l'orgueil & du
faſte de l'Empereur *Chiboangti*, que
l'ouvrage de la ſage politique des
Chinois, chez qui cet Empereur eſt en
execration malgré ſa magnificence,
ou même à cauſe de ſa magnificence.

Les Tartares l'ont pluſieurs fois
franchie cette muraille du Nord,
ſans avoir jamais pû franchir les Pla-
ces frontieres du Thibet. Mais à quoi
ont abouti ces invaſions mêmes, &
les victoires des Tartares? Conqué-
rans de la Chine, ils ont ſubi le joug
aimable & plein de Sageſſe de l'Em-
pire Chinois. Si cet Empire n'avoit
été fondé que ſur la valeur de ſes Peu-
ples, les Tartares plus vaillans qu'eux
auroient en exterminant ces peuples
anéanti leur Empire, comme il arriva
à l'Empire Romain. Mais en cédant
à la Valeur Tartare, les Chinois ſe
ſont trouvez en poſſeſſion de cette ſu-
periorité de raiſon à laquelle les Tar-
tares mêmes ſe ſont faits une gloire
de céder, & cela juſqu'à deux fois;
c'eſt-à-dire, autant de fois que le cas
eſt arrivé. On diroit que ces Tarta-
res, ſur-tout les derniers, n'ont con-

quis la Chine que pour se donner aux Chinois, & ajouter presque toute la Tartarie à leur domination. Car c'est là à quoi tout s'est réduit, & la Chine toujours accrue par ses défaites, est agrandie d'un tiers depuis la dernière invasion des *Mantcheoux*. Sans vouloir donner dans aucun jeu de mots on peut définir notre politique Européenne, une *politique raisonnée* & de raisonnement, par opposition à celle des Chinois qui est une *politique simplement raisonnable* & de pure raison. Le mal est venu de ce que nous avons commencé par tomber dans la Barbarie, & que nous ne sommes revenus au système de la raison qu'après coup avec une espece d'effort & par système en effet, ce qui n'a plus rien de naturel; au lieu que les Chinois ne sont jamais tombez dans la Barbarie, & en sont encore aux premières lumières de la droite & pure raison, telle qu'elle éclairoit *Fohi, Yuo*, & les autres descèndans immédiats de Noë, sans aucun raffinement.

Le second titre du P. Du Halde est
Del' Autorité del' Empereur, des sceaux

1372 *Memoires pour l'Histoire*
de l'Empire, de ses Dépenses, de son
Palais, de ses Equipages. Cette au-
torité est absoluë, mais toute fondée
sur cette maxime née avec la Monar-
chie, que l'état n'est qu'une famille
dont l'Empereur est *le pere & la mere,*
selon l'expression Chinoise Or qui
dit pere & mere à la Chine, dit une
autorité superieure à tout, & subal-
terne à la divine seule qu'elle repre-
sente. Car c'est une autre maxime que
l'Empereur étant le pere & la mere
de son Etat, les peres & meres sont
Empereurs dans leurs familles: & si
on adore en quelque sorte les Empe-
reurs, si on ne leur parle qu'à genoux,
si on s'incline devant leur trône, de-
vant leur image, devant leurs sceaux,
devant leur nom; c'est que les enfans
en usent de même devant leur pere
& mere, les domestiques devant
leurs maîtres, les peuples devant le
moindre magistrat, les magistrats su-
balternes devant leurs supérieurs, &
en dernier ressort l'Empereur devant
le *Tien*, devant le Ciel, devant le
Seigneur du Ciel, dont il se recon-
noît le Lieutenant.

Sous *Canghi* dernier Empereur , la Chine avoit environ 60. millions d'hommes capables de porter les armes, où l'on ne comptoit ni les femmes d'un côté beaucoup plus nombreuses que les hommes, ni tout ce qui est au dessous de 20 ans & qui fait bien la moitié de l'Empire vû la multiplicité des femmes & leur fécondité, ni les Bonzes , ni les Princes , ni les Magistrats , ni les Lettrés, ni les Habitans des Villes flottantes. Il y a plus d'un million de Bonzes à la Chine : les Bacheliers seuls montent à 90 mille. Depuis cette recension de *Canghi* la Chine fort décrue jusques-là par les invasions précédentes , a bien reçu de l'accroissement de la constante paix dont elle a jouï. Il ne faut pas 50 ans de paix à la Chine pour la repeupler , au delà de ce qu'elle peut nourrir & presque contenir. Les revenus de l'Empereur bien évalués montent à 200 millions de Taels. Or le Tael vaut 100 fols ; c'est donc mille millions de revenu Impérial.

Le troisiéme article est *Sur la forme du Gouvernement, sur les Tribunaux,*

1374 *Memoires pour l'Histoire*
les Mandarins, les honneurs qu'on
leur rend, leur pouvoir & leurs fon-
ctions. Quiconque (on ne se lasse point
de le dire) pénétrera bien les devoirs
réciproques des peres & des enfans,
pris à la lettre & dans la plus grande
rigueur des termes, entrera tout d'un
coup non-seulement dans l'esprit,
mais dans la forme même du Gou-
vernement Chinois : Ce Principe
une fois posé que *Tien* est le Pere,
que l'Empereur est un pere subalterne
à *Tien*, que les Mandarins enfans de
l'Empereur sont les peres du peuple,
que le peuple est une famille ou un
nombre de branches d'une même fa-
mille ; cela supposé rien n'est plus
simple que les loix, les mœurs, la
correspondance, & tout le détail
même du Gouvernement Chinois. La
nature, la raison a tout dicté.

De tout tems il y a eu 9. Ordres
de Mandarins subalternes les uns aux
autres avec la plus parfaite subordina-
tion. Le premier Ordre est celui des
Colao ou Ministres d'Etat qui ne sont
qu'au nombre de 5 ou 6. Du second
Ordre on tire les Vicerois des Provin-

des Sciences & des beaux Arts. 1375
ces & les Présidens des Tribunaux
subalternes. Le troisiéme Ordre ap-
pellé *l'Ecole des Mandarins* est com-
posé des Secretaires de l'Empereur.
Ces 3 Ordres composent son Con-
seil Privé, qu'on appelle *le Tribunal*
du dedans Outre ce Tribunal il y en a
6 extérieurs qui sont autant de Cours
Souveraines, appellées *Leou pou* sans
compter 44 Tribunaux subalternes,
tous residans à Peking. Chaque Capi-
tale de Province a deux Tribunaux :
chaque Ville a ses Mandarins & sa
justice. Sur le seul titre de Docteur
un homme est fait Gouverneur de
Ville. Cela nous paroît surprenant &
presque risible : il suffiroit de dire
qu'il n'en est arrivé aucun inconve-
nient dans le Gouvernement Chi-
nois depuis 4000 ans. On pourroit
ajouter qu'il est tout aussi risible de
nous voir sans cessé cultiver des scien-
ces qui nous rendroient risibles si on
s'avisoit de les faire servir de simple
titre pour le Gouvernement: & à quoi
servent-elles donc si elles ne servent
pas pour le bon ordre & la bonne
Police de l'Etat? Il faut tout dire,

1376 *Memoires pour l'Histoire*
la Doct.ine Chinoise est toute relative au Gouvernement; la science des loix, des mœurs, des rits est l'unique science dont on fait cas à la Chine.

On n'y connoît point ces distinctions de science speculative & de science pratique, de Docteurs & de Doctes, de Professeurs ès loix & de Praticiens des loix. Les loix dont on charge la mémoire, sont les mêmes loix dont on meuble le sens commun: un raisonneur Chinois est un homme raisonnable. Pour le créer Docteur, Licencié ou Bachelier, on regarde à sa conduite & à son jugement autant ou plus même qu'à la mémoire ou à son esprit. Les sciences mêmes que nous abandonnons le plus à la speculation comme la Géométrie, la Géographie, l'Astronomie, les Chinois les tournent uniquement à la pratique & au gouvernement. La fabrique d'un Calendrier ou d'une Carte Géographique est une pure affaire d'Etat. Un Docteur Chinois est donc un bon Gouvernement de Ville, & un parfait Mandarin, capable de s'élever régulièrement jusqu'au Viceroy & au Co-

des Sciences & des beaux Arts. 1377
lao. Ajoûtons qu'après tout, le gouvernement de la Chine est la chose du monde la plus simple & la plus facile. Les Chinois pliés & comme assouplis par les loix & par les rites dominans depuis tant de siècles, se gouvernent en quelque sorte tout seuls. Le seul sceau de l'Empereur présenté fait mettre tout l'Empire à genoux, le visage collé à terre au moindre signal. Un simple Placard affiché aux Carrefours d'une Ville pour intimer les ordres du Gouverneur, ne trouve point de refractaires, on en trouve au moins si peu & si rarement que ce n'est pas de quoi faire une exception.

Le quatrième Article roule *Sur le Gouvernement Militaire*, qui se mene aussi par la voye du Doctorat; mais Doctorat Militaire, qui consiste dans la connoissance des loix, des procédés & opérations militaires, & dans la pratique & l'exercice des armes & de ces opérations. Car le Chinois n'abandonne rien au hazard: un Docteur peut bien n'être pas un grand homme, un habile homme, un sage

1378 *Memoires pour l'Histoire*
Gouverneur, un bon Guerrier; parce
qu'il y faut toujours la partie du génie
jointe à celle de l'art, de la science & de
l'étude: mais un grand homme, un ha-
bile homme y est toujours un Docteur
& un Docteur formé, qui a subi les
examens prescrits, & a pris ses degrés.
On compte 18000 Mandarins de
guerre, & en tout tems 700 mille
soldats répandus dans tout l'Empire;
sur-tout à Peking, le long de la gran-
de muraille & dans les Villes frontières.
Il y a plus de 2000 Places de guer-
re, sans compter les Tours, les Cha-
teaux & les Redoutes qui sur la gran-
de muraille seule sont sans nombre.
Le port des armes n'est permis qu'aux
Militaires, & encore en tems de guer-
re ou dans les factions.

5^e. Article. *De la police de la Chine*
soit dans les Villes, soit dans les Grands
Chemins; des Douanes, &c. Chaque
Ville est divisée en quartiers, chaque
quartier en maisons. Le chef de la
famille en est le Lieutenant de Police
né. Il en répond au Quartenier, com-
me celui-ci répond de son quartier à
son Supérieur. Car les Supérieurs

des Sciences & des beaux Arts. 1379
sont toujours responsables des Inférieurs, & solidairement responsables. Cette Police est parfaite, & sans exemple dans son détail & dans sa perfection. Aussi rien n'est mieux entretenu que les Rvès des Villes & les Chemins, les Quais, les Rivieres, les Canaux. Tout dépend de là, autant pour le moins que de la douceur du caractère Chinois. Cette douceur est peut-être même l'effet plutôt que la cause de la bonne Police. La grande attention du Magistrat est à reprimer les moindres naissances de querelles dont il seroit responsable. Rarement les Chinois en viennent aux coups; ce ne sont même jamais tout au plus que des coups de poing: Un Chinois qui se prend de querelle avec un autre, commence par jeter son bâton à côté, s'il en a un à la main. Il seroit seul coupable s'il étoit convaincu de s'être battu ou même simplement querellé avec quelque sorte d'arme à la main, sans même en user ni menacer. La politesse Chinoise va même à supprimer les querelles: tous les démelez se terminent par devant le Ma-

1380 *Memoires pour l'Histoire*
gistrat où on n'est admis qu'à plaider
régulièrement son droit. Encore pu-
nit-il souvent les deux Parties, l'u-
ne pour avoir commencé le Procès,
l'autre pour l'avoir soutenu.

Le 6^e. Article traite *De la Noblesse* ;
nous en avons parlé. Le 7^e. *De la*
fertilité des Terres, de l'Agriculture
& du cas qu'on en fait. Les Laboureurs
sont préferrez aux Marchands & aux
Artisans. On ne s'amuse point à fai-
re des Parterres à la Chine, tout est
semé. Les Villes n'ont garde d'être
mal-propres & pleines d'ordures :
tout ce qui s'appelle fumier est enle-
vé & vendu ; or toute ordure, bouë,
excrémens, &c. est fumier. Ils le
pourrissent, ils le remuent, ils le ma-
cerent, ils le font fermenter pour
l'adoucir & en faire un bon terreau.
C'est un Art à la Chine de faire ren-
trer au plus vîte dans la terre tout ce
qui en est sorti & qui en peut sortir
de nouveau, en ris, en bleds, en
grains, en nourriture. On n'apper-
çoit ni hayes, ni fossés, ni arbtes mê-
me dans les Campagnes, tout est cul-
tivé. Toutes les plaines sont appla-

des Sciences & des beaux Arts. 1381
nies au niveau à cause du ris. Et les
collines & les montagnes sont cou-
pées en terrasses, en amphitheatres,
où l'on éleve l'eau à force de bras, de
chapelets & de canaux de Bambou.

Ce qui rend l'Agriculture si re-
commandable aux Chinois, outre la
raison du bon sens qui les porte natu-
rellement à ce qu'il y a de plus néces-
saire dans la société d'un si grand
peuple, *Chinnong* un de leurs fonda-
teurs Patriarches, passe pour l'avoir
inventée, c'est-à-dire, apparemment
réduite en Art; *Chun* autre Patriar-
che Chinois a été tiré de la charuë
pour être associé à l'Empire par le
Grand *Yao*. *Yu* fondateur de la pre-
miere Dynastie a travaillé à la for-
mation des Terres & a beaucoup écrit
sur cette matiere: la plûpart des Em-
pereurs n'ont rien tant recommandé.
Enfin c'est un usage de toute antiquité
que l'Empereur en donne lui-même
l'exemple, labourant tous les ans en
cérémonie & semant de ses mains
quelques Sillons; exemple suivi de
tous les Grands de l'Empire & de
tous les Gouverneurs, Viceróis &

1382 *Memoires pour l'Histoire*
Mandarins, Superieurs & Subalter-
nes. L'Empereur regnant a créé un
1^oe. Ordre de Mandarins, pour ceux
qui se distinguent dans cette profes-
sion.

8^e. Article. *L'adresse des Ouvriers*
& l'industrie du menu peuple. C'est
sur-tout à la Chine, dit le P. du Hal-
de; qu'on connoît cette maxime que
bonus odor lucri ex re quâlibet. Où
la force manque, il faut bien que
l'industrie y supplée. Quelque gran-
de, quelque fertile que soit la Chine,
ce n'est qu'à force d'industrie à met-
tre tout à profit & en valeur, que la
moitié de ses habitans y trouvent de-
quoi se sustenter. Ils ne sont pas, dit-
on, fort inventifs; mais ils sont au
moins fort laborieux & fort adroits
à faire valoir les inventions dont ils
sont en possession, & dont la plû-
part après tout ne peuvent leur être
venuës que de leur propre industrie.
Ils n'ont pas le tems de courir après
des inventions inutiles de speculation
& de Métaphysique: le nécessaire les
occupe, & dans ce genre on peut di-
re qu'ils sont très inventifs.

9^e. Article. *Du caractère des Chinois.* En general ils sont doux, humains, sociables. Leur manieres sont pleines d'affabilité. Sur le grand Principe de paternité & de filiation qui lie avec subordination les Supérieurs avec les Inférieurs, ils établissent les devoirs non moins réciproques de Parenté & même de Fraternité universelle entre égaux. Enfans d'un même Pere ils se regardent tous comme Freres. Images de la même divinité, ils se respectent mutuellement comme il convient : ils sont pleins d'égards & de bienseances les uns pour les autres. La politesse n'a été poussée nulle part aussi loin qu'ici, & elle y a été la même dans tous les tems. Il n'y a pas jusqu'au plus vil peuple qui ne soit doux & poli. Un exemple cité par le P. Du Halde, les peint bien. Dans un embaras de voitures, de charettes, de crocheteurs, d'ouvriers, de gens de la lie du peuple, on ne voit personne qui se fâche, on n'entend personne en rejeter aigrement la faute sur qui que ce soit. Les uns attendent patiemment que l'em-

baras soit demêlé ; ceux qui se reconnoissent , le saluent obligamment & on aide aux plus embarrassés ; on respecte ceux qui seroient en danger ; on se laisse passer mutuellement ; on se fait honneteté. Les Chinois sont vindicatifs , mais patiens à attendre le moment de leur vengeance ; assez habiles à le saisir ; couvant quelquefois des haines éternelles sous de beaux dehors d'amitié ; le plus souvent cependant faciles à oublier ou à pardonner , par des motifs mêmes de générosité & de grandeur d'ame. Ils sont naturellement modestes , & les femmes pleines de pudeur ; la chasteté est une grande vertu chez eux , mais non sans de frequens exemples , sur-tout de la part des Veuves dont plusieurs sont fideles à leurs maris , même après leur trespas , par des principes de Religion & de devoir.

Un autre trait caractérise l'humeur douce & modérée des Chinois. Les voleurs n'y sont gueres que des filous. Il y a peu de ces brigands inhumains qui assassinent les gens après les avoir dépouillés ou pour les dépouiller. La

des Sciences & des beaux Arts. 1385
plûpart volent avec adresse & par des
tours subtils. Rarement un voleur
demande la bourse, mais il la cou-
pe volontiers ou l'escamote. Et sur ce
pied, la plûpart des Chinois sont fi-
lous. Car enfin l'occasion, dit le Pro-
verbe, fait le larron, & c'est la né-
cessité sur-tout qui fait recourir aux
voyes injustes de s'enrichir. Or les
Chinois sont fort nécessiteux, & fort
en occasion dans le commerce intime
qui les lie, de s'approprier les biens
étrangers qui leur passent sous les
yeux, ou par les mains. L'interêt est
leur grand vice; il leur fait jouir tou-
tes sortes de personnages, dont le
meilleur ne vaut le plus souvent rien.
Autre trait caractéristique de la dou-
ceur des mœurs Chinoises. Les Do-
mestiques, les Esclaves adorent leurs
Maîtres, qui effectivement les traitent
toujours comme leurs enfans.

10^e. Article. *De l'Air & de la Phy-
sionomie des Chinois.* 11^e. *De leur ma-
gnificence dans les Ouvrages publics,
dans les Chemins, dans les Ponts,
dans les Portes des Villes, dans les
Tours, dans les Arcs de triomphe.*

1386 *Mémoires pour l'Histoire*
dans les Monumens publics, dans les
Voyages. 12^e. des Cérémonies de civi-
lité, de Visite, de Presens, de Lettres, de
Festins, de Mariages, de Funerailles,
Éc. Cet Article se rapporte à celui du
caractere doux, raisonnable & humain
de la Nation, & aux loix de la société
naturelle qui lie un si grand corps sous
le nom ou sous l'idée d'une seule fa-
mille. Les Chinois sont cérémonieux
par Principes, par Loi, par Devoir.
Tout leur Cérémonial est écrit dans
le plus petit détail qu'on puisse ima-
giner, & ils le regardent comme la
Base de l'humanité, de la société &
du Gouvernement même. Il y a un
Tribunal à Peking pour le maintien
du Cérémonial de l'Empire jusques
dans les plus petites choses. Les Chi-
nois disent que les hommes naissent
naturellement rudes & grossiers, &
que ce sont ces cérémonies qui leur
ôtent leur barbarie & leur ferocité
naturelle. Cela n'est pas si mal pensé.
Peut être est il bon aussi que les hom-
mes ne soient pas si familiers entr'eux
& qu'ils ne puissent s'aborder qu'a-
vec respect. Car outre le mépris qui

naît de la trop grande familiarité, il en naît aussi des amitiés & des sociétés, des licences & des complots le plus souvent fatales aux mœurs, souvent fatales à l'Etat même, & pour le moins au bon ordre & à la bonne police. Le respect mutuel des hommes les uns pour les autres, est le rempart de bien des vertus; & les cérémonies sont comme les remparts ou les ouvrages extérieurs & avancés, qui empêchent de donner atteinte au corps même de la place.

13^e. *Des prisons & des châtimens.*

Tout se sent de la douceur du caractère & du Gouvernement. Les prisons sont plus commodes & plus propres qu'en Europe. Le jugement des criminels est fort lent & sujet à mille revisions de tous les Tribunaux Supérieurs jusqu'à celui même de l'Empereur. Car nul Magistrat, nul Tribunal n'a droit de vie & de mort; & un homme condamné à la mort aux extrémités de l'Empire, ne mourra point si l'Empereur ne ratifie l'Arrêt après l'avoir fait bien examiner dans les Tribunaux de Peking, dans son

1388 *Memoires pour l'Histoire*
conseil privé, souvent encore par des
Commissaires exprès, & l'avoir bien
examiné lui-même & tout à fait à loi-
sir. On voit bien que le respect que
les Chinois ont les uns pour les
autres, n'est pas un simple cérémonial;
c'est l'humanité & presque la divini-
té qu'ils respectent dans les hommes
les moins dignes de l'être. Encore
l'Empereur modere-t-il le plus sou-
vent les Arrêts des Tribunaux; &
les Loix mêmes sont fort modérées
dans le genre des supplices. La plû-
part des châtimens prescrits par les
loix & imposez par les Magistrats, ne
portent point d'infamie, & ne sont
regardez que comme de simples cor-
rections paternelles.

14^e. *De l'abondance qui regne à la*
Chine. 15^e. *Des Lacs, Canaux, Ri-*
vieres, Barques, Vaisseaux. De tout
tems il y a eu des Canaux & des Le-
vées à la Chine; de tout tems on s'y
est attaché à rendre les Rivieres navi-
gables. Mais le grand Canal Impérial
qui a 600 lieues de cours & traverse
tout l'Empire, ce fut *Chitson* fonda-
teur de la 20^e. Dynastie, la premie-

des Sciences & des beaux Arts. 1389
re des Tartares, qui le fit.

16^e. *Des monnoyes courantes.* Elles ne sont qu'en cuivre & en argent. L'or est une marchandise à la Chine. Le 17. Article est *Sur le Commerce.* C'est assez peu de chose au dehors, mais en revanche la Chine est assez grande pour former dans son intérieur le commerce le plus vif, le plus intime, le plus universel, le plus étendu même qui soit ailleurs. Celui de l'Europe entière ne l'égale pas. Tout est mobile, tout entre dans le commerce & dans la circulation qui entraîne tout sans rien déranger; telle est l'admirable police qui tempere jusqu'aux plus impétueux mouvemens d'un si grand peuple, & d'un peuple si âpre aux affaires d'interêt.

Les 3. Articles suivans roulent *Sur le Vernis, sur la Porcelaine & sur les Soyeries.* Les heureux efforts que les François & en général les Européens ont fait pour imiter la Porcelaine Chinoise, d'après les Mémoires des Missionnaires, ont sans doute engagé le P. Du Halde qui avoit communiqué ces Mémoires au Public, à trai-

1390 *Memoires pour l'Histoire*
ter cet Article tout a fait à fond. Le
22^e. *Article de la langue Chinoise* est
aussi amplement & bien traité. L'Au-
teur nous permettra cependant de re-
marquer, que nos langues d'Euro-
pe pourroient bien être aussi diffi-
ciles pour un Chinois & lui paroître
aussi bizarres, & du même ordre de
difficulté & de bizarrerie, que la
Chinoise le paroît à un Européen.
Les Chinois ont deux langues, l'une
Mandarine, l'autre Populaire. Sans
parler de l'Europe entiere qui a bien
des langues, la France outre ses Pa-
tois Provinciaux, a bien aussi son
François Populaire & sa langue de la
Cour, & des gens élevés & polis.
Les mêmes mots diversément pro-
noncez ont diverses significations à
la Chine, & en Europe & en France
aussi. Le ton fait tout chez eux, &
chez nous aussi. Ils nous paroissent
chanter, nous leur paroissions chan-
ter. Dans un seul mot ils en renfer-
ment trois, & nous quelquefois 4 &
5. Par exemple *despicere*, a l'énergie
de ces trois mots de *alto respicere*, &
de ceux-ci *regarder de haut en bas*

des Sciences & des beaux Arts. 1391
que nous renfermons dans les seuls
mots *dédaigner*, ou *mépriser*.

Nos seuls *e* François tantôt ouverts,
tantôt fermez, tantôt muets, masculins
& féminins, tantôt *e*, tantôt *ai*, tan-
tôt *oi*, tantôt *a* tantôt *ea*, tantôt *ei*,
tantôt *i*, - &c. peuvent aller de pair
avec toutes les bizareries Chinoises
de même espèce. Le stile des Livres,
le stile des Poëtes, le stile d'une Let-
tre sont aussi differens sans doute chez
nous, nous François, Anglois, Alle-
mans, Grecs & Latins, que chez les
Chinois. Les Lettrés Chinois savent
à peine toute leur langue, nos Let-
trés sont souvent embarrassés dans la
nôtre. Nous seroit-il permis de pro-
poser ici une conjecture sur l'alpha-
bet Chinois qu'on dit qu'ils n'ont pas,
& sur la maniere dont on dit qu'ils
prononcent ?

Les Lettres Chinoises sont des
mots, des monosyllabes, tout ce
qu'on voudra; les Lettres Grecques
étoient bien aussi des mots même de
plus d'une syllabe, & les Hébraï-
ques, *alpha*, *aleph*, *Beta*, &c.
& chez nous les lettres *f*, *h*, *l*, *m*, *n*,

Ëc. sont des mots dissyllabes, *effe*, *ache*, *elle*, *emme*, &c. Mais dans la prononciation ces mots redeviennent des lettres lorsqu'on les joint à d'autres lettres, & l'on dit *trop* au lieu de dire *terreop*, *mon* au lieu de *emmoenne*. Or voilà peut-être ce que fait le Chinois; il épelle en parlant, il dit *terreop* au lieu de *trop* c'est-à-dire, qu'il prononce ses lettres de la même manière, soit en épelant, soit en parlant; ce qui est fort éloigné d'être un défaut; au lieu que nous par une bizarrerie fort embarrassante pour les enfans qui apprennent à lire, & qui a été fort à propos relevée par un Grammairien de nos jours, nous épelons *effe* & nous parlons *fe*, nous épelons *esse* & nous parlons *se* ou *s*.

A ce compte les Chinois ont donc un véritable alphabet, qu'il faut souhaiter qu'on puisse enfin démêler & réduire en règle. Peut-être a-t-il 3 ou 400 lettres, peut-être en a-t-il 10000; mais peut-être en avons nous autant, croyant n'en avoir que 24. Nous ne sommes pas juges dans les choses que nous connoissons trop bien

des Sciences & des beaux Arts. 1393
bien ; non plus que dans celles que nous ne connoissons pas assez. Dans une langue naturelle & familière , il y a mille difficultez que l'usage enveloppe & emporte par voye de fait. Jugeons en , si nous le pouvons , par la grande difficulté que les enfans trouvent à articuler ces 24 lettres. Croit-on bien en effet que nous n'ayons que 24 lettres, 24 manieres d'articuler , 24 mouvemens simples de langue , de levres, de dens , de gosier. Notre *x* seul a bien des inflexions. Dans *ximene* l'un dit , *csimene* , l'autre *simene* , l'autre *ssimene* , un autre *chimene*. Dans *exemple* le François dit *eczemple* , l'Auvergnat *ecsemple* , le Daupinois *ezemple* , le Languedochien *essemple* , le Gascon *ezsemple* , le Picard *escample* , &c. Si l'on y regardoit de près, chaque bouche le diversifie. Les Chinois , dit-on , n'ont point nos lettres *b* , *d* , *r* , *x* , *z*. Cependant ils ont le mot *y-tsée* qu'ils prononcent à peu près *y-dzée* en adoucissant le *d* & l'*s*. Il est vrai qu'ils ne pourroient dire sechement *da* , *de* , *di* , &c. ni *za* , *ze* , *zi* , &c. C'est-à-

dire, que le *d*, & le *z* ont plus d'une maniere de se prononcer chez nous, tantôt ferme & sans vehicule en quelque sorte, tantôt en adoucissant & en coulant. Si nous y prenons bien garde, le *t* a trois manieres de se prononcer, au commencement, au milieu & à la fin des mots, & il n'est pas le même dans *the*, dans *eté*, & dans *É*. Les autres consonnes sont dans le même cas. En general même chaque combinaison de lettres, chaque jonction avec d'autres lettres, en varie la prononciation & par conséquent la nature, l'espece, & la substance. Le *g* est bien different dans *ga*, *ge*, *gi*, *go*, *gu*, *gea*, *gei*, *geò*, *geu*, *gue*, *gui*, &c. Nous ne sentons pas ces differences dans notre langue, nous y sommes trop accoutumés; mais un enfant qui apprend à lire les sent; & dans une langue étrangere nous sentons tout; & chaque articulation de la même lettre nous paroît une lettre, une syllabe & un mot nouveau.

Le P. Du Halde donne un abrégé de *Grammaire Chinoise*: tout cela est extrêmement curieux, utile même

des Sciences & des beaux Arts. 1395
pour nous former l'esprit en agrandissant nos idées, jusqu'ici trop resserrées par la littérature Grecque, Romaine, Européenne. Le Papier, l'Encre, les Pinceaux, l'Imprimerie viennent encore ici au secours de ceux qui croyant remonter à la plus haute Antiquité, n'ont que le *Papyrus* Grec ou Egyptien à nous vanter. Suit la *maniere d'étudier* pour les enfans, & la maniere de s'avancer dans les lettres, & enfin dans les charges par les degrés de *Sieoutsai*, de *Kingin*, &c. C'est-à-dire de Maître ès Arts, de Bachelier, &c. Surquoi roulent donc ces études? Le P. Du Halde ne nous laisse rien ignorer, & va même jusqu'à nous donner un ample extrait de la *Littérature Chinoise*. Elle consiste principalement dans la Langue, l'Histoire, les Loix & la Morale. L'étude de la langue Chinoise est vaste & emporte bien du tems que nous croyons qu'on pourroit mieux employer. N'outrons rien; c'est nous qui sommes les plus à plaindre sur l'Article. Ce n'est pas une, ce sont deux, trois, quatre & dix langues

1396 *Memoires pour l'Histoire*
le François, le Latin, le Grec, l'Hé-
breu, le Syriaque, l'Anglois, l'Es-
pagnol, l'Allemand, l'Italien, &c.
qu'il nous faut apprendre si nous
voulons être vraiment savans, & nous
mettre en possession de notre Litte-
rature Européenne ancienne & mo-
derne. Les Chinois n'ont qu'une
langue à apprendre: aussi ont-ils bien
du tems de reste pour former leur rai-
son, leur jugement, leur esprit, leur
cœur, & ils n'y manquent pas.

Ils n'ont point nos Histoires de
détail: Mais ils ont leur grande Hi-
stoire de 4000 ans où le détail & un
pareil détail se trouve d'une maniere
plus réguliere, plus intéressante &
plus instructive étant plus rela-
tive à eux, à ce qu'ils sont &
à ce qu'ils doivent être. Nos
mœurs & nos manieres de penser
mêmes ne peuvent manquer de se
sentir de cette diversité bizarre d'Hi-
stoires, d'Exemples, de traits Dispa-
rates que nous prenons chez diverses
Nations pour nous former. Aussi
sommes nous mobiles comme nos
modeles; non seulement nous Fran-

çois , mais nous tous Peuples de l'Europe ; car encore les François sont-ils peut-être ceux qui ont le moins changé pour l'essentiel, pour le Gouvernement , pour la Religion & pour l'espece même de mobilité superficielle d'habits & de modes qu'on veut bien nous reprocher ; parce qu'elle est Superficielle & qu'elle saute aux yeux de ceux qui n'ont que des yeux. Est-ce que l'Angleterre , la Hollande , l'Allemagne , l'Italie , ne sont pas plus mobiles que nous sur des points qui devroient être sacrez & inébranlables ?

Enfin le P. Du Halde , nous donne l'extrait des principaux Livres Chinois, des Livres Classiques, des *King*, & de leur principaux Commentateurs , *Confucius* , *Mencius* , &c. Les Sages de la Grece & tous les Philosophes n'ont point débité de plus belles ni de plus saines maximes de morale & de vertu , ni formé de plus sages systêmes de raison , de conduite , de gouvernement , que ceux qu'on trouve ici. Les principales vertus mêmes , l'humilité , la mortifica-

1398 *Memoires pour l'Histoire*
tion intérieure de l'esprit, une certaine modération de raison, &c. inconnues à cette orgueilleuse antiquité, la charité même & la chasteté brillent avec éclat dans ce précieux recueil d'érudition Chinoise.

Outre ce recueil, il y en a encore un autre, appelé *Recueil Impérial d'Edits, d'Ordonnances, de Déclarations, d'instructions des Empereurs de différentes Dynasties, & des remontrances, Mémoires, Instructions, & autres pièces de même espèce, rédigées par les ordres de l'Empereur Canghi avec les notes & les reflexions écrites du pinceau rouge, ou comme nous dirions Scellées du grand Sceau de Cire jaune, ou plus littéralement de la propre main du même Empereur.* Tout cela est plein d'instruction pour les esprits solides ou qui veulent le devenir, étant capables d'en faire leur profit. Nous donnerons dans un seul Extrait les deux Volumes qui nous restent à indiquer au Public : car c'est tout ce que nous pouvons faire par nos Extraits les plus longs, n'y ayant que la Lecture même de l'Ouvrage

des Sciences & des beaux Arts 1399
qui puisse pleinement satisfaire les
Lecteurs intelligens.

Nous allions oublier un morceau
qui finit le second Volume, & qui
mérite un mot d'indication. Son Ti-
tre est *Leining ou Femmes Illustres*.
L'illustration de ces femmes ne sera
peut-être pas trop du goût Européen.
On n'en voit aucune à la tête des Ar-
mées ni des Académies, se signaler
par des exploits de valeur ou par des
Ouvrages d'érudition: elles ne sor-
tent point de leurs appartemens ni
de leur ménage. Ce sont des meres
qui donnent à leurs enfans l'éduca-
tion la plus complete: ce sont des
femmes qui ramènent leurs maris dans
le chemin de la vertu, du devoir, de
la valeur même & de la gloire: ce sont
des Veuves qui gardent, au peril mê-
me de leur vie, la foy conjugale dont
elles ne se croient pas suffisamment
dégagées par la mort de leurs époux:
ce sont des femmes fortes, au moins
selon le portrait naïf qu'en fait l'E-
crivain Sacré, *mulierem fortem*, &c.
La Chine en a beaucoup de cette sor-
te, & les Chinois qui regarderoient

1400 *Memoires pour l'Histoire*
avec mépris & horreur nos Héroïnes
Militaires ou Académiques comme
des monstres d'indécence , font un
grand cas de leurs *Lienings* , & en re-
cueillent l'Histoire avec grand soin.
Chaque País a sa maniere de penser ,
& celle des honnêtes gens parmi
nous , pourroit bien se rapporter à
celle des Chinois.

A R T I C L E LXXIII.

APOLOGIE DE LACTANCE
contre M. Bayle. Seconde Partie
par le .P. Merlin Jésuite.

L Actance a tourné en preuve
contre le Paganisme, un aveu
que faisoit Ciceron dans le Livre de
Consolatione. Sçavoir, que les Dieux
qui étoient honorez d'un culte pu-
blic, avoient commencé par être de
purs hommes. *Marcus Tullius.*
in eo libro, quo se ipsum de morte filia
consolatus est, non dubitavit dicere,
Deos qui publicè colerentur, homines
fuisse. Quod ipsius testimonium eò de-
bet gravissimum judicari, quod & au-

des Sciences & des beaux Arts. 1401
 gurale habuit sacerdotium, & eosdem
 se colere venerarique testatur. Itaque
 intrà paucos versiculos duas res nobis
 dedit. Nam dùm imaginem Filiae eodem
 se modo consecraturum esse profiteretur,
 quo illi à veteribus sunt consecrati, &
 illos mortuos esse docuit, & originem
 vanae superstitionis ostendit. Après
 avoir rapporté le passage de Cicéron,
 qui est d'autant plus précieux que
 le Livre de Consolatione est perdu,
 Lactance se propose cette obje-
 ction. (a) » On me dira peut-être
 » que Cicéron radotoit, quand il
 » composa ce Livre; & que la tête
 » lui avoit tourné par la force de
 » son affliction. Mais répond La-
 » ctance, ce Livre de Consolatione
 » est si beau, qu'il n'a pû être écrit
 » que par un homme de très bon
 » sens, & dont l'affliction avoit été
 » déjà appaisée, par la raison, par
 » le soin de ses amis, par le tems. »
 Telle est la traduction abrégée que
 M. Bayle a faite du texte qui suit.
Fortasse dicat aliquis præ nimio luctu

(a) Lactance Lib. 1. Div. Inst. cap. 15.

1402. *Memoires pour l'Histoire delirasse Ciceronem. Atqui omnis illa oratio & doctrina, & exemplis & ipso loquendi genere perfecta non agri, sed constantis animi ac judicii fuit. Et hac ipsa sententia nullum praefert indicium doloris. Neque enim puto illum tam varie, tam copiose, tam ornate scribere potuisse nisi luctum ejus & ratio ipsa, & consolatio amicorum, & temporis longitudo mitigasset.* » C'est ainsi qu'il falloit
 » tourner la chose, reprend M.
 » Bayle, (b) quand on avoit be-
 » soin que Ciceron fût un témoin
 » irréprochable. Mais s'il eût fallu
 » prouver l'insuffisance de la Philo-
 » sophie à consoler l'homme dans
 » son affliction, alors on auroit al-
 » légué ce Livre même de Ciceron,
 » comme l'Ouvrage d'un homme
 » qui se confesse subjugué honteu-
 » sement par la douleur d'avoir per-
 » du une fille. A quoi imputerons
 » nous ce manége? Est-ce par mé-
 » garde que l'on employe les mêmes
 » choses à des usages bien contrai-

(b) Dict. Crit. & Hist. à l'Article de Tullie Lettre Q.

» res, ou par quelque artifice de
» Rhétoricien. » Pour concevoir
que M. Bayle reproche ici une con-
tradiction & un manège à Lactance
par le détour le plus odieux, il faut
remarquer trois choses. 1°. Que se-
lon M. Bayle il n'étoit pas nécessaire
que Cicéron *radotât* jusqu'à l'extin-
ction entière du bon sens, & que
c'étoit assez qu'il fût *subjugué par la*
douleur, pour que son témoignage
contre les Dieux ne fût pas recevable.
2°. Que selon le même Critique,
Cicéron avouë en écrivant ce Livre
de Consolatione, qu'il est actuellement
subjugué par la douleur. 3°. Qu'à en
croire aussi M. Bayle, Lactance mar-
que, ou du moins permet de penser
que Cicéron s'avisa pour la première
fois de dire que les Dieux avoient
été de purs hommes, lorsqu'il forma
le dessein de Déifier sa fille. Si tout-
cela est vrai, le manège de Lactance
est manifeste, la contradiction est dé-
montrée.

Quoique l'affliction, qui ne va pas
jusqu'au delire, ne soit jamais cause
qu'un homme donne des rêveries.

1404 *Memoires pour l'Histoire*
pour des faits constans ; passons à M.
Bayle la premiere de ces trois suppo-
sitions. Les deux autres sont deux in-
signes impostures , ou il n'y en eut
jamais. Comment notre Critique
prouver'il que Ciceron dans le Livre
de Consolatione , confesse qu'il étoit
actuellement subjugué par la douleur ?
Ce Livre ne subsistant plus, il allé-
gue le témoignage de Lactance, & comme
s'il n'avoit pas eu lui-même les Ou-
vrages de ce Pere entre les mains, il
nous renvoye (c) à *Gaspar Sagitta-*
rius in vitâ Tullie , & à *Corradus*
in quæsturâ. *Corradus* ne dit pas un
mot , ni de Lactance , ni du Livre
de Consolatione. *Gaspar Sagittarius*
s'autorise du témoignage de La-
ctance , pour avancer qu'au tems de
la mort de Tullie , Ciceron avoüa
qu'il avoit honteusement rendu les
armes à la fortune ; *Lactantio teste*
affirmavit se tum à fortunâ victum tur-
piter. *Sagittarius* ne fait là aucune
mention du Livre *de Consolatione* ; de

(c) Dict. Crit. & Hist. Article de Tui-
lie Lettre Q note marginale g. qui ren-
voye à la Lettre O. note marginale r.

forte qu'il faut revenir à Lactance & à l'endroit que M. Bayle avoit devant les yeux. Nous y lisons, que le grand deuil de Cicéron étoit passé, lorsqu'il composoit le Livre de *Consolatione*. Le détour de notre Critique n'est-il pas bien adroit, pour engager ses Lecteurs à admettre sans difficulté cette fausse proposition: *Lactance auroit allégué ce Livre même de Cicéron, comme l'Ouvrage d'un homme qui se confesse honteusement subjugué par la douleur d'avoir perdu une fille.*

Cette imposture n'est rien au prix de la seconde. Lactance, dit M. Bayle, cite quelquefois le Livre de *Consolatione*. » C'est par là qu'on peut ap-
» prendre que Cicéron ne fit aucune
» difficulté de sacrifier l'honneur & la
» gloire de ses Dieux à la fantaisie ri-
» dicule qu'il avoit de Déifier sa fille:
» car afin de justifier cette fantaisie
» il montra que les Dieux que l'on
» adoroit à Rome publiquement,
» avoient été autrefois des hommes.
» On voit là une belle image de
» l'empire des passions. Elles n'épar-
» gnent rien, ni dans le Ciel, ni sur

» la Terre, quand elles travaillent
 » à leur justification. » M. Bayle
 nous débite, qu'il apprend par cet
 endroit de Lactance, que l'aveu de
 Cicéron touchant l'origine des Dieux,
 est dictée par la fantaisie qu'avoit ce
 Payen de Déifier sa fille. L'Auteur du
 Dictionnaire écrit cela d'une main, &
 de l'autre il tient le Livre de Lactance
 ouvert en cet endroit; où immédiate-
 ment après le mot *mitigasset*, qui est
 le dernier du grand morceau que no-
 tre Critique a copié, Lactance dé-
 montre le contraire. Oui, Lactance dé-
 montre que l'aveu de Cicéron sur l'ori-
 gine des Dieux n'est rien moins que le
 projet de la fantaisie, qui lui étoit
 venuë de Déifier sa fille; & comment?
 Parce que Cicéron avoit fait le mê-
 me aveu dans ses Livres *de la Repu-
 blique*, dans son Livre *de la Gloire*,
 dans ses Livres *des Loix*, dans ses
Tusculanes, où il enseigne que tous
 les Dieux grands & petits ont été au-
 trefois des hommes. *Quid quod, idem
 dicit in Libris de Republicâ, Idem de
 Gloriâ. Nam de Legibus, quo in opere
 Platonem secutus, leges voluit ponere,*

des Sciences & des beaux Arts. 1407
quibus putaret usuram esse justam &
sapiensem, de Religione ita sanxit.
Divos & eos qui cœlestes semper habiti
sunt, colunto; & illos quos in celo me-
rita locaverunt, Herculem, Liberum,
Æsculapium, Pollucem, Castorem,
Quirinum. Et in Tusculanis, cum di-
ceret totum pene cœlum humano gene-
re completum; si voluero, inquit,
scrutari vetera, & ex illis ea quæ
scriptores Græciæ prodiderunt, eruere
coner: ipsi illi majorum gentium Dii
qui habentur, hinc a nobis profecti in
cœlum reperientur, &c. (d)

Je passe à une autre matiere, où
Lactance n'est ni accusé ni repris par
M. Bayle, (e) mais appelé en té-
moignage pour appuyer le Pyrrho-
nisme impie que notre Critique s'ef-
force d'établir, sur l'immortalité de
l'ame, sa spiritualité, & la distinction
de l'âme des Bêtes. Il ne pouvoit pas
se méprendre sur le sentiment d'Ar-
nobe. Tout le monde convient que
ce dernier enseigne dans ses écrits,

(d) Lact. Lib. 1. Div. Inst. cap. 15.

(e) Dict. Crit. & Hist. à l'Article de
Rorarius Lettre D.

1408 *Memoires pour l'Histoire*
que l'ame humaine est mortelle de sa nature ; qu'elle périra totalement dans les enfers par l'activité des tourmens ; & que si elle doit toujours durer dans le Paradis , c'est par une pure grace de Dieu ; que les ames des impies sont releguées dans les corps des bêtes , & qu'elles passent de l'un dans l'autre par une espèce de Metempsychose jusqu'à la fin du monde ; que par conséquent l'ame des bêtes est raisonnable comme celle des hommes. Notre Critique , qui se prévaut de cette autorité , ignoroit-il ce qu'on a coutume d'y répondre ? Arnobe, dit-on, n'étoit que Catechumene , & médiocrement instruit des Dogmes Catholiques , quand il publia son Ouvrage contre les Gentils. Il est vraisemblable , qu'étant plus éclairé dans la suite , il reconnut ces erreurs grossieres. La preuve qu'on en apporte , est que Lactance son fidelle Disciple a grand soin de les réfuter & de défendre les vérités contraires. M. Bayle ne s'accommodoit point de cela , il lui importoit que dans ce tems-là on ne vît point la

des Sciences & des beaux Arts. 1409
liaison qui se trouve entre la pensée &
la spiritualité, & que parmi les Chré-
tiens il fût ordinaire & permis de
croire que l'ame de l'homme n'est ni
spirituelle, ni immortelle, ni distin-
guée de celle des bêtes.

Il assure sans hésiter que tel étoit
le sentiment de Lactance. Il est ce-
pendant manifeste que ce Pere étoit
bien éloigné de dire comme Arnobe,
que les ames des damnés seront un
jour anéanties par la violence des tour-
mens de l'enfer; il soutient au con-
traire très expressement, que la mort
de l'autre monde n'a point la force
de faire périr les ames des impies;
mais de les punir sans fin & durant
toute l'éternité: ajoûtant que cette
sorte de mort ne convient en aucune
façon aux bêtes, dont les ames sont
détruites par la mort, parce qu'elles
ne sont pas spirituelles comme les
nôtres, & qu'elles sont faites d'une
matiere à peu près semblable à l'air
que nous respirons. *Cujus non ea vis
est, ut injustas animas extinguat om-
nino, sed ut puniat in aeternum.... Hac
mutas pecudes non attingit; quarum*

1410 *Memoires pour l'Histoire*
animæ, non ex Deo constantes sed ex
communi aere, morte solvuntur: (f)
M. Bayle auroit pû remarquer que
Lactance ramasse & employe presque
routes les preuves, qu'on a jamais
imaginées, pour confirmer la spiri-
tualité & l'immortalité de l'ame hu-
maine. Et si ce Pere ne dédaigne pas
d'en emprunter quelques-unes de
Platon, il a soin d'observer qu'elles
ne sont pas solides & que leur défaut
est suppléé par d'autres qui le sont. Ce
défaut au reste consiste selon Lactan-
ce, en ce qu'elles prouveroient une
fausseté manifeste, qui est la spiri-
tualité & l'immortalité de l'ame des
bêtes. *Quod argumentum mutis ani-*
malibus aternitatem daret, nisi ad-
jectione sapientia discrevisset (g) De
plus, M. Bayle devoit-il ignorer que
Lactance avoit prévenu Descartes,
sur la distinction & l'opposition des
deux substances de l'ame & du corps?
Distinction d'où resulte la démon-
stration inventée par celui-ci tou-
chant le spiritualité de l'ame: *ex re-*

(f) Lib. 2. Div. Inst. cap. 12.

(g) Lib. 7. cap. 8.

des Sciences & des beaux Arts. 1411
bus igitur diversis ac repugnantibus
homo factus est, sicut ipse mundus ex
luce & tenebris, ex vitâ & morte. (a)

Il n'est pas moins vrai que Lactance avoit compris aussi bien qu'aucun Philosophe Moderne, la difficulté qu'il y a d'expliquer l'union de notre ame avec notre corps, parce que l'une est spirituelle, & que l'autre est materiel. *Nec si videat, tamen perspicere possit, quo pacto rei corporali res incorporalis adjuncta sit. (b)*

Ce n'est pas tout. Lactance enseigne en termes clairs & formels, qu'un corps peut bien à la vérité naître des corps, parce qu'il peut être formé d'une partie de leur substance; mais qu'une ame ne peut naître des autres ames, parce que rien ne peut être détaché d'une chose qui n'a point d'étendue, & qui ne donne point de prise à l'action dont un tel effet doit dépendre, & que c'est pour cela qu'il appartient à Dieu seul de donner l'existence aux ames, sans qu'aucune matiere ni aucun corps puisse con-

(a) Lib. 2. cap. 12.

(b) Lib. de opificio cap. 16.

1412 *Mémoires pour l'Histoire*
 courir à leur production. (a) *Corpus enim ex corporibus nasci potest ; quoniam confertur aliquid ex utroque : de animis anima non potest ; quia ex re tenui & incomprehensibili nihil potest decedere.* Il est sur que ce Pere a entendu par le mot *tenui* une chose qui n'a point d'étenduë. *Quod autem tenue atque subtile id vero individuum.* Il conclut ainsi. *Itaque serendarum animarum ratio uni ac soli Deo subiacet.* Oüi Lactance avoit reconnu si évidemment la vérité de tout cela, que la plûpart de ses Commentateurs l'accusent d'avoir outré cette Doctrine, & d'avoir donné dans l'erreur des Platoniciens, qui asûroient que les ames humaines sont des particules détachées de la substance de Dieu. Ils ont peut-être tort d'avoir entendu trop à la lettre ces paroles. (b) *Constantes ex Deo.* Et celles-ci *spiravit ei animam de vitali fonte spiritus sui qui est perennis*, & celles-ci encore, dont Lactance se sert pour prouver l'immortalité de l'ame, *quod ex cœ-*

(a) Lib. 7. cap. 26. & ibid. cap. 8.

(b) Lib. 2. Div. Inst. cap. 12.

des Sciences & des beaux Arts. 1413
lesti spiritu, id constat ac viget sem-
per, quoniam divinus spiritus semper-
ternus est. Lib. 7. cap. 12. Car il
me semble que ces expressions sont
modifiées par celles-ci: apparet ani-
mam nescio quid esse Deo simile. Ibid.
cap. 17.

Enfin il n'y a rien de plus sou-
vent répété, de plus clairement ex-
pliqué, de plus fortement prouvé
dans les écrits de Lactance, que l'im-
materialité, l'indivisibilité, la spiri-
tualité, l'immortalité par nature, qui
convient à l'ame de l'homme, ni que
la materialité, l'étendue, la divisi-
bilité, & la mortalité de l'ame des
bêtes; ni que la difference totale &
essentielle de l'une & l'autre.

M. Bayle croit avoir trouvé un
Passage où toute cette Doctrine est
contredite. Voyons-le. *Solus (homo)*
sapientia instructus est, ut religionem
solus intelligat; & hæc est hominis vel
præcipua vel sola distantia. Nam ca-
tera quæ videntur hominis propria, &
si non sint talia in mutis, tamen si-
milia videri possunt.... Quid tam pro-
prium homini quam ratio & providen-

141 † *Memoires pour l'Histoire*
ria futuri ? Atqui sunt animalia ,
que latibulis suis diversis & plures
exitus pandant , ut si quod periculum
inciderit , fuga pateat obsessis ; quod
non facerent , nisi inesset illis intelli-
gentia & cogitatio. Alia provident in
futurum. Que conçoit-on à la lectu-
re de ce texte ? Si non que l'hom-
me seul peut connoître la Religion
& qu'elle est la seule difference exté-
rieure qu'on apperçoit entre l'hom-
me & la bête ; que les autres qualités
qui semblent propres de l'homme , &
qui véritablement n'appartiennent
qu'à lui , parce que la bête ne les pos-
sede pas comme lui , sont imitées
par tous les animaux , & qu'elles pa-
roissent être semblables dans la bête
& dans l'homme , quant aux effets
qui frappent les sens ; que les marques
de la raison & d'une soigneuse pré-
voyance , qui est sur tout , ce que
l'homme a de plus propre & de plus
particulier , se voyent dans les actions
des bêtes ; & que ces marques doi-
vent faire au moins reconnoître dans
les bêtes une sorte de connoissance
imparfaite , ou plutôt un instinct qui
est dirigé par la souveraine raison.

Bien que Lactance (a) appelle une fois cet instinct une raison imparfaite; on voit que par ce mot il n'entend qu'un principe aussi sûr que la raison par rapport à son objet. Le sens que je donne au passage qui fonde la preuve de M. Bayle est incontestable. Après l'avoir rapporté, M. Bayle dit : *Il ne faut pas croire pour cela que ce Pere ait prétendu que l'ame des bêtes est spirituelle & immortelle.* Je dis plus : Il ne faut pas croire qu'il ait prétendu que l'ame des bêtes fût raisonnable. Car dans ce même endroit, dont M. Bayle tire avantage, pourquoi Lactance soutient-il que l'homme est le seul des animaux qui soit capable de Religion? Ce n'est que parce qu'il est le seul animal raisonnable; *rationem ratio cognoscit: propter eam nullum est animal, ut ait Cicero, quod habet aliquam notitiam Dei. Solus enim sapientiâ instructus est, ut religionem solus intelligat.*

Dans quelques autres textes, comme l'avouë M. Bayle, ou plutôt par

(a) Lib. 3. Div. Inst. cap. 10.

tout, hors l'endroit que j'ai indiqué,
 & qui est le seul que ce Critique au-
 roit objecté s'il l'avoit connu; La-
 ctance déclare, que Dieu n'a point ac-
 cordé aux bêtes la faculté raisonnable.
 Et comment le déclare t'il? Non-seu-
 lement en ces termes, (a) *cæteris*
animantibus quoniam rationalem
istam vitam non attribuit, mais il
 prouve encore fort au long que la rai-
 son étoit inutile aux bêtes, parce que
 leur nature supplée à l'utilité, que
 l'homme tire de la raison pour les be-
 soins de la vie, (b) *cum ea quæ possunt*
esse rationis, ultro natura concedat; de
 même que dans l'homme la raison
 supplée aux secours que fournit aux
 bêtes leur nature, *cum semel con-*
cessa ratio natura munus possit implere.
 Il prive les bêtes de toute connois-
 sance qui soit quelque chose de plus
 que l'usage des sens corporels. (c)
Nihil cernentes animo.

On ne sçauroit donc jouier le mon-
 de avec moins de pudeur que M.

(a) Lib. de opificio Dei cap. 2.

(b) Ibidem cap. 3.

(c) Lib. 7. cap. 8.

des Sciences & des beaux Arts. 1417
Bayle. Il étoit de l'interêt du liberti-
nage d'augmenter & de décorer du
nom de quelques Peres de l'Eglise la
Liste des Auteurs, qui n'ont mis au-
cune difference essentielle entre
l'homme & la bête. Arnobe figuroit
mal tout seul avec des Payens, des
Juifs, des Sociniens, & des Hugue-
nots. Il faut que Lactance ait été du
même nombre, puisqu'il a été disci-
ple d'Arnobe. M. Bayle se flatte que
sans aller consulter les écrits de La-
ctance, on ne doutera pas un mo-
ment que le disciple n'ait appris du
maître, à n'établir aucune autre dif-
ference entre l'homme & la bête que le
culte de Dieu.

L'examen de quelques autres passa-
ges d'Arnobe & de Lactance, dont
M. Bayle abuse, trouvera ailleurs sa
place.

ARTICLE LXXIV.

*L'ETNA DE P. CORNELIUS
Severus, & les sentences de Publius
Syrus, Traduits en François avec
des Remarques, des Dissertations
Juillet 1736. I. Partie. 3 O*

1418 *Memoires pour l'Histoire
Critiques , Historiques , Géogra-
phiques , &c. Et le Texte Latin de
ces deux Auteurs à côté de la Tra-
duction. A Paris chez Chaubert ,
Quay des Augustins , à la Renom-
mée , & Cloufier , rue St. Jacques,
à l'Ecu de France. MDCCXXXVI.
Vol. in 12. Pages 358. Et pour
les Discours Préliminaires Pages
xxxix.*

P. CORNELIUS SEVERUS.

UN Poète qui écrivoit à Rome sous l'Empire d'Auguste , dans le Siège des beaux Arts , & le siècle du bon goût ; dont un Poème a pu être attribué à Virgile , & qui a été estimé par de bons connoisseurs : n'est-ce pas en donner une idee avantageuse , que de le désigner par ces traits ? Mais un Poète peu connu jusqu'à present , laissé dans l'oubli par ce qu'il nous reste d'Historiens , & peut-être d'Auteurs contemporains ; peu û de ceux même qui ont fait leur principale occupation de l'étude des belles Lettres ; rarement imprimé ,

des Sciences & des beaux Arts. 1419
en comparaison de tous les anciens Poëtes Latins qui ont eu quelque réputation : ces préjuges sont-ils bien favorables au mérite d'un tel Auteur ? Dans cette incertitude, il ne seroit pas raisonnable de précipiter son jugement, & de prononcer sans connoissance. La nouvelle édition de P. Cornelius Severus, pourra donner envie de le lire, à bien des gens qui sans elle ne l'auroient peut-être jamais connu : le Problême se résoudra, & l'on saura quel rang ce Poëte doit tenir parmi ceux que l'ancienne Rome a formés. Cependant nous donnerons de l'Auteur & de l'Ouvrage, une idée exacte & fidelle. Nous ferons voir aussi ce qu'ils doivent à M. de Serionne, qui, les tirant de l'obscurité, où malgré les soins de quelques Savans ils étoient demeurés comme ensevelis, n'a rien omis pour les faire paroître avec honneur, & établir leur réputation dans la République des Lettres.

Severus avoit composé un Poëme sur la guerre de Sicile, au rapport de Quintilien. Voici le jugement

1420 *Memoires pour l'Histoire*
qu'en porte cet habile & judicieux
Critique. » Pour Cornelius Severus,
» dit - il , encore qu'il soit plutôt
» versificateur que Poëte , si néan-
» moins il avoit décrit la guerre de
» Sicile sur le modèle de son pre-
» mier livre , nous ne pourrions
» avec justice lui refuser la seconde
» place. Une mort prématurée ne
» lui a pas permis de se perfection-
» ner ; mais les Ouvrages de sa jeu-
» nesse font voir beaucoup de génie,
» & un goût admirable, sur-tout
» dans un âge si peu avancé. » *
Le Traducteur de Severus ne rend
pas tout à fait de la même maniere
ni dans le même sens le Latin de Quin-
tilien. Il croit aussi avec Joseph Sca-
liger, que le sujet du Poëme dont il
s'agit ici , n'étoit pas la guerre de Si-
cile seulement , mais toute la guerre
civile , & qu'il faut lire dans Quin-
tilien , *Bellum Civile* , au lieu de
Bellum Siculum. Ce qui le détermi-

* Quintil. Inst. de l'Orateur, L. X.
C. 1. De la Traduct. de M. l'Abbé Ge-
douyn.

des Sciences & des beaux Arts. 1421
 ne principalement à ce parti, c'est
 un fragment de ce Poëme, ainsi qu'il
 le suppose, sur la mort de Cicéron,
 qui paroîtroit, dit notre Auteur,
 beaucoup mieux placé dans la guerre
 Civile, que dans la guerre de Sicile;
 puisque le Poëte y parle des proscrip-
 tions qui précéderent cette guerre, &
 que Cicéron n'auroit pû être pour rien
 dans la guerre de Sicile, étant mort
 auparavant. Ce morceau a paru fort
 beau à M. de Serionne, & bien pro-
 pre à nous faire regretter la perte du
 Poëme sur la guerre Civile. Il le rap-
 porte tout entier, avec sa Tradu-
 ction, & des Notes qu'il a cru né-
 cessaires. Sénèque le Rhéteur, Pere
 du Philosophe, qui nous l'a conser-
 vé, assure que personne ne s'est mieux
 exprimé sur la mort de l'Orateur Ro-
 main, que Cornelius Severus. *Ne-
 mo tamen ex tot disertissimis viris me-
 lius Ciceronis mortem deploravit,
 quam Cornelius Severus.* * De pa-
 reils témoignages semblent former
 en faveur de notre Poëte, une idée

* Senec. Suasor. VI. Pag. 131. Edit.
 Jacob. Dupuis MDLXXXVII. in-fol.

1422 *Memoires pour l'Histoire*
assez prévenante. Mais qui sçait si
tous les Lecteurs lui seront aussi favo-
rables? Donnons leur la satisfaction
de pouvoir en juger par eux-mêmes,
en mettant ici quelque chose de ce
fragment si vanté. Aussi bien n'est-il
pas possible autrement de faire con-
noître les Ouvrages de goût.

Oraque magnanimûm spirantia pœ-
ne virorum

In rostris jacuere suis : sed enim
abstulit omnes ,

Tanquam sola foret , rapti Cicero-
nis imago.

Tunc redeunt animis ingentia Con-
sulis acta ,

Juratæque manus , deprensæque fœ-
dera noxæ....

Quid favor aut cœtus? Pleni quid
honoribus anni

Profuerunt? Sacris exacta quid atti-
bus ætas?

Abstulit una dies civis decus; icta-
que luctu

Conticuit Latix tristis facundia lin-
guæ.

C'est sur-tout ce dernier Vers que
Sénéque a trouvé fort beau, & qu'il
met beaucoup au dessus d'un Vers

des Sciences & des beaux Arts. 1423
semblable de Sextilius Hena, sur le
même sujet :

Deflendus Cicero est, Latiaëque si-
lencia linguæ.

Au Vers précédent : *Abstulit una
dies civis decus* : M. de Serionne a
fait cette Remarque : » J'ai conser-
» vé dans le texte, *civis decus*, l'or-
» nement de la République, quoi-
» qu'on lise dans Sénèque, *avi de-*
» *cus*. J'ai donné la préférence à la
» lecture (la leçon) de Theod. Go-
» ral ... Car il me semble que l'on
» peut dire avec plus de justesse que
» Ciceron fut l'ornement de sa Ré-
» publique, que celui de son Siècle ;
» & que *avi decus* ne peut s'appli-
» quer bien régulièrement qu'à un
» Prince dont le regne & les gran-
» des qualitez font le bonheur d'un
» vaste Empire. » Comme les goûts
font differents, & que le nôtre ne
doit point servir de règle, nous ne
ferons point de réflexions sur cette
Remarque, & chacun en pensera ce
qu'il lui plaira.

Reprenons les Vers de Cornelius Severus.

Informes vultus , sparsamque cruo-
re nefando

Canitiem , sacrasque manus , ope-
rumque ministras

Tantum , pedibus civis projecta
superbis

Proculcavit ovans : nec lubrica fa-
ta , Deosque

Respexit ; nullo luet hoc Antonius
ævo.

Venons au Poëme du Mont Etna, qui s'est conservé, & qui fait le principal objet de cet Article. M. de Serionne ne parle que de quatre éditions, qu'il dit être *fort anciennes*. La premiere est de Venise en 1484. La seconde, celle d'Alde Manuce, en 1517. Joseph Scaliger le fit imprimer une troisième fois, avec les Catalectes de Virgile. Fridéric Lindenbruch en donna une quatrième édition en Hollande, en 1617. On pouvoit compter parmi ces anciennes éditions, celle qui parut à Paris en 1590, *in 8°*. dans un Recueil de diverses Poësies anciennes. Ce Poëme

des Sciences & des beaux Arts. 1425
à encore été imprimé dans le *Corpus Poëtarum* d'Angleterre, contrefait en Hollande: & ce sont deux Editions de plus dont M. de Serionne ne parle point, & qui ne sont pas les moins bonnes, quoique défectueuses, comme toutes celles de ce Poëte. Car Joseph Scaliger a eu bien raison de dire qu'il n'y en a presque point à qu'il le tems ait fait plus de tort qu'à celui-ci. Theodore Goral (c'est Jean le Clerc) le fit réimprimer en 1703. avec des Notes *Variorum*. Cet habile Interprète, dit le nouvel Editeur, a corrigé fort heureusement le texte en plusieurs endroits. Il ajoûte ailleurs: *Pour la correction du texte, j'ai suivi Théodore Goral, qui m'a paru n'avoir rien laissé à désirer sur cela.* Il avoit cependant dit auparavant, parlant du texte de Severus corrigé par Goral: » J'ai beaucoup profité » de ses lumieres, quoique je ne » l'aye pas exactement suivi par tout, » parce que j'ai cru devoir m'en » écarter quelques fois. »

Severus commence, selon la coutume, par la Proposition & une in-

2426 *Memoires pour l'Histoire*
vocation qu'il adresse au Dieu des
Vers.

Ætna mihi ; ruptique cavis fornaci-
bus ignes ,
Et quæ tam fortes volvunt incendia
causæ ;
Quod fremat imperium , quid rau-
cos torqueat ætus ,
Carmen erit : dexter venias mihi
carminis auctor ;
Seu te Xanthos habet , seu Delos
gratior illâ ;
Seu tibi Python est potior :

On lit dans quelques Editions :

Seu tibi Dodone potior ; tecumque
faventes
In nova Pierio properent à fonte
Sorores
Vota : per insolitum , Phœbo du-
ce , cautius itur.

Après ce début Sévère rapporte
quelques Fables si souvent chantées
par les Poètes , qu'elles semblent , à
force d'être rebatuës , avoir perdu
tout leur agrément , & les Histo-
res antiques , qu'ils ont embellies de

leurs fictions. Pour lui méprisant ces vaines imaginations, il déclare qu'il veut traiter un sujet plus sérieux & d'une manière plus solide, exposant les causes Physiques des mouvemens effroyables, qui produisent ces terribles embrasemens du mont Etna. Et d'abord il se moque agréablement des explications fabuleuses que les Poètes ont inventées de ces prodigieux effets.

C'étoit la forge de Vulcain, occupé à fabriquer des foudres à Jupiter. C'étoit l'ancre des Cyclopes employés au même ministère. La guerre des Geants trouve ici naturellement sa place. Les Dieux avec bien de la peine, bien des sueurs & de la fatigue demeurent enfin victorieux. Jupiter enchaîne Encelade sous l'Etna. Le monstre étouffé sous le poids énorme de la montagne, vomit de sa bouche enflammée des torrens de feu; voilà les Volcans de l'Etna. Le Poète passe plus légèrement sur d'autres Fables non moins usées que les premières, & qui n'ont point de rapport à son sujet. C'est sur-tout dans ces Episodes que M. de

Serionne trouve des Vers d'une grande beauté. Si la prévention en faveur d'un Auteur qu'on a assez goûté pour se donner la peine de le traduire, de le commenter, de le donner au Public, ne fait point illusion à l'esprit, on peut bien s'en rapporter au nouvel Interprète de Severus. On voit par son Ouvrage, qu'il est dans le goût de la belle Littérature, qu'il est en commerce avec les bons Auteurs, qu'il sçait les employer à propos, qu'il connoît les Poètes, & n'ignore point ce qui est nécessaire à l'intelligence de l'ancienne Poësie. Sa Traduction est nette, claire, bien écrite, & ne laisse rien, ou laisse bien peu de chose à deviner dans le Poète Latin: & pour se faire estimer, elle n'avoit pas besoin de la comparaison avec celle que M. le Clerc a faite de quelques endroits du Poëme de Severus. Ses Remarques sont justes, précises, bien choisies, pour l'ordinaire. Avec lui, & par lui Severus dit de fort bonnes choses: sans lui on seroit quelques fois embarrassé à sçavoir ce qu'il veut dire, ou fort dis-

des Sciences & des beaux Arts. 1429
 posé à ne se pas mettre en peine de
 l'apprendre. Quelle obligation n'au-
 roit-il donc pas aux soins de son
 Commentateur, s'il pouvoit y être
 sensible? Après avoir rendu justice
 au mérite de l'Editeur, mettons nos
 Lecteurs en état de la faire à l'Auteur,
 en leur présentant quelque chose d'un
 de ces Episodes, qui ont mérité plus
 particulièrement l'estime d'un con-
 noisseur intelligent. La guerre des
 Titans nous fournira ce morceau.
 Quel Poëte n'a pas exercé la Muse sur
 ce trait de la Fable? On jugera si
 celui-ci a sçû profiter de ses modèles;
 & s'il peut en servir à d'autres.

Tentavere (nefas!) Olim detru-
 dere mundo

Sidera, captivique Jovis transferre
 Gigantes

Imperium & victo leges imponere
 Cœlo.

Jupiter è cœlo metuit, dextram-
 que corusca

Armatus flammâ removet caligine
 mundum.

Incurtant vasto primùm clamore Gi-
 gantes.

Hic magno tonat ore Pater.

Quin & in arma ruit quæcunque po-
rentia Divûm.

Jam Mars favus erat, jam cætera
turba Deorum.

Illinc devictæ verterunt terga rui-
næ

Gurgite Trinacrio morientem Jupi-
ter Ætnâ

Obruit Enceladum; vasti qui ponde-
re montis

Æstuat, & patulis expirat faucibus
ignes.

Les Vers que nous avons rappor-
tés jusqu'ici, suffisent pour donner
quelque idée du génie, du tour & du
style de notre Poëte, & c'est ce que
nous nous sommes proposé.

Il entre enfin en matière, & voi-
ci en abrégé quel est son systême. La
terre dans toute son étenduë est plei-
ne de cavités par lesquelles l'air péné-
tre dans son sein. Cet air sert à en-
flammer les matieres combustibles
qui s'y trouvent.

Les eaux qui coulent dans les en-
traîles de la terre, mettent l'air dans
un plus grand mouvement. Ce mou-
vement cause de grandes secouffes,
sur-tout dans les lieux étroits, pro-

des Sciences & des beaux Arts. 143
duit des tremblemens de terre, fait sortir la matiere enflammée par les ouvertures de l'Etna, dont l'extrême agitation cause les mugissemens que l'on entend. Enfin les éboulemens des Cavernes forment des vents sous terre, comme il s'en forme au dehors. Pour ce qui est de la matiere combustible, c'est le soufre, le bitume, diverses sortes de pierres, pleines d'une humeur grasse & visqueuse, lesquelles étant fonduës, forment les torrens de feu qui sortent de la montagne. La pierre appelée *Molaris*, parce qu'on s'en sert à faire des meules, est celle qui contribuë le plus à ces embrasemens. Cette pierre peut s'enflammer & s'éteindre plusieurs fois; au lieu que les autres matieres se consomment entièrement, se réduisent en cendres, ou en pierre ponce, qui ne peut plus prendre feu.

Suivant ces idées, on peut dire que la matiere est traitée à fond. L'Auteur en est tellement rempli, qu'il voudroit que tous les hommes, à son exemple, s'appliquâssent à étudier la nature, à rechercher les causes de

1432 *Memoires pour l'Histoire*
ce qu'elle opere sans cesse de plus
merveilleux & de plus digne de notre
attention. Mais il veut qu'elle se bor-
ne, ou qu'elle s'occupe principalement
de ce qui nous environne, des specta-
cles que la terre offre continuellement
à nos regards. Quelle folie, dit-il,
d'aller chercher dans le Ciel de quoi
amuser notre curiosité, d'entrepren-
dre de mesurer le cours des Astres, de
connoître leur nature & leurs proprie-
tez, tandis que nous négligeons ce
qui se passe sous nos yeux ? Là, com-
me les anciens Poëtes dont il n'y a
presque pas un qui n'ait traité ce sujet,
il s'étend sur l'Astronomie, sur les usa-
ges de cette science dans la Naviga-
tion & l'Agriculture. Mais tout cela
n'est rien selon lui, au prix de l'objet
auquel il a consacré ses recherches.
Il se plaint que les Laboureurs par
une assiduité infatigable, endurcis-
sent leurs mains aux plus penibles tra-
vaux, pour forcer la terre à nous
fournir les choses nécessaires à notre
conservation; le bled, le vin, & les
autres fruits qu'elle doit à nos besoins.

Sans doute ils feroient bien mieux

des Sciences & des beaux Arts. 1433
de contempler les Volcans du Mont-
Etna, dussentils périr, & nous laisser
mourir de faim. Nous nous tourmen-
tons, malheureux que nous sommes,
continüe le Poëte, nous nous tourmen-
tons, pour des bagatelles (c'est à di-
re, pour avoir du pain) & les arts qui
n'ont pour objet que la vérité, sont
négligés, sont abandonnés ! Quelle
honte, quel opprobre !

Torquemur miseri in parvis, premimur-
que, labores
Ut sese pretio redimant ! verumque pro-
fessæ,
Turpe ! silent artes, viles inopesque
relictæ.

Tandis que le laboureur s'épuise de
travail &c. Car ces vers suivent im-
médiatement :

Noctes atque dies festinant arva Coloni,
Callent arte manus. &c.

Une avide cupidité nous fait porter
le fer & le feu dans le sein de la ter-
re, pour lui arracher les précieux
métaux qu'elle renferme. „ Au lieu
„ que débarrassés de ces soins frivo-
„ les, nous devrions nous attacher

1434 *Memoires pour l'Histoire*
avec autant d'ardeur , à acquerir des
connoissances plus dignes de l'hom-
mes. Ce sont là les fruits dont l'esprit,
se nourit &c. Vit-on jamais un Phi-
losophe plus jaloux des intérêts de la
vérité, & qui étendit plus loin ses
droits & son empire. Sur la fin de son
Poëme, revenant à cette pensée, qu'il
ne perd point de vüe: On traverse les
terres & les mers, dit Severus ; on
vole jusqu'aux régions les plus recu-
lées, pour voir de superbes édifices,
des temples magnifiques, des mo-
numens antiques, les lieux consacrés
par quelque événement fameux, les
tableaux & les statües des plus grands
Maîtres. On se fait une sorte de devoir
de contenter cette vaine curiosité.
Venés continüe-t'il, venés contem-
pler le grand Ouvrage de la Nature,
dans les phénomènes du Mont Et-
na ; nulle part vous ne verrés de plus
grand spectacle. Il y a en cet endroit
un détail de monumens, de statües
de Tableaux, de traits de l'Histoire
& de la Fable, qui avoient besoin
d'une main habile, pour les tirer de
l'obscurité où le tour & la briéveté
de l'Auteur les a enveloppés. M. de

Serionne l'a fait avec habileté.

Severus finit son Poëme par un très bel. Episode , convenable à son sujet. Dans un embrasement du mont Etna , deux jeunes hommes de Catane , Amphinomus & Anapius (ainsi se nommoient ces deux freres, dignes de vivre à jamais dans la mémoire des hommes) enlèvent aux flammes leur pere & leur mere , que le poids des années exposoit à périr sans ressource. Le feu respecte leur piété, il suspend sa fureur, il ouvre un chemin à leur fuite , & tandis que les autres citoyens chargés de ce qu'ils ont de plus précieux, portent la peine de leur avarice , nos jeunes héros sous le pieux fardeau qui les sauve , marchent en triomphe , & mettent en sureté le seul trefot qui intéresse leur amour. Ceux qui n'ont pas le Poëme de Cornelius Severus, nous sçaurons gré, sans doute, de leur donner au moins une partie d'un morceau qui méritoit d'être plus connu qu'il ne l'a été jusq'ici.

Parcite, avara manus, dites attollere prædas :

Illis divitiæ solæ materque paterque.

Hanc rapiunt prædam ; medium que exire
per ignem ,

Ipsò dante fidem , properant. O maximâ
rerum .

Et merito pietas homini tutissima virtus !

Erubere pios juvenes attingere flammæ ,

Et quacumque ferunt illi vestigia , cedunt.

. . . . Ille per obliquos ignes , fraterque
triumphant ,

Tutus uterque pio sub pondere : suffigit
illac ,

Et circa geminos avidus sibi temperat ignis.

Incolumes abeunt tandem , & sua numina
secum

Salva ferunt , illos mirantur carmina Va-
rum.

Severus nous apprend que d'autres Poëtes avant lui , avoient célébré la gloire d'Amphinomus & d'Anapius. Cependant de tous ceux qui nous restent , il est le premier qui ait chanté l'action mémorable des deux freres de Catane. Quelques uns plus récents en ont - parlé en passant : Claudien a fait une pièce placée au rang des Epigrammes , sur les statues qu'on leur avoit érigées , & il a fort imité notre Poëte. Divers Auteurs

des Sciences & des beaux Arts. 1437
font mention de ces deux célèbres Siciliens, & Strabon appelle Anapias, celui qu'on nomme assés communement Anapius. Tout ce que nous avons dit de Cornelius Severus, nous paroît parfaitement confirmer le jugement que Quintilien a porté de ce Poëte. Nous en aurions bien une autre idée, s'il étoit vrai, comme le suppose M. de Serionne que c'est à lui qu'est adressée la seconde Epître du livre IV. *de Ponto*. Mais comment Ovide auroit-il pû dire à un jeune Poëte, qui n'eut pas le tems de se perfectionner, en qui on n'a gueres trouvé à louer, qu'un genie heureux, beaucoup de disposition à reüssir, & un desir égal d'atteindre à la perfection, * comment auroit-il put lui dire ?

„ Quod legis ô vates, magnorum maxime vatum.

* Sed eum consummari mors immatura non passa est : puerilia tamen ejus opera & maximam indolem ostendunt, & mirabilem præcipue in illa ætate, recti generis voluntatem, *Quintil. de Inst. Orat L. X. c. 1.*

1438 *Memoires pour l'Histoire*
Ou, comme la plupart lisent, & M.
de Serionne aussi.

Magnorum maxime regium.

Ce qui nous reste de lui, ne favorise certainement pas un éloge si outré, & si c'est de Corn. Severus qu' Ovide a parlé, l'hyperbole est des plus fortes. Le nouvel Interpréte retrouve encore son Auteur dans ce vers de la dernière Elégie du même livre :

„ Quique dedit Latio carmen regale
Severus,

que d'autres, avec plus de raison, appliquent à Cassius Severus, Orateur & Poëte, qui vivoit sous Jules César.

Dissertation sur le Mont-Etna.

M. de Serionne se propose d'expliquer dans cette Dissertation les embrasemens de l'Etna, par la Géographie, la Fable, la Physique, & l'Histoire de ses plus considérables incendies.

Première Partie ; la Geographie.

Le Mont Etna, aujourd'hui, le Mont

des Sciences & des beaux Arts. 1439
Gibel est situé vers l'extrémité orientale de la Sicile, dans la Vallée de *Demonia*. Deux fleuves, l'Acis à l'Orient, l'Adran vers le couchant, ainsi qu'une infinité de fontaines se précipitant de la montagne, portent à tout le pays d'alentour une admirable fertilité: ce qui fait que malgré le redoutable voisinage de l'Etna, il a de tout tems été extrêmement peuplé. La principale ville est celle de Catane, au Sud-est, sur le Golphe qui porte son nom, à quatre ou cinq lieües de la montagne; Ville malheureusement trop célèbre par les tremblemens de terre, & les incendies qui l'ont si souvent désolée. Le pied du Mont Gibel est couvert de grands bois au Nord; au Midi, de belles prairies, beaucoup d'excellentes vignes, quantité d'arbres fruitiers forment un pays délicieux. On lui donne, dit M. de Serionne, environ trois lieües de hauteur, & dix-sept de circuit; il cite sur cela Kirker & Baudran, & ajoute; il n'y a point de montagne qui ait trois lieües de hauteur. Kirker s'exprime autrement; il dit que selon

1440 *Memories pour l'Histoire*
Maurolicus & Clavius, qui l'ont
mesurée géométriquement, celle-ci
élève son sommet à trente mille pas
en hauteur & que de là on peut voir
non seulement toute la Sicile, mais
encore les côtes d'Afrique. *Est Et-*
na mons unicus, verticem ad 30. mil-
lia passuum juxta axem, uti à Mau-
rolico & Clavio, qui ejus altitudinem
Géométrico ratiocinio explorarunt, in
altum erigens. Kirker. *Mund. Subter.*
L. IV. C. VII., Maurolicus ne deter-
mine pas la hauteur du Mont Etna ;
il dit seulement que de son sommet
on voit à deux cens milles en mer.
Clavius, selon Bernard Cesio, ne
lui donnoit que trois mille de hau-
teur. Kirker lui même, à la page 94.
ne lui en donne que quatre ou cinq
milles ; Snellius n'en met pas d'avan-
tage. Riccioli l'augmente, à la vérité ;
mais il s'en faut beaucoup qu'il ne
la fasse monter jusqu'à 30. mille pas.
Car ces 30. milles pas se comptent du
pied de la montagne au sommet ;
encore est-ce le plus long chemin ;
& du côté de Catane, ainsi que l'al-
surent Fasellus & Cluvier, qui avoient
observé

des Sciences & des beaux Arts. 1441
observé curieusement le Mont Etna,
& tous les environs. Ils lui donnent
60. ou 100. milles de circuit. Kirker
marque les mêmes mesures, & sem-
ble les avoir prises de ces Auteurs.
Par une merveille singuliere, car tout
est merveille dans le mont Etna, le
sommets est toujours couvert de nei-
ge, comme le témoignent ceux qui
l'ont vû (Bembe, Fazel, Clavier,
&c.) Quoique quelques uns de ceux
qui n'y ont pas été, le nient sans rai-
son & cela malgré les flammes qui
en sortent continuellement, mais
qui ne se voyent que la nuit, & pa-
roissent seulement une fumée pen-
dant le jour : ce qui a fait dire agréa-
blement à Claudien que la flamme
est fidele à la promesse faite à la nei-
ge, de ne la point détruire. *Scit ni-
vibus servare fidem*, &c. * Tous les
environs de la montagne sont cou-
verts de pierres poncees, de cendres,
de rochers calcinés; & l'on y remar-
que les lits des torrents de feu, qu'el-
le a si souvent vomis. Avant que de

* Claud. L. 1. de Rap. Proserp.

1442 *Memoires pour l'Histoire*
reprendre ces fleaux, elle menace par un bruit effroyable, & de long mugissements. Ensuite on en voit sortir des globes de feu, & des tourbillons de cendres; qu'elle porte jusqu'à cinquante milles. Ces cendres quand elles sont en grande quantité nuisent beaucoup à la terre: mais avec le tems elles la fertilisent. Au sommet se voit un gouffre affreux, que le Grecs & après eux, les Latins ont nommé *Crater*. Le P. Kirker lui donne douze mille de circuit: mais il ajoute un peu après, que cette grandeur n'est pas toujours la même, à cause des éboulements qui s'y font souvent, & des nouvelles matieres qui sortent de tems en tems de cet abîme; ce qui fait qu'il est quelquefois plus large, & d'autres fois plus étroit. Pour ce qui est de sa profondeur, il va, dit il, toujours s'étrecissant jusqu'au Tartare, *Qui arduo introrsum clivo se se in Tartara usque angustat.* * Mais cet étrécissement n'est qu'apparent, ainsi qu'il le remarque à

* *Mund. Subterranean T. I. L. IV. C. VII.*
page 186.

la page suivante; & c'est son immense profondeur, qui fait aux yeux cette illusion. Il assure avoir toujours observé au fond de ce gouffre une espece de lac d'une matiere brillante comme du métal fondu. Il dit avoir vû sur la même montagne une autre caverne, capable de contenir une armée de trente mille hommes. *Vidi cavernam quæ 30 millium hominum exercitus facile capax esset.* (Ibid. cap. 8.)

Enfin il parle encore d'un troisième antre d'une effrayante obscurité que les habitans du pays appellent la *Grotta della Palomba*. Elle est si profonde, qu'ils croyent qu'elle communique aux Isles *Æoliennes*. Comme le mont *Etna* change souvent de forme à cause des horribles secousses dont il est ébranlé, des nouvelles ouvertures qui s'y font, des matieres qu'il répand de tous côtés, il ne faut pas s'étonner si les relations que nous en avons se contredisent quelquefois; en supposant même que les observateurs ayent été attentifs à considérer, & fideles à rapporter.

Seconde Partie ; La Fable.

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit en rendant compte du Poëme de Severus, des Fables par lesquelles les Poëtes expliquoient à leur maniere les surprenans phénomènes du mont Etna. Nous ne nous arrêterons pas même sur ce qui reste à dire à ce sujet, parce que toutes ces choses sont assez connues. Vulcain, les Geans Encelade, Typhée, ou Typhon n'étoient pas les seuls qui fournissent des flammes au mont Etna. Les Poëtes le regardoient *comme un soupirail de l'Enfer* ; & par cette supposition ils trouvoient une source de feu intarrissable. C'étoit par là que Pluton étoit sorti, pour enlever Proserpine. Dans cette Fable, comme dans les autres, on démêle ce qu'il y a d'historique, & l'on marque ce qui a pû donner lieu aux fictions de la Poësie.

Troisième Partie, la Physique.

Nous avons exposé le système Phy-

des Sciences & des beaux Arts. 1445
fique de Severus sur les embrasemens
du mont Etna : c'est ce qui fait le su-
jet de cette troisieme partie. L'Au-
teur de la dissertation assure que les
Philosophes anciens & modernes
qui l'ont traité, n'ont rien dit de plus
que ce que notre Poëte en a écrit. Il
pouvoit ajouter que les Physiciens
modernes qu'il cite en ont dit beau-
coup moins que lui.

*Quatrieme Partie ; L'Histoire des
embrasemens du mont Etna.*

Pour ne nous point arrêter aux
Fables qu'on débite sur les premiers
habitans de la Sicile , Diodore rap-
porte que les Sicaniens qui avoient
d'abord occupé toute cette Isle , ef-
frayés des ravages que caufoient les
volcans du mont Etna , s'étoient re-
tirés dans la partie Occidentale ;
que dans la suite les Siciliens étant
venus d'Italie , s'emparerent du pays
abandonné par les Sicaniens. Cela
nous apprend que dès les premiers
tems, on avoit déjà éprouvé les dan-
gers d'un si funeste voisinage ; & l'on
en conclut que la montagne ne pou-

vant fournir à l'entretien de ces feux depuis tant de siècles, il faut qu'ils tirent de plus loin la matière inépuisable qui les conserve, & qui les renouvelle continuellement.

De tous les embrasemens dont l'Histoire a conservé le souvenir, on ne parle ici que de cinq ou six. L'un des plus remarquables, par les effets singuliers qu'on lui attribue, est celui qui arriva peu de temps avant la mort de Jules César. » La » mer en fut tellement échauffée, » jusqu'à Lypare, qu'elle brula les » vaisseaux qui s'y trouverent; tous » les poissons en moururent, & les » Lypariens gagnerent la peste, pour » en avoir mangé. » On ne manqua pas d'y trouver après coup, un présage de l'événement tragique auquel il n'avoit assurément nul rapport. L'aventure d'Empédocle n'a pas été oubliée. On compte que ce Philosophe périt dans un des gouffres du mont Etna. Diogène Laerce prétend qu'il s'y jetta par la folle vanité de passer pour Dieu. Horace l'avoit dit avant lui :

“ Deus immortalis haberi
„ Dum cupit Empedocles, ardentem frigi-
„ dus Etnam
„ Infiluit.

D'autres ont cru qu'il s'y étoit jet-
té par mélancolie , ou qu'il y étoit
tombé par accident. M. de Serionne
embrasse ce dernier parti , & juge
que la mort d'Empédocle fut sem-
blable à celle de Plin le Naturaliste ,
à qui sa curiosité fit perdre la vie ,
non pas *sur le Mont Vesuve* , comme
il dit , mais pour s'en être trop ap-
proché durant un de ses embrase-
ments.

PUBLIUS SYRUS.

On ne sçait point le véritable nom-
de ce Poëte : il étoit agréable au Peu-
ple ; c'est pour cela, dit-on , qu'il fut
nommé Publius : il étoit Syrien de
Nation , ce qui lui fit donner le sur-
nom de Syrus. Il avoit été Esclave
de Domitius , lequel l'ayant affran-
chi fort jeune , le fit instruire avec
beaucoup de soin. Ses Mimes lui

attirerent de grands applaudissemens dans plusieurs Villes d'Italie. Jules Cesar l'ayant goûté, l'emmena à Rome, où ses pièces lui firent donner la préférence sur tous les Auteurs de Mimes de son tems ; même sur Laberius, Chevalier Romain, son émule, qu'il vainquit au jugement de Cesar. A l'occasion des Mimes de Publius Syrus, M. de Serionne a cru devoir donner quelque idée de ce spectacle populaire. “ Les Mimes, dit-il, faisoient d'abord partie de la Comédie ; c'étoient certaines Oeuvres de Théâtre, qui consistoient en grimaces, & en danses grotesques... On appelloit aussi Mimes, les Acteurs qui les jouoient. L'interêt ou la jalousie les separa dans la suite, des Acteurs Comiques... Pour divertir ils joignirent à leurs danses, le burlesque de la Comédie : & cela produisit ce que nous appellons aujourd'hui des Farces... Ce n'étoit que des Scenes imparfaites, sans intrigue, sans liaison, & sans dénouement... C'est à ce genre de Spectacle, que

des Sciences & des beaux Arts. 1449
„ nous devons les Sentences de P.
„ Syrus. „ Quoique les Mimes ful-
sent presque toujours obscenes , on
ne voit rien dans ces Sentences , qui
soit contraire à la pureté de nos
mœurs.

“ Les Pantomimes étoient une au-
„ tre espece de Farceurs , qui mêle-
„ rent d'abord le chant à la danse.
„ Dans la suite , ils ne parlerent plus
„ qu'aux yeux , mais avec tant d'art,
„ qu'ils representoient une Trage-
„ die , ou une Comédie , entiere-
„ sans chant , ni déclamation , par
„ la seule activité du geste :

Tot linguæ , quot membra viro ; mirabilis
ars est ;
Quæ facit articulos , ore silente , loqui.

Ce discours est tiré du *Theâtre des Grecs* , * dont néanmoins on ne cite pas l'Auteur.

M. de Serionne fait remarquer que la Bruyere a beaucoup profité des Sentences de P. Syrus. Les exemples qu'il donne de cette imitation,

* Tome III. Pag. 310. in-4.

ne laissent aucun lieu d'en douter ; à-moins que les réflexions sur les mêmes objets , sur les sentimens du cœur , sur les mœurs des hommes , n'ayent produit des pensées semblables. Contentons nous d'un seul de ces exemples. Le Poëte Latin dit :

„ Mortem timere crudelius est quàm mori.

M. de la Bruyere a tourné ainsi cette Sentence : “ La mort n'arrive „ qu'une fois , & se fait sentir à tous „ les momens de la vie : il est plus „ dur de l'apprehender que de la „ souffrir. „ A cette occasion , M. de Serionne s'étend beaucoup sur l'utilité de l'imitation ; il voudroit qu'on accoutumât les jeunes gens à profiter ainsi de la lecture des Anciens. L'avis est fort bon , & n'est pas nouveau : mais il faut mettre beaucoup du sien , pour imiter comme la Bruyère, Despreaux, Moliere, la Fontaine & les autres , qu'il propose pour modeles de la belle imitation.

Les Sentences de Syrus sont justes,

des Sciences & des beaux Arts. 1451
judicieuses, vraies, exprimées avec
une élégante simplicité. Plusieurs sont
connues, & sont dans la bouche de
tout le monde, même dans les pro-
pres termes de l'Auteur, & souvent
sans qu'on sçache de qui on les tient.
La traduction ne leur ôte rien de la
grace qu'elles ont dans la Langue
du Poëte; elle détermine même
quelquefois heureusement le sens
qui ne se présente pas d'abord. Com-
me elles sont beaucoup plus connues,
que le Poëme de Severus, nous n'en
chargerons pas cet Extrait, peut-
être déjà trop long.

ARTICLE LXXV.

DE LIBRIS QUI
vulgò dicuntur Romanenses Oratione
habita die 25. Februarii anno D.
1736. in regio Ludovici magni Col-
legio Societatis Jesu, à Carolo Porée
societatis ejusdem Sacerdote, &c.
C'est-à-dire, Discours du P. Porée
sur les Romains. A Paris chez Marc
Bordelet, rue S. Jacques, 1736.
in-4. pages 51.

C E discours est un des plus intéressans qui soient sortis de la plume du P. Porée, soit qu'on considère l'objet, soit qu'on ait égard à l'exécution. Il s'agit des *Romans*, matiere à la mode, c'est dire tout. L'Orateur le récita le 25. Février 1736. en présence d'une des plus illustres & des plus nombreuses assemblées. On l'a contraint depuis de le rendre public. Nous n'ajouterons rien aux applaudissemens réitérés de ses Auditeurs. Beaucoup moins préviendrons nous ceux des Lecteurs étrangers. Il nous suffira d'en faire un extrait simple, court & surtout fidele pour ceux qui ne l'auront ni entendu, ni lû, ni peut être compris. Nous ne prétendons offenser personne.

L'Orateur débute par le parallele du monde Physique, & du monde littéraire, ou plutôt des changemens & des révolutions que le tems produit plus lentement dans l'un & plus rapidement dans l'autre. Il abandonne d'une part aux politiques, & de l'autre aux gens de lettres la question,

des Sciences & des beaux Arts. 1453
ſçavoir ſi des deux côtés le monde
gagne ou perd en ſe renouvelant ,
& ſi le moderne eſt préférable ou in-
férieur à l'antique. Quant à l'état
de la littérature, l'Orateur ſe renfer-
me dans l'examen d'une eſpece par-
ticuliere de nouveauté née de la poë-
ſie , ſinge de l'Épopée. C'eſt ce qu'on
appelle le *genre Romanesque*; & il dé-
mande quelle place il faut lui donner
dans l'état ſoit politique ſoit littérai-
re: queſtion plus importante aujour-
d'hui que jamais. Auſſi pour lui don-
ner tout le degré de précision & de
clarté qu'elle mérite , il ſ'applique à
déterminer ſon objet par ſes propres
traits. Il en exclut ce qui n'en eſt
pas; il le fixe à ce qu'il eſt ; *œuvre
galante de pure fiction , dont la fin n'eſt
autre que l'amour profane.* Sur ces
ſortes d'Ouvrages voici la déciſion
de l'Orateur , & la diviſion de ſon
discours. *Les Romans ainſi entendus
nuſent beaucoup aux Lettres & à la
République littéraire.* Première par-
tie. *Ils ſont encore plus pernicioeux aux
mœurs & à l'Etat.* Seconde partie.

I. Après avoir terminé l'exorde.

2454 *Memoires pour l'Histoire*
par quelques traits délicats, à la ma-
niere de Virgile sur la pacification de
l'Europe, sur le Roi & le gouverne-
ment, sur les sujets qui s'offrent à
célébrer, sur celui auquel l'Orateur
se borne sous les yeux & au Tribu-
nal d'un Juge tel que M. le Cardinal
de Polignac, le P. Porée entre en
matiere. Sans s'arrêter au sentiment
de ceux qui croient les Romains aussi
peu nuisibles que profitables, pareils
à des Citoyens qui ne seroient ni bons
ni mauvais; comme si dans un corps
où tout doit concourir à l'utilité
commune, (ainsi que les grains dans
un champ) ce n'étoit pas nuire en
effet que n'être bon à rien, il va
plus loin, & se propose de prouver
que les Romains nuisent à la litte-
rature en deux manieres. *Par leur
contagion ils gâtent tous les genres
de litterature, auxquels ils ont quel-
que rapport. Par leur fécondité ils
étouffent le goût des bonnes lettres,
& même des genres auxquels ils ne
se rapportent point.*

Un détail simple, mais éloquent
des connoissances de la premiere

des Sciences & des beaux Arts. 1455
espece , démontre ce qu'on a d'a-
bord avancé. Nous ne sçaurions sui-
vre tous les tours ou détours du
labyrinthe de l'Eloquence dans un
extrait. Le fil subtil & souple qui y
conduit imperceptiblement, se rompt
à chaque instant entre nos mains.
C'est au Lecteur intelligent d'y sup-
pléer autant qu'il est possible , ou
pour mieux dire , de s'y transporter
lui-même , & de ne regarder l'idée
qu'on tâche de lui donner , que
comme un crayon défectueux. Le
P. Porée nous pardonnera plus vo-
lontiers cette défectuosité , que la
moindre louange.

L'Histoire est d'abord mise en
jeu, comme une chose qui a quel-
que sorte de rapport au Roman , puis-
que c'est narration d'une & d'autre
part. Mais qu'est devenue l'Histoire
depuis la naissance des Romains ?
Parée de sa seule beauté elle n'avoit
qu'une simplicité noble dans ses ré-
cits. La vérité sembloit parler par sa
bouche. L'art Romanesque lui a prê-
té malheureusement ses ornemens,
son fard , ses fictions , son faux mer-

2456 *Memoires pour l'Histoire*
veilleux. Non content de l'infecter
d'abord en Afrique & en Asie, quel-
tort ne lui a-t-il pas fait depuis en
Europe ?

„ Nous gémissons de voir les pre-
„ miers tems de l'Empire François ,
„ ceux - mêmes de Charlemagne ,
„ plongés dans des tenebres si épais-
„ ses que la vérité peut à peine per-
„ cer à travers les fables. Qui sont
„ ceux qui l'y ont plongée ? Les fai-
„ seurs de Romans , ces pompeux
„ Panégyristes des Rolands , des Re-
„ nauds , & des anciens Paladins ,
„ à force de mêler le faux au vrai ,
„ ont jetté un nuage sur les yeux de
„ nos annalistes les plus éclairés.

„ Anglois , vous gémissiez de voir
„ le berceau de votre Nation pro-
„ fané par des contes pueriles. Qui
„ sont ceux qui l'ont profané ? de
„ frivoles artisans de chroniques. Ils
„ ont recueilli sans discernement les
„ Actes fabuleux du Roy Artur &
„ des Chevaliers de la Table Ronde
„ pour farcir votre Histoire de quan-
„ tité de ridicules chimères.

„ Vous gémissiez , Espagnols , de

» voir vos Annales altérées en cent
» endroits, perdre toute créance à
» force de la surpasser. Qui sont ceux
» qui les ont altérées? Des Rodo-
» monts qui ont embouché la trom-
» pette pour exhalter vos hauts faits
» d'armes. Pleins de l'esprit Roma-
» nesque ils les ont enflés à l'excès:
» ils ont ôté aux plus grands ex-
» ploits leur juste mesure.

» Italiens, vous gémissiez de voir
» que des Ecrivains ont terni chez
» vous l'Histoire de vos peuples
» & des Nations Etrangères par le
» coloris du mensonge. Qui sont
» ceux qui l'ont terni? vos Ecrivains
» mêmes, trop spirituellement af-
» fectés dans leur négligence. La
» plupart en voulant jouer sur tout,
» se sont fait, sans rougir, un jeu
» de tout farder d'une teinture Ro-
» manesque.

» Peuples d'Allemagne, vous
» n'avez point à gemir de cette ta-
» che; les Fastes de votre Empire
» en sont exempts, je le veux croi-
» re. Vous le devez à cette heuren-
» se lenteur à feindre, qui n'est pas

„ incompatible avec la promptitude
„ à inventer & que vous y joignez.
„ Mais si un jour vous venez à tou-
„ cher ce vernis Romanesque (com-
„ me on assure que vous commencez
„ à le tenter) dans peu , (daignez
„ m'en croire) . oui dans peu vous
„ verrez les monumens de votre
„ Histoire Univerfelle tout couverts
„ de ce poison dangereux, &c.

„ Cette figure sur l'Histoire géné-
„ rale , est suivie naturellement d'une
„ autre plus vive qui concerne les
„ Histoires particulières & person-
„ nelles des Héros & des Héroïnes.
„ Quel rang , quel sexe , quelle va-
„ leur , quelle vertu , quelle Religion
„ la fureur des Romains a-t-elle épar-
„ gné ? A-t-elle respecté les Rois , &
„ les Empereurs ? les Reines & les
„ Princesses ? les célèbres guerriers ?
„ les Dams Vertueuses , la Pourpre
„ & la Thiare ? Vous diriez qu'elle
„ auroit assisté aux conseils secrets ,
„ éclairé les moindres démarches ,
„ ouvert les cassettes , dérobé les let-
„ tres , tout vû en un mot & tout en-
„ tendu. Non elle a tout supposé. Il

des Sciences & des beaux Arts. 1459
suffit d'avoir eu de grands noms ,
de grandes places , de l'éclat , de la
réputation , de l'esprit , de la beauté ,
un rang suprême , pour être en proie
à la licence effrénée de cette impi-
toyable furie. Et sur quoi encore se
fonde-t-elle ? » Sur des bruits clan-
» destins , sur de téméraires soup-
» çons , sur des interprétations ma-
» lignes , sur des mémoires posthu-
» mes , sur des anecdotes furtives ,
» surtout ce que l'envie produit ,
» qu'approuve la malignité , que
» l'audace publie , que la curiosité
» s'empresse de lire , * qu'adopte la
» crédulité C'est ainsi que l'his-
» toire nommée par Cicéron , le
» témoin des tems , la lumière de
» la vérité , la depositaire de l'anti-
» quité , s'appellera dans la suite le
» témoin du mensonge , le flam-
» beau de la calomnie , la dépositaire
» de la fausseté , l'élève de la

» * Il y a dans le Latin , *parit invidia,*
» *apprchat malevolentia , emittit auda-*
» *cia , evolvit curiositas , approbat credu-*
» *litas.* Lisez *adoptat credulitas.* C'est une
» faute d'impression.

» fable romanesque. »

L'Orateur passe à la Géographie historique » qui non contente de la » description des lieux , décrit en- » core le génie différent des cli- » mats , les mœurs des peuples , & » les rits des diverses religions. » La simple Géographie n'a rien souffert des Romains quand ils se sont contentés des pays imaginaires où ils font voir des fleurs de *tendre* , des fontaines d'*oubli* , des palais de diamants , des tours en l'air , & tant d'autres prodiges que l'on prend pour ce qu'ils sont , e'est - à - dire , pour des rêveries. Mais que n'a point souffert la Géographie dont nous parlons , celle qui est étroitement liée à l'histoire ? Elle a vû éclore des peuples feints dans des climats réels , des mœurs feintes dans des nations véritables , de nouvelles erreurs dans le sein des superstitions anciennes ; elle a vû le mélange monstrueux de ce qu'on voit , qu'on sçait , qu'on entend avec ce qu'on n'a jamais ni vû , ni sçû , ni entendu ; l'incroïable avec le vraisemblable ; un chaos en un.

des Sciences & des beaux Arts. 1461
mot d'autant plus impossible à débrouiller qu'il est difficile de réfuter les mensonges qui viennent de loin, ou qui vont loin. Qu'est-il arrivé de là? Tout est devenu suspect dans les relations. La crainte de donner dans le faux, fait qu'on ne croit pas même le vrai.

Malheureuse la Muse héroïne qui préside à l'Epopée d'avoir eu pour imitatrice, une espece fantastique, que le P. Porée appelle à juste titre la *Muse Romanesque*. C'est au lecteur à le suivre dans l'ingénieux & délicat parallele qui caractérise si bien l'une & l'autre, & dans celui des poèmes chrétiens avec ceux de l'antiquité payenne que la seule Calliope avoit inspirés. On n'y trouve ni magie, ni démons, ni génies, ni amours capables de corrompre les mœurs. La Muse Romanesque n'avoit point encore gâté le bon goût. Hé! plût au Ciel, s'écrie l'Orateur, que le Poème Dramatique n'eût pas éprouvé le même sort que l'Epique. C'est ici qu'après l'Auteur qui a publié au siècle passé un livre

1462 *Memoires pour l'Histoire*
intitulé : *de la connoissance des bons*
Livres le P. Porée ne craint pas de
dire que la Tragédie infectée du
souffle des Romans a souffert un
changement déplorable.

Nous en étions-là, lorsque nous
avons vû paroître la *Lettre LXIV.*
* *des Observations sur les Ecrits*
modernes. Les Observateurs nous ont
prévenus, & l'extrait étendu qu'ils
donnent de cette harangue du P. Po-
rée avec beaucoup d'empressement,
nous invite à cette lenteur scrupu-
leuse qu'exige une traduction quand
on veut la rendre fidelle, comme
sans doute ils l'ont voulu. Ils nous
permettront toutefois de relever
(entre autres négligences involon-
taires) une petite méprise qui donne
un sens tout différent à ce que l'O-
rateur pense & dit sur M. Racine
qu'il nomme *un Poëte extrêmement*
ingenieux & élégant : ingeniosissimi
elegantissimique Poeta, &c. Il est vrai
(comme la *Lettre LXIV.* le dit) que le
P. Porée pour prouver que les Ro-

* Observations sur les Ecrits Modernes,
Lettre 64. du 26. May 1736.

des Sciences & des beaux Arts. 1463
mans ont gâté la Tragédie , “ cite les
,, amours du jeune Britannicus pour
,, Junie, d’Alexandre pour Cleophile
,, de Mithridate pour Monime ,
,, d’Hippolyte pour Aricie. ,, A-
mours souvent critiqués par d’autres
avant lui , & qui le sont encore au-
jourd’hui à certains égards que le
P. Porée ne manque pas de mar-
quer. Mais il ne dit nullement ce
qu’on lui fait ajoûter , *qu’en conside-
rant les autres Heros que M. Racine
a pliés à ce caractere de tendres-
se , il n’y en a pas un qui ne soit amou-
reux en dépit du bon sens.* Citons le
passage qui loin de dire cela , fait
entendre tout le contraire , puisqu’il
ne parle que des imitateurs du dé-
faut qu’on reproche à M. Racine
dans quatre pieces seulement.

** Jettez les yeux sur les autres
Heros , qui succedant à ces Heros
tendres & amollis par l’effet de l’art
du Poëte le plus spirituel & le plus*

* Heroas contemplare cæteros qui te-
neris istis & ingeniotissimi elegantissimi-
que Poëtæ artificio emollitis heroibus
in Scenam Gallicam successerunt : de sin-

1464. *Memoires pour l'Histoire*
élegant, ont passé sur la Scene Fran-
çoise. Vous demanderez de presque
tous pris en détail, comment peuvent-
ils se livrer à l'Amour en dépit ou
de l'âge qui y répugne, ou de la for-
tune contraire qui s'y oppose, ou de
la Religion qui le combat, ou de l'His-
toire qui réclame, ou de la Fable mê-
me qui le contredit? Je répondrai
toujours: Cet amour est faux, irré-
gulier, monstrueux. J'en conviens:
mais il est Romanesque. Il a plu, il
plait & il plaira. Il est plus clair
que le jour que ce passage ne re-
garde point M. Racine. C'est une
conclusion générale de la gradation
que l'Orateur a faite, pour mon-
trer que la Tragedie a été Romani-
sée, quelquefois entre les mains de
M. Racine (c'est-à-dire quatre fois

gulis fermè quæres, quomodo ament,
 vel repugnante ætate, vel adversante for-
 tunâ, vel reluctante Religione, vel re-
 clamante Historiâ, vel ipsâ refellente
 Fabulâ; De singulis item respondebo.
 Amor iste falsus, abnormis, portento-
 sus est fateor. Sed Romanensis est. Pla-
 cuit, placet, & placebit.

selon

des Sciences & des beaux Arts. 1465
selon le P. Porée) est très-souvent,
non pas toujours, (*de singulis fermè*)
lorsqu'elle a passé en d'autres mains,
& que l'amour en a fait la base, *te-*
neris heroibus.

C'est à ce sujet que l'Orateur ton-
ne & foudroye, en finissant ainsi ce
morceau. „ Quoi donc on ne cessera
„ jamais d'affadir la scene tragique
„ de galanteries, de celles mêmes qui
„ ne seront ni vraies ni vraisembla-
„ bles! Jamais; à moins que la Tra-
„ gedie ne se défasse de ce qu'elle
„ tient de la muse romanesque, je
„ veux dire de l'asservissement to-
„ tal & sans réserve qu'elle a voué
„ à l'amour.

„ Quoi, un théâtre érigé dans le
„ sein du Christianisme & par des
„ mains chrétiennes, sera donc tou-
„ jours embrasé de folles & de ro-
„ manesques ardeurs? Toujours; à
„ moins qu'en s'écroulant par quel-
„ que chute éclatante, il ne soit en-
„ seveli dans ses propres ruines. Il
„ en est de ces flammes que la fu-
„ reur des Romains a portées sur no-
„ tre scene, comme des incendies

„ qui ont dévoré de vastes & de su-
 „ peibes édifices. Nous l'avons vû, ou
 „ nous le sçavons : le bouleverse-
 „ ment seul en est le remede.

„ La scene auroit donc dû périr,
 „ plutôt que d'être empestée par l'a-
 „ mour ? Oui certes , s'il est vrai ,
 „ qu'une * matrone chaste doit per-
 „ dre plutôt la vie que l'honneur.

L'on a vu à quel point les Ro-
 mans ont gâté l'histoire , la géo-
 graphie , la poésie. Il reste l'éloquen-
 ce & le style. Le P. Porée ne les ou-
 blie pas. Quels modeles que les Ro-
 mans pour bien écrire ? Il convient
 qu'il y a eu des Durfé, des Calpre-
 nede, des Segrais, des Scuderi, des
 Villedien, &c. Et il ne cele pas qu'il
 se trouve des Romans écrits avec
 autant de soin que d'élégance, beau-
 coup mieux en un mot qu'il ne se-
 roit à souhaiter sur pareille matiere.
 Apprenez-nous toutefois, dit il, aux
 partisans du style de Roman, quelles
 sont ces sources fécondes d'éloquen-

* L'Observateur traduit : *Une Dame
 chaste qui aime mieux mourir que d'être
 violée.*

ce que vous croyez y trouver. Là par une espece de Dialogue vif & ferré, il fait voir le vuide des Narrations, le faux brillant des descriptions, la langueur & la fadeur des harangues, l'affeterie des entretiens, la vivacité passagere & peu naturelle des fleurs d'éloquence, leur miel peu attique, ou plutôt leur poison si contraire au style sain, comme on ne l'éprouve que trop.

Voilà donc chaque partie des Lettres vitiée par la malheureuse liaison que chacune peut avoir avec les Romans. C'est peu, ils sont pernicieux aux parties mêmes de la Littérature qui n'ont aucun rapport avec eux. " Quand voit-on languir les
„ bonnes Lettres ? C'est sans diffi-
„ culté lorsqu'il y a peu d'Ecrivains
„ & de Lecteurs qui s'attachent au
„ bon. Et en quel tems en voit-on le
„ moins ? C'est à coup sûr lorsqu'il y
„ a un plus grand nombre d'Au-
„ teurs occupés à composer des Ro-
„ mans. Car tandis que toute la fa-
„ brique d'historiettes est dans le feu
„ de la composition ; tandis que

„ des Ecrivains affamés brusquent
 „ leurs petites nouvelles galantes
 „ pour un vil intérêt, sans s'em-
 „ barrasser * de leur durée, pourvû
 „ qu'elles leur procurent de quoi
 „ vivre; tandis que des commen-
 „ çans, légers d'érudition pour se
 „ faire quelque sorte de nom dans
 „ la littérature forgent des Con-
 „ tes de leur fond, ou rajustent
 „ ceux de la façon d'autrui; tandis
 „ que des hommes de condition,
 „ soit par la passion de médire, soit
 „ par celle de faire du mal plutôt
 „ que de ne rien faire, soit par l'er-
 „ reur où ils sont de croire innocent
 „ ce qui ne l'est pas, s'amuse-
 „ nt sur le papier leurs galanteries
 „ ou celles des autres; tandis que
 „ les femmes négligent le fuseau
 „ pour se saisir de la plume afin de
 „ disputer aux hommes l'avantage,
 „ aisé pour elles de la fertilité à fei-

„ * L'Observateur traduit : *Sans se met-
 „ tre en peine si elles vivent long-temps,
 „ pourvû que pendant quelque temps elles
 „ les fassent vivre : Tandis que des ap-
 „ prentifs, &c.*

„ dre & à exprimer les fictions;
„ que devient alors la saine Litte-
„ rature? tout est chez elle dans
„ l'inaction. D'un côté les Ecrivains
„ ingénieux qui pourroient exercer
„ plus utilement leur esprit, se lais-
„ sent aller au torrent : ils font des
„ Romans parce qu'il est facile d'en
„ faire. De l'autre les Auteurs sensés
„ qui rougissent de voir ces baga-
„ telles en vogue, laissent de dépit
„ la plume & perdent courage ; dé-
„ goûtés, sans doute, par la persua-
„ sion où ils sont qu'il n'y a plus ni
„ honneur ni attrait à se mêler d'écri-
„ re, quand la Furie Romanesque
„ triomphant de l'état littéraire s'est
„ emparée de la citadelle & des tré-
„ sors. „ C'est ce que pratiquoient
les bons Citoyens d'Athenes & de
Rome dans les tems malheureux où
l'Etat se trouvoit en proye aux mé-
chans. Ils quittoient le maniment
des affaires, & se renfermoient en
gemissant, dans leur propre vertu.
S'il est encore des Ecrivains plus cou-
rageux, qui pour soutenir la Répu-
blique ébranlée, osent publier quel-

que Ouvrage important & solide, quels Lecteurs trouvent-ils? quelques gens de Lettres. Le reste jette à peine les yeux sur l'Affiche ou sur les premières pages. Quel charme a donc le Roman pour fasciner ainsi tous les yeux? Jugez-en par le détail des personnes qui s'amusent à lire.

Le P. Porée vous le fait parcourir par une peinture naturelle de ce qu'on en voit dans les Cours, dans les Villes & dans les maisons de Campagne. Il peint l'illustre jeunesse des deux sexes occupée à feuilleter les Chroniques amoureuses des Rois & des Reines, mais surprise au dernier point de rencontrer dans ce suprême rang, des cœurs jeunes & inaccessibles aux passions que le Trône semble autoriser. C'est un éloge indirect & fin du Roy & de la Reine. Il passe dans la Ville, il entre dans un Palais: il peint d'un côté le Pere de famille * *dans un deshabilité riche & commode*, les yeux attachés sur un vaste volume qu'il dévore. C'est le

* L'Observateur traduit, *enveloppé dans une belle robe de chambre.*

des Sciences & des beaux Arts. 1471
Dictionnaire Historique & Critique
 qu'on pourroit justement nommer
Dictionnaire Historique & Romanes-
que, Critique & antichrétien. D'au-
 ,, tre part il décrit, dans un appar-
 ,, tement plus ample, une mere en-
 ,, tourée de jennes Dames (a) & ré-
 ,, pandue sur un Sofa, d'où comme
 ,, d'un Tribunal, elle lit à haute
 ,, voix un (b) *Livre d'or*, & quel
 ,, *Livre!* Les Lettres d'un prétendu
 ,, *Asiatique* qui voyage en Europe,
 ,, & qui balance à sa maniere le ge-
 ,, nie & les mœurs des Nations, sans
 ,, en excepter les Religions même
 ,, qu'il réforme à son gré. Mais
 ,, grand Dieu, que d'horrens, que
 ,, d'obscenités, que d'impietés! Fer-
 ,, mons les oreilles, & portons nos
 ,, pas ailleurs.

,, Autre peinture: c'est celle d'un
 ,, jeune homme qui couché molle-
 ,, ment parcourt avec une sorte de
 ,, négligence pleine d'activité, quoi?

(a) L'Observateur traduit, *la Dame du*
logis . . . assise dans un grand fauteuil.

(b) L'Observateur traduit, *un Livre*
proprement relié.

„ des Voyages nouveaux au-delà des
 „ mers ; -écrits avec quelle fidelité ?
 „ Celle des Romains ; avec quelle Re-
 „ ligion , & quelle pudeur ? Il vaut
 „ mieux tirer le voile & dissimuler
 „ tout , que de rien dire. »

L'Orateur poursuit ainsi : « * Que
 „ fait cette jeune personne assise près
 „ de sa toilette ; la tête nonchalam-
 „ ment penchée sur le bras , l'air
 „ rêveur & le visage détourné. Elle
 „ craint d'être vûë ; elle m'a enten-
 „ du. Déjà le Livre est fermé & ca-
 „ ché dans son sein. Oseroit-on vous
 „ demander , de grace , quelle lectu-
 „ re vous occupoit. Elle se taît : elle
 „ rougit. Cessons de l'interroger.
 „ Son silence dit tout : sa rougeur est
 „ un aveu. Elle avale à longs traits ,
 „ elle goûte avec réflexion le poison
 „ qu'elle puise. D'où ? De l'Histoire
 „ de quelque beauté Turque ou Per-

* L'Observateur traduit , *que fait cette
 fille déjà grande , assise sur une petite table
 . . . Dites-nous , je vous prie , Mademoiselle,
 que lisez-vous , &c. Dans la feuille sui-
 vante il corrige , & met , près d'une petite
 table.*

„ fane que ses charmes ont rendue
„ la favorite d'un Empereur, ou d'un
„ Roy, que l'amour a élevée à un
„ haut rang, & dont peut être elle
„ envie le sort tout inconstant, tout
„ périlleux qu'il est. Retirons-nous;
„ mais à l'instant que nous nous dé-
„ tournons, (a) un enfant s'échappe
„ des bras de sa gouvernante; elle
„ accourt & nous presente à lire un
„ Livre qu'elle tient. L'ouvrirons-
„ nous? Jettons du moins un coup
„ d'œil sur le titre pour ne pas l'af-
„ fliger. *Contes des Fées.* Fort bien.
„ C'est donc de pareilles folies qu'on
„ nourrit l'enfance; c'est de ces éle-
„ mens de galanterie qu'on l'in-
„ struit.

„ (b) Sortons de la Ville; &
„ voyons comme en passant, quel

(a) L'Observateur traduit, *une petite fille échappée du sein de sa nourrice . . . Lisons du moins le titre pour ne pas faire pleurer cette petite enfant. Voilà qui est bien, &c.*

(b) L'Observateur dit sur ce court morceau: *Si je ne craignois d'être trop long, je copierois ici le portrait du Gentilhomme Campagnard qui, assis sur un vieux fau-
seuil, &c.*

„ amusement sert à desennuyer les
 „ amateurs de la Campagne. Vous les
 „ verrez attachez à la lecture de di-
 „ vers Romans ; & il se trouvera tel
 „ vieux guerrier qui , à un retour
 „ de chasse , renversé à demi sur un
 „ fauteuil à l'antique , devant son
 „ foyer qu'environne sa famille at-
 „ tentive , se délassera à relire les
 „ anciens exploits des Chevaliers er-
 „ rans ; se récriera frappé d'admira-
 „ tion ; & sans songer aux Condés,
 „ aux Turennes , & à tant de Héros
 „ récents , proposera pour modeles à
 „ son fils qui soupire après les armes,
 „ des Primaleons & des Palmerins. „
 Ovide s'est surpassé lui-même en
 nous peignant Philemon & Bau-
 cis.

L'Orateur conclut avec beaucoup
 de dignité , “ que les Romains, com-
 „ me il l'a avancé, sont dans la Littera-
 „ ture , ce qu'est parmi le bon grain,
 „ le mauvais , qui non-seulement
 „ détruit celui à qui il s'attache ;
 „ mais qui étouffe encore celui mê-
 „ me auquel il ne s'attache pas. Les
 „ vrais gens de Lettres, pour sauver

des Sciences & des beaux Arts 1475
„ la Litterature , doivent donc les
„ extirper jusqu'à la racine.

*Seconde Partie. Elle tend à montrer
que les Romans nuisent doublement
aux mœurs , en inspirant le goût
du vice & en étouffant les semences
de la vertu.*

Les jeunes hommes en particulier
y puisent la plupart du tems , la témé-
rité , la mollesse & l'art de sédui-
re l'innocence ; trois vices que l'O-
rateur rapporte “ aux trois especes de
„ Romans qui ont eu cours en divers
„ tems , à ceux de Chevalerie , de
„ Bergerie , & de Mélanges , quoi-
„ qu'à vrai dite chaque Roman dans
„ son espece puisse être comparé
„ par ces trois effets à la triple tête
„ du monstre infernal. „

Pour attaquer la premiere , le P.
Porée discerne avec justesse la témé-
rité de la vraie bravoure. “ Celle-ci
„ ne se détermine au combat que
„ pour un sujet juste & grave. Un
„ rien suffit à la témérité pour en-
„ treprendre un combat injuste. La
„ bravoure regarde quel est l'enne-

„ mi : la témérité attaque le pre-
 „ mier qu'elle rencontre. La bravou-
 „ re mesure le danger d'un coup
 „ d'œil éclairé : La témérité se pré-
 „ cipite à l'aveugle dans toutes sor-
 „ tes de périls. L'une est genereuse
 „ & digne de l'homme ; l'autre fe-
 „ roce & propre de la brute. „ Sur
 cette distinction fine l'on peut juger
 des exploits de nos Amadis. Quel
 en est l'objet ? Une femme. Il seroit
 juste & grave avec les conditions
 que l'Orateur exige. * “ Mais ren-
 „ contrer une femme, le plus sou-
 „ vent inconnue, ou connue par sa
 „ seule beauté, la voir, l'aimer, en-
 „ treprendre de l'enlever, & pour
 „ cela faire briller le fer, est-ce va-
 „ leur de Heros ou témérité de ra-
 „ visseur ?

„ Et qui encore ce fer menace-t-
 „ il ? des ennemis de la Patrie, ou

* L'Observateur sur tout cet endroit
 où il s'agit de la témérité, se contente de
 dire : *On voit les Amadis se battre pour une
 belle femme qu'ils ne connoissent point, ou
 dont ils sont devenus tout-à-coup amou-
 reux.*

„ des brigands domestiques ? quel-
„ que fois les uns & les autres, d'or-
„ dinaire étrangers & citoyens, bons
„ & méchans, connus & inconnus ;
„ indifféremment en un mot tous
„ & chacun de ceux que la rivalité
„ fait regarder comme ennemis ; ri-
„ valité qui donne aux animaux les
„ plus timides de la fureur pour
„ combattre. Se jeter dans les com-
„ bats par ce motif, est-ce la bravou-
„ re d'un homme, est-ce la témérité
„ d'une brute ?

„ Et quels combats encore ? Sont-
„ ce des jeux légers & semblables à
„ leur objet. Non, ils sont sérieux,
„ atroces, sanglans, remplis de
„ si affreux dangers, que le héros
„ n'en sortiroit jamais sans le secours
„ aussi subit qu'inesperé ; aussi sur-
„ prenant que risible d'un de ces
„ miracles de valeur plus aisés à pein-
„ dre avec la plume qu'à operer par
„ l'épée. Combattre ainsi en Anda-
„ bate, affronter la mort par une
„ aveugle passion, est-ce la bravou-
„ re d'un homme sensé, ou la témé-
„ rité d'un furieux ?

» Voilà pourtant les grands exem-
 » ples de valeur que nous représen-
 » tent si fréquemment ces poudreux
 » volumes de la chevalerie, &c.

Nous abregeons malgré nous ce morceau où l'on voit quels héros peut former l'Académie de ces fabuleux Gladiateurs. Ce ne seront pas certes des héros Grecs ou Romains; mais des Amadis réalités. Il y en a eu, il en est encore. Si l'on ne tire plus si souvent l'épée pour des *Orianes*, & des *Angeliques*; l'étincelle d'une téméraire & dangereuse fureur vit encore dans les cœurs. Quelquefois elle s'y rallume & produit des incendies funestes à la noblesse, à l'Etat, aux mœurs, à la religion.

Mais croiroit-on que l'on pût être en même tems téméraire & efféminé? Rien n'est plus vrai, & la mollesse est surtout inspirée par les *bergeries* Romanesques. (C'est la seconde sousdivision.)

» Vous avez lû chez les sages Ecri-
 » vains de morale qu'il faut résister
 » à l'amour, quand il n'est qu'une

» passion qui naît du vice, & qui
» porte au vice. Lisez les Romans.
» Vous y verrez qu'il faut céder à
» l'amour; que c'est une passion qui
» est la vertu même, la mere des
» vertus, ou la nourrice des vertus.

» Vous pensez qu'à tout âge,
» particulièrement dans la jeunesse,
» il faut prendre garde que l'amour
» n'emporte le cœur au-delà des
» bornes du devoir. Erreur: Le de-
» voir ou le privilege de la jeunesse
» est de suivre toujours & en tout
» la pente qui l'entraîne à l'amour.

» Vous vous figurez qu'un amour
» insensé attire imperceptiblement
» un cœur dans le plus déplorable
» esclavage. Vain préjugé: l'amour,
» de quelque source qu'il naisse,
» jette à la verité dans la servitude,
» mais on ne la changeroit pas pour
» la liberté.

» Telles sont les maximes des Ro-
» mans. Vous demeurez interdit,
» elles vous paroissent inconceva-
» bles. Ecoutez nos Céladons & nos
» Artamenes se glorifier de leurs

» fers. * Voyez avec quelle ardeur
 » ils courent au devant de leurs
 » chaînes ; avec quelle complaisance
 » ils les portent. Véritablement
 » vous les verrez , vous les enten-
 » drez se plaindre à l'amour de l'a-
 » mour même comme d'un fier ty-
 » ran ; tantôt pleurer sur les bords
 » d'un clair ruisseau & mêler leurs
 » larmes à ses eaux ; tantôt soupirer
 » à l'ombre d'un bocage , & con-
 » fondre leurs gémissemens au mur-
 » mure des tendres Zéphirs ; tantôt
 » remplir de leurs accens plaintifs
 » les vallons sombres & solitaires ,
 » & les faire redire aux Echos atten-
 » tifs. Mais (à les entendre) ces
 » plaintes ont leurs charmes , ces sou-
 » pirs sont doux , ces larmes sont dé-
 » licieuses ; parlez à ces héros fades

* L'Observateur traduit : *Voyez le plaisir & la satisfaction qu'ils goûtent dans leurs chaînes ; . . . troubler la clarté des eaux par les larmes , soupirer dans un bois touffu & adresser leurs gémissemens aux doux Zéphirs. On les entend pousser des plaintes redoublées dans les vallées désertes , & les répéter aux rochers , comme s'ils avoient des oreilles.*

„ & effeminés dans leurs folles lan-
„ gués , de s'arracher à ce hon-
„ teux esclavage. Ils vous diront que
„ leurs chaînes sont de nature à ne
„ pouvoir ni s'en dégager ni les
„ rompre. Exhortez - les à faire du
„ moins un effort qui ne dépend que
„ de leur volonté. Le vouloir , hélas !
„ (disent-ils) ils veulent au contrai-
„ re que cela ne soit pas. Ils aiment
„ mieux mourir en aimant que vi-
„ vre sans aimer. Hé le moyen de
„ supporter le jour si l'on n'aime !
„ Voilà , voilà le langage insipide
„ qu'ils ne cesseront de tourner &
„ de retourner en mille façons dif-
„ férentes.

„ A la vûe de ces horreurs vous
„ vous étonnez que la jeunesse sans
„ expérience & sans précaution se
„ livre à d'affreux égaremens ; que
„ de jour en jour elle se fasse une
„ plus forte habitude d'un coupable
„ esclavage ; que par un abattement
„ indigne elle perde l'espoir & le
„ désir de recouvrer la liberté. Je
„ m'étonnerois moi qu'un jeune
„ homme épris de la fureur des Ro-

„ mans ne fût pas amolli au point
 „ de tomber volontairement dans
 „ les filets & sous le joug où il voit
 „ se précipiter les prétendus héros
 „ dont nous parlons. * Rendez-nous
 „ ces vertueux Bellerophons , rap-
 „ pillez à la vie ces fiers Hippoly-
 „ tes qui furent inflexibles dans leur
 „ devoir. *Astrée & la Princesse de*
 „ *Cleves* seront pires pour eux que
 „ les *Stenobées & les Phedres*.

Troisième sousdivision: L'art de
 séduire l'innocence. Il suit de la cor-
 ruption du cœur & les Romains l'en-
 seignent. “ Vous y voyez des amans
 „ qui couvrent leur finesse d'une
 „ apparence de modestie affectée. Ils
 „ n'approchent que d'un pas timi-
 „ de. Ils employent avec adresse tout
 „ le poison des douceurs , & tout
 „ l'art des assiduités , pour s'insinuer
 „ dans des cœurs trop susceptibles

* L'Observateur traduit: *Rendez-nous*
les chastes Bellerophons, les farouches Hyp-
polithes, qui ont été insensibles aux sol-
licitations des Stenobées & des Phedres; en
lisant l'Astrée & la Princesse de Cleves,
ils deviendront amoureux.

„ de tendresse. C'est par le charme
„ des paroles emmiellées, pire que
„ les enchantemens magiques, qu'ils
„ tâchent de parvenir à leur but.
„ Stratagême infame, piège détesta-
„ ble ! mais que leur importe pour-
„ vû que cet attrait soit d'autant plus
„ efficace qu'il est séduisant.

„ Il en est d'autres ouvertement
„ audacieux dont l'amour est l'ora-
„ cle suprême. Tout ce qui plaît est
„ légitime : voilà leur maxime. Ils
„ fraient le chemin à la pudeur ,
„ pour l'enhardir à braver toutes les
„ loix, & pour l'entraîner à quelque
„ prix que ce soit dans le précipice.
„ C'est outrage, c'est violence. Hé
„ que leur importe pourvû que leur
„ triomphe soit d'autant plus assuré
„ qu'il est brusque & violent ?

„ Il en est qui sçavent prendre le
„ masque d'honneur & de probité.
„ Engagemens, écrits, promesses,
„ sermens, rien ne leur coûte. Il ne
„ tient pas à eux que le Ciel qu'ils
„ attestent ne soit leur complice.
„ Sacrilege horrible ! mais que leur
„ importe pourvû que leur perfidie

„ s'accomplisse sous le voile de la
 „ Religion ?

„ Il en est encore qui raffinent
 „ sur l'impiété même. Ils commen-
 „ cent par effacer des cœurs toutes
 „ les traces de la piété. Cruelle ir-
 „ religion ! forfait execrable ! Mais
 „ que leur importe si cette voie leur
 „ paroît la plus sûre pour conduire
 „ au crime.

L'Orateur tire le rideau sur le reste de ces affreuses pratiques. Il lui suffit de les indiquer pour couvrir les Romains de l'opprobre qu'ils méritent. Toutefois pour achever de les en accabler, il observe que les personnages qu'ils mettent sur la scène sont des personnes polies & de qualité, des gens d'honneur, des sages, à les en croire. Il s'adresse ensuite à la Patrie avec ces termes énergiques qu'il sçait si bien employer à la suite des portraits qu'il a tracés.

Finissons par ceux des vertus que la lecture des Romains peut enlever aux femmes. C'est la simplicité, la modestie, & la pudeur.* „ Ecou-

* Voyez les Observ. p. 93.

„ tons , dit le P. Porée , autant qu'il
„ est permis de le faire , (car je ne
„ me crois pas permis de tout enten-
„ dre & de tout lire ,) écoutons ce
„ que le sexe peut apprendre dans les
„ Romans. L'intelligence fine du
„ chiffre de la galanterie ; signes
„ éloquens , œillades perçantes , ren-
„ contres qui éludent , fuites qui at-
„ tirent , saluts insidieux , dons inté-
„ ressés , mots ambigus , billets équi-
„ voques , énigmes de toutes les sor-
„ tes pour couvrir de gaze un amour
„ qui veut & ne veut pas se montrer.
„ A quoi bon de pareilles leçons à
„ la jeunesse ! Ah du moins si l'on
„ enseignoit en même tems l'usage
„ vertueux qu'elle en doit faire ; la
„ prudence à ne pas faire semblant
„ d'entendre le mal , la fuite ou le
„ silence ! Mais non : l'on enseigne à
„ répondre à ce langage d'amants ;
„ à rendre coup d'œil pour coup
„ d'œil , billet pour billet , politesse
„ pour politesse , galanterie pour ga-
„ lanterie : bien plus , à irriter les dé-
„ sirs , à nourrir les espérances , à fa-
„ voriser les stratagêmes , à tromper

„ les yeux des surveillans , à se trom-
 „ per soi-même , & à prétexter pour
 „ justification l'amitié simple , ou
 „ l'attente d'un légitime nœud , &c.
 „ Tel est l'écueil de la simplicité.
 Parlons de celui de la modestie. Il
 suffit de considerer une héroïne de
 Romans avec son héros. “ Elle
 „ s'affied : elle élève la tête ; quel air
 „ d'empire ! il se tient debout , il se
 „ courbe , quel air de soumission !
 „ Elle est l'arbitre de sa consterna-
 „ tion ou de sa gayeté : il est triste
 „ ou satisfait au gré du moindre si-
 „ gne. Fait-elle des reproches ? Que
 „ d'humbles justifications ! Menace-
 „ t-elle ? quel accablement ! Donne-
 „ t-elle un ordre ? il vole , fût-ce au
 „ trépas. Elle rappelle , il revole ,
 „ fût-ce à l'esclavage. Demandez-
 „ vous où est le Héros ? je demande
 „ où est l'Héroïne.

En supposant même le Roman
 terminé par un mariage , l'Orateur
 ajoute que souvent l'on pourroit
 dire , “ où est cet homme , né pour
 „ commander ? où est cette femme
 „ née pour obéir. L'un & l'autre a

„ disparu, ou du moins ils ont chan-
„ gé d'état, l'un obéit; l'autre do-
„ mine.

„ Quel rang occupera donc le sexe
„ dans la société civile? Jamais la
„ sévérité Grecque ou Romaine ne
„ lui donna de place distinguée si
„ ce n'est entre les femmes. La po-
„ litesse des Romains leur a déferé
„ la première même parmi les hom-
„ mes dans les assemblées & dans les
„ fêtes. Les deux Républiques an-
„ ciennes ne souffroient pas que rien
„ se fit par leur ordre ou leur vo-
„ lonté. La République des Romains
„ veut que rien ne se fasse sans leur
„ décision ou leur aveu. L'on com-
„ battra sous leurs auspices; par leur
„ suffrage on triomphera: l'on sera
„ couronné de leurs mains. Elles
„ laisseront à d'autres le soin d'ad-
„ ministrer les Etats; mais elles en
„ seront l'ame toute puissante.

„ A cette vûe que peut devenir
„ la modestie du sexe? Qu'il est na-
„ turel qu'une femme accoutumée
„ au spectacle d'une pareille Répu-

,, blique qu'elle admire * se sente por-
 ,, tée à se donner du pouvoir dans
 ,, un Etat , à s'intriguer ouvertement
 ,, ou en secret dans les mysteres du
 ,, gouvernement, dans la distribution
 ,, des emplois , dans le maniemment
 ,, des finances , & dans les affaires du
 ,, bareau , jusqu'à faire pencher la
 ,, balance ; en un mot à se procurer
 ,, en tout une puissance non pas im-
 ,, périeuse , mais suppliante & par là
 ,, souveraine , surtout si elle s'adres-
 ,, se à des hommes élevés comme
 ,, elle dans cette galante Républi-
 ,, que , & instruits à ne rien refu-
 ,, ser au caprice des femmes.

,, Si les Romains veulent qu'elles
 ,, dominant sur le genre humain , &
 ,, qu'elles regnent dans la société
 ,, civile , que reste-t-il pour achever
 ,, de ruiner la modestie ? Les hon-

* L'Observateur fait dire au P. Porée :
*que les femmes pourront un jour entrepren-
 dre de dominer réellement dans l'Etat , lors-
 qu'elles trouveront des hommes épris des
 ridicules maximes , répandues dans les Ro-
 mans.*

neurs divins dans l'Univers, ou un culte qui en approche. Les Romains ne le refuseront pas.

„ *La crainte a fait les Dieux.*

„ Pensée impie, insensée & digne de son Auteur. Je dis moi. *L'amour a fait les Déeses.* J'entend l'amour tel que l'enseignent les Romains; & la maxime n'est ni fausse ni témérairement avancée. Hé quelles Déeses ! Des Idoles aveugles, muettes, sourdes, inanimées, purement imaginaires & insensibles à leur culte ? Non ; des Idoles réelles, qui ont tout ce qui manquoit aux objets de l'ancienne superstition, à qui rien ne manque des vœux, des cérémonies & du culte des Payens. Pour *consécration* que de noms de Déeses ! pour *invocation*, que d'ardentes prières ! pour *oblation*, que d'offrandes & de dons ! pour *libation*, que de pleurs répandus à leurs pieds ! pour *encens* que de soupirs ! pour *immolation*, que de traits dans le cœur d'un amant ! pour *holocauste*, que de feux dont il est consumé ! pour

» apotheose, que d'éloges, que de pro-
» testations de faire de l'objet aimé
» son unique divinité!

Le P. Porée s'en prend moins
aux femmes qu'à leurs adorateurs
Romanesques, de cet étrange ren-
versement de morale. Mais les Ro-
mans font plus encore. Ils s'efforcent
de ternir la pudeur. « Que défend-
» t-elle au sexe? De lire ou d'écouter
» ce qui peut faire rougir un front
» vertueux. La muse qui dicte les
» Romans, ne les rend pas toujours
» grossiers au point d'allarmer la pu-
» deur. Elle parle souvent avec la
» dignité d'une personne distinguée
» ou élevée à la cour des Rois :
» souvent aussi avec la naïveté d'une
» bergère qui n'en a pas la rudesse,
» & qui acquiert la plus exquise
» urbanité au milieu de ses trou-
» peaux. Mais en récompense com-
» bien de fois s'émancipe-t-elle à
» parler le langage des Julies ou des
» Galatées. C'est dire tout. Hé ne
» passe-t-elle jamais les bornes jusqu'à
» à pouvoir faire rougir les Galatées
» même & les Julies. Si elle épargne

» les grossieretés, épargne-t-elle les
» traits moins libres qu'une oreille
» modeste doit promptement éluder.
» Que de peintures redoutables pour
» des yeux chastes ! Galantries de
» Cour mal voilées par la pompe du
» rang : galantries de bergers qu'un
» loisir rustique rend plus libertines :
» galantries domestiques que le vio-
» lement d'un saint nœud rend per-
» fides & adulteres : galantries for-
» tuites où préside la licence : galan-
» teries capables ou de flatter les
» cœurs par des images voluptueu-
» ses, ou de les séduire par une ré-
» serve affectée qui imprime plus
» vivement dans les esprits les traits
» que l'on dérobe aux yeux. Voilà
» les galantries dont cette muse ne
» rougit point, parce qu'elle ne sçait
» plus rougir. Mais qui peut les lire
» sans honte, s'il ne l'a perdue à for-
» ce de tout lire. Rougissons de nous
» y arrêter plus long-tems, même
» pour les détester.

» Que défend encore la pudeur ?
» L'aveu d'un amour permis, avant

„ celui d'une recherche légitime. Il
 „ est glorieux au sexe d'attendre les
 „ vœux sans les prévenir , & d'y ré-
 „ pondre avec tant de circonspec-
 „ tion que l'on semble moins aimer
 „ que rendre amour pour amour.
 „ Ainsi l'ont pensé toutes les Na-
 „ tions qui ont connu la saine mo-
 „ rale. Que celle des Romains est
 „ quelquefois différente ! Que la Mu-
 „ se qui y préside , forme autrement
 „ ses élèves ! * Souvent elle veut que
 „ ses Héroïnes entrent en concur-
 „ rence de galanterie , & que leur
 „ hardiesse à parler les premières
 „ égale leur facilité à entendre.
 „ Que veut-elle pour suppléer aux
 „ paroles qui doivent couter ? Let-
 „ tres , portraits , muets interpretes,
 „ gages éloquens qui disent tout ce
 „ qu'on n'ose avoüer. Fiez-vous à
 „ une pareille école , dit l'Orateur en
 „ lançant sur elle un trait terrible ?
 „ Que prescrit enfin la pudeur ?
 „ Que les jeunes personnes ne fassent

* Voyez les Observations p. 95.

„ ou n'acceptent jamais un choix sans
„ le consentement & le conseil de
„ ceux qui leur ont donné le jour.
„ L'âge, la foiblesse, le peu d'expé-
„ rience leur permettent-ils de mar-
„ cher sans guide dans un sentier si
„ glissant ; & pour une affaire de
„ cette importance ? Leur pardonne-
„ roit-on de préférer un guide aussi
„ aveugle, aussi peu sûr que l'amour
„ à la maturité éclairée de ceux qui
„ doivent les guider ! Que seroit-
„ ce si à l'insçu & contre le gré
„ des tuteurs, elles prenoient un en-
„ gagement éternel ; si malgré un
„ pere & une mere elles passaient
„ dans des familles étrangères, ou
„ introduisoient l'étranger dans leurs
„ maisons ? Qui ne fremiroit ? Qui ne
„ se recrieroit, où est la pudeur ? où
„ est le respect ?

„ Or qu'y a-t-il de plus celebre
„ & de plus fréquent dans la plû-
„ part des Romanesques annales,
„ que ces forfaits ? Rassemblons les
„ peintures de cette étrange mora-
„ le, & parcourons-les d'un coup

„ d'œil. Que voyez-vous dans ces
„ tableaux tracés avec tant d'art ? Des
„ filles qui trament de honteuses in-
„ trigues dans la chaste maison d'un
„ pere : des filles qui s'attachent du
„ sein d'une mere vertueuse pour
„ passer dans les bras d'un infame
„ ravisseur : des épouses qui comp-
„ tent pour dot la perte de leur
„ honneur : des engagements signés
„ par les traits de l'amour : des hy-
„ menées éclairés de son flambeau :
„ des femmes voilées par la fraude :
„ des pompes nuptiales arrosées des
„ larmes de l'hymen : des Héroïnes
„ accompagnées de leurs Héros , qui
„ errans à l'avanture sans patrie , sans
„ feu , sans lieu , sans loi , jouissent
„ impunément du courroux de leurs
„ parens , de la terre & du ciel.

„ O Pudeur , ô vertu ! vous recon-
„ noissez - vous dans ces exemples ,
„ & sont-ce là en effet ceux que les
„ Romains offrent au sexe ? Oui ,
„ Messieurs. Joignez y les modelles
„ des vices , les enseignemens de sé-
„ duction dont j'ai parlé. Voilà en

» un mot toute la discipline , toute
» la morale des Romains.

» Ai-je assez montré le rang qu'ils
» occupent dans l'Etat ? Assez deve-
» loppé de quels vices ils infectent
» les cœurs , quelles vertus ils leur
» enlèvent , combien enfin ils sont
» pernicieux aux bonnes mœurs &
» aux Citoyens ?

L'Orateur finit par une courte
mais vive peroration où il exhor-
te les sages administrateurs des Etats
à en bannir cette contagion , & à en
arrêter le progrès par toute la rigueur
des loix.

Les loix défendent les maléfices
de toute espece , les mets nuisibles ,
les marchandises suspectes. Elles ont
égard à la santé , à la vie & à la su-
reté des Citoyens. Leur vertu exi-
ge-t-elle de moindres précautions
pour la mettre à couvert d'une peste
qui infecte les esprits & qui fascine
les cœurs ? L'Orateur implore enfin
la sévérité des Edits & des peines
que mérite cette dépravation.

Nous sommes mortifiés de ne pou-

1496 *Memoires pour l'Histoire*
voir mettre ici le latin. Il eût fallu
presque tout copier, puisque nous
en rendons la plus grande partie.
C'est à ceux qui sentent le prix
de la plus exquise latinité à relire
ce discours dans le texte original.
Ils y trouveront outre le choix
des expressions, toutes puisées
dans les Auteurs du siècle d'Augus-
te, outre la beauté & la variété des
tours & des figures, ce goût anti-
que & sain que le P. Porée trouve
le secret de faire couler dans des
pensées toutes neuves, & dans une
manière qui lui est propre & person-
nelle. L'Auteur de cet extrait prie
encore les Lecteurs de vouloir bien
confronter exactement le Latin avec
le François pour justifier sa fidélité
& sa façon de traduire. Il sçait trop
ce qu'elle coûte, pour blâmer le moins
du monde des Ecrivains dont il es-
time les talens, quoiqu'il ait crû de-
voir s'écarter de leur traduction. Il
n'impute les défauts qu'il croit y
remarquer qu'à la précipitation pres-
que inséparable d'un simple extrait.

ARTICLE LXXVI.

RECUEIL DE DIVERS ECRITS
*Sur l'amour & l'amitié, la politesse
la volupté, les sentimens agréables,
l'esprit & le cœur. A Paris chez
la veuve Piffot, Quai de Conti
à la Croix d'Or 1736, avec ap-
probation & Privilege du Roy.
Pp. 292.*

ON proposeroit volontiers un problème: Si le Public doit beaucoup à la plûpart de ceux qui par état & Profession, travaillent à varier les amusements ou à augmenter ses connoissances, n'est-il pas à proportion aussi redevable à ceux dont le modeste talent veut bien s'employer à rassembler quantité d'écrits fugitifs, qui sans leur soins ne verroient point le jour; écrits d'autant plus dignes de plaire communément que l'interêt & la nécessité les commandent moins? Dans ce qu'on appelle proprement *les livres* il y aura peut être plus d'art, plus de correction &

1498 *Memoires pour l'Histoire*
de sçavoir ; dans les recueils d'un au-
tre coté on trouvera plus d'agrement,
plus de finesse & de légereté. Les uns
& les autres , si l'on ose le dire , ont
un goût de terroir qui leur est pro-
pre ; les premiers composés presque
toujours dans le silence du Cabinet ,
se ressentent aussi souvent de la gesne
& de la contrainte qu'il inspire ; les
seconds dans ce qu'ils contiennent ,
ont un air d'aisance & de liberté qui
les caractérise. Là , c'est l'homme de
lettres , paré de penibles recherches ;
ici , c'est l'homme d'esprit , nourri
de ses propres réflexions , & de celles
qu'il a puisées dans le commerce des
honnêtes gens & dans le centre de la
Politesse. Quoiqu'il en soit , quelque
parti que l'on prenne , l'Editeur de
ce recueil , ne peut manquer de réu-
nir bien des suffrages en sa faveur.
Il a un double droit à notre recon-
noissance. * Auteur lui même de plus
d'un ingenieux ouvrage , il nous pre-
sente encore cette compilation esti-
mable. Que l'amour propre est loua-

des Sciences & des beaux Arts. 1499
ble, quand il nous excite au travail
sans affoiblir la justice que nous de-
vons au mérite d'autrui !

Ce recueil est dédié à S. A. R. Mon-
seigneur le Prince de Galles. C'est un
effet de la reconnoissance de l'Editeur
qui a eu l'honneur d'approcher d'af-
lez près ce Prince dans le séjour qu'il
a fait en Angleterre. Les éloges qu'il
donne à son auguste Mécène, n'ont
rien de la fadeur qui accompagne si
souvent les compliments & les Ha-
rangues. Tout s'y réduit presque à
rapporter mot pour mot, quelques
sentimens que ce Prince a exprimés
en plus d'une occasion. *Les Princes,*
lui fait-on dire, *ne doivent songer*
qu'ils sont Princes que pour faire du
bien.... C'est à leurs bienfaits qu'on
doit les connoître... autrement pourquoi
les aimeroit-on.... De pareils traits
peignent mieux une grande ame qu'
un long panegyrique, & ne sçauroient
être trop repetés autant pour la gloi-
re du Prince à qui ils appartiennent,
que pour l'instruction de ceux à qui
la naissance impose les mêmes obli-
gations.

La première pièce de ce recueil , est une assez longue lettre que l'Éditeur lui même écrit à une Dame * aussi distinguée par son rang que célèbre par les graces de son esprit & l'étendue de ses lumieres , en lui envoyant le traité de l'amitié de Madame de L***. C'est une préface si l'on veut , où sous pretexte de développer quelques endroits de la morale de l'illustre Marquise, il s'attache bien plus encore à exposer ses propres idées sur cette matiere intéressante ; & il faut convenir qu'il le fait d'une maniere aussi spirituelle que galante. Ceux qui se plaignent tous les jours que nous pensons grossierement, que nous nous exprimons de même , qui regrettent à tout propos ces conférences charmantes de l'Hotel de Rambouillet où le sentiment sous quelque forme qu'il se presentât , étoit soumis à l'Analyse la plus exacte & la plus scrupuleuse , qui relisent avec transport ce qui s'en est conservé dans plusieurs de nos anciens Romans ,

* M^{me}. la D. d'A***.

des Sciences & des beaux Arts. 1501
ceux là, dis-je, trouveront ici de quoi se
consoler, & de quoi se flater du moins,
que la mode en peut revenir parmi
nous. L'Auteur, d'après Madame de
L* *, comme celle-ci d'après Platon,
entreprend, pour ainsi dire, de don-
ner à ce qu'on appelle communément
amour, toute la perfection de l'amitié,
& à l'amitié toute la vivacité & mê-
me *quelques autres accompagnemens*
de l'amour. Platon ne nous paroît
imaginaire dans la plûpart de ses
idées que parce que nous n'avons pas
le courage de nous élever jusqu'à lui.
Esclaves des sens nous ne connoissons
de plaisirs que ceux qu'ils nous of-
frent; ou bien timides à penser, peu
attentifs à suivre l'ame dans toutes
ses opérations, nous nous arrêtons
au milieu de la course, nous ne con-
noissons que les dehors, que la sur-
face de la vertu, nous ne la saisissons
que parce qu'elle a de moins brillant.
Aussi l'amour dans le langage ordi-
naire n'est que cette passion furieuse
qui cause tant de desordres; ainsi l'a-
mitié n'est point chez la plûpart des
hommes, distinguée de ces liaisons que

1502 *Memoires pour l'Histoire*
forme seulement le sang, l'intérêt,
le hazard, les bienséances. L'Auteur
s'élevant plus haut, & regardant
comme indignes de quiconque sçait
sentir & penser ces notions vulgaires,
veut qu'on définisse l'amitié, la vé-
ritable amitié, *un amour heureux &*
constant amour, parce qu'elle doit en
avoir toute la chaleur, tout l'empres-
sement, toute l'envie de plaire;
heureux parce qu'elle nous fait re-
trouver les mêmes sentiments dans
la personne aimée, *constant*. Hé! qui
pourroit en ralentir la douceur, en
interrompre le cours? la vertu en est le
Principe, elle ne connut jamais ni les
noirs soupçons, ni les frivoles caprices.
Le tems qui détruit d'ailleurs toutes
choses, ne fait donc qu'en augmenter
les liens & que les resserrer? sans doute
qu'il n'est pas déffendu, dit l'Auteur,
de donner quelque attention aux
agréments extérieurs, mais c'est se dé-
grader que de se borner à cette enve-
loppe de l'ame? c'est à celle ci prin-
cipalement qu'il faut s'attacher. C'est
là, comme dans leur centre que rési-
dent la noblesse, l'élevation, la can-

des Sciences & des beaux Arts. 1503
deur, la vérité, les soins pressés,
les sentimens délicats, les attentions
fideles, source inalterable d'une infi-
nité de satisfactions délicieuses, que
les sens ne procurent jamais. Voilà ce
que l'Auteur appelle aimer solide-
ment *le vous*. Tel est le fond de sa
doctrine qu'il explique avec autant
d'étenduë que de subtilité. La con-
tention qu'elle demande pour être
bien comprise, est agréablement sou-
lagée par l'épisode de la Princesse de
Salamis. Ceux qui auront lu le grand
Cyrus, connoîtront cette Histoire.
L'auteur n'en rappelle le souvenir que
par le rapport qu'elle lui paroît avoir
avec le sujet qu'il traite. Cette Prin-
cesse extrêmement belle & encore
plus vertueuse, eut beaucoup à souf-
frir d'un premier mari qui trop sem-
blable à ce qui se voit tous les jours,
ne fut touché de ses attraits qu'au-
tant de tems qu'il en fallut à ses yeux
pour s'accoutumer à la voir & à la
voir à lui. Le sort corrigea cette injus-
tice. La mort rompit des nœuds mal
assortis & enleva l'ingrat qui mé-
connoissoit son bonheur. Un second

1504 *Memoires pour l'Histoire*
époux rendit la Princesse aussi heu-
reuse qu'elle meritoit de l'être. Aussi
celui-ci avant que de l'avoir vuë
avoit-il eu occasion de connoître &
d'admirer toutes les richesses de son
ame. Mais n'est-il point à craindre que
l'amitié telle qu'on la dépeint ici ,
entre des personnes de differens sexes
ne perde à la fin beaucoup de cette
perfection qu'on lui donne , & ne se
rapproche des vices grossiers dont on
veut qu'elle se distingue ? L'Auteur
a prévu cette objection , & il en sent
la force. Jamais selon lui elle ne s'écar-
tera du devoir. *Dès que la Religion*
parle , c'est aux sentiments quels qu'ils
puissent être à se soumettre. Le veri-
table amour l'exige & y encourage ,
sans doute , mais qu'il y a peu de
cœurs capables de triompher d'eux-
mêmes , & d'un feu qu'ils ont lais-
sé trop allumer ! c'est le serpent sous
les fleurs. On n'est point sur ses gar-
des , & on ne le connoît que par ses
cruelles morsures. L'Auteur à cette
occasion , fait encore des reflexions
fort ingenieuses qu'il termine brus-
quement avec sa lettre » tout ceci ,

des Sciences & des beaux Arts. 1505.

„ dit-il, seroit la matiere de bien des
„ dissertations , mais il faut arrêter
„ une intemperance d'écriture qui
„ me seroit faire un *in folio* plus gros
„ qu'un Atlas. „ Qu'il est dommage
que tant d'esprit ne soit que pour le
tres petit nombre ! & c'est par là qu'il
sera toujours vrai de dire que la Re-
publique de Platon & de ses disciples
est idéale, il faudroit, pour la réaliser,
refondre l'espece humaine.

Après la lettre de M. de St. ***.
vient le petit traité de l'amitié de
Madame de L**. qu'il est court , si
l'on considere le nombre des pages,
mais qu'il est étendu, qu'il est profond,
si l'on ne fait attention qu'aux pen-
sées & qu'aux sentiments qui le com-
posent ! ce n'est ici ni le sçavant qui
dogmatise, ni le bel esprit qui cher-
che à éblouir, Tout y est : l'expression
d'une ame tendre & vertueuse , éga-
lement consommée dans la connois-
sance & dans la pratique des devoirs
de l'amitié ; on vous y instruit , on
vous y persuade ; les pensées simples
& naturelles , n'ont de nouveau que
le tour sous lequel elles se présen-

tent , cela peut être vrai , mais ce tour est d'un merite infini , puisqu'il est si propre à faire goûter & retenir des verités aimables , des verités si necessaires pour le bonheur & les agréments de la vie, si cependant elles peuvent être goûtées & retenues à moins que la nature elle même en formant nos cœurs , n'ait pris , la premiere , le soin de nous en instruire.

Qui ne connoit le besoin qu'on a de l'amitié , pour vivre heureux ! Puisque tous les hommes s'accordent sur cela , pourquoi , dans un intérêt commun , tous ne s'accordent-ils pas pour en jouir. Madame de L** . pour se fixer dans un sujet aussi vaste, veut que l'on s'attache à étudier quels sont les charmes & les avantages de l'amitié pour les chercher ; quel est le véritable caractere de l'amitié pour la connoître , & quels sont les devoirs de l'amitié pour les remplir.

» Les avantages de l'amitié , dit-
 » elle , se présentent assez d'eux-mêmes. Toutela nature n'a qu'une voix
 » pour dire qu'ils sont de tous les
 » biens les plus désirables

» Comblez les hommes de biens ,
» de richesses & d'honneurs, & pri-
» vez les des douceurs de l'amitié ,
» tous les agrémens de la vie s'éva-
» nouissent L'amitié s'enrichit
» des pertes de l'amour, elle en de-
» vient plus tendre, plus vive , plus
» empressée L'amitié naissante est
» sujette à l'illusion , la nouveauté
» plaît & promet ; & tout ce qui re-
» veille l'esperance est d'un grand
» prix . . . On aime ses amis , bien
» plus par les qualités qu'on devine
» que par celles qu'on connoît . . . Il
» y a aussi des amitiés de sympathie ,
» des liens inconnus qui nous unif-
» sent & qui nous serrent ; nous n'a-
» vons besoin ni de protestation ni
» de sermens ; la confiance va au-
» devant des paroles.

Que de tresors dans un seul ami ?
Il vous éclaire dans vos doutes , il
vous guide dans vos démarches , il
vous console dans vos disgraces , il
prévoit vos besoins , il prévient
vos goûts. " C'est une société , c'est
» un commerce , où l'on ne compte
» point , où l'on n'exige rien , & où

„ le plus honnête homme met da-
 „ vantage , & se trouve heureux d'ê-
 „ tre en avance ; on partage sa for-
 „ tune avec son ami ; richesses , cré-
 „ dit , soins & services , tout est à
 „ lui , excepté notre honneur . . . Le
 „ plus grand avantage de l'amitié ,
 „ est de trouver dans son ami un
 „ vrai modele . . . Rien ne répond
 „ tant de nous à nous-mêmes , &
 „ n'est d'une plus sûre caution en-
 „ vers les autres qu'un ami estima-
 „ ble . „ Que d'esprit , que de bon
 sens , que de sagesse dans toutes ces
 maximes ! Mais tous ces avantages
 où les voit-on se réunir ? Ce sont
 de ces fortunes immenses qui éton-
 nent de tems en tems le monde ; à
 peine un siècle entier en fournit-il un
 exemple ?

Madame de L ** . fait ensuite
 le caractère de la véritable amitié :
 „ Le premier mérite qu'il faut cher-
 „ cher dans un ami , c'est la vertu . . .
 „ N'esperez rien de vos liaisons ,
 „ lorsqu'elles n'ont pas ce fonde-
 „ ment . . . Aujourd'hui ce n'est pas
 „ le goût qui unit , ce sont les be-

des Sciences & des beaux Arts. 1509
„ loins . . . On s'unit sans s'exami-
„ ner, & on rompt sans délibérer ;
„ rien n'est si méprisable . . . Il faut
„ songer que nos amis nous carac-
„ terisent ; on nous cherche dans
„ eux , c'est donner au public notre
„ portrait, & l'aveu de ce que nous
„ sommes. „ Cette pensée recon-
nue pour incontestable parmi les
honnêtes gens , aussi ancienne dans
le monde que l'habitude de penser
& de réfléchir , devient , pour ainsi
dire , infiniment féconde sous la plu-
me de notre illustre Auteur , & en
produit une infinité d'autres qui lui-
servent de preuves & d'explications.
Etudiés les hommes , connoissés le
monde, & vous connoîtrez tout le
prix de cette aimable doctrine. Les
passions bruyantes , ces mouvemens
qui transportent les cœurs & qui les
tyranisent , excluent pour l'ordinaire
le doux sentiment de l'amitié.
L'ambition impérieuse franchit tous
les obstacles, & qu'il y en a que la
vertu sévère n'envisage que pour les
respecter ! L'amour étourdit l'ame,
& en épuise l'onction. L'amitié de

quelqu'un que l'amour domine, est trop sèche. Il peut donner à ses amis des soins & des services; mais il n'a point de douceurs à leur offrir. L'avarice dégrade l'homme, étouffe les bons mouvemens. Les avares ne pensent qu'à prendre sur les fonds de l'amitié, & les personnes vertueuses, ne sont pressées que d'y mettre. " Il faut sçavoir donner en pure
,, perte; il faut avoir le courage de
,, faire des ingrats. La dissipation ex-
,, trême, l'amour excessif des plaisirs,
,, nous rend encore peu propres à
,, l'amitié . . . Chaque objet enle-
,, ve une portion de sentimens &
,, d'attention qui leur appartiennent
,, On a raison, si l'on veut, de
,, dire qu'il faut donner à l'amitié des
,, fondemens plus solides que la sim-
,, ple sensibilité; cependant si le goût
,, ne s'en mêle, on n'est point entraî-
,, né; l'esprit peut être convaincu;
,, si le cœur n'est pas touché, l'on
,, ne va ni bien vite ni bien loin . . .
,, Les personnes élevées à des postes
,, brillans, enivrées de leur bonheur,
,, que la fortune caresse, ignorent

» communement l'amitié. Les Rois
» sont aussi privés de ce doux senti-
» ment ; ils ne scauroient jouir de la
» certitude d'être aimés pour eux-
» mêmes. C'est toujours le Roy &
» rarement la personne. » Entourés
d'esclaves , & ne voyant les objets
qu'à travers un voile épais que mille
passions d'accord obscurcissent ; les
Princes distinguent - ils l'expression
d'un cœur vertueux , de ces homma-
ges intéressés que la flatterie leur
prodigue » Quiconque sçait
» vivre avec soi-même , sçait vivre
» avec les autres. Les caracteres doux
» & paisibles répandent de l'onction
» sur tout ce qui les approche
» La retraite assure l'innocence &
» nous rend l'amitié plus nécessaire.
» Il nous faut un témoin de ce que
» nous valons ; sans cela nous mar-
» cherions mollement dans le chemin
» de la vertu. » Passons avec M.
de * * aux devoirs de l'amitié.

» Il y a trois tems dans l'amitié :
» le commencement , la durée , la
» fin . . . Rien ne coute dans les pre-
» miers momens d'une amitié nou-

» velle , & tout est amour , mais
» cette pointe de sentimens , s'é-
» mouffe par l'habitude ... En amitié
» comme en amour il faut ménager
» les goûts ; c'est une économie per-
» mise . . . Cependant comme les
» cœurs les mieux faits ne peuvent
» pas répondre de garder toujours
» cette chaleur d'une amitié naissan-
» te , il convient de donner à l'a-
» mitié un fondement plus solide.
» L'estime appuyée sur la connoissan-
» ce du mérite, ne se dément point...
» Le bandeau qu'on donne à l'a-
» mour , on l'ôte à l'amitié ; elle est
» éclairée. » L'amitié nous étant
donnée pour être une aide à la ver-
tu , & non pas la compagne du vi-
ce , nous avertissons nos amis , lors-
qu'ils ont le malheur de s'égarer ;
mais la force que nous mettons dans
nos conseils , la douceur la tempère,
& la prudence saisit avec une cir-
conspection scrupuleuse le moment
de l'appliquer. Nous avons le cou-
rage de déplaire à ce que nous ai-
mons le plus ; austeres censeurs dans
le particulier seulement , en public
empressés

empressés à les montrer par leur côté brillant, nous ne mêlons ni humeur ni mépris dans les efforts que nous faisons pour les ramener à l'ordre. Ainsi la douce persuasion triomphe de leurs fautes, & la candeur de leur vanité. Nous détruisons un orgueil que nous paroissions flatter, & le remède dépouillé de son amertume, n'en devient que plus efficace.

Quel est le terme de l'amitié ? Il faut servir ses amis jusqu'aux autels.
„ Il y a bieu des choses, dit M^e. de
„ L** qu'un honneur délicat vous
„ défendrait pour vous-même, qu'il
„ vous seroit permis & honnête de
„ faire pour vos amis.

La supériorité que vous feriez sentir à vos amis, seroit une censure malhonnête de leur médiocrité ou de leur indigence.

La fidélité ne nous permet jamais de disposer du secret d'un ami. C'est un dépôt sacré auquel la probité défend inviolablement de toucher.

Comme ce sont des hommes qui s'unissent, il faut compter sur les

défauts de l'humanité. Le plus vertueux pardonne davantage. Dans les différens qui surviennent, on n'emploie qu'avec une précaution extrême les éclaircissémens; l'amour propre presque toujours les tourne à son avantage, & le dépit les rend aussi souvent inutiles. De nouvelles preuves de tendresse, & des empressemens plus vifs, sont l'apologie qu'un beau cœur se permet.

On ne reproche point les plaisirs qu'on a pû faire dans le tems de l'amitié. On ne se vange d'un ami capricieux, & infidèle, que par de nouveaux bienfaits; il ne tient pas à nous qu'il n'apprenne ses torts, autrement qu'en éprouvant notre vertu.

Si la nécessité, si le devoir, comme il peut arriver, me forcent à rompre; Si je ne puis rappeler un ami qui me fuit, que la passion ou le dégoût m'enlevent; fidele à moi-même, je m'interdis jusqu'aux plaintes, je ne révèle point les mysteres d'une amitié qui ne subsiste plus, je respecte son ombre, je chéris son souvenir, je me retire, mon innocence

des Sciences & des beaux Arts. 1515
me console & me rassure.

Enfin l'amitié s'étend au-delà du tombeau. Quiconque en perdant son ami, a le talent de commander à sa douleur, & d'en fixer promptement le cours, ne sacrifie jamais qu'à l'amour propre. Il s'aimoit lui-même & c'étoit tout. Vaine Philosophie que celle qui surprend, pour ainsi dire, nos regrets dans leur source, & qui les tarit dans l'instant ! elle ne trouve l'esprit si docile, que parce que le cœur est peu sensible. Les amis survivent à eux-mêmes dans nos cœurs : leur gloire, leur nom, leur famille, tout ce qui les touche, devient l'objet favori de nos soins, & de nos complaisances.

Ajoûtons à ceci un morceau d'autant plus précieux qu'il nous peint admirablement le caractère charmant de Madame de L**. « Si j'ai
» donné, dit-elle, des préceptes pour
» se conduire quand les amitiés se
» rompent où se dénouent, je suis
» pourtant bien éloignée de croire
» que nous devons aimer, comme de-
» vant haïr un jour. Mon cœur n'a

„ jamais écouté les leçons de Machiavel ; il est bien éloigné de se conduire par ses Maximes. Ceux qui me connoissent, sçavent que dans l'amitié je me livre trop. Jamais mes sentimens ne m'avertissent de me défier de mes amis. Ceux qui pensent d'une façon vulgaire, me regardent comme une espece de dupe. Je ne m'en sauve qu'en voulant bien l'être. Ainsi la prudence dont j'ai ici rassemblé quelques maximes, n'a pas encore passé jusqu'à mon cœur ; mais l'usage, le monde, & ma propre expérience, ne m'ont que trop appris que dans l'amitié la mieux acquise & la plus méritée, il faut faire un fond de constance & de vertu, pour en pouvoir soutenir la perte.

Ce petit traité de l'amitié finit, par l'examen de la question qu'on propose assez ordinairement ; si l'amitié peut subsister entre personnes de sexe différent. On la résoudra sans peine, si l'on pense que la beauté chez plusieurs femmes est la moindre de leurs perfections ; qu'il y en a qui aux talens de l'esprit, joignent toutes

les qualités du cœur ; solides , judi-
cieuses, égales, généreuses, discrettes,
vertueuses, capables de grandes idées,
assez courageuses pour les inspirer &
souvent pour les executer elles-mê-
mes. D'ailleurs, " il faut convenir
,, à la gloire ou à la honte des fem-
,, mes, ajoûte, Madame de L** . qu'il
,, n'y a qu'elles qui sçavent tirer d'un
,, sentiment tout ce qu'elles en ti-
,, rent. Les hommes parlent à l'esprit,
,, les femmes au cœur . . . Comme la
,, nature a mis des rapports & des
,, liens invisibles , entre les person-
,, nes de sexe different , on trouve
,, tout préparé à l'amitié . . . mais il
,, faut être en garde contre soi-mê-
,, me , de peur qu'une vertu ne de-
,, vienne passion dans la suite.

Nous reprochera-t-on de nous
être trop étendus sur cette partie du
Recueil ? les cœurs bien faits nous
le pardonneront. La beauté du sujet
nous a séduits , & son utilité a con-
firmé la séduction.

La question sur la politesse que
l'on trouve dans ce Recueil , fut pro-
posée à Madame l'Abbesse de F***.

& c'est la résolution qu'elle en donna que l'on vient d'imprimer. On confond trop souvent la politesse avec la civilité, ou la flatterie. La civilité n'est qu'un assemblage arbitraire de certains termes & de certaines cérémonies ; on dirait volontiers que c'est un assortiment de grimaces dont on est convenu dans la société, pour plaire ou pour paroître avec décence. La flatterie, est une bassesse de l'ame, les passions la produisent, & ne l'employent que pour leur intérêt. La politesse au contraire est dans l'ame une inclination douce & bienfaisante qui rend l'esprit attentif, & lui fait découvrir avec délicatesse tout ce qui a rapport à cette inclination. C'est donc dans l'ame qu'est le siege principalement de la politesse ; l'usage du monde ne lui fournit que les dehors & les agrémens extérieurs. L'homme véritablement poli, est dans le commerce de la vie aussi aimable qu'estimable. Les graces embellissent chez lui la vertu, & la vertu à son tour leur donne une solidité qui seule peut les rendre utiles, & sans laquelle elles ne sont que méprisables ou

des Sciences & des beaux Arts. 1519
pernicieuses.

La conversation sur la volupté, & Agathon ou Dialogue sur la volupté, paroissent être de la même main. Le premier de ces deux morceaux, commence par une piece de vers pleine de délicatesse : c'est un badinage, à la louange de la volupté. Jupiter réfléchissant sur les Déeses de sa Cour, n'en trouve point qui soit parfaite à son gré. Venus n'est qu'une coquette, Minerve une prude, Diane une sauvage, Junon insupportable par ses hauteurs, &c. Il forma la Volupté, elle a toutes les perfections des autres, sans partager leurs défauts.. C'est sur les agréments de la volupté que roulent les deux Dialogues. Peut-être les trouvera-t-on quelquefois trop aisés dans la morale que l'on y expose ? En récompense, on y admirera la délicatesse des tours, & la finesse du style. La doctrine au reste, est précisément la même que l'on trouve dans M. de S. Evremont, & dans tant d'autres qui ont *spiritualisé* avec le succès qu'on sçait, la Philosophie

1520 *Memoires pour l'Histoire*
d'Epicure. C'est la maniere d'user
des plaisirs qui fait la difference de la
volupté & de la débauche. La vo-
lupté est l'art d'user des plaisirs avec
délicatesse, & de les goûter avec
sentiment "La verité n'est-elle
,, pas en quelque sorte la volupté de
,, l'entendement? La Poësie, la Pein-
,, ture, la Musique, ne font-elles pas
,, les plaisirs de l'imagination? Il en
,, est de-même des Vins exquis, des
,, mets délicieux, & de tout ce qui
,, peut flatter les sens. Pourvû que
,, la raison conserve son empire, tout
,, est permis, & l'homme ne cessant
,, point d'être homme, l'action est
,, juste & louable, puisque le vice
,, n'est que dans le dérèglement . . .
,, C'est donc une folie que cette guer-
,, re naturelle que l'on imagine entre
,, la raison & les passions; elle doit
,, plutôt les regler que les combattre,
,, & moins travailler au dessein chi-
,, mérique de les déraciner de nous-
,, mêmes, qu'à les assaisonner par le
,, goût de l'esprit & par le sentiment
,, du cœur. Ne peut-on pas être
,, Philosophe & sacrifier aux graces?
Réflexions sur les sentimens agréables.

Ce Traité avoit d'abord paru sous le titre de Théorie des sentimens; mais dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux, il porte celui que nous annonçons, & on nous avertit qu'il est imprimé plus correctement qu'il ne fut d'abord, l'Auteur ayant communiqué son propre manuscrit. C'est peut-être un des morceaux de morale les plus profonds & les plus judicieux que nous ayons. Mais le moyen d'en donner une idée bien complète dans une partie d'extrait? C'est un système suivi, où par une multitude de propositions, toutes dépendantes les unes des autres; quoique détachées en apparence, on arrive à prouver que l'homme peut & doit être l'instrument unique de son bonheur. La théorie des sentimens est de même genre que les Sciences Phisico-mathématiques. Les Mathématiciens établissent leurs loix sur des observations incontestables, & c'est par l'étude constante de nous-mêmes relative à tout ce qui nous environne, que nous formons un art infallible de nous rendre aussi

1522 *Memoires pour l'Histoire*
solidement heureux qu'il est possible.
» Nous saisissons les corps par les
» sens, & les idées par l'esprit, dit
» *l'Auteur*, ces objets ne s'offrent pas
» toujours à nous comme de sim-
» ples spectacles; ils mettent le cœur
» en mouvement par les biens qu'ils
» promettent, par les maux dont ils
» menacent. C'est dans ces différentes
» facultés des sens, de l'esprit & du
» cœur, que la nature a ouvert les
» sources du plaisir & de la douleur.
» Ce qui exerce ces puissances sans les
» fatiguer; ce qui est de nature à nous
» prouver leur perfection ou à nous
» la faire espérer, fait sur nous une
» impression agréable. L'expérience
» le démontre, & ce principe Phy-
» sique en se développant, va nous
» offrir tous les principes de la mo-
» rale. Première loi des sentimens. Il
y a un sentiment agréable attaché à
l'exercice de nos facultés. Seconde loi
des sentimens. Tout objet qui est de
nature à exercer nos facultés sans les
fatiguer, est revêtu d'agréemens. Troi-
sième loi des sentimens. Les biens
utiles ont pour agréemens ce qu'ils
en empruntent des biens agréables.

des Sciences & des beaux Arts. 1523
dont ils promettent ou assurent la possession. Ces différentes loix s'expliquent par des réflexions sentées sur une infinité de sujets que nous n'approfondissons pour l'ordinaire qu'à demi, qui nous paroissent opposés, mais que la méditation rappelle au même centre en justifiant qu'ils en partent, & qu'ils doivent tous également concourir à former la chaîne de notre bonheur. Tout cela conduit à l'auteur des sentimens agréables, & rien ne fait plus d'honneur à Me. de P** que son attention à justifier la Providence dans la distribution qu'elle fait des sentimens douloureux & agréables, contre les raisonnemens de Bayle & de ceux qui pensent comme lui. Nous exhortons à lire tout cet endroit de l'ouvrage... Nous ne pouvons pourtant nous refuser d'en citer du moins un passage.... « Placés dans l'Univers comme dans le jardin d'Eden, si la Providence nous défend l'usage d'un fruit par l'impuissance de le cueillir ou par les inconvéniens qui y sont attachés, n'en accep-

» tons pas avec moins de reconnois-
 » sance ceux qui se présentent à nous
 » de toutes parts ; jouissons de ce
 » qui nous est offert, sans nous trou-
 » ver malheureux par ce qui nous
 » est refusé. Le désir se nourrit d'es-
 » pérance, & s'éteint par l'impossi-
 » bilité d'atteindre à son objet. Qui
 » est-ce en Europe qui se trouve mal-
 » heureux de n'être pas assis sur le
 » trône du Mogol? Ne désirons donc
 » point ce qui n'entre pas dans la
 » chaîne des biens que la Providen-
 » ce nous destine, puisque l'acqui-
 » sition nous en est réellement aussi
 » impossible que celle de l'Empire
 » de l'Asie.

La conclusion de tout l'ouvrage
 est la peinture touchante du plaisir
 attaché à la vertu. L'auteur a montré
 la route infallible qui y mène. Il
 consomme son projet, en dévelop-
 pant avec la même sagacité tout ce
 qu'elle renferme d'avantages pré-
 cieux, de mouvemens flatteurs, de
 joyes délicieuses. Encore une fois
 nous souhaiterions pouvoir exposer
 tous ces traits, & nous ne craignons
 point d'être démentis dans le juge-

des Sciences & des beaux Arts. 1525
ment que nous en portons. Nous finissons par celui-ci... “ Le bonheur » d’un Prince vertueux, est au dessus de sa puissance, l’idée qu’il se » rend en quelque sorte le ministre de » la divinité en procurant aux autres » hommes les biens qu’elle leur a » destinés, le spectacle de tout un » peuple heureux par ses bienfaits, » une chaîne non interrompue de » mouvemens de bienveillance les » plus flatteurs, l’exécution du plus » noble de tous les projets indépendans des jeux de la fortune, tout » ce qui se présente à ses yeux, toutes ses idées, tous les mouvemens » de son cœur, conspirent à former » dans lui la joye la plus pure & la » plus délicieuses dont la nature humaine soit capable. »

Les esprits peu appliqués auront beaucoup de peine à saisir le fil & la liaison des raisonnemens de l’Auteur. Pour ceux qui pénètrent, il leur plaira infiniment, & nous ne doutons point qu’avant l’impression il n’ait eu, sur-tout, le suffrage du célèbre Mylord * à qui il adresse son Ouvrage.

* Mylord Bolingbroke.

Enfin tout ce Recueil est terminé par des pensées détachées sur l'esprit & sur le cœur. On veut qu'elles soient d'un jeune Seigneur * que la guerre enleva il y a quelques mois à l'Etat & à sa Maison. Quelques estimables qu'elles soient, à ceux qui l'ont connu, elles paroissent encore au dessous de son mérite, & de ce qu'il pouvoit executer. On l'accusoit d'être un peu sauvage, c'est-à-dire qu'il s'atachoit principalement à ses devoirs, qu'instruit par les exemples du siècle, il vouloit éviter que la jeunesse ne fût pour lui comme pour tant d'autres le tombeau des talens, des lumieres, des qualités supérieures. Dans le dessein d'arriver au grand où sa naissance & les bienfaits de son Maître l'appelloient, tout devenoit pour lui une étude importante. A la Guerre, une marche, un mouvement, un buisson, un ravin, tout étoit pour lui l'objet de réflexions sérieuses, & à la Cour la connoissance des hommes, de lui-même, des changemens qu'operent dans le cœur

les situations différentes, exerçoient son esprit, sans lui rien ôter pourtant des attentions nécessaires pour plaire aux personnes raisonnables. Dans la saison des folles passions, il a pensé à peu-près comme M. de la Rochefoucault, comme la Bruyere; & s'il avoit vécu, peut être ceux-ci n'auroient-ils eu sur lui que l'avantage de l'avoir précédé. La malignité s'est attachée à faire des applications odieuses, de plusieurs de ses portraits. La bonté de son cœur ne méritoit point cette injustice. Et d'ailleurs quel fond l'équité permet-elle de faire sur ces jugemens que la prévention seule ose enfanter? Quoiqu'il en soit, il travailloit pour son instruction à l'exclusion des autres, bien éloigné de publier des remarques dont la vertu & l'amour de la perfection étoient l'unique principe. Plein d'humanité, il voyoit les défauts sans humeur, & les talens sans envie, occupé pour lui-même à éviter les uns, & à s'appropriier les autres, autant qu'il le pouvoit. Nous ne citons en particulier aucune de ses pensées. Elles

1528 *Memoires pour l'Histoire*
ont été lûes assez généralement ; &
elles le seront plus d'une fois en-
core par ceux qui aiment le bon
sens & la sagesse ; qui se plaisent à
réflechir & à peindre.

ARTICLE LXXVII.
N O U V E L L E S
L I T T E R A I R E S .
A N G L E T E R R E .
D E L O N D R E S .

T Homas Lewis maître ès arts a
publié un livre de sa façon in-
titulé *An Enquiry into the Shape, the
Beauty, and Stature of the person of
Christ. &c.* C'est-à dire Recherches,
sur la figure, la beauté, & la stature
de Jesus-Christ & de la Vierge Ma-
rie. vol in 8°.

Le P. Vavasseur Jesuite sembloit
avoir épuisé la matiere dans son Trai-
té de *forma Christi* où il prouve que
le Sauveur du monde n'avoit rien de
difforme dans sa figure, dans sa taille,
dans son visage, dans son maintien.
Il en est cependant qui ont suivi le
sentiment opposé, & qui ont inter-

des Sciences & des beaux Arts 1529
prété à leur avantage cet endroit ou
Isaïe dit de Jesus-Christ , *non est ei
species , neque decor*. Mais il est évi-
dent que le Prophète considéroit
alors le Messie, livré à la fureur des
Boureaux , au milieu des opprobres
& des douleurs de sa passion. Ter-
tullien, il est vrai, s'étoit persuadé
faussemment que la beauté corporelle
& l'innocence ne pouvoient s'allier
l'une & l'autre dans un même sujet.
Plein de cet étrange paradoxe ; il
avoit dit de Jesus-Christ, qu'il étoit
vultu & aspectu inglorius (L. adv.
Jud.) *ne aspectu quidem honestus ; adeo
nec humanæ honestatis corpus fuit* (L.
de carne Christi) Il s'imaginait que
le Verbe fait chair n'auroit pas paru
aux yeux des hommes, (selon le texte
sacré) *sous la forme d'un esclave*, s'il
n'en avoit emprunté tous les traits ;
comme si la laideur étoit insépara-
ble de la condition servile. Il falloit,
reprend Tertullien, que J. C. se mon-
trât sous ces dehors méprisables, pour
vérifier cet endroit du prophete, lors-
qu'il parloit de l'homme Dieu, *Qua-
si absconditus vultus ejus, & despectus*.
Clement d'Alexandrie s'étoit laissé

prévenir de la même erreur qu'il établissoit sur des principes aussi ruineux: *Εν σαρκί μὲν ἀνδρὶς διεκλήλυθεν καὶ ἀμορφος. Fuit hic quidem (Christus) corpore injucundus atque informis.* Enfin ceux qui adoptent cette opinion outrée, citent en preuve une médaille dont la Tête représente le Sauveur avec une Physionomie peu avantageuse: sur le revers est la figure d'un Temple qui porte cette inscription *Α'ν'ά-στασις*. C'est sous ce nom que l'Empereur Constantin, suivant le témoignage d'Euzebe & de S. Jerome, fit ériger une Basilique dans le lieu même où le Sauveur du monde résuscita. Ainsi le monument est postérieur d'environ trois siècles à Jesus-Christ; & on ne peut en rien conclure qui favorise la conjecture de Tertullien, & de Clément d'Alexandrie. Quoiqu'il en soit l'Auteur Anglois renouvelle une question aussi frivole qu'elle peut être dangereuse.

Il s'occupe dans la première Partie de son Ouvrage à examiner & à réfuter les raisons de ceux qui ont soutenu que J. C. étoit un bel homme. Dans la seconde Partie il se de-

des Sciences & des beaux Arts. 1531
claire pour le sentiment contraire,
& se range du côté de Tertullien
& de Clement. A l'égard de la Me-
re de Dieu, de la figure & de la beau-
té, on ne voit pas surquoi peut ap-
puyer son jugement, un Auteur
qui croit apparemment avec M.
Dupin (Diss. sur la Bibl. L. 2. ch.
2.) que les Images de la Sainte Vier-
ge attribuées à S. Luc, sont *des fic-
tions qui n'ont ni vérité, ni apparence.*

F R A N C E.

D E P A R I S.

On a mis en vente les Genealogies
historiques des Rois, Empereurs, &c.
& de toutes les Maisons Souveraines
qui ont subsistées jusqu'à present; ex-
posées dans des Cartes Généalogi-
ques tirées des meilleurs Auteurs:
avec des explications Historiques &
Chronologiques, dans lesquelles l'on
trouvera l'établissement, les révolu-
tions & la durée des differens Etats
du monde, l'origine des Maisons
Souveraines, leurs progrès, alliances,
droits, titres, prétentions & armoi-
ries, avec figures. 2. Tomes in-4^o.
chez Giffart. Ces deux volumes ne
sont qu'une partie du grand ouvrag

1532 *Memoires pour l'Histoire*
dont on a vû le *Prospectus* il y a quel-
ques années. Le reste ne se fera pas
long-tems attendre. On sent combien
la matiere est épineuse & pénible.
L'Auteur n'a rien oublié pour la trai-
ter avec la plus grande exactitude.
Nous rendrons compte incessam-
ment de son travail.

L'Ecole de Cavalerie par M. de la
Guérinière, Ecuyer du Roy. *vol. in-
fol.* grand papier, & 2. *vol. in-8.* Cet
Ouvrage est enrichi de figur. gravées
d'après les desseins de M. Parocel
Peintre ordinaire du Roy. Des trois
Parties qui composent le Livre, la pre-
miere, explique le nom, la position
des parties extérieures du cheval, leurs
beautés & leurs défauts, l'âge, la dif-
ference des poils ; l'embouchure, la
ferture & la selle. La seconde Partie
donne des règles sûres pour dresser
les chevaux, tant au manège qu'à la
guerre, à la chasse, & pour le caros-
se. A la suite est un Traité des Carou-
sels, & des courtes de têtes & de ba-
gues. La troisième Partie roule sur
l'ostéologie du cheval, la connoissan-
ce & la guérison de ses maladies, les
opérations chirurgicales qui convien-

des Sciences & des beaux Arts. 1533
nent à cet animal; le tout est terminé
par un *Traité des Haras.* 1736. Chez
Guérin Libraire Quay des Augustins.

On trouve chez Jean Villette fils,
ruë S. Jacques à S. Bernard, la nouvelle
Edition des *Sentences & Instructions*
Chrétiennes, tirées des SS. Peres,
en Latin & en François, avec l'Ab-
regé des matieres aux marges, par
le sieur de Laval. 8. vol.

*L'Histoire de l'Ancien & du Nou-
veau Testament*, par M. de Royau-
mont, Prieur de Sombreval. nouv. éd.

*Tradition de l'Eglise touchant l'E-
ucharistie*, recueillie des SS. Peres &
autres Auteurs Ecclesiastiques, divi-
sées en 52. Offices.

Montalant Libraire, Quay des Au-
gustins, distribue *Thomassini Vetus*
& Nova Ecclesia. fol. 3. vol.

*Natalis Alexandri Historia Eccle-
siastica. Veteris Novique Testamenti ab*
orbe condito ad annum post Christum
*natum 1600. Et in loca ejudem insi-
gniora Dissertationes Historica, Chro-
nologica, critica, dogmatica, fol. 8. vol.*
Lutetia 1735.

Recueil d'Arrêts du Parlement de

1534 *Memoires pour l'Histoire*
Dijon, par M. Perrier, avec les Ob-
servations de M. Raviot, l'un & l'autre
Avocat au même Parlement. fol.
2. vol. 1735.

Les Tableaux de Teiniere n'attendoient que le burin d'un excellent Graveur pour être copiés fidèlement, & multipliés dans les galeries & dans les cabinets des curieux. Le Sieur le Bas connu par différentes pièces d'un goût parfait s'est chargé de l'exécution. Le succès de son travail lui assure pour toujours la réputation qu'il s'est acquise d'un des plus célèbres Graveurs de Paris. On reconnoît un Maître habile dans les Estampes qu'il vient de donner au Public, d'après les Tableaux qui représentent séparément, *la tentation de S. Antoine ... le bon Pere ... le bon Mari ... le Vieillard content ... les Joueurs de boule ... le Berger solitaire ... l'Ecole du bon goût ... la Foire de Venise* qu'il a gravée sur un original de M. Parocel de l'Académie Royale de Peinture.

Le P. Marfy Jesuite, Auteur du Poëme sur la Tragédie que nous annonçâmes l'an passé, vient d'en pu-

des Sciences & des beaux Arts. 1535
blier un nouveau qui a pour objet
la Peinture, *Pictura Carmen*, & se
vend chez Bordelet rue S. Jacques.
On nous pardonnera de dire que le
génie, la délicatesse, le goût exquis
du Poëte & toutes les richesses de
la Poësie Latine y brillent à chaque
page; nous ne sommes en cela que les
échos des Maîtres de l'art qui n'ont
d'autre intérêt que celui des Lettres
& dont la décision ne peut être sus-
pecte de partialité.

*Abregé du Cathéchisme du Concile
de Trente, chez François Matthei &
Louis Dupuy, rue S. Jacques.* On ne
peut trop recommander aux fideles la
lecture de cet excellent abregé qui re-
présente en racourci, & comme sous
un même point de vûe; les dogmes
de la Religion & les Regles de la Mo-
rale Chrétienne. Toute la Doctrine
de l'Eglise s'y trouve réduite à qua-
tre chefs, au Symbole des Apôtres,
aux Sacremens, au Décalogue, & à
l'Oraison Dominicale, avec une pré-
cision qui n'ôte rien à la substance
de ce Cathéchisme Dogmatique le
plus orthodoxe & le modele de tous
les autres.

P Age 1262. ligne 8. à ce grand Roi ,
lis. au grand Roi.

Page 1265. ligne 6. sa conquête , *lis.* ses
conquêtes.

TABLE DES ARTICLES
du Mois de Juillet. 1736. I. Partie.

ART. LXXI. **L** Etres Juives , ou corres-
pondance Philosophique
historique & critique entre un Juif
voyageur à Paris & ses correspondans ,
&c. page 1350

ART. LXXII. Description géographique,
historique , politique & physique , &c.
de l'empire de la Chine & de la Tartarie
Chinoise , &c. 1363

ART. LXXIII. Apologie de Lactance con-
tre M. Bayle. 1400

ART. LXXIV. L'Etna de P. Corn. Severus
& les Sentences de P. Syrus traduits en
François avec des Remarques & des Dis-
sertations. 1417

ART. LXXV Discours latin sur les Romains
par le P. Porée. 1451

ART. LXXVI Recueil de divers Ecrits sur
l'Amour & l'Amitié , la Politesse , la
Volupté , les Sentimens agréables. 1497

ART. LXXVII Nouvelles Littéraires. 1528

Fin de la Table.

A P P R O B A T I O N.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde
des Sceaux le présent *Journal* , dont il
m'a paru que l'impression pouvoit être
permise. **LE ROUGE.**

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1736.

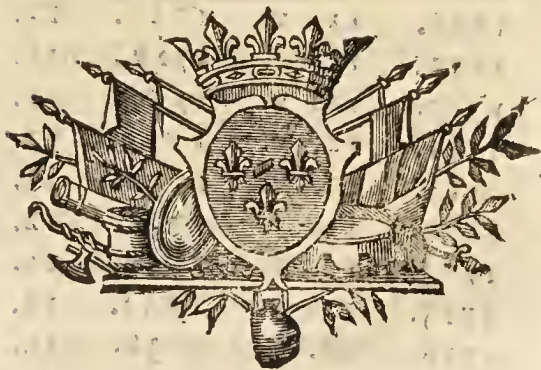
Seconde partie.

THE
MAGAZINE
OF
THE
LITERARY
AND
SCIENTIFIC
INQUIRY
AND
DISCUSSION
OF
THE
ARTS
AND
MANUFACTURES
OF
THE
UNITED
STATES
OF
AMERICA
PUBLISHED
BY
G. P. PUTNAM'S
SONS
NEW YORK
1854

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,
*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à
Trevoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime
Monseigneur le PRINCE
SOVERAIN DE DOMBES.*

Juillet 1736. seconde partie



*Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere*

M. DCC. XXXVI.

Avec Approbation & Privilège du Roy

CES MEMOIRES SONT
 commencés au mois de Janvier
 1701. & se vendent 15 f. le mois,
 en blanc, & brochés 16 f.

Années.

1701.	9.	vol.	1719.	12.	v.
1702.	12.	v.	1720.	5.	v.
1703.	12.	v.	1721.	12.	v.
1704.	13.	v.	1722.	12.	v.
1705.	12.	v.	1723.	12.	v.
1706.	12.	v.	1724.	12.	v.
1707.	12.	v.	1725.	12.	v.
1708.	12.	v.	1726.	13.	v.
1709.	12.	v.	1727.	12.	v.
1710.	12.	v.	1728.	12.	v.
1711.	12.	v.	1729.	12.	v.
1712.	12.	v.	1730.	12.	v.
1713.	12.	v.	1731.	12.	v.
1714.	12.	v.	1732.	12.	v.
1715.	12.	v.	1733.	12.	v.
1716.	12.	v.	1734.	12.	v.
1717.	12.	v.	1735.	14.	v.
1718.	12.	v.	1736.	9.	v.



MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts

Juillet 1736. seconde Partie.

ARTICLE LXXVIII.

*LETTRE DE M... PRETRE
du Diocèze de Riez, à M....
Chanoine d'Arles, sur ce qui est
dit des Saints Fauste de Riez &
Césaire d'Arles, dans l'Histoire
Littéraire de la France.*

IL s'en faut beaucoup, M. que je ne sois aussi content que vous me paroissez l'être du second & du troisième volume de l'*Histoire littéraire de la France*. C'est, à ce que j'entre-

1542 *Memoires pour l'Histoire*
vois par votre lettre, le pompeux éloge
que l'on y fait de St. Césaire l'un des
plus illustres de vos Prélats, qui vous a
porté à juger favorablement de tout
le reste de l'Ouvrage. Vous dirai-je,
Monsieur, que c'est en partie ce même
éloge, qui a contribué le plus à m'aff-
fermir dans un préjugé tout con-
traire? Je me révolte aisément con-
tre tout éloge qui n'est pas fondé
sur la vérité la plus exacte: sur tout
quand'on n'y relève la gloire de celui
qui en est l'objet, qu'aux dépens
d'autrui. *L'Histoire littéraire*, dans
ce qui concerne votre St. Evêque &
le nôtre, fait un contraste des plus
frappans dans les différens portraits
qu'elle nous fournit de ces deux
Saints. Fauste y paroît comme un
ennemi juré de S. Augustin, & qui
pis est, comme le chef des Semipela-
giens des Gaules, au cinquième sié-
cle. S. Césaire nous y est dépeint
au contraire comme un homme sus-
cité de Dieu, pour terrasser Fauste
& son école, & en un mot, *comme*
l'Augustin de l'Eglise Gallicane (tom.
III. pag. 231.) *Il est remarquable*

des Sciences & des beaux Arts. 1543
nous avoit-on dit au tom. 2. pag. 22.
que comme c'étoit un évêque des Gau-
les qui avoit le plus contribué à ap-
puier & à répandre l'erreur, Dieu
voulut se servir d'un autre Evêque
Gaulois pour la détruire. S. Césaire
fut choisi pour cette glorieuse execu-
tion. D'abord **IL ECRIVIT CON-
TRE FAUSTE**, un traité de la gra-
ce & du libre arbitre, que nous n'a-
vons plus malheureusement, &c. Que
penser autre chose, en lisant ces faits
& en y ajoutant foi, sinon que St.
Césaire fut en son tems, comme l'An-
tipode de Fauste, son fleau, & ce-
la par le choix de Dieu, & en con-
séquence le plus déclaré, le plus const-
tant, & le plus redoutable de ses ad-
versaires? La bonne méthode, M. est
d'examiner les faits par soi même ;
surtout quand il est question de cer-
tains points, où l'on s'apperçoit sans
peine, que des Historiens sont pré-
venus pour ou contre. Il y a trente ans
que j'aurois approuvé sans la moindre
répugnance tout ce que nos sçavans
Historiens nous disent ici à l'avantage
de S. Césaire, & au désavantage de

Fauste. Et pourquoi? C'est, M. que je condamnois Fauste pour lors, ce que font encore cent & cent Théologiens ou Critiques aujourd'hui sur le simple témoignage de tant de gens qui l'ont accusé. Je n'avois jamais pensé à l'écouter dans ses défenses; c'est-à-dire que je ne m'étois point avisé d'examiner ses ouvrages, ceux de S. Césaire, ni en un mot aucunes des pieces qui seules pouvoient m'aider, à porter à son sujet un jugement équitable. Dans la suite je le fis, il y a plus de vingt ans, & depuis j'ai toujours rendu la justice à notre S. & sçavant Evêque de Riez. Par la discussion exacte que je fis alors, autant que j'en pouvois être capable, de tous les faits entassés contre cet Evêque par le Cardinal Noris, & depuis par M. de Tillemont, je demurai convaincu, que ces deux Sçavans n'avoient fait, à son égard, aucun usage de l'équité, de la bonne foi, & de la sagacité critique dont ils étoient d'ailleurs fort bien pourvus. Nos doctes Benedictins, s'en sont trop fiés à ces deux Critiques, & j'ai re-

marqué, que dans ce qu'ils nous disent de nos deux Saints, Fauste & Césaire, il y a au moins une cinquantaine de faits, que je me crois en état de faire voir être contraires à la vérité. Vous les marquer tous en détail, je ne le pourrois, M. sans faire un gros livre. Mais vous ne me le pardonneriez pas, si je prétendois vous obliger à m'en croire uniquement sur ma parole. Il faut donc que je vous donne, M. un échantillon de ma critique. Je me borne à peu de faits, & encore appréhendai-je d'être bien long. Je commence par la discussion du court extrait que je viens de vous transcrire.

D'abord S. Césaire écrivit contre Fauste un Traité que nous n'avons plus malheureusement. En marge on nous cite pour témoin d'un fait de cette importance, Gennade dans son *Traité des Hommes illustres*, chap. 86. *Genn. Vir. Ill. c. 86.* Il y a dans ce peu de mots, trois fautes palpables. 1°. Ce chapitre n'est point de Gennade, lequel écrivant son Catalogue vers 494. n'a pû y parler com-

1546 *Memoires pour l'Histoire*
me d'un Evêque mort depuis un
tems, de St. Césaire, qui ne mourut
qu'en 542. Nos sçavans Historiens se
font corrigez dans la suite à ce sujet,
& ils ont averti que ce Chapitre
avoit été ajouté, on ne sçait par qui,
au Catalogue de Gennade. Mais je
pense que par la faute qu'ils font ici
ils ont été, ou au moins ils ont pû
être un sujet de méprise à un sçavant
Auteur qui, pour n'avoir pas bien
examiné le fait, a fait entrer dans
la legende de S. Césaire, cette er-
reur chronologique, dont on at-
tend la correction. 2^o. Il n'est
point vrai que ce faux Gennade,
homme peu instruit, de l'aveu du
Cardinal Noris, ait jamais dit que S.
Césaire eût écrit un *Traité de la*
grace & du libre arbitre. Nos sça-
vans Historiens qui le supposent
ici, & qui le répètent à la page
597. ont reconnu depuis qu'ils
s'étoient trompés. Voici en effet les
paroles de ce Chapitre : *De gratia*
quoque & libero arbitrio edidit testi-
monia divinarum Scripturarum, &
Sanctorum Patrum judiciis munita

des Sciences & des beaux Arts. 1547
&c. Sur quoi nos Historiens, en se
corrigeant eux-mêmes, sans se nom-
mer, disent au Tome III. p. 225.
qu'il ne faut pas compter, comme
semblent faire quelques-uns, au nombre
des *Ecrits perdus de St. Césaire*, un
Ouvrage sur la grace & le libre ar-
bitre dont parle l'Auteur qui a ajouté
à Gennade l'article du S. Evêque. Cet
Ouvrage n'étant autre chose que les
Actes du second Concile d'Orange. Les
caractères qu'y attache l'Ecrivain
en question, ne permettent pas de s'y
tromper. 3°. Il est encore évident
que ce prétendu Gennade est cité à
faux, quand on le donne pour témoin
d'un Ouvrage composé par St. Cé-
saire contre *Fauste*. L'envie que les ad-
versaires modernes de *Fauste* avoient
de lui trouver un contradicteur d'im-
portance dans la personne de S. Cé-
saire, leur a fait voir dans ce faux
Gennade, un fait qui n'y est point,
& auquel l'Auteur, quel qu'il soit,
ne pensa jamais. Cet homme après
avoir marqué ce qu'il connoissoit des
Ouvrages de St. Césaire, & voulant
indiquer le tems auquel il avoit vécu

I. 548 *Memoires pour l'Histoire*
dit simplement : *Floruit eo tempore*
quo S Faustus , Anastasio rempubli-
cam gubernante. C'est - à-dire : *Il a*
fleuri dans le même tems que Fauste
sous l'empire d'Anastase. (On voit
par là que cet Auteur écrivoit assez
long-tems après la mort de St. Cé-
saire , & qu'il n'étoit nullement au
fait des dates de l'Empire d'Anasta-
se , de la mort de Fauste , &c.) C'est
dans cette époque que l'on a trou-
vé , par un pur trait d'imagination ,
que cet homme croyoit que St. Cé-
saire avoit écrit contre Fauste , parce
qu'il dit (faussement) qu'ils avoient
véçu dans le même tems. Nos doctes
Historiens ont adopté cette conjec-
ture. On fait suivre dans Gennade
nous disent ils à la p. 597. *les deux*
articles de Fauste S de S. Césaire ,
pour faire observer ; SANS DOUTE ; que
si l'un a combattu la grace , l'autre
l'a défendue avec de puissantes ar-
mes , &c. Et depuis quand est-on
censé dire , qu'un Auteur en a com-
battu un autre , parce qu'on dit qu'il
a véçu avec lui , parce que l'on pla-
ce l'un à la suite de l'autre , & qu'on

des Sciences & des beaux Arts. 1549
assure qu'ils ont fleuri dans le même tems ?

Tenez pour certain, M. que votre Saint eut toujours beaucoup de vénération pour le nôtre, & pour la sçavante & pieuse Ecole de Lerins, où il avoit été lui-même élevé, dans un tems où Fauste vivoit encore à Riez, & où il avoit dans ce célèbre Monastere autant d'amis, d'admirateurs, & de disciples, qu'il y avoit de Religieux. Le jeune Césaire y entra en 488. ou environ, à l'âge de 18. ans. Est on capable dans une si grande jeunesse, de vivre dans une Communauté, & de n'y pas suivre les préjugés, légitimes ou non, cela n'importe, de tout le reste du corps ? Nous avons de S. Césaire un fort beau discours, où il fait le panegyrique de l'Abbaye de Lerins. Elle étoit, si l'on en croit les adversaires de Fauste, comme le nid de l'hérésie. Les Religieux, à la tête desquels Fauste avoit été pendant vingt à vingt-cinq ans, étoient tous des Demi-Pélagiens déclarez. C'étoit sur-tout Fauste, prétendent-ils, qui les avoit tous gâtez, & de-là le Sémi-

1550 *Memoires pour l'Histoire*
pélagianisme s'étoit répandu dans
toutes nos Gaules. Le Concile d'Ar-
les de 474. ou 75. où se trouverent
trente Evêques ou environ, & en-
tr'autres Leonce d'Arles, Mammert
de Vienne, Patient de Lyon, Eu-
phrone d'Autun, &c. Ce Concile,
dis-je, où la doctrine de Fauste fut
approuvée solennellement, n'étoit,
dit M. Arnauld (I. *Apologie pour M.*
Jansénius, p. 204.) qu'un *Concile*
de Sémipélagiens. Un homme qui
autoit regardé Fauste & ses Moines
sur ce pié-là, eût-il jamais pu se ré-
foudre à faire du Monastere de Lé-
rins, l'éloge que S. Césaire en fit en son
tems. Il l'appelle l'Isle des Saints,
la pépinière des bons Evêques &
Prêtres, &c. *O felix & beata ha-*
bitatio insula hujus ubi tam Sanctis
quotidie, & tam spiritualibus lucris
gloria Domini Salvatoris augetur...
Beata inquam, Insula Lirinensis....
qua innumerabiles montes ad Cœlum
mississe cognoscitur. Hæc est qua exi-
mios nutrit Monachos, & prastan-
tissimos per omnes Provincias erogat
Sacerdotes... Beata habitatio... unica

des Sciences & des beaux Arts. 1551
ac singularis bonorum omnium nu-
trix, &c.

(Homil. ad Monachos Lirin. T. 2. Bibl. Patr. édit. Paris 1644. p. 318. Nos sçavans Benedictins observent que S. Césaire fit ce discours dans quelqu'une des visites qu'il faisoit de tems en tems à Lérins, étant Evêque, pour y voir les anciens Confreres & s'y édifier avec eux. Il les aimoit donc, il les estimoit, il les regardoit comme des Saints, & comme les enfans de tant de Saints que cette Maison avoit déjà *envoyez au Ciel*. Il n'y a pas lieu de douter qu'il ne mît Fauste au nombre de ces derniers. En voici, M. une preuve incontestable; preuve que nos sçavans Benedictins n'ont pas ignorée, mais à laquelle ils n'ont pas fait toute l'attention qu'elle mérite.

Ils conviennent à la p. 223. que l'*exhortation* anonyme, imprimée, avec la Lettre du Pape Jean II. dans l'affaire de Contumeliosus, Evêque de Riez, est de Saint Césaire, & de l'année 534. Ils observent que S. Césaire voulant appuyer l'obligation du célibat pour les Mi

1552 *Memoires pour l'Histoire*
 nistres des Autels, y cite *S. Cyrien*,
S. Chrysostôme, & *Fauste de Riez*. Et
 pourquoi retranchent-ils ici à *Fauste*,
 la qualité de *S. Evêque* que *S. Cé-*
saire lui avoit donnée en plein Con-
 cile, en le citant en cette maniere si
 honorable, *Faustus EPISCOPUS SAN-*
TUS in Epistola sua dixit, &c. Est-il
 moralement possible, M. que si *S.*
Césaire eût, comme nos Sçavans
 Bénédictins veulent nous le persua-
 der, considéré *Fauste* comme un en-
 nemi de la grace, comme le propa-
 gateur du Sémipélagianisme dans nos
 Gaules, il eût osé le citer dans une
 assemblée d'Evêques, comme un
 Prélat dont l'autorité étoit respecta-
 ble, & le qualifier, qui plus est de
 saint? *Faustus Episcopus sanctus?*

Les RR. PP. Bénédictins, édi-
 teurs du V. Tome des œuvres de *S.*
Augustin, ont remarqué ce fait dans
 leur Préface, en avertissant que *S.*
Césaire avoit cité *Fauste*, dans l'af-
 faire de *Contuméliosus*, avec hon-
 neur, *cum honoris significatione*; ce
 que nous observons, disent-ils, afin
 que si l'on voit dans *S. Césaire* quel-
 que chose tirée de *Fauste*, on n'en

des Sciences & des beaux Arts. 1553
soit point étonné : *ut si quis ejus in*
concionibus aliquam. Fausti sententiam
deprehenderit , non miretur. Cela est
de bonne foi. Ils ajoûtent , que néan-
moins, ce que S. Césaire a pris de
Fauste n'est presque rien , si on le
compare avec ce qu'il a emprunté
des Ecrivains plus anciens. *Quod è*
scriptis Fausti mutuatus est , pro nihilo
fermè habebitur , si , &c.

(*Præfat. pag. ultima.*) Cela est vrai
en un sens , par rapport à tant de
points , ou de dogme ou de morale,
que Fauste n'avoit jamais traitez :
mais il ne l'est pas , par rapport aux
matieres de la prédestination , de la
grace & du libre arbitre. Fauste est
la source principale où S. Césaire a
puisé le plus , quand il a eu occasion
d'en parler. Ce fait, Monsieur, ache-
vera de prouver combien l'on a tort
de nous donner S. Césaire pour un
homme que Dieu même avoit choi-
si pour écrire contre Fauste ; pour
ruiner sa doctrine & son école , &
pour être en conséquence de cette
victoire signalée , regardé par-tout à
jamais , *comme l'Augustin de l'Eglise*
Gallicane. (Le Card. Noris & M. de

Tillemont n'avoient pas porté l'éloge si loin ; ils se contentoient d'en faire le *S. Fulgence* de nos Gaules.)

S. Césaire a donc quelquefois copié Fauste. C'est un fait que les anciens Bénédictins ont appris à bien des gens. Croyez-vous bien, M. que leurs enfans Auteurs de l'*Histoire Littéraire*, ont pourtant ignoré ce fait ? Sans doute, vous en serez surpris, & je ne le suis pas moins que vous. Mais enfin il est pourtant vrai que je suis bien fondé à dire, que ce fait a échappé à leurs recherches. Je croirois manquer & à la charité & à l'équité, si je disois qu'ils l'ont sçu, mais qu'une prévention outrée contre Fauste, les a portés à le supprimer de mauvaise foi, & par pure malignité.

Pour vous faire voir, Monsieur, que S. Césaire, sur les matières de la grace, s'en rapportoit volontiers à Fauste, & qu'il le copioit sans scrupule, je me borne, pour le présent à un seul sermon de S. Césaire, qui est le 22. dans l'*Appendix* du V. tom. des Oeuvres de S. Augustin. Il roule,

des Sciences & des beaux Arts 1555
nous dit l'*Histoire Litteraire*, p. 202.
sur cet endroit du chap. 9. de l'*Exode*.
Le Seigneur endurecit le cœur de
Pharaon. S. Césaire y explique ces
paroles avec beaucoup de lumière, CON-
FORMEMENT à la doctrine du Docteur
de la grace (S. Augustin) & ce qu'il
dit peut beaucoup servir à entendre
le neuvième Chapitre de l'*Epître aux
Romains*. Il y ETABLIT tellement la
TOUTE PUISSANCE DE DIEU, sur le
cœur de l'homme, qu'il en écarte tout
ce qui pourroit donner atteinte à sa
liberté. Je ne vous dirai point, M.
ce que je pense de cette idée, & pour
ainsi dire de ce précis que l'on pré-
tend nous donner ici, de ce sermon
de S. Césaire. Vous serez bien en
état d'en décider par vous-même,
quand vous aurez lu ma Lettre jus-
qu'au bout. Je vous ferai seulement
remarquer, M. que nos doctes His-
toriens, qui apparemment n'avoient
pas lu Fausste, ou qui du moins
avoient perdu la mémoire de ce qu'ils
y avoient lû, ont ignoré que ce ser-
mon de S. Césaire, est, pour la plus
grande partie emprunté de Fausste.

Le point est de conséquence, & il fera tout le sujet du reste de cette Lettre que j'ai l'honneur de vous adresser.

Si je démontre que S. Césaire marche ici comme pas à pas, sui les traces de notre Saint, j'aurai suffisamment détruit tout ce que nos Sçavans Bénédictins nous ont dit de la guerre qu'ils prétendent que S. Césaire avoit déclarée à Fauste. Car enfin, Monsieur, un Evêque aussi zélé pour la vraie Doctrine de la Grace, que S. Césaire l'étoit effectivement, n'a jamais pû se déterminer à copier un Hérétique. Il falloit donc que le Saint Evêque d'Arles regardât Fauste comme un Maître également & sçavant & orthodoxe, sur les matieres de la grace, pour le suivre en humble disciple, sur un point des plus difficiles, qui est celui de l'endurcissement du pécheur. Je vais, M. vous donner ici le Sermon de S. Césaire presque en son entier, & de suite, & je n'en omettrai pas un seul mot qui puisse être de la moindre conséquence. Je joindrai sur chaque

des Sciences & des beaux Arts. 1557
extrait, ce que j'aurai remarqué y
être conforme dans les deux Livres
de Fauste *de Gratia & Libero Ar-*
bitrio, que je cite suivant l'édition
de la Bigne, *Biblioth. Patr.* édi-
tion première, de l'année 1575.
tom. 5.

S. Césaire déclare d'abord, qu'il
explique cet endroit de l'Écriture:
J'endurcirai le cœur de Pharaon, par-
ce que, dit-il, toutes les fois que
nous le lisons à l'Office, il est non-
seulement pour des Laïques, mais
aussi pour quelques Clercs, une occa-
sion de scandale. *Pourquoi*, disent-
ils, *impute-t'on ce péché à Pharaon,*
puisque c'étoit Dieu lui-même qui lui
avoit endurci le cœur, & qui l'avoit
mis par-là dans l'impuissance d'o-
béir? Fauste avoit traité ce même
point dans deux chapitres de son
Ouvrage, contre le Prédestinien
Lucidus, qui croyoit que Dieu, en
conséquence du decret de réprobation,
par lequel il damnoit ceux qu'il
lui plaisoit, parmi les enfans d'A-
dam, les portoit par une espece de
nécessité inévitable, à l'offenser, &

les endurecissoit lui-même pour les damner. Nos deux Saints ont traité ce point, de l'endurcissement du pécheur, suivant les mêmes principes, & sans que l'on puisse trouver dans S. Césaire un seul point, où il contredise Fauste le moins du monde.

1^o. S. Césaire pose d'abord ce principe incontestable, comme la base de tout ce qu'il a à dire, sçavoir que *Dieu n'abandonne jamais l'homme, que l'homme ne l'ait abandonné le premier. Primò, hoc fideliter & firmiter credat dilectio vestra quia numquam Deus deserit hominem, nisi prius ab homine deseratur.* C'est le fondement de l'assurance du Juste. S. Augustin l'avoit dit, & je croi bien que c'est de lui que S. Césaire l'a tiré. Personne ne doutera que Fauste n'ait cru & enseigné ce point capital, que Lucidus & quelques autres prétendus Augustiniens de son tems nioient. *Agnosce*, dit Fauste, à un de ces mauvais Théologiens, *quia gratia non tam homini negata defuit, sed hominem prius ab eo derelicta & contempta deseruit.... Non perit derelic-*

des Sciences & des beaux Arts. 1559
tus, qui se ingerent misericordiam sub-
straxit ingratus. (Faust. l. 1. c. 13.)

2°. Mais, ajoûte S. Césaire, la bonté de Dieu est si grande, qu'il n'abandonne pas même tout à fait, le pécheur qui l'a abandonné le premier, & qui a aggravé son crime par bien des rechûtes. *Cum enim semel & secundo & tertio unusquisque peccata gravia commiserit, expectat tamen illum Deus, sicut per Prophetam dicit, (Ezechiel. 33.) ut convertatur & vivat.* Fauste dit la même chose liv. 1. ch. 19. & ce qui est fort remarquable, il dit comme S. Césaire, & en citant le même passage d'Ezechiel, que Dieu attend la volonté du pécheur pour le purifier; *voluntatem ejus qui est purgandus expectat.* Expression, M. que les adversaires de Fauste traitent de Pélagienne. S. Césaire n'avoit garde d'en penser ainsi, puisqu'il l'adoptoit lui-même sans aucun scrupule.

3°. D'où vient donc l'endurcissement? Il ne vient uniquement, suivant nos deux Saints, que de la mauvaise volonté du pécheur. Il a

1560 *Memoires pour l'Histoire*
perdu la grace par son péché, c'est-
à-dire, la grace de la justification.
Si, au lieu de se relever par une
prompte pénitence, il commence
à se complaire dans l'iniquité, & à
y croupir, il multiplie ses péchez.
De là, vient le désespoir, & l'endur-
cissement naît bien-tôt du désespoir.
Enfin l'on voit s'accomplir en lui ce
qui est dit dans l'Écriture (Prov.
18.) que quand le pécheur sera par-
venu au profond de ses maux, il
s'en moquera. *Cum vero in peccatis*
suis ceperit permanere, de multitudine
peccatorum nascitur desperatio, & ex
desperatione obduratio generatur....
Quodcum factum fuerit, impletur quod
scriptum est, peccator cum venerit in
profundum malorum, contemnet Saint
Césaire le répète encore à la fin de
son Sermon. Fauste avoit servi ici de
guide à S. Césaire, où je me trom-
perois fort. *Adhuc, dit-il, au l. 1.*
ch. 18. causam obdurationis adverte,
secundum sententiam Salomonis, qui
dicit: Impius cum venerit in profun-
dum malorum, contemnit: id est,
de assiduitate peccandi desperatio nas-
citur

des Sciences & des beaux Arts. 1561
citur, obduratio vero ex desperatione generatur, &c.

4^o. Mais quand le pécheur en est venu là, est-il donc entièrement abandonné? N'a-t-il plus, ni secours de la part de Dieu, ni ressource? Nos deux Saints ne le croyoient pas. Ils remarquent l'un & l'autre, que la bonté infinie de Dieu n'est point épuisée à l'égard de ces pécheurs; & ils le prouvent par S. Paul, qui parlant à ces endurecis, leur dit: O homme, ignores-tu que la bonté, que la patience de Dieu (pour toi) te conduit à la pénitence? Et toi par la dureté de ton cœur & par ton impénitence, tu t'amasses un trésor de colere, pour le jour de la colere. *De talibus Apostolus dicit: Ignoras quod patientia Dei ad pœnitentiam te adducit? Tu autem secundum duritiam cordis tui & impœnitens cor, thesaurisas tibi iram in die ira.* (Roman. 2.) Voilà ce que disoit S. Césaire, & voici ce qu'avoit dit Fauste dans le même sens, mais avant lui. *Dum ad pœnitentiam sustinet delinquentem infatigabilis bonitas, abu-*
Juillet 1736. II. Partie. 3 V

1562 *Memoires pour l'Histoire*
titur benevolentia remittentis elata
securitas. Ideo ait Apostolus. . . . Ignoras, &c. Advertis quod Apostolus dicendo, secundum duritiam tuam & cor impœnitens, non Deo, sed homini culpam indurationis cordis adscribit. Ignoras, inquit. . . . Agnosce quia non austeritas Dei indurat corda malorum, sed bonitas. (ibid. c. 18.)

5°. J'ai voulu, mes freres, vous citer tous ces textes, dit S. Césaire, afin que vous conceviez que l'endurcissement ne vient pas de la puissance de Dieu, comme si elle y pouffoit le pécheur, mais qu'il vient tout au contraire de la bonté même & de l'indulgence de Dieu. Ce n'est donc pas la puissance de Dieu, mais c'est sa bonté qui a endurci Pharaon. *Ut intelligatis quia obduratio, non Dei potentia compellente perficitur, sed Dei remissione & indulgentia generatur: Ac sic Pharaonem non divina potentia, sed divina patientia credenda est obdurasse.* Vous venez de voir, M. que Fauste a dit tout cela: je n'y ajoute que ce mot tiré du Liv. 2. c. 1. *Non ergo induratur Pharaon in*

des Sciences & des beaux Arts. 1563
multa Dei potentia, sed contemptor
efficitur, in multa Dei patientia.

6^o. S. Césaire continue, & voici la preuve qu'il donne de ce qu'il venoit d'établir. Pharaon, dit-il, se repentoit, toutes les fois que Dieu le frappoit, & il demandoit miséricorde. Mais dès que Dieu la lui accordoit, & qu'il cessoit de le frapper, il se révoltoit de nouveau. Croyez donc, mes freres, & le croyez sans aucun doute, que quand Dieu disoit: *J'endurcirai le cœur de Pharaon*, il ne vouloit dire, & nous faire entendre autre chose, sinon ceci: *Je suspendrai les fleaux dont je le frappois, & je permettrai par cette indulgence que j'aurai pour lui, que son cœur s'endurcisse contre moi.* *Quotiescumque enim eum Dei plaga percussit, afflictus pœnituit. At ubi remissionem divina indulgentia dedit, iterum se in superbiam elatus erexit. Hoc ergo definitissime credite, fratres quia quotiens Dominus dicit: Ego indurabo cor Pharaonis, non aliud intelligi voluit, nisi, Ego suspendam plagas meas & flagella unde eum per in-*

1564 *Memoires pour l'Histoire*
dulgentiam meam contra me obdura-
ri permittam. Fauste dit souvent la
même chose. (*ibid.*) *Hac ratione*
Pharaonem, ait Dominus, indura-
bo, dum eum mihi in decem plagis quas,
à Mose exoratus removeo, insultare
permitto..... Ait sermo divinus. Vident-
que Pharaon quod data esset requies,
ingravavit cor suum; manifestissime
hoc loco indulta requies cor Pharao-
nis indurasse praescribitur..... Perspice
quomodo rebellem spiritum caelestis
lenitas obdurat. Accedentibus mitio-
ribus, & recedentibus flagellis inso-
lescit, &c.

70. Mais pourquoi; me dira peut-être quelqu'un, Dieu en usa-t-il ainsi envers Pharaon? Pourquoi cessoit il de le châtier, puisque sa miséricorde ne devoit servir qu'à endurcir ce malheureux Prince? Que ne le frappoit-il sans relâche, puisque c'étoit le vrai moyen de l'attirer & d'empêcher son endurcissement & sa révolte? C'est S. Césaire qui se fait cette objection: *Sed forte aliquis dicat, quare illum Deus, parcendo, indurari fecerit, & quare flagella removerit?*

des Sciences & des beaux Arts. 1565
 Je réponds à cela, dit-il, & je ré-
 ponds, sans craindre de me tromper,
 que Dieu suspendit si souvent les
 fleaux, parce que Pharaon par l'énor-
 mité & le grand nombre de ses cri-
 mes, avoit mérité d'être puni, non
 pas comme un fils que l'on veut châ-
 tier & corriger, mais comme un en-
 nemi que l'on abandonne à son mau-
 vais cœur. C'est pour cela que Dieu
 permit qu'il s'endurcit. Ainsi s'ac-
 complit en lui ce que le S. Esprit
 avoit dit de cette espece de pécheurs :
Ils ne sont point dans les afflictions des
autres hommes, & ils ne ressentent
point les fleaux qui châtient les autres,
& ils en deviennent plus orgueilleux,
&c. C'est ainsi que Dieu permet l'en-
durcissement de ceux qui, par leurs
crimes, se rendent indignes d'être
punis pour leur correction & pour
leur amendement. Securus ego respon-
deo; Ideo Deus totiens flagella remo-
vit, quia Pharao pro ingenti cumulo
peccatorum suorum, non tanquam fi-
lius ad emendationem meruit corripi,
sed tanquam hostis permissus est indu-
rari. Tanta enim illius iniquitates præ-

1566 *Memoires pour l'Histoire*
cesserant , . . . ut in illo impleretur
quod de talibus Spiritus Sanctus di-
xit. In labore hominum non sunt ,
& cum hominibus non flagellabun-
tur ; ideo tenuit eos superbia , &c.
. . . . De illis autem quos indurari Dei
miseriordia non permittit , quid scrip-
tum est ? Flagellat omnem filium quem
recipit , &c. Que chacun soit donc
convaincu , que ce n'est pas une es-
pece de violence de la part de Dieu ,
qui a été cause de l'endurcissement
de Pharaon , mais que ç'a été
sa propre méchanceté & son in-
domptable orgueil. Certissime cre-
dat , quisque , quod Pharaonem non
Dei violentia , sed propria iniquitas
& indomabilis superbia fecerit obdu-
rari.

Faufte avoit fourni à S. Césaire le
canevas de tout ceci , comme on peut
s'en assurer en lisant le chap. 18. de
son premier Livre , dont je ne rap-
porterai que ce peu : *Non utique vio-*
lencia compellentis , sed clementia re-
laxantis obdurationis occasio est
Agnosce quia non austeritas Dei indu-
rat corda malorum , sed bonitas. Nam

des Sciences & des beaux Arts. 1567
qui à tribulationum laboribus ac flagellis pro Dei patientia non affliguntur, ideo superbiâ depravantur. Quod ita esse evidenter & Propheta commemorat, dicens: In labore hominum non sunt, & cum hominibus non flagellabuntur, ideo tenuit eos superbia. Ac sic, dum pœna in iudicium reservatur, dumque ad emendationem provocat Domini longanimitas, in seruo contemptum nutrit impunitas.

8°. C'est donc-là, poursuit S. Céfaire, ce que Dieu vouloit dire par ces paroles: *J'endurcirai le cœur de Pharaon.* C'est comme s'il avoit dit: *lorsque ma grace lui aura été ôtée, sa propre méchanceté l'endurcira. Cum ab illo ablata fuerit gratia mea, obdurabit illum nequicia sua.* Ce saint pour faire plus aisément concevoir comment dans l'absence de la grace le cœur s'endurcit, fait cette comparaison. Comme il arrive, dit-il, que toutes les fois que l'eau s'est gelée par un grand froid, elle se fond lorsque la chaleur du soleil survient, de même arrive-t'il, que par le froid des

1568 *Memoires pour l'Histoire*
péchez la charité de plusieurs se ré-
froidit, & qu'ils s'endurcissent com-
me la glace. Mais lorsque la chaleur
de la misericorde divine survient,
cette glace se résout & se fond; cette
chaleur, dis-je, de laquelle il est écrit :
Il n'y a personne qui se cache de sa
chaleur. Ce que nous voyons avoir
été accompli dans Pharaon, qui,
toutes les fois que Dieu cessa de le
frapper, se révolta contre lui & s'en-
durcit; & qui au contraire, toutes
les fois que Dieu le frappa, eut re-
cours à lui, & s'humilia sous sa main.
Sicut enim quotiens nimio frigore aqua
constringitur, solis calore supervenien-
te resolvitur, & discedente eodem so-
le, iterum obduratur: ita nimirum
peccatorum frigore refrigescit Caritas
multorum, ac velut glacies obduran-
tur. Et cum eis iterum calor divina
misericordia supervenerit, resolvun-
tur; ille utique calor de quo scriptum
est, non est qui se abscondat à ca-
lore ejus. Quod etiam erga Pharao-
nem impletum esse cognoscimus, à quo
quotiens flagella remota sunt, contra
Deum se obduratus erexit: quotiens

des Sciences & des beaux Arts. 1569
vero afflictus est, humiliter supplicavit. Toute la suite de ce raisonnement fait voir d'une maniere très claire, que la grace dont il est ici question, grace ôtée, c'est-à-dire, refusée à Pharaon, n'est autre que la grace du châtement. Dieu lui faisoit une grace en le frappant, & il brisoit par-là son orgueil, & ce Prince s'humilioit sous la main qui l'accabloit. Dieu au contraire ne lui continuoit pas cette grace, lorsqu'il retiroit sa main de dessus lui, & cette grace manquant alors à Pharaon, ce malheureux Prince, au lieu de profiter du relâche que la bonté de Dieu lui donnoit, s'enorgueillissoit de nouveau, & revenoit à son premier endurcissement. On ne sçauroit entendre autrement ce que S. Césaire dit ici de la grace donnée ou refusée, & la maniere dont il l'applique à Pharaon. *Quod etiam erga Pharaonem impletum esse cognoscimus, à quo quotiens flagella remota sunt, contra Deum se obauratus erexit, quotiens vero afflictus est, hu-*

1570 *Memoires pour l'Histoire*
militar supplicavit. Fauste dit la même chose, &c.

9°. Mais delà naît une difficulté considérable, & S. Césaire qui l'avoit déjà proposée (ci dessus, n. 7.) par rapport à Pharaon, se la fait d'une manière générale, par rapport à tous ceux qui périssent dans leur endurcissement. *Quare autem Dominus non omnes ita misericorditer flagellat, ut nullum contra se obdurari permittat ?* Pourquoi Dieu ne punit-il pas en ce monde tous les pécheurs avec une miséricorde pareille, & de manière qu'il ne permette pas qu'aucun d'eux s'endurcisse contre lui. La difficulté, sans doute, est grande, M. & elle l'est généralement dans tous les systêmes, dans les systêmes mêmes les plus mitigés, tel qu'étoit, bien certainement, celui que nos deux Saints Fauste & Césaire, suivoient uniformément. Fauste ne s'étoit pas fait l'objection d'une manière si précise; mais je ne doute nullement qu'il n'y eût répondu comme S. Césaire le fait, si quelqu'un la lui eût proposée. Il faut,

des Sciences & des beaux Arts. 1571
dit le S. Archevêque d'Arles, pour
résoudre ce point difficile, recourir,
ou à l'énormité des péchez de ceux
qui ont mérité un châtiment si ter-
rible de la part de Dieu, ou aux ju-
gemens impénétrables de Dieu, les-
quels, quoiqu'ils nous soient sou-
vent cachés, ne sont néanmoins ja-
mais injustes. *Aut illorum iniquitati
qui obdurari merentur, adscriben-
dum est, aut ad inscrutabilia Dei ju-
dicia referendum, quæ plerumque
sunt occulta, nunquam tamen injusta.*

Il est évident que Fauste l'a dit sou-
vent, que c'étoient les péchez des
endurcis qui les rendoient indignes
d'être traitez d'une maniere plus fa-
vorable par rapport aux châtimens
qui pourroient les corriger, comme
S. Célaire le dit ici. Que si l'on eût
pressé Fauste, & qu'on lui eût dit:
Mais pourquoi de deux endurecis,
qui vivent dans la prospérité, & que
l'abondance des biens dont ils jouis-
sent, enorgueillit & endurecit, &
qu'un revers de fortune humilieroit
& convertiroit, Dieu appesantit-il sa
main sur l'un plutôt que sur l'autre?

Pourquoi afflige-t'il l'un de maniere qu'il rentre en lui-même & qu'il en devient meilleur, pendant qu'il laisse l'autre jouir en paix de la santé, des biens de fortune, des honneurs, & en un mot de tout ce qui entretient son iniquité, & qui ne contribue qu'à le rendre plus méchant? Fauste a touché ce mystere. Il dit que Dieu ne fait pas pareille grace à ces derniers, parce que quoiqu'il prévoye que le châtiment les convertiroit d'abord, cependant il prévoit aussi qu'ils retomberoient dans la suite, & qu'ainsi ils n'en seroient que plus coupables. C'est donc par une espece de misericorde pour eux, que Dieu ne les châtie pas. *Adverte*, dit-il, au Ch. VI. du Liv. 1. *bonitate sanitatis* (peut-être faut-il *sanantis*,) *impius pregravari. Sic Pharaon insultasse deprehenditur misericordiae Dei, quem ad ictus plagarum respicientem ac humiliantem se, quoties sanare voluit, toties deteriorem post humanitatem clementiae deprehendit. Quare istos sanare dissimulat? Ne fiant utique similes illius qui supra petrosa seminatus*

est, qui ad momentum cum gaudio suscipit verbum, qui ad tempus credit, &c. A quoi, dit-il, leur serviroit de se corriger pour un peu de tems, &c.

Quid est momentaneam suscipere sanitatem, &c? Cette réponse de Fauste, quelque sensée que l'on puisse la supposer; (S. Augustin la regardoit comme orthodoxe) cette réponse, dis-je, n'épuise pas la difficulté. Si on eût dit au même Fauste: Mais Dieu ne pouvoit-il pas empêcher que ces gens-là ne retombassent, en les tenant toujours dans l'humiliation & dans la peine, qu'il prévoyoit être un fort bon remède à leur orgueil & à leur malice? Il n'auroit pû le nier. Pourquoi donc n'employoit-il pas ce moyen à leur égard? Fauste eût été contraint de répondre comme S. Césaire, qu'en ce cas & dans beaucoup d'autres, il faut recourir à la profondeur des jugemens de Dieu, souvent cachez, mais toujours justes. On m'objectera peut-être que Fauste differe donc ici de S. Césaire, & qu'apparemment c'est que celui-ci pensoit autrement que l'autre sur

1574 *Memoires pour l'Histoire*
la Prédestination & sur la réprobation. Non, Monsieur; S. Césaire étoit comme Fauste dans le système le plus mitigé sur ces deux mysteres; mais le système le plus mitigé ne peut lever clairement toutes les difficultés. S. Augustin tenoit, au moins par rapport à la prédestination des Anges & du premier homme avant sa chute, que tout y dépendoit de la prevision des mérites ou des démérites, comme Fauste & S. Césaire le croyoient même par rapport aux hommes dans l'état present de la nature corrompue par le peché originel. Cependant, S. Augustin ne peut répondre dans ce système à cette question: *Pourquoi Dieu, pouvant empêcher la chute de l'Ange & de l'homme, ne l'a-t'il pas empêchée?* Il ne peut, dis-je, répondre autrement à cela, qu'en recourant à la profondeur des jugemens impénétrables de Dieu; jugemens qui nous sont cachez; mais qui sont & qui ne peuvent être que très-justes.

10°. S. Césaire prouve tout de suite la justice du jugement redoutable

des Sciences & des beaux Arts. 1575
de Dieu sur Pharaon & il le prouve par l'aveu même de ce Prince impie. *Quam rem etiam Pharaone confitente evidenter agnoscimus. Sic enim ipse cum castigaretur justitia compellente professus est : Dominus justus, ego autem & populus meus impii.* Et comment, ajoute-t'il, seroit-il possible qu'un Chrétien, osât accuser Dieu d'injustice, dans la conduite qu'il tint sur Pharaon, pendant que ce Prince même confesse que le traitement qu'il en souffroit, étoit rempli d'équité ? *Quâ ergo conscientia Christianus Deum injustum esse conqueritur, quem justum rex impius confitetur ?* Faulste avoit dit tout cela au liv. 1. chap. 1. voici ses paroles : *Et cum inter medias correptiones profiteatur Pharao : Justus es Domine, ego vero & populus meus impii ; non se à Deo, sed a voluntate propria depravatam conscientia sua testis ostendit. Et tu Deum circa Pharaonem durum vel iniquum præsumis asserere, quem circa se justum & pium ipse sacrilegus non potuit abnegare ? Immittem Deum Christianus conqueritur.*

1576 *Memoires pour l'Histoire*
quem pius etiam impius confitetur.

II^o. Nos deux Saints , pour rendre plus sensible à tout le monde , la maniere dont ils expliquoient ces paroles , *ſ'endurcirai le cœur de Pharaon* en disant que c'étoit , non pas la puissance de Dieu , mais sa bonté qui avoit été comme la cause de l'endurcissement de ce Prince , éclaircissent ce qu'ils en avoient dit , par une comparaison fort intelligible. *Quam rem*, dit S. Césaire, *circa vernaculos nostros exercere consuevimus , quos nimis delicate aut satis remisse nutrimus , vel quibus frequenter peccantibus indulgemus. Cum enim peiores de ipsa remissione redduntur solemus eis exprobrantes dicere : ego te talem feci , ego tibi parcendo proterviam tuam nutrivi. Et hæc ideo non dicimus , quod ex voluntate nostra in tantam sint superbiam devoluti , sed quia magis de bonitate vel indulgentia nostra fuerint obdurati. Ita & Deus de Pharaone fecisse dignoscitur dum ab illo ineffabili bonitate plagas suspendit , ille obdurato corde contra Deum superbus erigitur. C'est-à-dire*

des Sciences & des beaux Arts. 1577
Tous les jours , dans le discours familier , un maître en reprochant à un serviteur faineant & debauché , le trop de ménagement & de bonté qu'il a eu à son égard , lui dira : Hélas c'est moi qui t'ai gâté par trop de douceur : c'est moi qui par un excès de bonté , de condescendance , & de support , t'ai entretenu dans ton orgueil , dans ta faineantise ; dans tes débauches , &c. Ce n'est pas que ce maître par-là veuille dire , qu'il ait eu dessein de rendre son serviteur un scélerat. Non , il ne veut dire autre chose , sinon que ce malheureux serviteur a abusé de la bonté qu'il a eue pour lui , & qu'il en est devenu plus méchant. C'est ainsi qu'il faut entendre ce que Dieu disoit à Moïse , qu'il endurceroit le cœur de Pharaon &c. Le texte de Fauste que je vais transcrire , vous fera sentir, M. que S. Césaire l'avoit copié , ou du moins , & cela peut me suffire , qu'ils avoient puisé l'un & l'autre ce petit trait dans Origene ? *Sic interdum ,* avoit dit Fauste , (*ibid.*) *Familiariter etiam apud homines genus hujus*

1578 *Memoires pour l'Histoire*
elocutionis adsumimus ; sic interdum
contumacibus famulis exprobramus
mansuetudinem nostram dicentes : ego
patientia mea te pessimum feci , ego
remissione mea malitiam tuam super-
biamque nutriti , ego te indulgentia
mea contumacem reddidi , ego dissimu-
latione mea cor tuum ut contra me
obduraretur animavi , & hoc modo
quod in bonitate Domini virtutis est
testimonium , in servi improbitate fit
vitium. Ait autem sermo divinus :
Vidensque quod data esset requies
ingravavit cor suum. Manifestissime
hoc loco indulta requies cor Pharaonis
indurasse præscribitur..... Sic
impium divina severitas inclinabat ,
bonitas obdurabat &c.

120. Après tout cela il restoit à
nos deux Saints une difficulté à
éclaircir. Ceux que S. Celsaire vouloit
instruire & désabuser, disoient : Dieu
a endurci Pharaon, & par là il l'a
mis dans l'impuissance d'obéir. Ils
en concluient que Pharaon étoit
excusable dans sa désobéissance, puis-
qu'il y étoit nécessité. Ceux que Faus-
te réfutoit en controvertiste, tiroient

des Sciences & des beaux Arts. 1579
du même principe qu'ils supposoient
que Pharaon étoit coupable , par-
ce que sa défobéissance, quoique né-
cessaire & inévitable de sa part, étoit
une peine, qui venoit du péché ori-
ginel, &c. Or, nos deux Saints nient
la première supposition, & ils sou-
tiennent l'un & l'autre, que Pha-
raon eut toujours un vrai pouvoir
d'obéir, & que jamais il ne se trou-
va dans l'impuissance de le faire. De-
là ils concluent que toujours il fut
coupable, parce qu'il n'y eut de sa
part que le défaut de vouloir, &
jamais défaut de pouvoir qui l'em-
pechât d'obéir. *Nam in tantum*, dit
Saint Césaire, *non eum Deus irrevocabiliter obduravit, ut post decem plagas populum Dei non solum dimitteret sed etiam exire compelleret. Quod enim decem plagis percussus fecisse legitur, post primam castigationem implere potuisse cognoscitur.* Fauste avoit
fait le même raisonnement, & il
avoit conclu comme S. Césaire, que,
puisque enfin ce Prince avoit obéi à
Dieu après la dixième plave, il avoit
pu également lui obéir après la pre-

150 *Memoires pour l'Histoire*
miere. Hebraum populum quem egredi
di pro imposita sibi contritione nunc
precipit, & pro plagarum moderatione
nunc prohibet, ad extremum, incum-
bentibus plagis, etiam festinus perur-
get & abire compellit..... Et cum
filios Israeliticos post decimam pla-
gam emisisse cognoscitur, ad primam
eum emittere potuisse voluntas pos-
terema testatur.

S. Césaire finit son sermon, en exhortant ses auditeurs à veiller beaucoup sur eux mêmes, & surtout à se relever *promptement*, s'il leur arrive de commettre quelque péché considerable &c. Voilà M. à peu près tout le sermon, & je puis vous assurer que je n'y ai pas omis un seul mot de quelque importance, ou au moins qui m'ait paru tel. Je ne crois pas qu'après avoir comparé ensemble ce Sermon, avec les extraits de Fauste que j'ai joints à chaque endroit par maniere de *parallele*, on puisse douter le moins du monde du fait capital dont j'ai prétendu donner la preuve, sçavoir que S. Césaire copioit Fauste dans

des Sciences & des beaux Arts. 1581
l'occasion, & conséquemment qu'il
le regardoit comme un fort bon gui-
de, sur les matieres mêmes les plus
épineuses de la grace. J'ai donc eu
raison de vous dire, M. en commen-
çant, que je ne pouvois approuver
dans l'*Histoire litteraire*, la maniere
dont on s'y prend pour faire l'éloge
de S. Césaire, en ne l'élevant qu'
aux dépens du Saint Evêque de
Riez, que l'on met pour ainsi dire
sous les pieds &c. Je reserve pour
une autre lettre, ou plutôt pour plu-
sieurs autres, car je sens bien que
j'ai de la matiere de reste, je reser-
ve, dis-je, le grand nombre de points
importants dans lesquels je ne sçau-
rois souscrire à ce que disent nos
doctes Benedictins, soit en faveur
de S. Césaire soit au désavantage de
Fausste. Ils ont ou supprimé entierement
ou au moins diminué les éloges que
beaucoup de Saints avoient donné à
celui-ci, & ils ont ramassé & adop-
té, contre lui, comme vrais beau-
coup de faits qui ne le sont pas. Je
vous donnerai, M. de bonnes preu-

1582 *Memoires pour l'Histoire*
ves de tout ceci. En attendant , Je
suis , &c.

Ce 1 Mars 1736.

ARTICLE LXXIX.

MEMOIRE.

SUR UNE NOUVELLE
édition des Oeuvres de Saint Fran-
çois de Sales.

à M.

Par le P. Tournemine de la Compa-
pagnie de Jesus,

ON ne peut trop louer le ver-
tueux Ecclesiastique dont vous
m'avez montré la lettre. Je gémis
avec lui sur la dévotion presque étein-
te parmi nous ; je crois comme lui
que la lecture plus commune des
ouvrages de saint François de Sales
seroit un remede efficace au mal ,
Dieu a choisi le saint Evêque de
Geneve pour être & l' Apôtre des
Calvinistes , & le docteur de la dé-
votion. Ses écrits respirent la cha-

des Sciences & des beaux Arts. 1583
rité dont son cœur bruloit ; on ne
peut les lire, sans sentir couler dans
son ame une onction céleste qui
vient sans doute de l'Auteur de
toute grace. L'Eglise instruite des
deseins de Dieu exhorte tous ses
enfants à se conduire par les conseils
du Saint, *ejus dirigentibus montis*
dit elle dans son office. Elle assure
que les ouvrages de saint François
de Sales ont répandu une lumiere
plus sensible parmi les fideles, &
qu'ils montrent une route aussi sûre
que facile pour arriver à la perfec-
tion Chrétienne. *Scriptis.... cœlesti
doctrinâ refertis Ecclesiam illustravit
quibus iter ad Christianam perfectio-
nem tutum & planum demonstrat.* Il
n'y mene point les ames par des che-
mins écartés, trop élevez, au travers
des précipices. La charité, l'humilité
inséparablement unies sont les gui-
des qu'il donne, la douceur applanit
le chemin, la conformité à la vo-
lonté de Dieu, la ferme esperance
dans sa bonté y font marcher avec
tranquilité, avec joye. On a dans ses
écrits le luc, l'essence de la morale

1584 *Memoires pour l'Histoire*
des livres sacrés & des Saints Peres
reduite aux vrais principes , & à
la pratique. Dès qu'ils parurent ils
firent tomber des mains non seule-
ment ces livres dangereusement amu-
sans, les Amadis, Astrée, ces Poë-
sies dictées par les passions, & si pro-
pres à les remuer , à les enflammer :
mais ces Livres plus dangereux, fu-
nestes fruits de l'hérésie artificieuse,
ces traductions infideles de l'Écri-
ture & des Peres, ce poison adroi-
tement déguilé , distillé dans des
prieres affectueuses , insinué dans des
regles sages en apparence. Les ou-
vrages du Saint auroient aujourd'hui
le même effet dans un besoin aussi
pressant.

Ce seroit donc servir l'Eglise que
de les faire reparoître , & ne rien
épargner pour les rendre plus com-
muns. Jusqu'ici nous sommes d'ac-
cord , le vertueux Ecclesiastique &
moi. Mais je n'ai garde d'approuver
le moyen qu'il propose ; il voudroit
qu'on changeât le langage de Saint
François de Sales ; qu'on le rajournât,
son zèle n'est pas éclairé & : sûrement
il n'aura

des Sciences & des beaux Arts. 1585
il n'aura pas pour lui le suffrage des
connoisseurs.

Saint François de Sales a un stile
particulier excellent en son gen-
re, inimitable : ce qui est vrai de cha-
que Auteur, que son stile est la pein-
ture de ses mœurs autant que de son
esprit, est encore plus vrai, est sen-
sible dans les Ecrits de notre saint.
On y sent sa douceur, la tendresse de
son cœur, on sent qu'il aime, &
qu'il doit être aimé, mais qu'il veut
qu'on n'aime que Dieu.

Un écrivain seroit téméraire s'il
se flattoit de conserver dans le chan-
gement de son stile cette suavité
insinuante, ces expressions efficaces
parce qu'elles sont affectueuses, cet-
te éloquence familière & de con-
versation, plus persuasive que les dis-
cours étudiés & sublimes. Non on
ne fera jamais que des copies infor-
mes de ce merveilleux original. Les
termes que son cœur plus que son
esprit lui a fait choisir, ne peuvent
être changés, dérangés, sans qu'on
défigure l'ouvrage, sans qu'on ener-

1586 *Memoires pour l'Histoire*
ve la celeste éloquence dont dépend
son utilité :

Les Grecs ni les Romains n'ont
point pensé à rajeunir leurs vieux
Ecrivains; ils ont lu, ils ont admiré
Eschyle, Plaute, Ennius, Lucilius,
sans y rien innover, non pas même
un mot.

Depuis le rétablissement des Let-
tres, les plus scrupuleux imitateurs de
Ciceron, passionnés pour l'élégance
du bon siècle de la Latinité, Eras-
me, Manuce, ont imprimé fidèle-
ment Tertullien, S. Cyprien, S. Je-
rôme, & n'ont point tenté de les
masquer en Auteurs du siècle d'Au-
guste.

Nous avons eu le goût aussi sage:
personne n'a pensé à corriger le stile
de Commines, de Montluc, de
Brantome, de Montagne, du Car-
dinal du Perron, de Marot, de
Despottes, de Bertaut, de Malher-
be, de Racan, Auteurs plus anciens
ou contemporains de S. François de
Sales.

Il est vrai qu'un Editeur impru-
dent a corrigé Joinville, & nous en

a fait perdre l'original. Cependant ce falsificateur timide a laissé beaucoup de l'ancien Joinville , & ce qu'il a laissé augmente nos regrets sur la perte du reste. Les Ouvrages du Saint Evêque de Genève auroient le même sort ; les copies altérées se multiplieroient à l'infini , & nous perdriens l'original qu'on n'imprimeroit plus , & dont les exemplaires sont déjà assez rares. Les Dames de la Visitation doivent être aussi soigneuses de conserver son style, qu'elles l'ont été jusqu'ici de conserver son esprit & ses Reliques.

Et pourquoi l'altérer ? L'Académie Françoisé dans le dessein de prendre pour modèles nos meilleurs Ecrivains, joignit Saint François de Sales à Malherbe. Son Histoire nous l'apprend.

Si je ne persuadois pas , si les filles de notre Saint n'entendoient pas leur véritable intérêt , l'exemple d'Amiot les condamneroit , & me consoleroit. *Le fade traducteur de son François*, l'Abbé Tallemant , ni Monsieur d'Acier , ne l'ont point fait oublier :

ils en ont fait renchérir les vieilles Editions: Les mots surannés si fréquens dans son Plutarque ne dégoûtent point; on admire leur force, leur énergie, leur arrangement nombreux & coulant; car personne n'a mieux connu qu'Amiot l'harmonie & le tour de notre Langue; s'il avoit traduit en prose les vers, rien ne rebuteroit dans sa traduction: par malheur il est aussi mauvais Poète qu'habile Profateur, si j'ose parler ainsi.

Intimidons encore les Devots délicats sur le vieux langage de saint François de Sales, qui souhaitent qu'on le corrige; que jugeroient-ils de l'entreprise audacieuse d'un Ecrivain ridiculement précieux, qui s'occuperoit à mettre en beau Latin l'Imitation & l'Évangile? Un pareil dessein a exposé l'hérétique Castalion à la dédition de sa Secte même. Rendons, je le souhaite plus que personne, rendons communs & très-communs les Ouvrages de S. François de Sales, gardons-nous cependant de les altérer.

On n'en a point eu jusqu'à présent d'édition complète. L'édition *in-fol.* n'en contient qu'une partie, non plus que l'édition si commode de Leonard en petits volumes qu'on ne trouve plus; preuve certaine que ceux qui l'ont, la conservent soigneusement malgré le vieux langage.

Je conseillerois d'en faire une nouvelle édition *in-quarto*; cette forme est plus commode pour la lecture. A l'*Introduction à la Vie Devote*, au *Traité de l'Amour de Dieu*, Ouvrage si exact, si solide, si touchant, aux *vrais entretiens*, à l'*étendart de la Croix*, aux *Sermons*, à l'*Oraison Funebre du Duc de Mercœur*, aux *Avertissemens donnés aux Confesseurs*, aux *Fragmens de Pieté*, recueillis sous le titre de *Sacrées Reliques*, aux *Lettres*, je joindrois un grand nombre de *Lettres* qui n'ont point paru, les *Controverses*, un petit *Traité sur la maniere de prêcher*, où ce qui regarde le geste est traité plus finement que dans aucun Ouvrage sur la même matière, une *Retraite* donnée à des Religieuses, un *Manu'crit sur*

1590 *Memoires pour l'Histoire*
les Paroisses qu'on trouve dans quel-
ques Bibliothèques : il ne faudroit
pas omettre la *Méthode pour la Con-*
fession & pour la Communion, l'impri-
mant sur la premiere édition, & la
purgeant de toutes les additions
étrangeres.

On pourroit encore faire entrer
dans ce recueil de tout ce qui regar-
de S. François de Sales, l'esprit de S.
François de Sales où Monsieur l'E-
vêque de Belley a conservé ce qu'il
avoit entendu dire à son Saint Di-
recteur.

Le Recueil finiroit par les Actes
de la canonisation du Saint. Je vou-
drois même joindre à les Lettres les
Réponses de Madame de Chantal.

Je permettrois que sans rien chan-
ger au texte on éclaircît à la marge
certains mots obscurs, par exemple,
Avette, qui signifie abeille, *Bornal*
qui signifie ruche.

Et pour ne pas mécontenter en-
tierement le vertueux Ecclesiasti-
que, je crois qu'on peut lui ac-
corder d'écrire sur la Vie Dévôte,
sur l'Amour de Dieu, des Traités

des Sciences & des beaux Arts. 1591
conformes pour la doctrine, aux Trai-
tés de saint François de Sales, & en-
tierement differens pour le style,
plus abreges ou plus étendus; tels
enfin qu'on ne puisse les donner au
Public pour l'original de S. François
de Sales.

ARTICLE LXX X.

*DISSERTATION SUR LA
Polygamie des Patriarches, où l'on
réfute les calomnies que M. Bayle
fait à ce sujet contre le Pere Fenar-
dant Cordelier, contre S. Augustin
& les autres Saints Peres. Par le
P. Merlin Jésuite.*

Voulez vous un Casuiste de la
morale sévère? M. Bayle* vous
indique Calvin; dont les lumieres,
dit il; sont beaucoup plus pures que
celles des anciens Peres, & en parti-
culier de S. Augustin, au sujet du
choix qu'Abraham fit d'Agar par le
conseil de Sara. Le sentiment de
S. Augustin & des autres Saints

* Diét Crit. & Hist. au mot Sara. Let-
tre I.

1592 *Memoires pour l'Histoire*
Docteurs, est qu'Abraham ne pécha
point alors. Calvin pense autrement.
Il dit que ce Patriarche fut en cela
coupable. M. Bayle prononce entre
les deux partis, & Calvin gagne la
cause. La Religion ne perd-t-elle pas
la sienne aussi bien que les Saints
Peres au tribunal de notre Critique ?
Je diviserai cette Dissertation en cinq
parties. Dans la 1. je ferai voir l'im-
pieté de la doctrine de Calvin sur la
polygamie des Patriarches. Dans la
2. j'exposerai en général la doctrine
des Saints Peres. La 3. contiendra
la défense de cette doctrine. La 4.
une explication plus particuliere de
leurs sentimens : Et la 5. l'applica-
tion & le rapport de cette même
doctrine aux passages de S. Augus-
tin & des autres Saints Peres qui
sont l'objet de la critique de M.
Bayle. La delicateffe de la matiere
me force à negliger plusieurs de
mes avantages & à me renfermer
dans ce qui est absolument neces-
saire pour fermer la bouche à l'im-
pieté.

I. Partie. Impieté de la doctrine de
Calvin sur la Polygamie des
Patriarches.

Voyons si Calvin a aussi bien réussi, que M. Bayle le prétend, à distinguer son sentiment de celui des Manichéens, qui ont accusé de crime la conduite d'Abraham, au sujet d'Agar. *Nam & ipsi*, dit S. Augustin, * *Patri gentium, ad quem promissiones factas nunc in omnibus gentibus videmus impleri, crimen fornicationis objiciunt.* N'est-il pas visible que cet Hérésiarque n'a pas craint de faire revivre les blasphèmes de Marcion & de Manès contre les saints de l'Ancien Testament, & que la témérité doit être en horreur à tous les vrais chrétiens, malgré le soin artificieux qu'il a pris de répandre quelques couleurs sur ce que les Anciens Hérétiques ont avancé de plus odieux? Elle a été relevée par le P. François Feuarent Cordelier,

* S. Aug. Lib. 2. contra adversar. Legis & Proph. cap. 9.

1594 *Memoires pour l'Histoire*
par le P.^{*} Leonard leCocq de l'Ordre
de S. Augustin, par le P. Marin Mer-
senne Minime, & par le P. Corneil-
le de la Pierre Jesuite. M. Bayle ** le
trouve mauvais, & la maniere diffé-
rente dont il traite ces quatre Ecri-
vains a de quoi surprendre.

Pourquoi donne-t'il au Pere Mer-
senne la qualité d'accusateur, &
qu'il ne la donne pas au Pere de la
Pierre, dont il dit que celui-là n'a
été que le Copiste? Pourquoi veut-
il que le Pere de la Pierre ait eu be-
soin d'apprendre du P. Feuarden-
ou de quelque autre que ce Jesuite
ne cite pas, ce qu'il a pu voir évi-
demment dans Calvin qu'il cite?
Pourquoi a-t-il pris tant de peine, à
chercher le premier auteur de la pré-
tendue calomnie contre Calvin, puis-
que la meilleure raison qu'il ait,

* Leon. Coqueus in Lib. 16. de Civ.
Dei, c. 25. Mersen. in Problem. Veneti
Probl. 119. Corn. à Lapid. in Gen. 16. 2.
Feuard. Theom. Calv. & in Opere Al-
phab. verbo Abraham.

** Dict. Crit. & Hist. au mot, *SARA*,
Lettre H.

des Sciences & des beaux Arts. 1595
pour n'ôser se vanter de l'avoir trou-
vé dans la personne du P. Feuardent,
est que le blasphème de Calvin saute
aux yeux de tout homme sensé qui lit
son Commentaire sur la Genèse? En-
fin sur quoi fondé prétend-t-il que
l'accusation intentée contre Calvin
a été ignorée du P. le Cœcq? Ecou-
rions-le. " Le Père le Cœcq, dit-il,
" auroit infailliblement nommé Cal-
" vin, & indiqué la Theomachie
" Calvinistique, s'il avoit sçû ce qu'e
" l'on y trouve. Il n'a fait ni l'un ni
" l'autre, ses reproches sont vagues,
" ils tombent en général sur les Hé-
" rétiques modernes, & il cite un
" autre ouvrage du P. Feuardent. Il
" dit d'abord que Fauste le Mani-
" chéen blâma la conduite du Pa-
" triarche Abraham comme une
" chose où l'on voit l'incrédulité &
" une envie brûlante d'avoir des en-
" fans, & puis il ajoûte: *Refert etiam*
" *Feuardentius in appendice ad libros*
" *Alphonsi à Castro contra Hæreses*
" *lib. 1. Verbo Abraham, quosdam*
" *Hæreticos modernos. . . . Non mi-*
" *nus impios fuisse in sanctissimum Pa-*

„ *triarcham Abrahamum, ut cui cri-*
 „ *men adulterii impingant.* „ Mais si
 ceux que le P. le Cocq appelle Hé-
 retiques modernes sont dans l'Ouvra-
 ge Alphabétique du Pere Feuardent,
 qu'il a lu, & où il renvoye ses Lec-
 teurs, Calvin, Melancthon, & Theo-
 dore de Beze; si dans ce même Ou-
 vrage le P. Feuardent accuse Calvin
 plus vivement encore que dans sa
 Theomachie Calvinistique, n'est-il
 pas clair que le P. le Cocq a connu
 cette accusation, qu'il en veut à Cal-
 vin, & que c'est lui principalement
 qu'il désigne par ces paroles : *Quo-*
modo pii fuerint in sanctos, qui nec ipsi
Christo pepercere ? A-t-il eu besoin
 pour cela de nommer Calvin, d'in-
 diquer la Theomachie Calvinistique ?
 Or c'est ce que chacun peut vérifier
 par ses yeux.

Je vais découvrir quel est le but
 de ce procédé de M. Bayle. Il fait
 l'honneur au P. Feuardent de le trai-
 ter de colomniateur & d'impudent,
 sans qu'il y ait donné la moindre oc-
 casion, si ce n'est peut-être d'avoir
 fait sentir mieux que les autres le ri-

dicule milieu que Calvin a imaginé entre l'adultere & le devoir conjugal, pour distinguer son opinion de celle des Manichéens. Dans le dessein de ne s'attaquer qu'à lui, notre Critique, a feint que tous les autres qui ont parlé comme lui, n'ont été que ses Copistes; & la façon dont il excuse le P. le Cocq étoit nécessaire pour fonder les reproches qu'il avoit inventés pour décrier le docte Franciscaïn. " On peut, dit-il, remarquer „ deux fraudes dans la procédure de „ ce Cordelier, il supprime les ex- „ pressions, où Calvin tâche d'exté- „ nuer la faute de Sara & la faute „ d'Abraham, c'est la premiere su- „ percherie. Il assure impudemment „ que Calvin employe un vilain tour „ de sophiste pour accuser en effet „ sous un faux semblant de négation „ cette sainte femme d'avoir servi „ de.... à son mari, c'est la secon- „ de fraude: & elle est d'une telle „ atrocité qu'il la faut nommer une „ affreuse calomnie.

Calvin & M. Bayle prennent tous deux leurs Lecteurs pour des duppes.

On ne peut lire attentivement le premier, sans être convaincu qu'il ne tâche point sérieusement de diminuer la faute de Sara & la faute d'Abraham ; & on voit que la fausse envie qu'il montre de les excuser, n'est que pour faire mieux sentir qu'ils sont inexcusables. Car les mêmes crimes qu'il leur impute en usant de termes modestes & mesurés ; il défend qu'on les leur attribue en s'exprimant d'une façon malhonnête & grossière ; & peut-être jugera-t-on que plusieurs termes qu'il approuve sont aussi grossiers que ceux qu'il rejette. Quoiqu'il en soit, il veut faire entendre que les Manichéens parloient mal & pensoient bien, & qu'en retranchant ce qu'il y avoit d'indécent & d'insultant dans leurs manieres de s'exprimer, leur sentiment n'avoit rien que de vrai. C'est ce que Jansenius & l'Abbé de S. Cyrán, * disoient de Calvin lui-même, dont ils ont corrigé le Prédestinarianisme quant aux expressions :

* Lettres de Jansenius, pag. 11.

des Sciences & des beaux Arts. 1599
si bien qu'au regard des choses &
non pas des mots , les Calvinistes
sont Manichéens , comme les Janse-
nistes sont Calvinistes, en traitant des
matieres de la Grace. Ce dernier
point est avoué par M. Bayle , * com-
ment peut-il se defendre d'accorder
l'autre ?

Pour ce qui est de la querelle qu'il
fait au Pere Feuardent d'avoir sup-
primé quelques expressions de Cal-
vin , & avoir assuré que le même
Calvin employe *un faux semblant
de négation* pour accuser Sara , c'est
le fruit que M. Bayle prétend tirer
de ses premieres impostures. Mais ,
1°. Le Pere Feuardent dans son Ou-
vrage Alphabétique contre les Hére-
sies , qui est imprimé à la fin de ce-
lui du Pere Alphonse de Castro ,
rapporte ces mêmes expressions ,
qu'on l'accuse d'avoir malicieuse-
ment supprimées dans sa Theoma-
chie Calvinistique , & il s'en sert
comme étant plus que suffisantes
pour faire le procès à Calvin sur le

* Dict. Crit. & Hist. au mot *Jansenius*.

point dont il s'agit ici ; il n'y a donc point de fraude dans la procedure de ce Cordelier. (*Agaris*) dit-il, *cum Abrahamo concubium sic illicium fuisse* (*Calvinus*, *blaterat*, *ut inter scortationem & conjugium quasi medius fuerit*. Ce sont les paroles de Calvin, que M. Bayle accuse le Pere Feuarent d'avoir malicieusement supprimées. Or je vous prie, faites attention à tout l'artifice du discours de M. Bayle. Il assure que le Pere le Coco n'a point connu l'accusation que le P. Feuarent avoit intentée à Calvin, & que par conséquent on ne trouvera point cette accusation dans l'Ouvrage Alfabétique qui est cité par le Pere le Cocq. C'est pourquoy quand il s'agira de vérifier si c'est par fraude que le Pere Feuarent dans sa Theomachie Calvinistique supprime quelque chose des termes de Calvin, ou si c'est seulement, parce qu'il rapporte ailleurs ce qu'il omet, on ne s'avisera point d'aller consulter l'Ouvrage Alfabétique. On se tiendra assuré de n'y point voir l'accusation contre

Calvin exprimée sur tout dans les termes mêmes de la suppression, dont M. Bayle se plaint. On se contentera de lire cette accusation dans la Theomachie Calvinistique à l'endroit marqué par M. Bayle, où le P. Feuardent n'a pas jugé à propos de rapporter toutes les expressions de Calvin. Ainsi par ce tour de souplesse notre Critique aura impunément reproché au P. Feuardent une suppression dont il n'est point coupable. 2^o. Les expressions que selon M. Bayle le P. Feuardent a malicieusement supprimées dans la Theomachie Calvinistique, & qu'il a néanmoins fidèlement rapportées dans l'Ouvrage Alphabétique, sont proprement le *vilain tour de sophiste*, & la preuve du *faux semblant de negation*, dont M. Bayle entreprend de purger Calvin. En vérité ces Maîtres dans l'art de Rabelais, se persuadent qu'on n'aura point assez d'esprit pour démêler leurs ironies. Quoi? parce que les Manichéens disoient tout net, *Abraham a commis un adultere*, Calvin aura droit de se distinguer d'eux

1602 *Memoires pour l'Histoire*
en disant : *Abraham a commis une*
chose illicite , qui tenoit le milieu entre
un adultere & le devoir legitime du
mariage ; & M. Bayle appellera cela
une maniere de parler ronde & fran-
che , qui fait voir clairement que Cal-
vin ne cherchoit pas de détours ; Nous
empêchera-t-il de voir que cet Hére-
siarque hypocrite nie qu'Abraham
ait été adultere , & Sara une
comme notre Poëte comique nie
que le Pere de M. Jourdain ait été
Marchand ?

Ne laissons rien passer qui serve
à faire connoître le génie de l'Au-
teur du Dictionnaire Critique & His-
torique. Par cette remarque *les Co-*
pistes sont sujets à grossir les choses.
Il prétend non-seulement prouver
que le P. de la Pierre & le Pere Mer-
senne sont les Copistes du P. Feuar-
dent; mais il veut persuader que Cal-
vin n'a point copié les Manichéens,
parce qu'il n'a point grossi, mais plu-
tôt modifié leurs idées & leurs opi-
nions. Il les a véritablement adoucies
quant à la maniere dure & cho-
quante, dont ces Hérétiques avoient

des Sciences & des beaux Arts. 1603
coutume de s'expliquer : mais examinons de près cette maxime, *les Copistes sont sujets à grossir les choses.* En effet, on approuve & on estime ce qu'on emprunte d'autrui, on le saisit vivement, cela dispose à exagérer; & d'ailleurs l'envie de ne paroître pas copiste fait qu'on aime à ajouter quelque chose de son cru. Il faut cependant voir de quels copistes on entend parler, ou plutôt de quelles choses & en quelles circonstances on est copiste. Luther a copié Wicléf, Calvin a copié Luther, les Anabaptistes & les Sociniens ont copié Calvin; c'est en augmentant & en enchérissant, voilà la maxime vraie. D'un autre côté aussi les Monothélites ont copié les Eutychiens; les Adoptionnaires ont copié les Nestoriens; & de nos jours les Jansenistes ont copié Calvin; c'est en diminuant, en modifiant, en adoucissant, voilà la maxime fautive. C'est-à-dire, qu'en fait d'erreurs il y a des Copistes d'émulation, & des Copistes de politique. Calvin jaloux de l'éclat qu'avoit eu Luther, & d'au-

tres piquez du desir d'effacer Calvin ont été des copistes d'émulation. Mais lorsqu'il s'agit de tirer des tenebres certaines erreurs absolument décriées & méprisées, ou de relever les ruines de quelques autres dans les Pays où elles ont perdu tout leur crédit, on voit des Copistes de politique. Ceux-là ne craignent point d'outrer; & ceux-ci sont contraints de déguiser & de pallier. Il est manifeste que le plagiat des Hérétiques modernes sur les anciens doit être nécessairement revêtu d'un air d'adoucissement qui impose, & qui fasse goûter à notre siecle ce que toute l'antiquité a eu en horreur. La Religion n'en est que mieux attaquée. Comment l'est-elle par ce sentiment des Manichéens & de Calvin, dont M. Bayle fait l'Apologie?

Si le commerce qu'Abraham eut avec Agar étoit illicite, c'étoit un vrai concubinage, un adultere; les Manichéens l'avoüoient, Calvin le nie ironiquement; cela revient au même. Personne ne peut disconvenir qu'Abraham ne fût assez éclairé pour

des Sciences & des beaux Arts. 1605
connoître tout le désordre & tout le crime de sa conduite. Il nous est représenté comme un sage, qui possédoit mieux qu'aucun homme de son tems la science des choses divines & humaines. Il n'ignoroit donc pas que l'adultere ne fût évidemment défendu par la Loy naturelle. De quelle infamie ne s'est donc point couvert ce Patriarche, si l'ardeur d'une folle passion, ou le desir immodéré d'avoir des enfans l'a précipité dans l'adultere, s'il ne s'est pas contenté de pécher une fois avec la concubine, mais s'il l'a entretenue l'espace de vingt années entieres du vivant & à la vûe de sa légitime Epouse? Car il étoit âgé de 85. ans, lorsqu'il approcha d'Agar pour la premiere fois; & il avoit environ 105 ans, lorsqu'il la renvoya.

Les Défenseurs de Calvin ne se retrancheront point à dire que la faute d'Abraham ne fut que passagere, & ne passa point en habitude; d'autant plus que la difficulté se transporte à la Polygamie des autres saints Patriarches de l'Ancien

Testament. M. Bayle marque sans ambiguité ce qu'il en pense , & on ne peut pas douter un moment qu'il ne souscrive au discours outrageant, dont le style envenimé de Calvin a flétri la mémoire du Patriarche Jacob. L'Héresiarque oublie ici les ménagemens, dont il avoit cru devoir user , pour se distinguer des Manichéens , en parlant du commerce d'Abraham avec Agar. Il ne reproche rien moins à Jacob que des péchez contre la nature, une passion & une conduite *bestiale*, des incestes. Un Auteur hypocrite ne peut toujours se contenir ; la perversité de ses sentimens lui échappe à la fin , & de lui-même il dévoile sa méchanceté, qu'il s'étoit étudié de cacher sous des termes radoucis. Selon Calvin, Rachel seule étoit la légitime épouse de Jacob ; que lui auroit-il coûté de dire que le commerce de ce Patriarche avec Lia, avec Bala & Zelpha servantes des deux sœurs , tenoit le milieu entre l'adultere & le devoir légitime du mariage ? Il avoit usé de cet artifice par rapport à Abra-

des Sciences & des beaux Arts. 1607
ham. Enfin il lui plaît de se démasquer ici en découvrant sa véritable pensée. *Quantumvis excellat Jacob, non tamen illi nascitur soboles nisi ex impurâ colluvie; dum præter naturam miscentur uno in lecto due sorores quasi belluino more. Poterat Liam dimittere, quod uxor non esset legitima. Jacob autem sic eam invitus retinet, ut malum duplicet polygamiâ, triplicet verò incestuosis nuptus. Lia fraudis paterna conscia sorori maritum indignè abstulerat: sed ejus culpa non excusat libidinem Jacob.*

On ne se persuadera pas que la bigamie d'Elcana pere de Samuel & la polygamie de David soit traitée plus favorablement par les fideles Echos de Marcion & de Manés. Quel est leur but? S'ils n'en veulent pas au Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, de David & de Samuel, que ne prennent-ils donc soin de répondre à cet argument des Manichéens? Un Dieu à qui l'adultere & l'inceste même ne déplaisent point, n'est pas le Dieu bon, mais le Dieu mauvais: Or l'adultere & l'inceste ne

1608 *Memoires pour l'Histoire*
déplaisent point au Dieu de l'Ancien
Testament ; donc le Dieu de l'Ancien
Testament n'est pas le Dieu bon ,
mais le Dieu mauvais. Les Mani-
chéens prouvent la mineure de ce
syllogisme en cette maniere. Agar
concubine d'Abraham rebutée des
mauvais traitemens , qu'elle rece-
voit de Sara prend la fuite. Dieu lui
envoie un Ange pour la faire retour-
ner dans la maison d'Abraham , &
lui déclarer qu'elle est enceinte d'un
fils , dont Dieu multipliera extraor-
dinairement la race. De plus l'Ange
lui commande de donner à ce fils
un nom , qui exprime que Dieu a
voulu la consoler dans son affliction.
Ce n'est pas tout. Dieu parle ainsi à
Abraham : * *Je ferai Ismaël pere d'un
grand Peuple , parce qu'il est votre
fils.* Cet ordre du retour d'Agar , &
ces faveurs miraculeuses pour elle ,
pour Abraham , & pour leur fils , ne
sont-elles pas une approbation de
leur commerce ? comment du moins
prouver le contraire à un Mani-
chéen ?

* Genes. 21. 13.

Quel est ce juste , que la sagesse conduisit par des sentiers droits , à qui elle montra le royaume de Dieu , à qui elle donna la science des Saints ? *Profugum iræ fratris justum deduxit per vias rectas , & ostendit illi regnum Dei , & dedit illi scientiam Sanctorum.* C'est Jacob , dont les démarches dirigées par le Dieu des Hebreux , aboutirent à une infame & incestueuse polygamie ! Voilà l'honnête & l'honorable succès dont Dieu couronna les travaux de cet homme chéri ! *Honestavit illum in laboribus , & complevit labores illius.* Il l'assista contre l'injustice & la fraude durant tout le tems de son commerce incestueux avec deux sœurs , auquel de plus elles associerent leurs servantes ; & l'honnêteté de la conduite de ce Patriarche , qui consistoit dans une habitude continuelle d'adultere & d'inceste , étoit un don de Dieu ! *Et honestum fecit illum.* Dieu ne bénit pas seulement Jacob , mais encore Laban , en considération de Jacob ; il reçut favorablement les vœux

& les prieres, tantôt de Lia, tantôt de Rachel, pour les rendre fécondes; c'est-à-dire pour leur donner des fruits du crime qu'elles commettoient avec Jacob! Dieu se révéla & se manifesta plusieurs fois avec une extrême bonté à cet Epoux de quatre femmes, sans lui faire le moindre reproche d'un si affreux désordre, mais l'assurant qu'il seroit toujours avec lui! Et pour lui faire sentir quel est son pouvoir auprès de Dieu, un Ange tenant la place de Dieu combat contre lui, & se laisse vaincre par lui! Les miracles ne sont pas épargnés pour faire prospérer jusqu'à la fin cet homme qui ne cessa jamais d'être concubinaire & incestueux!

Calvin & son Panegyriste M. Bayle, passent sous silence les fâcheuses inductions que les Manichéens tiroient de-là contre le Livre de la Genèse, & contre les endroits du Nouveau Testament, où les Patriarches sont louez. N'est-ce pas à dessein de les inspirer à tout Lecteur qui est capable de quelque raisonnement? Car

il ne s'agit point de conséquences éloignées & obscures que l'on puisse nier de bonne foy & par préjugé; l'esprit le plus obtus, le plus simple du peuple les comprend & les voit. Il ne s'agit point de conséquences imprévûes & qui aient pû échapper à l'attention d'un Auteur qui écrit rapidement; il y a long-tems qu'elles ont été mises sous les yeux de l'Univers par les adversaires de la Loy & des Prophetes; de sorte que les supprimer en posant leur principe, c'est être plus que suspect de les favoriser. Du moins il ne tient pas au Critique & à l'Hérésiarque qu'on ne soit persuadé, que par connivence & par tolérance Dieu a traité des adulteres & des incestueux en amis & en favoris; qu'il en a fait des hommes à revelation, & les confidens de ses plus sublimes mysteres. On s'est plaint amèrement dans le parti Huguenot, que Claude de Saintes eût appellé Calvin Athée, & ses erreurs des athéismes; ce seul article suffit pour purger son jugement de témérité.

Mais que dire en particulier de M. Bayle? Veut-il faire regarder le concubinage, l'adultere, & l'inceste comme de légers péchez qui ne sont pas incompatibles avec l'amitié de Dieu, & flatter par-là les mœurs corrompues de tant de scelerats, qu'attache à la lecture de son Livre l'impudence cynique, qui lui a fait compiler tout ce qu'il y a d'obscénités dans les plus misérables Libelles, & dont il a osé faire l'apologie? Son impiété a des vûes encore plus pernicieuses. D'un côté il établit que les difficultés des Manichéens sont insurmontables à la raison humaine, & que l'autorité de l'Ancien Testament démontrée par celle du Nouveau, est le seul moyen de convaincre ces Héretiques. Il n'a pas trop envie qu'ils soient convaincus, car d'un autre côté il travaille à détruire l'autorité & la divinité des deux Testamens. *Si vous êtes les enfans d'Abraham*, disoit Jesus Christ, *faites les œuvres d'Abraham*. Cet éloge est general, & tombe sur tout ce qui est connu par l'Ecriture sainte

des Sciences & des beaux Arts. 1613
des œuvres d'Abraham. Le Sauveur
n'auroit point ainsi parlé de David
ni d'aucun autre Patriarche, dont
quelques actions criminelles sont ra-
contées par les Ecrivains sacrés. Mais
croit on que M. Bayle s'arrête beau-
coup à ces paroles de Jesus-Christ ?
Il ne daignera seulement pas en faire
mention : nonobstant le témoignage
du Fils de Dieu, il fera passer Abra-
ham pour concubinaire & pour adul-
tere. Tout ce qu'on obtiendra de lui,
c'est qu'il niera le mot, & assurera
simplement la chose ; & on ne sçau-
ra pas même, s'il a cet égard par
respect pour la parole de l'Homme-
Dieu.

*II. Partie. Doctrine des Saints
Pères sur la Polygamie des
Patriarches.*

Examinons, si, comme l'avance
M. Bayle, Saint Augustin n'a point
fait une bonne Apologie du procédé
d'Abraham dans ce qui concerne sa
liaison avec Agar. Il est vrai que le
Pere le Cocq n'a point été content

1614 *Memoires pour l'Histoire*
des raisons du saint Docteur, & qu'il
s'est donné la liberté de les réfuter.
Il faut avouer aussi que le P. Pereyra
Jesuite, dans son Commentaire sur
la Genese, s'est laissé prévenir par
les réflexions du P. le Cocq, qu'il a
adoptées. Au fonds ils se sont trom-
pez l'un & l'autre. Les Auteurs des
grands ouvrages n'ont pas souvent
eu le temps de bien méditer chaque
point qu'ils traitent, & il y a à re-
venir sur leurs pensées. Pour M. Bay-
le il se flatte d'avoir tout appron-
di, & il se croit né pour corriger les
Auteurs de tous les siècles. Il se
donne pourtant bien de garde de re-
lever les fautes, dont il peut abuser
contre la Religion & contre ses Dé-
fenseurs; il a une sagacité qui ne se
porte qu'à édifier le mal & à détruire
le bien. Quoiqu'il en soit, le Pere le
Cocq & le Pere Pereyra exculent S.
Augustin & se rendent à son senti-
ment. M. Bayle s'en mocque, & il
croit bien prouver que le Pere le
Cocq ne disculpe S. Augustin, qu'en
lui faisant tenir une conduite peu
judicieuse & peu sincere. Il est loin

des Sciences & des beaux Arts. 1615
de son compte. Le saint Docteur
n'a pas besoin d'être excusé ni dis-
culpé ; mais ses Lecteurs avoient be-
soin d'avoir & de rapprocher l'une
de l'autre plusieurs connoissances
pour le bien entendre. Je ne puis
vérifier la justesse & la solidité des
raisons, dont il se sert, sans exposer
& justifier toute sa doctrine, qui est
aussi la doctrine unanime des Saints
Peres touchant la Polygamie. Un
grand nombre de Theologiens me
paroît s'en être un peu écarté, &
n'avoir pas fait attention que les Pe-
res ont là-dessus une doctrine fixe
& arrêtée ; ce qui est cause, à mon
avis, qu'ils n'entrent pas entiere-
ment dans la pensée de ces saints
Docteurs.

S. Justin, si je ne me trompe, est
le premier qui ait parlé de la Polyga-
mie des Patriarches ; ce qu'il en dit
souffre une obscurité ; je l'exposerai
& je l'éclaircirai, lorsqu'il s'agira de
développer & d'expliquer plus par-
ticulierement la doctrine des Peres
sur la polygamie des Patriarches. Je
ne veux maintenant que rapporter

1616 *Memoires pour l'Histoire*
leurs textes avec de courtes réflexions.

Tertullien a traité cette matiere avant & après sa chute. Etant Catholique il a soutenu qu'il étoit permis autrefois à un homme de contracter avec plusieurs femmes, qui étoient toutes ses épouses légitimes, les unes du premier ordre, les autres du second ordre. Il dit même de la polygamie que son institution avoit été nécessaire au commencement, quoique dans la suite il fallut modérer & enfin abolir entierement cet usage. * *Sanè apud veteres nostros ipsosque Patriarchas non modo nubere, sed etiam plurifariam matrimoniis ubi fas fuit. Erant & concubinae... necessarium fuit instituisse, quae postea amputari aut temperari merebantur.* Ce qu'il a écrit de contraire à cela ne doit être d'aucune considération, 1°. Parce qu'il l'a fait dans deux ouvrages qu'il a publiés contre l'Eglise Catholique, pour blâmer les secondes nôces. Il y confond la

* Tert. lib. 1. ad Uxor. cap. 2.

des Sciences & des beaux Arts. 1617
 polygamie successive avec l'usage d'a-
 voir des enfans de plusieurs femmes
 ensemble. 2°. Parce qu'il se contre-
 dit manifestement. Car d'un côté il
 trouve une Loy qui proscriit la poly-
 gamie dans ces paroles: Ils ne seront
 tous deux qu'une seule chair; *erunt
 duo in carne unâ*; sur quoi il assure
 que Lamech, en violant cette Loy,
 commit un crime qui n'eut point son
 pareil après le fratricide de Caïn;
 si bien que la polygamie seule mérita
 de tenir le second rang entre les for-
 faits. * *Tam dignum secundo loco sce-
 lus non fuit, quam secunda nuptia.*
 D'un autre côté il reconnoît que le
 précepte *crescite & multiplicamini*,
 croissez & multipliez, a fondé légi-
 timement la polygamie, & que s'il
 avoit encore lieu maintenant, elle
 seroit permise. ** *sanè licebit . . . si
 etiam nunc locus est vocis illius.*

La pensée, qu'exprime Tertul-
 lien dans ces dernières paroles, &
 la raison, dont il l'appuye, ont
 eu l'approbation des Peres de l'Egli-

* Lib. de Monog. cap. 4.

** Lib. de Exhort. Cast. cap. 6.

1618 *Memoires pour l'Histoire*
se, qui ont écrit après lui. Clement
Alexandrin ne fait pas difficulté de
dire, que Dieu exigeoit la polyga-
mie, lorsqu'il étoit nécessaire de mul-
tiplier le genre humain ; mais que
maintenant il ne la permet point. *
*Vetera renovans non amplius concedit
polygamiam: tunc enim id exigebat,
quando oportebat augeri & multipli-
cari.*

S. Chrysostôme parle à peu-près
de la même sorte en plus d'un en-
droit. Il ne faut point, dit-il, juger
des Patriarches par rapport à nous,
car alors la polygamie étoit permise
& présentement elle ne l'est pas :
Dans ces premiers tems il étoit li-
bre à un homme d'épouser deux
trois ou plusieurs femmes, afin d'ai-
der à la propagation du genre hu-
main. Mais à present que par la bé-
nediction de Dieu le genre humain
s'est extrêmement multiplié, ce n'est
que la vertu qui doit s'accroître. **
*Non secundum statum, qui nunc est
opera quæ tunc facta sunt iudices:*

* Clement Alex. Lib. 3. Strom.

** S. Chryf. Homil. 56. in Gen.

tunc enim, quia principia erant, permillum fuit cum duabus, vel tribus, vel pluribus uxoribus misceri, ut humanum genus propagaretur. Nunc verò quia per Dei gratiam humanum genus valdè multiplicatum est, virtus quoque incrementum accepit. A la vérité ce Pere ajoute qu'on a aboli la polygamie parce qu'elle étoit mauvaise. Ecce enim quoniam mala erat hac consuetudo, explosa est, & non licet ulli eam pratexere. Mais en cela il ne se contredit pas comme Tertullien, car il entend l'abus de la polygamie, ou, si vous voulez, la polygamie comparée à la monogamie, qui est meilleure.

S. Jérôme a pensé là-dessus comme S. Chrysofôme & Clement Alexandrin; il a cru qu'avant & après le déluge la polygamie étoit permise en vertu de ce précepte, *croissez & multipliez, & remplissez la terre,* tandis qu'il a été en vigueur, c'est-à-dire, jusqu'à l'établissement du Christianisme, qui a substitué un autre précepte & d'autres maximes. *Quod etsi post diluuium & ante diluuium*

1620 *Memoires pour l'Histoire*
vignit ista sententia, crescite & mul-
tiplicamini & replete terram, quid
ad nos, in quos fines saeculorum decur-
rerunt, quibus dicitur tempus breve
est, & jam securis ad radicem arbo-
rum posita est, quae sylvam Legis &
nuptiarum Evangelicâ castitate suc-
cidat. * On alléguoit à S. Jérôme
 en faveur de la polygamie l'exem-
 ple des Patriarches, qui avoient eu
 plusieurs femmes, & la réponse est
 d'opposer les paroles du Nouveau
 Testament à celles de la Genèse. Il
 dit ailleurs : L'Apôtre sçavoit bien
 que la coutume d'avoir des enfans
 de plusieurs femmes étoit autorisée
 par la Loy de Moysé, & par l'exem-
 ple des Patriarches. ** *Sciebat (Apo-*
stolus) Lege Moysi concessum esse &
exemplo Patriarcharum familiare
populo noverat in multis uxoribus li-
beros spargere. Il faut avouer qu'en
 plusieurs endroits, S. Jérôme parle
 de la polygamie de Lamech à peu-
 près comme Tertullien devenu Mon-
 taniste. Nous examinerons ces pas-

* S. Hier. Epist. 91. ad Agerach.

** Epist. 82. ad Oceanum.

des Sciences & des beaux Arts 1621
pages dans la quatrième partie de
cette Dissertation.

Écoutons Théodoret. Aucune
Loy, dit-il, soit naturelle soit écrite,
n'empêchoit d'épouser plusieurs
femmes. * *Cum neque natura neque
Lex ulla tum scripta plures ducere
uxores prohiberet.*

Telle est aussi la manière dont S.
Augustin s'explique sur ce sujet. Il
n'y avoit, dit-il, rien de criminel
dans la coutume, qui permettoit à
un homme d'être le mari de plusieurs
femmes ensemble, afin d'avoir des
enfants. ** *Sufficienda prolis causa erat
uxorum plurimum simul uni viro haben-
darum inculpabilis consuetudo.* Les
paroles suivantes sont plus remar-
quables par leur ressemblance avec
celles de Théodoret. En ce tems là
aucune loi ne défendoit à un hom-
me d'avoir plusieurs femmes dans la
vie de multiplier la race. *Eo tem-
pore multiplicanda posteritatis causâ*

* Théodoret. q. 67. in Gen.

** S. Aug. lib. 3. de Doctr. Christ. cap.

1622 *Memoires pour l'Histoire*
plures uxores habere nulla lex prohi-
bebat. Ailleurs il montre que Jacob
en épousant plusieurs femmes n'a pu
pécher ny contre la loi, ni contre
la coutume, ni contre aucune loi
positive. * *Alia enim sunt peccata con-*
tra naturam, alia contra mores, alia
contra præcepta. . . . si naturam con-
sulas, non lasciviendi sed gignendi
causâ illis mulieribus utebatur; fo-
morem, illo tempore atque in illis ter-
ris factitabatur; si præceptum, nul-
lâ lege prohibebatur.

Tant de témoignages evidens &
précis ne nous permettent point de
douter que la persuasion constante
& unanime des anciens Peres de
l'Eglise n'ait été, que la polygamie
telle qu'ils la representent, étoit sim-
plement & absolument permise par
le droit naturel; qu'elle n'avoit jamais
été defendue par aucune loi positi-
ve avant Jesus-Christ; qu'au tems
de l'ancienne loi elle pouvoit être
legitime & innocente non seulement
parmi le peuple de Dieu, mais en-
core chés tous les autres peuples; en

* Lib. 22. contra Faustum cap. 47.

un mot que les Patriarches n'ont pas eu besoin de dispense pour en user.

En effet voïons nous dans l'Écriture sainte aucun vestige de cette dispense ? semble t'il le moins du monde que les Patriarches pour donner à leur première épouse des compagnes ; qui partageassent les mêmes droits , aient attendu le moment de quelque revelation ou inspiration qui leur fît connoître le privilege que Dieu leur accorda ? *Laban offre à Jacob sa seconde fille pour l'engager à ratifier le mariage que par supercherie il lui avoit fait consommer avec l'aînée ; ce Patriarche sans hésiter ni délibérer accepte la proposition de Laban. David apprend la mort de Nabal , il benit Dieu de l'avoir vengé de cet homme dur & ingrat : or dans le dessein qu'il conçoit aussi tôt de faire Abigail veuve de Nabal sa seconde épouse ; il étoit naturel qu'il finît sa priere par solliciter une dispense , si une dispense lui eût été nécessaire. Il n'y songe pas , & il envoie sans scrupule

* Gen. 30. 27.

1624 *Memoires pour l'Histoire*
pule declarer a Abigail le desir qu'il
a de l'épouser. Cette femme ver-
tueuse ne trouve point la proposition
extraordinaire , & elle se rend sur
le champ à la volonté de David.
*Enfin la demande seule de Sara suffit
pour déterminer Abraham à recevoir
dans son lit Agar leur esclave.

M. Bayle remarque à ce sujet que
Joseph s'est avisé de supposer une
chose , dont l'Écriture sainte ne dit
pas un mot , c'est que Dieu comman-
da à Sara de mettre Agar au lit d'A-
braham. Je ne sçauois trouver mau-
vais que notre Critique raille de cette
supposition , si ce n'est en ce qu'il
croit mal-à-propos que Joseph a eu
en vûë la dispense ; car cet Historien
cherche bien plutôt à ajoûter un faux
merveilleux à l'Écriture Sainte en
compensation du véritable qu'il sup-
prime en tant d'endroits. Mais, re-
prend M. Bayle , *plusieurs Commem-
tateurs observent que S. Augustin a
insinué la même chose que Joseph. Il
n'a garde d'examiner la vérité de*

* Gen. 16. 2.

cette observation, sa méthode est de sacrifier les égards que méritent les Saints Peres au plaisir de les envelopper dans quelque censure. Un Critique éclairé & équitable n'auroit pas manqué de reconnoître & d'avertir que les Commentateurs ont tort d'entendre ces paroles de S. Augustin, *credens hoc Saram Dei nutu voluisse*, comme si elles exprimoient, qu'il vint dans l'esprit d'Abraham que Sara avoit eu une revelation, & que le saint Patriarche acquiesça à cette pensée. Car il est clair par le texte du S. Docteur qu'elles signifient seulement la creance où étoit Abraham, que la volonté de Sara étoit l'exécution de cette promesse que lui même avoit reçue de Dieu; * *un fils qui sortira de vous sera votre heritier.* « Ce Patriarche, » dit S. Augustin, ne suivit pas le » mouvement d'une passion charnelle; mais il céda au pouvoir » qu'avoit son Epouse: persuadé » que la volonté de Sara étoit l'es-

* Gen. 15. 4.

» fet de celle de Dieu, qui venoit
 » de lui promettre un heritier de
 » son sang, & qui ne lui avoit pas
 » prédit de quelle femme cet heri-
 » tier lui naîtroit. » * *Non sua car-*
nali cupiditati cessit, sed conjugali po-
testati obtemperavit: credens hoc Sa-
ram Dei nutu voluisse, quia jam
ex se ipso heredem promiserat, sed ex
quâ feminâ non prædixerat.

N'importe, notre Critique veut entendre que tous les Commentateurs & S. Augustin parle d'une inspiration qui révéloit à Sara la concession de la dispense, dont Abraham avoit besoin pour épouser Agar. Voila justement, dit-il, le *Deus ex machina* des Poëtes tragiques, & l'*anchora Sacra* du proverbe. Ces traits d'érudition sont jolis, mais par malheur ils tombent à faux & deviennent par là ridicules. S. Augustin avoit déclaré peu auparavant que la Polygamie n'étoit defenduë ni par la nature, ni par la coutume dans le pays où vivoient les Patriar-

* S. Aug. Lib. 21. contra Faust. c. 32.

ches, ni par aucune loi positive en ce temps là; & on le fait ici parler de dispense! comment cette contradiction, s'il y est tombé, est elle échappée à M. Bayle? mais il est clair que la nécessité d'une dispense ne s'est jamais présentée sur cette matière à l'esprit de S. Augustin. Il cherche uniquement en cet endroit à prouver qu'Abraham ne manqua point de foi dans l'affaire d'Agar; reproche intenté au S. Patriarche par les Manichéens, & que Calvin a encore renouvelé avec l'applaudissement de M. Bayle.

Quant à ce qui concerne les commentateurs, M. Bayle cite entre autres le P. Merseune: en quoi il commet le même péché de reticence, qu'il a souvent décidé être très gricf. Il devoit avertir que le P. Merseune n'est pas de ceux qui croient que les Patriarches eussent besoin de dispense pour épouser plusieurs femmes. Il suffit d'ouvrir le commentaire qu'il a fait sur la Genese pour connoître qu'il pense comme Durand*.

* Durand. in 4. dist. 33. q. 1.

* Gostat, Palacios, Veracruz, Maldonat, ou plutôt comme les saints Peres, qu'avant Jesus-Christ la polygamie étoit légitime independamment de tout privilege & de toute dispense, & que ce n'est nullement en faveur de l'opinion contraire qu'il allegue l'autorité de Joseph & de S. Augustin. Il me paroît, dit-il, „ bien plus vrai semblable que Lamech ne pécha point en ce qu'il „ épousa deux femmes, & que la polygamie n'étoit point défendue „ sous la loi de la nature après la „ chute d'Adam & avant le déluge. „ L'exemple des Patriarches, qui „ ont vécu après le deluge, me „ persuade qu'elle n'étoit pas moins „ permise avant le deluge parce „ qu'elle n'étoit pas moins necessaire à la propagation du genre humain. „ *Probabilius mihi videtur nec Lamechum ideo peccasse, quia duas uxores habuit, nec polygamiam in sta-*

Toft. in Matt. 19. q. 33.

Palac. Disp. 1.

Veracruz 2 p. spec. a 15.

Maldon. de Matrim. tom. 2. p. 235.

* Mersen. Quæst. & comm. in gen. ad cap. 4. 19^e quæst. 54.

des Sciences & des beaux Arts. 1629
tu legis natura corrupta ante dilu-
vium prohibitam fuisse..... Imo ex
Patriarcharum post diluvium viven-
tium exemplo satis conjicio id non
minus licitum fuisse ante diluvium ,
quia par erat propagandorum indivi-
duorum necessitas.

M. Bayle qui est si curieux de rechercher ce qu'il croit être mal conçu & peu raisonnable, pour en regaler ses lecteurs au dépend de qui il appartient, s'est ici oublié, ce me semble. Il a négligé de rapporter les differens sentimens des scholastiques sur l'inspiration, qui selon la pluspart intimoit la dispense qu'il falloit avoir, afin d'épouser plusieurs femmes. Ils conviennent que cette dispense n'a point eu de lieu avant le déluge, & cela parce que la vie des hommes étoit assez longue pour avoir beaucoup d'enfans. Mais les uns veulent que la dispense ait été donnée à Noé pour tous ses descendants jusqu'à Jesus-Christ en vertu de ces paroles *croissez & multipliez & remplissez la terre*, qui selon eux eurent un sens, qu'elles n'avoient

pas pour authentifier la polygamie , lorsqu'elles furent dites à Adam. Les autres prétendent qu'Abraham seul ait reçu ce privilege special pour tous les peuples , dont il fut le Pere au temps de son mariage avec Agar. Les autres restreignent cette prerogative au peuple de Dieu , & ils prétendent que quiconque vouloit épouser plusieurs femmes étoit particulièrement inspiré , si bien que l'inspiration venoit toujours sans manquer & à point nommé avec cette envie. D'autres expliquent mieux ce dernier sentiment , & ils disent que l'inspiration ne fut que pour les Patriarches , mais que leur exemple tint lieu de loi & introduisit une coutume legitime. D'autres enfin ne reconnoissent de Polygamie legitime, & fondée sur une veritable dispense que celles de Patriarches & des gens de bien , dont il est dit dans l'écriture qu'ils ont eu plusieurs femmes.

Si notre Critique s'étoit donné la peine de faire cette recherche , il auroit à coup sûr bien badiné sur tout cela , quoique pourtant il eût

des Sciences & des beaux Arts. 1631
fait plus sagement de résister à la
tentation d'en rire, par la juste crainte
de se voir chargé de quelque chose
de pis, que le ridicule. Les Theolo-
giens scholastiques s'étant persuadés
pour la plus part, que la polygamie
est en quelque sorte contraire à la
loi naturelle, ou à la loi divine &
à la premiere institution du mariage,
en quoi certes M. Bayle les approu-
ve, c'est son sentiment; Ils ont
mieux aimé deviner une dispense,
que d'avouer que Dieu honoroit des
hommes habituellement adulteres &
incestueux, de ses revelations, & de
ses faveurs les plus speciales dans le
fort de leurs désordres, cela est rai-
sonnable. Mais M. Bayle guidé par
Calvin aime mieux croire que Dieu
traite en amis des hommes corrom-
pus & engagés dans des commerces
infames, que de recevoir une con-
jecture, qui devient pourtant neces-
saire en supposant la sainteté des
Patriarches & l'opposition de la po-
lygamie à la loi naturelle ou divine.
Je ne sçai quel nom donner à cela,
si ce n'est point folie, c'est impiété

L'autorité de trois décrétales reçues & respectées par toute l'Eglise a frappé les Théologiens, & les a empêchés de faire attention à ce qu'enseignent les Peres, qu'avant l'Evangile il avoit été *nécessaire d'instituer* la polygamie (Tertul.) que Dieu l'exigeoit, (Clement Alex.) qu'elle étoit *permise* en vertu de ce précepte *croissés & multipliés*, (S. Chris. S. Jérôme, Clement Alex.) que c'étoit une coutume innocente, *qu'aucune loi ne défendoit*, (Theodoret; S. Augustin) que celui qui en usoit, ne péchoit ni contre la nature, ni contre la coutume, ni contre aucune loi, (S. Aug) S'ils avoient fait cette attention, ils auroient conçu que trois grands docteurs ont été élevés au souverain Pontificat sous les noms de *Nicolas I. d'Innocent III. & de Gregoire IX. qu'en qualité de souverains Pontifes ils ont fait des décisions, & qu'en qualité de docteurs

* Nicol. 1. ad consult. Bulgar a 51.
 Innocent III. Epist. ad Episc Tiber.
 Greg. IX. Epist. ad Germ. Episc. c. p.
 de unitate Ecclesiæ.

des Sciences & des beaux Arts. 1633
ils ont appuyé leurs décisions de quelques preuves. Nicolas I. décide qu'un Chrétien ne peut avoir plusieurs femmes ensemble. Innocent III. décide que si un payen qui a plusieurs femmes, vient à se convertir, il ne doit retenir que la première qu'il a épousée. Grégoire IX. décide que l'Eglise est une & que Jesus-Christ n'a point deux épouses. Ils prouvent tous trois leurs décisions par des raisons solides, auxquelles ils ajoutent les pensées & les réflexions de Tertullien sur le mariage de notre premier Pere & sur la Polygamie de Lamech, qui paroissent avoir été approuvées & adoptées par S. Jerome. Ils s'en servent pour expliquer en passant leur sentiment particulier au regard de la polygamie des anciens, qui selon Innocent III. étoit permise seulement, quand par voye de revelation on recevoit du Ciel une dispense. Mais l'Eglise en adoptant leur décision a-t'elle pretendue consacrer toutes les preuves dont ils les appuyent ?

Juillet 1736. 11. Partie. 3 Z

*III. Partie. Défense de la Doctrine
des Peres sur la Polygamie
des Patriarches.*

Qui a pu faire regarder la polygamie comme illicite avant qu'elle eût été défendue par Jesus-Christ, qui a voulu que le mariage des fideles fût un signe sacré de son union avec une seule & unique épouse qui est l'Eglise ? * Maldonat, qui se connoissoit en bons argumens, voulant prouver que le mariage est un des Sacremens institués par Jesus-Christ a-t'il tort de raisonner de la sorte ? L'alliance d'un seul homme avec plusieurs femmes est naturellement permise ; donc ce qui a porté le sauveur a ordonner qu'un homme ne s'allieroit qu'avec une seule femme, c'est qu'il a élevé le mariage à la dignité de sacrement. Car si dans le Christianisme le mariage n'étoit rien de

* Maldon. tom. 2. de Matrim. pag. 432.

des Sciences & des beaux Arts. 1635
plus qu'un devoir de nature institué pour la propagation du genre humain , & un simple contrat civil entre l'homme & la femme , rien n'empêcheroit qu'un homme eût la liberté d'épouser plusieurs femmes.

En effet n'est-il pas manifeste que la polygamie sert plutôt qu'elle ne répugne à la fin principale du mariage qui est la génération des Enfans ? & pour ce qui est de la société qui est une fin moins principale du mariage , le mari en étant le chef & le maître : l'ordre naturel ne se conserve t'il pas autant à peu près avec la pluralité des femmes qu'avec la pluralité des enfans & des domestiques ! Est-il bien sûr que la polygamie donne plus de lieu aux querelles domestiques que la monogamie ? Au reste il n'est pas ici question de sçavoir si la monogamie est préférable à la polygamie ; si celle-là est plus conforme à la première institution du createur , qui au commencement a fait toutes choses dans le meilleur état ; si le contrat mutuel entre l'époux & l'épouse n'est pas

1636 *Memoires pour l'Histoire*
plus parfait , quand il exclut de
part & d'autre la rivalité. Nous ne
disputons point sur ce qui vaut mieux
ou qui est le plus convenable ; nous
cherchons une loi qui proscrive la
polygamie & la rende illicite à moins
d'une dispense ; nous ne trouvons
pas cette loi dans la nature.

On prétend nous la montrer dans
l'Histoire de la création. On croit
appercevoir dans les circonstances
du mariage d'Adam & d'Eve un
précepte positif de Dieu , qui obli-
ge l'homme à n'avoir qu'une seule
femme. M. Baile a tort de faire hon-
neur de cette découverte à Calvin ;
& de fonder la dessus la supériorité
qu'il ne rougit point de donner à
cet heresiarque sur les anciens Pe-
res au regard de l'intelligence des
saintes Ecritures. Car il est sûr que
Calvin a volé cet argument à Ter-
tullien. Parce que Dieu n'a fait qu'
une seule femme pour être la com-
pagne du premier homme , * *unam
feminam masculo finxit Deus* ; par-

* Tert. lib. de Monog. cap. 4.

des Sciences & des beaux Arts. 1637
que de plusieurs côtes qu'Adam avoit,
Dieu n'en prit qu'une seule pour
former Eve, *una costa ejus decerp-*
ta, utique ex pluribus; parce qu'a-
près avoir créé l'homme, Dieu dit :
Faisons lui une *aide*, & qu'il ne dit
pas, faisons lui plusieurs *aides*, *ad-*
jucores enim dixisset, si pluribus eum
uxoribus destinasset; parce que Dieu
dit encore : L'homme s'attachera à
sa femme, & ils seront deux en une
seule chair, & qu'il ne dit pas : L'hom-
me s'attachera à ses femmes, & ils
seront trois ou plusieurs en une seule
chair, *& erunt duo in carnem unam,*
non tres neque plures. Voilà, selon
Tertullien Montaniste, & selon Cal-
vin, la polygamie proscrite avec la
derniere évidence dès le commen-
cement du monde. Je sçai que S.
Jerôme & quelques autres Peres pa-
roissent avoir adopté les raisonne-
mens de Tertullien; mais on verra
dans la suite que l'application qu'ils
en font, est bien différente, même
par rapport à la polygamie *simul-*
tanée.

L'Infame Apostat Bernardin Ochin (a) a entrepris de prouver dans un Ouvrage aussi impudent qu'artificieux, que la polygamie n'avoit rien de contraire aux Loix ni à l'esprit du Christianisme. Les Auteurs (b) Protestans qui l'ont réfuté, ont très-bien employé contre lui ce passage de S. Marc: *Quiconque ayant renvoyé sa femme en épouse une autre, devient adultere au regard de celle-là.* (c) *Quicumque uxorem suam dimiserit & aliam duxerit, adulterium committit super eam.* Ils ont pensé juste en concluant de ces paroles, que Jesus-Christ interdisoit la polygamie; parce que s'il ne l'interdisoit pas, un homme ne deviendroit pas adultere au regard de sa femme, quand il en épouserait une autre, soit qu'il renvoyât la première, soit qu'il la retînt: or c'est pourtant ce que le Sauveur déclare en termes formels. Ils ont aussi avancé

(a) Ochin. in Dial. à Sebast. Castellione in Latinum verso.

(b) Beza, Jacobus Lydius, Anonymus.

(c) Marc. 10. 11.

des Sciences & des beaux Arts. 1639
avec toute sorte de raison, qu'Ochin
ne pouvoit jamais imaginer une ex-
plication plausible de ce passage de
S. Paul, où la pluralité des femmes
est aussi certainement défendue que
celle des maris: *unusquisque suam
uxorem habeat, & unaquaque vi-
rum suum habeat.** Mais les adver-
saires de ce malheureux Ecrivain
n'ont pas réussi à maintenir contre
ses réponses la preuve qu'ils fon-
dent sur l'histoire de la création de
l'homme, & du premier mariage.

Dieu joignit au commencement
un seul homme à une seule femme ;
si à cause de cela l'homme n'a dû
dans la suite épouser qu'une seule
femme ; comme Dieu fit des habits
de peaux pour Adam & pour Eve,
tous les hommes & toutes les fem-
mes n'ont dû ensuite porter que des
habits de peaux. Par cette parité
Ochin força les adversaires à avouer
que l'action de Dieu qui ne donna
qu'une seule femme au premier hom-
me, si on la considère absolument

* 1. Cor. 7. 2.

1640 *Memoires pour l'Histoire*
en elle-même & sans aucun rapport
aux paroles qui l'accompagnèrent,
n'est pas une loy que Dieu ait pré-
tendu imposer. Car il est certain que
tout ce que Dieu fait n'est pas une
règle étroite, qui nous assujettisse
à nous y conformer; nous en de-
vons conclure le plus souvent la
perfection de notre conduite, &
non pas l'obligation.

Suivons donc ces Messieurs dans
l'examen des paroles qui accompa-
gnèrent l'action de Dieu. Les premie-
res sur lesquelles ils appuyent beau-
coup, sont celles ci : *Et adhaerebit*
uxori suæ L'homme s'attachera à sa
femme. N'est ce point là, disent-ils,
un précepte formel, qui est donné à
l'homme, de borner son attachement
à une seule femme? Ochin se flatte
de les débouter encore de ce rempart
en rapprochant cet autre précepte :
Diliges proximum tuum : Vous aime-
rez votre prochain. Il faut, dit-il, que
Dieu défende ici à l'homme d'aimer
plusieurs prochains, si on veut que là
Dieu défende à l'homme de s'atta-
cher à plusieurs femmes. Au fonds

des Sciences & des beaux Arts. 1641
cette parité d'Ochin ne vaut rien.
Nos Docteurs auroient dû tenir un
peu plus ferme, & ne pas se sauver
si-tôt dans le troisiéme retranche-
ment. Les paroles suivantes, disent-
ils, *& erunt duo in carne unâ*, dé-
terminent le sens de ce qui précède,
& à leur avis elles démontrent que
l'action de Dieu, qui ne créa au
commencement qu'un seul homme
& une seule femme, pour les unir
ensemble, est la regle indispensable
de tout mariage légitime, & que
ces mots *adharebit uxori suæ*, expri-
ment la Loy de ne s'attacher qu'à
une seule femme. Nous avons, di-
sent-ils, en ce point trois interpre-
tes de la volonté & de l'intention
de Dieu, dont l'autoité est irré-
fragable, & qu'il n'est pas permis
de recuser, sçavoir le Prophete Ma-
lachie, Jesus-Christ même, & l'A-
pôtre S. Paul.

Le Prophete Malachie, dit-on,
rappelle les Juifs à la premiere insti-
tution du Createur, pour leur en-
seigner qu'un homme péche moins
en répudiant sa femme, qu'en lui

1642 *Memoires pour l'Histoire*
associant une autre épouse. Comment cela ? Ce Prophete reproche aux Prêtres des Juifs un désordre que leur mauvais exemple avoit rendu commun parmi le peuple après le retour de la captivité de Babylone. C'étoit de réduire au rang & à la condition des servantes les femmes qu'ils avoient prises de leur Nation, soit parce qu'elles ne leur avoient point apporté de bien en mariage, soit parce qu'une longue souffrance & la vieillesse les avoient défigurées. De sorte qu'ils introduisoient chez eux des étrangères riches, jeunes & bienfaites, qui seules étoient traitées en épouses. Juda a prévariqué, dit le Prophete, il s'est uni à la fille d'un Dieu étranger, (a) *transgressus est Juda, ... habuit filiam Dei alieni*. Ce qui aggrave ce crime, ajoute-t'il, c'est que Dieu est témoin entre vous & l'épouse que vous avez prise en votre jeunesse, vous l'avez méprisée. (b) *Testificatus est Deus inter te & uxorem pubertatis tue quam despexisti*.

(a) Malach. 2. 11.

(b) Vers. 14.

Malachie, continue-t'on, ne blâme pas seulement les Juifs de la manière indigne dont ils traitoient leurs premières épouses, & de l'alliance proscrire par la Loy de Dieu, qu'ils avoient osé contracter avec des filles idolâtres; il condamne absolument la polygamie dans le verset suivant. *

Nonne unus fecit? & residuum spiritus ejus est. Tel est le sens qu'on donne à ces paroles: Un seul Dieu n'a-t-il pas créé une seule femme pour un seul homme; quoiqu'il pût lui en donner plusieurs s'il eût voulu? Quelques Commentateurs Catholiques, qui tombent d'accord que le Prophete a en vûe les paroles de la Genese, & l'institution du premier mariage, croient que c'est pour reprocher aux Juifs le divorce & non pas la polygamie. Les Protestans réfutent cette interprétation, parce que Malachie suppose manifestement que les Juifs ne renvoyoient pas leurs premières épouses; car il dit ensuite: si votre première épouse

* Vers. 15.

1644. *Memoires pour l'Histoire*
vous deplaît, renvoyez la plûtôt ;
mais ne la meprisez pas comme vous
faites. * *Cùm odio habueris dimitte.....*
Et nolite despiciere ; & de-là les Pro-
testans concluent qu'on péchoit
moins en répudiant la femme, qu'en
lui associant une autre épouse.

Tout cet endroit paroît obscur,
& ne l'est pas tant qu'on s'imagine ;
mais à coup sûr il ne sera point éclair-
ci par l'esprit particulier des Calvi-
nistes, qui est l'esprit de tenebres. Je
croi qu'on me sçaura bon gré que
je m'arrête quelque tems à l'expli-
quer en suivant la pensée de Sanctés
Pagninus, d'Isidorus Mercator, de
Vatable ; & de l'Auteur de la Para-
phrase Chaldaïque. On verra que le
Prophete se sert de l'exemple même
d'Abraham pour faire voir le désor-
dre de la polygamie, qui s'étoit in-
troduite parmi les Juifs vers la fin
de la captivité de Babylone. D'où
il s'ensuit qu'il ne réproûve pas tou-
te sorte de polygamie, & qu'il y en
a une qu'il permet. On verra enco-

* Vers 16.

des Sciences & des beaux Arts. 1645
re que la principale raison dont les
Peres se servent pour justifier la po-
lygamie des Patriarches , celle-là
même dont M. Bayle se mocque le
plus, est employée par le S. Esprit.
Ces mots, *nonne unus fecit*, ont rap-
port à ceux qui commencent le 10.
verset, * *Numquid non pater unus
omnium vestrum? Numquid non unus
Deus creavit nos?* Le sens est que les
Israélites étant tous de même race &
de même Religion, enfans d'un seul
homme qui est Abraham, & adora-
teurs d'un seul Dieu qui est le Créa-
teur de toutes choses, avoient grand
tort de maltraiter les épouses qu'ils
avoient prises de leur nation. Ainsi
ces paroles, *nonne unus fecit*, ne
pouvant être entendues de Dieu, à
cause de ce qui suit, *& quid unus
querit nisi semen Dei*; elles regar-
dent nécessairement Abraham. Cet-
te maniere de désigner le Pere des

* Ces mots *numquid non pater unus*,
&c. sont entendues d'Abraham par Vata-
ble, Montanus, les Hebreux, S. Jer-
Remi, Rupert, Albert, Hugues, Ribe-
ra, Christophle de Castio, &c.

1646 *Memoires pour l'Histoire*
Fidèles, & le premier auteur de la
race Juive, est confirmée par un
passage d'Isaïe, (a) *unum vocavi eum*
& *benedixi ei*; & par un autre d'E-
zechiel, (b) *unus erat Abraham &*
hereditate possedit terram.

Tel est donc le sens de ces paroles,
nonne unus fecit, Abraham dont
vous descendez tous n'a-t-il point
fait ce que vous deviez faire? N'a-
t-il point tenu à l'égard de Sara &
dans les divers mariages qu'il a con-
tractés, une conduite qui vous est
proposée à imiter? Ce Patriarche
ne méprisa point Sara, quoiqu'elle
fût vieille & stérile. Il lui conserva
toujours les droits de principale
épouse & de mere de famille; & ce
ne fut qu'à sa priere qu'il consentit
à avoir des enfans d'Agar. Graces à
Dieu, continue-t-il, l'Esprit de ce
Patriarche n'est pas absolument
éteint parmi vous, & *residuum spi-*
ritus ejus est. Si vous n'avez point
tous péri par le glaive des Assyriens,
n'est-ce point parce qu'au tems de

(a) Isaï. 51. 2.

(b) Ezech. 33. 24.

la ruine & du sac de Jerusalem l'esprit d'Abraham (c'est à-dire sa Religion & sa probité) subsistoit & s'est conservé dans un petit nombre de Juifs que Dieu a épargnés , & dont vous êtes issus? Mais que ce qui reste parmi vous de cette Religion & de cette probité est peu de chose ! Que vous êtes pour la plupart differens d'Abraham !

Que cherchoit ce Patriarche dans les divers mariages qu'il a contractés , & en épousant Agar du consentement même de Sara sa première femme? Il montra que ce n'étoit point par dégoût pour Sara , ni pour contenter une coupable passion qu'il prenoit ce parti , mais qu'il y étoit porté par le seul désir d'avoir des enfans , qui fussent les enfans de Dieu , qui vécussent dans la piété , & qui perpétuassent dans le monde la connoissance du vray Dieu & de la vraye Religion , *& quid unus querit , nisi semen Dei ?* Il est clair que cette expression *semen Dei* est relative à cette autre *filiam Dei alieni*. Le Prophete ajoûte , *custodite*

1648 *Memoires pour l'Histoire*
ergo spiritum vestrum, & uxorem
adolescentia tua noli despicere. Gar-
dez donc cet esprit d'Abraham, qui
est le vôtre, parce que sa religion &
sa probité sont votre heritage. Fai-
tes comme lui, ne méprisés point
l'épouse qui s'est unie à vous dans
votre jeunesse.

Le second Interprete, qu'on nous
produit des paroles de la Geneſe,
est Jesus-Christ même, qui, parlant
du Divorce, & voulant montrer que
la dissolution d'aucun mariage n'a
jamais pû se faire dans le for de la
conscience, renvoye les Juifs à la
considération de ce que Dieu fit,
après avoir créé l'homme & la fem-
me, comme à la regle certaine &
invariable de tout mariage légitime.
Pourquoi donner aux paroles de Je-
sus-Christ un objet qu'elles n'ont
pas? Ou plutôt pourquoi ne pas dis-
tinguer dans son Discours la Nou-
velle Loy qu'il établit, de l'Ancien-
ne Loy qu'il confirme? Celle-ci con-
cerne l'indissolubilité du mariage,
que Dieu a ordonnée dès le com-
mencement du monde, & à laquel-

des Sciences & des beaux Arts. 1649
le Moÿse n'a point déroge par la permission du divorce, qui étoit purement politique & n'avoit que des effets extérieurs. Celle-là est la Loy de la Monogamie, qui n'est liée par aucune suite ni dépendance nécessaire avec la première institution du mariage. Pour établir cette nouvelle Loy de la Monogamie, le Sauveur employe des termes nouveaux : *Quicumque dimiserit uxorem suam & aliam duxerit, adulterium committit super eam.* Il n'a garde de dire que la Polygamie étoit une indulgence accordée à la dureté du cœur, comme il le dit du divorce. Pour confirmer l'ancienne Loy de l'indissolubilité du mariage, il rappelle les paroles qui furent prononcées autrefois, *& adhærebit uxori suæ, & erunt duo in carne unâ.* Ces derniers mots sont susceptibles de plusieurs sens qu'on peut voir dans les Interpretes, & qui sont tous très-veritables; mais le Sauveur a expliqué le premier & principal sens en ajoutant, *Itaque jam non sunt duo sed una caro.* On sçait que dans l'Ecri-

1650 *Memoires pour l'Histoire*
ture Sainte le terme *caro* signifie sou-
vent un homme, une personne. Le
Texte de la Genese interpreté par
Jesus-Christ veut donc dire, que
le mariage oblige ceux qui le con-
tractent à un attachement mutuel
aussi inviolable, que s'ils étoient un
seul homme & une seule personne;
ce qui peut subsister dans la Poly-
gamie. Nous reviendrons encore à
l'examen de ce passage, quand il s'a-
gira de mettre à tout ce que nous
avons dit de la Polygamie des An-
ciens, une restriction nécessaire.

Enfin le troisième Interprete que
produisent les Auteurs Protestans, est
l'Apôtre S. Paul, qui fait, disent
ils, une allusion manifeste à ce qu'on
lit dans le second Chapitre de la Ge-
nese, quand il commande à chaque
mari de s'en tenir à sa femme, &
à chaque femme de s'en tenir à son
mari. * *Unusquisque suam uxorem*
habeat & unaquaque virum suum ha-
beat; & quand il déclare que le
mari & la femme sont réciproque-

* 1. Cor. 7. 2.

des Sciences & des beaux Arts. 1651
ment maîtres du corps l'un de l'autre, *mulier non habet potestatem sui corporis, sed vir: similiter & vir non habet potestatem sui corporis sed mulier.* Je reconnois là très-volontiers une allusion à l'histoire du premier mariage, dont la perfection a passé en Loy dans le Christianisme, mais qui ne faisoit pas Loy auparavant.

Quoi donc, m'objectera-t-on, ces termes *adhærebit uxori suæ & erunt duo in carne unâ* ne signifient-ils point une liaison en vertu de laquelle l'homme & la femme se livrent tout entiers l'un à l'autre, tant du côté de l'époux que du côté de l'épouse? N'expriment-ils que l'indissolubilité du mariage? Saint Chrysostome & Saint Jérôme, que nous avons cité pour notre sentiment, ne nous sont-ils pas évidemment contraires au regard de l'interprétation de ce passage? La plupart des Scholastiques n'ont-ils pas raison de joindre l'autorité de ces Peres & de quelques autres à celles de trois souverains Pontifes, lorsqu'ils enseignent que la Polygamie

est contre la Loy divine, & que cette Loy est au-moins implicitement contenuë dans la premiere institution du mariage? Enfin, le saint Concile de Trente, après avoir rapporté les paroles de cette premiere institution, ne déclare-t-il point que la Polygamie y est obscurément proscrite, en disant que Notre Seigneur Jesus-Christ a enseigné plus ouvertement, que par ce lien deux seules personnes devoient être unies ensemble. *

Hoc autem vinculo duos tantummodo copulari & conjugii Christus Dominus apertius docuit.

S'il ne s'agit que d'une Loy implicite ou implicitement contenuë dans le Texte de la Genese, d'une Loy obscurément exprimée, je l'admets sans difficulté. Mais une telle Loy n'en est pas une; ce n'est que la matiere & le fondement d'une Loy future, & ce n'étoit pas la peine de faire venir par la voye de l'inspiration une dispense de cette Loy qui n'a jamais obliigé, tandis qu'elle res-

* Conc. Trid. Sess. 24. in Doctr. de Matrim.

des Sciences & des beaux Arts. 1653
toit obscure & implicite. Saint Jérôme (a) allégué le Texte de la Genèse, où est décrite la première institution du mariage, pour prouver que la viduité est préférable aux secondes nûces; mais autant qu'il est certain qu'il n'a pas prétendu condamner absolument les secondes nûces & la Polygamie successive, autant est-il certain qu'il n'a pas reconnu dans ces paroles *erunt duo in carne unâ* un précepte, qui proscrivît la Polygamie soit successive, soit *simultanée*. Pour ce qui est de Saint Chrysostome (b), il ne parle que de la Polygamie, qui résulte du divorce & de la substitution d'une seconde épouse à la place de la première qui est renvoyée; ou s'il veut dire quelque chose de plus, ce n'est que par rapport à une sorte de Polygamie, qui de tout tems a dû être regardée comme illicite, quoiqu'il

(a) S. Hier. in Epist. ad Ageruch. de Monogamiâ.

Epist. ad Salvinam de viduitate servandâ

(b) S. Chrysost. Homil. 63. in Matt.

1654 *Memoires pour l'Histoire*
ne se fît point de divorce. Je ne
différerai point à m'expliquer là-
dessus.

*IV. Partie. Explication plus parti-
culiere de la Doctrine des Peres,
sur la Polygamie des Patriar-
ches.*

Il faut avoüer que les paroles qui
accompagnerent la premiere insti-
tution du mariage, expriment claire-
ment le droit naturel qu'a une fem-
me de posséder son mari tout en-
tier, parce qu'elle se livre tout en-
tiere à son mari. On dira, que faut-
il davantage? Voila donc une Loy
véritable & proprement dite, qui
proscrit la Polygamie? Doucement.
Je vais commencer à découvrir ce
qu'il y a de plus particuliet dans la
Doctrine des Saints Peres à ce sujet.
Il y a deux sortes de droits natu-
rels, l'un que la nature exige, &
l'autre qu'elle accorde. Le droit na-
turel que la nature exige est un
moyen nécessaire à la fin qui est pro-
posée à la nature. Le droit naturel

des Sciences & des beaux Arts. 1655
que la nature accorde est simplement un bien & un avantage, qui appartient aux êtres naturels. Le droit qu'a un mari de posséder seul sa femme est de la première espèce, parce que la pluralité des maris est contraire à la génération & à la propagation du genre humain, qui est la fin du mariage, & par conséquent ce droit est exigé par la nature. Le droit qu'a une femme de posséder seule son mari est de la seconde espèce, parce que la pluralité des femmes n'est pas contraire à la génération & à la propagation du genre humain, ni à aucune fin du mariage, comme je l'ai montré ci-dessus; & par conséquent ce droit est accordé simplement par la nature, & il n'est fondé que sur la justice commutative, qui prescrit l'égalité dans les Contrats.

Comme le droit que la nature exige est le bien même de la nature, on ne peut le céder ni en faire part à une autre personne. Ainsi le droit qu'a un mari de posséder seul sa femme n'étant pas seulement son

1656 *Memoires pour l'Histoire*
bien, il ne peut s'en départir en fa-
veur d'un autre homme. Mais com-
me le droit que la nature accorde
simplement est seulement le bien
des êtres naturels, ils peuvent le cé-
der & le partager avec d'autres, si
aucune Loy positive ne s'y oppose.
Ainsi le droit qu'a une femme de
posséder seule son mari, étant pré-
cisément son bien, & non pas essen-
tiellement le bien du mariage, il lui
étoit libre non pas de le céder &
de s'en dépouiller, mais de le par-
tager avec d'autres femmes, avant
que Jesus-Christ eût ordonné, que
pour représenter l'unité de l'Eglise,
un Chrétien ne pût être marié qu'à
une seule femme. De-là il s'ensuit
qu'il faut distinguer deux sortes de
Polygamie, l'une, par laquelle le
droit naturel de la premiere épouse
est violé; l'autre, par laquelle ce
droit n'est pas violé. La Polygamie
qui donne atteinte au droit de la
premiere épouse, est défenduë non
pas obscurément, mais clairement
par ces paroles, *Et adhærebit uxori
sua, Et erunt duo in carne unâ.*

Les.

Les Peres ne parlent que d'une Polygamie de cette sorte, quand ils disent qu'elle fut proscrite par ces paroles de la Genese. Lisons S. Chrysostome. » Ce que Jesus-Christ a » dit touchant le divorce ne ré- » pugne point aux paroles de Moy- » se, mais il y est parfaitement con- » forme, & il est à considérer que » le Sauveur ne se contente point » d'appuyer son discours sur ce que » Dieu fit, mais encore sur la Loy » qu'il porta ; car il ne se borne » point à dire qu'un homme ne » doit point répudier sa femme, » parce que Dieu ne créa qu'un » seul homme & qu'une seule fem- » me ; il ajoûte, parce que Dieu » commanda qu'un seul homme » s'unît à une seule femme. S'il eût » voulu qu'un homme eût la liber- » té de prendre une seconde fem- » me en répudiant la premiere, il » eût créé avec lui plusieurs fem- » mes. » * *Ea, quæ ab ipso sunt dicta de non repudiandâ uxore, non*

* S. Chrysost. Homil. 63. in Matt.
Juillet 1736. II. Partie. 4 A

1658 *Memoires pour l'Histoire*
modo non repugnant, verum etiam
valdè comme Moÿse consentiunt. Con-
siderandum autem est, quod non so-
lum ab opificio, verum etiam ab ipso
præcepto sententiam suam corroborat.
Non enim dixit, quia virum unum
& mulierem unam solummodo fecit,
verum etiam quia iussit ut unus uni
conjungatur. Nam si voluisset hanc
dimitti, aliam duci, cum unum ho-
minem fecit, multas fecisset mulie-
res. Εἰδὲ ἐβλόλετο. ταύτην μὲν ἀφιέ-
ναι, ἑτέραν δὲ ἐπεισάγειν. Il est clair
 que S. Chrysostome n'a en vûe que
 la Polygamie, qui naît du divorce,
 où l'on ôte à la premiere épouse
 son droit, pour le transporter à une
 autre, & celle encore, où sans di-
 vorce on lui donneroit malgré elle
 des compagnes. Il ne prétend nul-
 lement rétracter ce qu'il dit ailleurs,
 qu'une Polygamie telle que celle
 des Patriarches loin d'être défendue,
 étoit permise au commencement,
 * *quia principia erant, permissum*
fuit. Il y a quelques endroits de

* Homil. 56. in Gen.

S. Jerôme * qu'il faut entendre de la même manière, afin qu'il ne contredise point manifestement les deux témoignages que nous avons cités de lui.

Toute Polygamie n'a donc point été anciennement permise & légitime, mais celle-là seulement qui étoit causée & introduite par la volonté libre de la première épouse, qui en retenant toujours son droit vouloit bien le partager. Telle est la sorte de Polygamie que l'Écriture sainte de l'Ancien Testament approuve. En effet on voit que ce fut à la prière de Sara qu'Abraham devint le mari d'Agar. Et après la supercherie dont Laban usa envers Jacob, Lia pour n'être point répudiée comme une épouse illégitime, consentit à partager ses droits avec Rachel, dès que Jacob l'auroit gardée elle-même librement, & traitée en épouse durant huit jours. Rachel approuva de son côté cette convention, & s'y accorda pour l'honneur de sa sœur. Au re-

* Hier. Lib. 1. in Jovin. comm. in Matt.

1660 *Memoires pour l'Histoire*
gard d'Elcana pere de Samuël , il faut faire attention qu'Anna étoit sa premiere femme ; & Phenenna la seconde ; l'écriture le marque clairement , * *nomen uni Anna & nomen secunda Phenenna*. On peut donc juger qu'Anna étant stérile , trouva bon que son mari prît Phenenna pour seconde femme. L'écriture sainte dit aussi que Dieu ne benit d'aucun fruit le mariage de David avec sa premiere femme , qui fut Michol fille de Saül ; & par conséquent il est très-vrai-semblable, que Michol laissa à David la liberté d'avoir plusieurs femmes.

Quoiqu'il en soit il suffit que Saint Augustin ait pensé aussi-bien que les autres Saints Peres , tout ce que je viens d'exposer, sur la maniere, dont la Polygamie pouvoit être censée légitime & permise , pour maintenir que ce Pere a fait une bonne apologie du procedé d'Abraham avec Agar. Et peut-on en douter , quand on voit le saint Docteur uniquement

* Lib. 1. Reg. 1. 2.

des Sciences & des beaux Arts. 1661
appliqué à montrer que le droit naturel de la première épouse n'étoit en aucune façon violé dans la Polygamie des Patriarches? Dans le Livre *sur le bien du Mariage*, le saint Docteur prononce en général qu'au tems des Patriarches on épousoit sans crime plusieurs femmes (a), *tunc autem etiam plures inculpabiliter ducebant.* Mais quelle regle & quelle condition rendoit ces mariages légitimes? Lorsque la première femme, dit S. Augustin, consentoit que son mari en prît avec elle une autre, afin que les enfans qui naîtreoient de cette seconde épouse appartenissent à toutes les deux, à l'une par nature, à l'autre par adoption. *Uxoris voluntate adhibere aliam, unde communes filii nascentur, unius commixtione ac semine, alterius autem jure ac potestate apud antiquos Patres fas erat.* C'est pour cela que Lia est appelée mere de Joseph (b), dont la véritable mere

(a) S. Aug. Lib. de bono conjug. Cap. 5.

(b) Gen. 37. 11.

1662 *Memoires pour l'Histoire*
étoit Rachel, & que les enfans de Lia (a) sont aussi appellés fils de Rachel : sans parler de ceux qui nâquirent de Bala & de Zelpha, lesquels sont particulièrement attribués à la propre maîtresse de chacune de ces deux servantes. Dans le Livre de la Cité de Dieu le saint Docteur assure encore, qu'il n'étoit autrefois défendu par aucune Loy d'épouser plusieurs femmes, afin d'avoir une nombreuse postérité (b) : *Eo tempore, quando multiplicandæ posteritatis causâ plures uxores habere nulla Lex prohibebat.* Mais comment applique-t-il cette proposition générale à la justification des divers mariages de Jacob? Ce Patriarche, dit-il, ne rechercha qu'une épouse; & s'il en eut plusieurs, ce fut pour lui donner des enfans. En quoi il garda les loix du Mariage; car il n'augmenta le nombre de ses épouses qu'à la requête des premières, qui avoient droit de le posséder

(a) Jer. 31. 15.

(b) S. Aug. Lib. 16. de Civ. Dei. cap. 38.

des Sciences & des beaux Arts. 1663
tout entier, & de partager ce droit
avec une autre. *Nullam Jacob legi-*
tur petiſſe præter unam, nec uſus
pluribus niſi gignendæ proliſ cauſa,
conjugali jure ſervato, ut neque hoc
faceret, niſi uxores ejus fieri ſtagi-
taſſent, quæ corporis ſui legitimam
habebant poteſtatem. On voit que ſe-
lon la doctrine de ſaint Auguſtin
l'homme eſt obligé de ne recher-
cher qu'une ſeule femme en vertu
de cette Loy promulguée dans la Ge-
neſe, *adherebit uxori ſua, & erunt*
duo in carne unâ; que cependant
cette Loy étoit gardée, ſi à la ſolli-
citation ou du conſentement très-
libre de ſa femme il en prenoit une
autre avec elle pour quelque cauſe
juſte & honnête. Et ce que S. Au-
guſtin enſeigne eſt entierement con-
forme à ce qu'ont penſé * S. Chry-
ſoſtome, Theodoret, & la plû-
pars des autres Peres que j'ai cités.
Voici donc trois conditions qu'ils
ont coutume de remarquer comme

* S. Chryſ. Homil. in Genef.
Theodor. Quæſt. 67. in Genef.

1664 *Memoires pour l'Histoire*
absolument nécessaires, afin que la
Polygamie fût légitime.

1^o. Un homme libre de tout engagement ne pouvoit contracter qu'avec une seule épouse, parce qu'étant tout-à-fait maître de lui-même, rien ne l'empêchoit de rendre les choses égales, & de se donner tout entier à celle, qui par la nature du mariage étoit obligée de se donner toute entière à lui. Saint Justin a dit en ce sens, qu'il n'étoit point permis à Jacob d'épouser en même-tems les deux sœurs : * *Duas sanè sorores ambas eodem tempore ducere Jacobo fas non fuit.* Dans le cas extraordinaire où ce Patriarche se trouva, le dessein & l'intention qu'il eut, le rendit excusable.

2^o. Un homme déjà engagé dans le mariage, ne pouvoit point prendre une nouvelle épouse sans le consentement très-libre de la première, parce qu'il n'étoit plus son maître à cet égard, & que s'étant

* Justin. in Dial. cum Typhone sub finem. pag. 285. edit. Commelini an. 1593.

des Sciences & des beaux Arts. 1665
donné tout entier à sa première
épouse, elle seule étoit en droit de
disposer de lui.

3°. Afin que la Polygamie eût
des bornes, & que la complaisance
pour la passion d'un mari n'extorquât
point le consentement de la première
épouse, l'unique fin de ces nouveaux
mariages devoit être d'avoir des en-
fans. A cause du défaut de cette con-
dition, S. Justin reproche aux Juifs
de son tems, qu'ils ne se condui-
soient point par la Loy de Dieu, mais
qu'ils suivoient leurs insensés &
aveugles Rabbins, qui leur permet-
toient d'épouser quatre ou cinq fem-
mes; si-bien que dès qu'une person-
ne du sexe leur plaisoit par sa beau-
té, ils la recherchoient, & alléguoient
l'exemple de Jacob & des autres
Patriarches, en disant que ce n'é-
toit point un mal de les imiter
*Melius fuerit Deum vos quam in-
sipientes & cæcos Rabbinos vestros
sequi, qui sanè ad hunc usque diem
& quatuor & quinque vestrum quem-
que uxores habere permittunt: & si
quis venustam inspiciens eam expeti-*

1666 *Memoires pour l'Histoire*
verit, cum Jacobi Israelis aliorum-
que Patriarcharum facta commemo-
rarunt, tunc nihil iniqui agere si-
milia facientes asseverant. Ce Pere
justifie ensuite la Polygamie de Ja-
cob par une raison, que M. Bayle
tâche de détruire, & que nous exa-
minerons bien tôt.

Saint Jérôme sans doute*, qui
approuve & qui défend la Polygamie
des Patriarches, ne condamne point
dans la même vûë & au même sens
que Tertullicien, la Polygamie de La-
mech; mais il croit que celle-ci fut
illégitime par le défaut des trois
conditions que j'ai marquées. Cet
homme, dit-il, étoit sanguinaire &
homicide, il étoit de la race de Caïn
& maudit. Cela fournit un juste pré-
jugé au saint Docteur, pour le per-
suader qu'un tel homme, sans res-
pecter la premiere institution, ni le
droit naturel du mariage, se déter-
mina de lui-même & par passion, à
épouser deux femmes en même-

* Lib in Jovin.

Epist. ad Salvinam de viduitate.

Epist. ad Ageruchiam de Monogamiâ.

des Sciences & des beaux Arts. 1667
tems, & que le premier il introdui-
sit une Polygamie illicite. C'est le
sens qu'on doit donner à ces paro-
les: (a) *Primus Lamech maledictus*
& sanguinarius, & de Cain stirpe des-
cendens, unam costam divisit in duas,
& plantarium bigamia protinus di-
lunii poena subvertit.

V. Partie. Application de la Doctri-
ne des Saints Peres sur la Poly-
gamie des Patriarches, aux pas-
sages des mêmes Saints Peres, qui
sont censures par Mr. Bayle.

Rapprochons toute cette Doctri-
ne des endroits où S. Augustin s'ap-
plique à établir l'innocence du com-
merce qu'eut Abraham avec Agar.
» Il s'est servi de quatre raisons,
» dit Mr. Bayle; la première est,
» qu'Abraham ne se porta point à
» cet acte par un mouvement d'a-
» mour sensuel, mais, afin d'avoir
» des enfans » : (b) *Ujus est eâ*

(a) S. Hier. in Epist. ad Ageruch. de
Monogamiâ.

(b) S. Aug. de Civ. Dei. Lib. 16. cap. 25.

1668 *Memoires pour l'Histoire*
 (concubinâ) *quippe ad generandam*
prolem non ad explendam libidinem.
 » La seconde est, qu'il s'y porta,
 » non pas pour faire injure à la
 » femme, mais plutôt pour lui
 » complaire, & pour lui donner la
 » consolation que son état de sté-
 » rilité l'obligeoit à souhaiter. » *
Obediens conjugii, quæ suæ sterilitati
credidit esse solatium, si fœcundum
ancillæ uterum, quoniam naturâ
non poterat, voluntate faceret suum.
 « La troisième est, que cette con-
 » duite fut fondée sur le droit dont
 » parle S. Paul dans le Chapitre 7.
 » de la 1^e Epître aux Corinthiens :
 » Pareillement l'homme n'a point
 » la puissance de son corps, mais la
 » femme. » *Et eo jure quo dicit*
Apostolus, similiter vir non habet
poteſtatem corporis sui, sed mulier,
uteretur mulier ad pariendum ex al-
tera, quod non poterat ex se ipsâ.
 » La quatrième raison est, qu'A-
 » braham renvoya Agar, dès que
 » la femme le voulut. »

* Ibidem.

Mr. Bayle reconnoît que deux de ces raisons, ſçavoir la ſeconde & la troiſième, ſont auſſi de ſaint Ambroïſe. Il pouvoit ajoûter que la première & la ſeconde ſont encore de S. Chryſoſtome & de Theodoret.

» Je le répète, dit S. Chryſoſtome,
« Abraham quoiqu'il fût dans l'ex-
» trême vieillesſe, ne ſe déterminâ
» pas de lui-même, à ce deſſein ;
» averti par Sara, il obéit prompte-
» ment, afin de montrer que ce
» n'étoit point la paſſion, mais le
» deſir d'avoir des enfans qui le
» portoit à approcher d'Agar. » *

Id enim quod dixi, hoc & nunc dico : illum non priorem hoc conſilium iniuſſe, quamvis in extremâ ſenectute eſſet, & nunc à Sara admonitum promptè obediſſe, ut doceret ſe non ex concupiſcentiâ & libidine ingredi cum illâ voluiſſe, ſed ut ſeminis relinqueret ſucceſſionem. Ce Pere auſſi bien que Theodoret, exprime les trois conditions que j'ai dit avoir été requiſes, afin que la Polygamie fût

* S. Chryſoſt. Homil. 38. in Gen.

1670 *Memoires pour l'Histoire*
légitime; & le dernier déclare expref-
fément, que la Polygamie étant d'ail-
leurs permife en ce tems-là, Abra-
ham ne pouvoit être répréhénfible
que par le défaut de ces conditions.
Ses paroles me ferviront à réfuter
la Critique que fait Mr. Bayle de la
premiere raifon de S. Auguftin.

Il oppofe avec le Pere Leonard
le Cocq à cette premiere raifon l'a-
xiome de S. Paul: * *Il ne faut point*
faire de mal afin qu'il en arrive du
bien; & la doctrine ordinaire des
Moraliftes, qu'une bonne action de-
mande non feulement une bonne fin
& un bon motif, mais auffi une ma-
tiere qui foit légitime; comme fi S.
Auguftin avoit ignoré ou contredit
cet axiome & cette doctrine, plus
que Theodoret, qui prétend que
l'intention, qu'eut Abraham, doit
faire juger de fon action, parce que
d'ailleurs la matiere étoit légitime,
n'y ayant aucune Loy ni naturelle
ni pofitive qui défendît la polyga-
mie; qu'ainfi ce Patriarche eft blâ-
mable, fi la paffion lui a fait re-

* Rom. 3. 8.

des Sciences & des beaux Arts. 1671
chercher le commerce d'Agar. Mais quel péché a t il commis, s'il ne l'a fait qu'à la priere de Sara, & pour avoir des enfans? * *Si attendamus Patriarcham concupiscentia intervenientem, rem reprehensione dignam vocabimus. Si vero uxor natura sua infirmitatem declarans, & à Creatore sterilem sibi factum esse uterum dicens, exponensque quantum liberorum desiderio teneatur, rogavit eâ de causa Abraham, ut cum Agar congrederetur, quo ipsa liberos inde susciperet, quid peccavit Abraham? Maxime cum neque natura, neque lex ulla tum scripta plures ducere uxores prohiberet? S. Augustin & Theodoret n'ont recours à la bonne intention d'Abraham pour l'excuser sur le fait d'Agar, que parce qu'il s'agit uniquement d'une condition, que les anciens Peres assurent par tout avoir été nécessaire à la légitimité de la Polygamie.*

Si le P. le Cocq n'avoit point divisé en deux la seconde raison de S. Augustin, c'est-à-dire, s'il n'avoit

* Theodoret. Quæst. 67. in Gen.

point separé la priere que fit Sara à Abraham , du droit qu'elle avoit de permettre à son mari de prendre une seconde épouse , il ne se seroit point avisé d'objecter à S. Augustin , que le commerce d'Abraham avec la servante , supposé qu'il fût mauvais en soi , ne devenoit pas légitime par l'acquiescement du même Abraham aux desirs de Sara ; » il n'auroit point allegué hors de propos , que les conseils & les suggestions d'une femme ne disculpent point le mari à l'égard des choses illegitimes. Enfin il se seroit bien gardé de comparer l'action d'Abraham avec la chûte d'Adam , » qui alléqua vainement qu'Eve l'avoit porté à manger du fruit défendu. » Car toutes ces belles réflexions n'ont nul rapport à ce que S. Augustin veut dire. Le S. Docteur , encore une fois parle d'une condition nécessaire à la légitimité de la polygamie , qui est le consentement libre de la premiere épouse ; & pour faire voir que cette condition est parfaitement bien

des Sciences & des beaux Arts. 1673
remplie , non-seulement , dit-il , Sa-
ra consentit , mais elle demanda ,
elle pria.

Le Pere le Cocq ajoûte , comme
réfutant la troisiéme raison de S.
Augustin , & c'est plûtôt le fonde-
ment & le principe de la seconde :
» Une femme ne peut point transf-
» porter à une autre femme le droit
» dont parle Saint Paul , non plus
» qu'un mari ne peut point ceder
» à un autre homme le droit dont
» parle le même Apôtre. » Cela
est vrai , & S. Augustin * l'a reconnu,
s'il est question du sens des paroles
de l'Apôtre par rapport aux Chré-
tiens & à la Loi Evangelique ; mais
s'il s'agit de la Loy naturelle & du
tems qui a précédé l'Evangile , le
Saint Docteur enseigne, qu'une fem-
me avoit la liberté de se donner des
compagnes dans la possession de son
mari , & de partager son droit avec
elles ; quoiqu'un homme n'eût pas
le même pouvoir à l'égard de sa
femme. Il dit de Sara qu'elle usa de

* S. Aug. Lib. 1. de Serm. Domini in
Monte , cap 16. n. 49.

son droit, quand elle voulat avoir des enfans de son mari par le moyen de sa servante, (a) *volens habere filios de marito suo, quamvis ex utero alieno.* Il dit que l'usage qu'elle fit alors de son droit, provenoit d'une liberté & d'une puissance qu'elle avoit en qualité de premiere épouse; & que cette puissance n'étoit liée par aucune Loy: (b) *Ancillaris uteri fecunditatem in usum juris sui potestate licitâ vindicavit.*

Leonard le Cocq, continue notre Critique, ne dit rien de la quatrième raison. Cela n'est pas surprenant; elle est de l'invention de M. Bayle, qui l'attribue à S. Augustin, afin qu'on croye, que puisqu'Abraham renvoya Agar, dès que sa femme le voulut, il n'avoit pas contracté avec la servante un légitime mariage. Il falloit que Dieu parlât pour renvoyer Agar, & Abraham n'auroit pû s'y résoudre pour complaire

(a) Lib. 2. contrâ Advers. Legis & Proph.

(b) lib. 22. contrâ Faustum. cap. 30.

des Sciences & des beaux Arts. 1675
à Sara. * *Non tibi videatur asperum
super pæro & super ancillâ tuâ : om-
nia quæ dixerit tibi Sara , audi vo-
cem ejus.* M. Bayle traite ici saint
Augustin à peu-près comme il avoit
traité le Pere Feuardent dans la page
précédente , il lui impose par *un tour
de manège.* J'ai cité ailleurs , dit-il,
*les paroles de S. Augustin sur ce su-
jet ; & la remarque B B de l'article
d'Agar est indiqué à la marge. Don-
nez-vous la peine de la chercher ,
vous y trouverez des paroles de S.
Augustin , qui expriment toute au-
tre chose que le renvoi d'Agar. Con-
sultez le chap. 25. du 16. Livre de
la Cité de Dieu , pour voir ce qui
est à la suite des trois premières rai-
sons ; & vous ne lirez rien qui mar-
que le renvoi d'Agar ; vous vérifie-
rez que cette prétendue quatrième
raison est la permission qu'Abra-
ham donna à Sara de punir l'orgueil-
leux mépris que faisoit d'elle sa ser-
vante. Voilà surquoi porte cette
réflexion de notre Critique : C'est
une très-bonne chose que de renoncer*

* Gen. 21. 12.

1676 *Memoires pour l'Histoire*
aisément & promptement à un com-
merce illégitime , mais cela ne prou-
ve point qu'on en ait usé légitime-
ment. Le détachement que le Pa-
triarque fit paroître , en consentant
qu'Agar fut châtiée de sa fierté,
sert à Theodoret comme à S. Au-
gustin , pour démontrer , que la pas-
sion n'avoit eu aucune part dans la
conduite d'Abraham , & que par-là
il avoit rempli la dernière des con-
ditions que nous avons exposées
comme nécessaires , selon les Peres,
à la légitimité d'un nouveau maria-
ge , lorsqu'il se faisoit anciennement
du vivant de la première femme.

Pour ce qui est du Pere Leonard
le Cocq, on voit que c'est bien inu-
tilement que pour excuser S. Au-
gustin , il lui fait la grace de suppo-
ser ou plutôt de feindre , « qu'il
» n'alléqua point ces raisons com-
» me des preuves , qui établissoient
» la pureté du commerce d'Abra-
» ham & d'Agar , mais seulement
» comme des preuves qui réfutoient
» la prétention des Manichéens ,
» que ce Patriarce éperduément

des Sciences & des beaux Arts. 1677
 » amoureux d'Agar , n'avoit cher-
 » ché qu'à assouvir sa passion. »
 Comment est-il échappé à la critique
 du sçavant M. Bayle, que cette pen-
 sée , qui est adoptée par un grand
 nombre de Theologiens, loin d'a-
 voir aucun fondement dans les écrits
 de Saint Augustin , y est positive-
 ment rejetée ? Les Manichéens ne
 ne reprochoient point à Abraham
 d'autre passion dans l'affaire d'Agar,
 que le desir insensé d'avoir des en-
 fans : Ils réduisoient à ce point &
 au manque de foi leur accusation : *
habenda prolis insanâ flagrans cupi-
ditate , & Deo , qui id jam sibi de
Sara conjugè promiserat , minimè cre-
dens , cum pellice volutatus est. Ce
 sont les paroles de Fauste le Mani-
 chéen. S. Augustin répond que cet
 Hérétique aveuglé par une envie in-
 sensée de calomnier , faisoit sans le
 vouloir l'éloge du procedé d'Abra-
 ham par rapport à Agar. *Insanâ ve-*
rò iste Faustus criminandi cupiditate
flagrans Abrahæ concubitum nes-
ciens erransque laudavit.

* S. Aug. Lib. 22. contrà Faustum c. 30.

Le Pere le Cocq ajoute , que S. Augustin connoissoit très-bien la bonne preuve qui disculpoit Abraham ; & il la supprime ! s'écrie avec raison M. Bayle , qui n'a point tout à fait tort de remarquer que c'est-là faire tenir à S. Augustin une conduite peu judicieute & peu sincere. Cette bonne preuve est qu'il y eut un vrai & légitime mariage entre Abraham & Agar. Or S. Augustin ne cesse de répéter & d'inculquer qu'il y eut un vrai & légitime mariage entre Abraham & Agar. Donc S. Augustin ne cesse de répéter & d'inculquer la bonne preuve qui disculpoit Abraham. La mineure de ce Syllogisme est aisée à démontrer. Celui qui ne cesse de répéter & d'inculquer que les conditions requises pour un vrai & légitime mariage le rencontroient dans le commerce d'Abraham avec Agar , ne cesse de répéter & d'inculquer qu'il y eut un vrai & légitime mariage entre Abraham & Agar. Or S. Augustin ne cesse de répéter & d'inculquer que les conditions requises pour un vrai ma-

des Sciences & des beaux Arts. 1679
riage se rencontroient dans le commerce d'Abraham avec Agar ; puis-que pour justifier ce commerce , il employe les mêmes raisons dont il se sert ailleurs , & que tous les autres saints Peres ont coutume d'apporter , pour montrer qu'avant l'Evangile il y avoit une sorte de polygamie qui n'étoit contrainte à aucun droit , soit naturel soit positif. Donc S. Augustin ne cesse de répéter & d'inculquer qu'il y eut un vrai & légitime mariage entre Abraham & Agar. Certes quand ce Pere dit que leur commerce fut innocent ; il croit qu'on entendra qu'il y eut entr'eux un vrai & légitime mariage. Comme le S. Docteur n'auroit pu deviner que Calvin imagineroit un commerce illicite de deux personnes de différent sexe , qui ne fût point fornication , il n'a pu craindre qu'on lui attribuât de reconnoître un commerce permis & légitime de deux personnes de différent sexe , qui ne fût point mariage.

S. Ambroise traitant le même sujet , ajoute deux raisons à celles de

S. Augustin , qui sont pareillement réfutées par le Pere Leonard le Cocq. Celui-ci copie Sixte de Sienne , & il est copié par M. Bayle dans la Censure de la premiere raison. Si M. Bayle avoit eu recours aux Ouvrages même de S. Ambroise , il auroit pu se convaincre par ses propres yeux , que Sixte de Sienne a mal entendu le texte de ce Pere ? Le voici :

*Consideremus primum , quia Abraham ante Legem Moysis & ante Evangelium fuit : nondum interdictum adulterium videbatur. Pœna criminis ex tempore Legis est , quæ crimen inhibuit : nec ante Legem ulla rei damnatio est , sed ex Lege. ** Pour concevoir le sens de ses paroles , il faut avoir appris par la lecture de S. Ambroise qu'il n'a pas le même but , & qu'il n'est pas dans le même sentiment que S. Augustin en parlant du fait d'Agar. M. Bayle eût fait une heureuse découverte , si après avoir lu dans S. Ambroise cette premiere raison , il eût tourné la page & rencontré vers le milieu du cha-

* S. Ambros. lib. de Abraham cap. 4.

pitre ces paroles : *Ergo Abraham & unus de populo erat gentili, & causa posteritatis introierat ad ancillam, quia uxor ejus sterilitatem suam obumbrare cupiens author ejus facti fuerat viro: & tamen non otiosum est quod post hoc Deus statim, quia alia ejus opera probaret, pro hujus facti pœnitentiâ dixit illi: Ego sum Deus tuus, & esto sine querelâ, &c.*

Le sentiment de S. Ambroise est donc, comme on le voit clairement par ce passage, qu'Abraham pécha en approchant de sa servante, qu'il eut besoin de faire & qu'il fit pénitence de cette action. Le S. Docteur en parle plus d'une fois comme d'un vrai péché. Ainsi M. Bayle auroit dû se vanter que S. Ambroise est de son avis, & que les raisons qu'appor- te ce Pere ne tendent qu'à diminuer la faute d'Abraham & non pas à le justifier absolument. C'est pourquoi la premiere raison de S. Ambroise n'est pas prise, comme dit M. Bay- le, de ce qu'Abraham vivoit avant que la Loi de Dieu eût défendu

l'adultere; mais de ce qu'il vivoit avant que la Loi positive qui le défend, eût été ajoûtée à la Loi naturelle; d'où il s'ensuit que son commerce avec Agar étoit moins coupable. Ainsi ces paroles *consideremus primum*, &c. doivent être traduites ou paraphrasées de la sorte : Considerons d'abord qu'Abraham vivoit avant la Loy de Moyse & avant l'Evangile. Comme les hommes ne font une attention sérieuse qu'aux Loix positives & écrites, l'adultere alors ne paroissoit point être défendu. Cette attention n'est souvent réveillée que par le souvenir de la peine dont le crime est puni en ce monde; & cette peine n'a été décernée que par la Loi positive, qui défendit ce crime : les hommes ne le condamnoient point avant la Loy positive, & ils ne le condamnerent qu'en vertu de la Loi positive.

En effet quel est le but de S. Ambroise ? son discours s'adresse aux Neophites, qui de la gentilité avoient passé à la profession du Christianisme. Il compare les adulteres qu'ils au-

des Sciences & des beaux Arts. 1683
roient pu commettre avant leur bap-
tême , à celui qu'il suppose avoir
été commis par Abraham avec Agar.
Il ne justifie pas plus cette action que
les impuretés des Gentils ; il assure
seulement que l'ignorance qui pré-
cede la loi positive , quoiqu'inexcusa-
ble, & facile à surmonter , doit ôter
à de pareils desordres une partie de
leur atrocité. *Et tu peccasti, cum gen-
tilis esses, habes excusationem: venisti
ad Ecclesiam, audisti legem, non adul-
terabis, jam excusationem delicti non
habes.* Voila S. Ambroise entiere-
ment purgé du reproche qu'on lui
fait mal à propos d'avoir cru que l'A-
dultere étoit permis avant la loi de
Moÿse. L'auroit-on cru que M. Bayle
eût cité contre son sentiment le seul
Pere qui le favorise en quelque sorte,
& cela dans la vuë de faire à Cal-
vin l'honneur d'avoir des lumieres
plus pures que tous les docteurs de
l'Eglise. Si par hazard S. Ambroise
avoit eu le malheur de penser com-
me les Manichéens & Calvin , en
proscrivant la polygamie des Pa-
triarches , il auroit au moins parlé

1684 *Memoires pour l'Histoire
 rondement & franchement*, non pas
 à la verité selon l'idée de M. Bayle
 qui est enchanté du langage rond
 & franc de Calvin, en ce qu'il défi-
 nit l'action d'Abraham un milieu
 illicite entre l'adultere & le devoir
 du mariage ; mais selon l'idée de
 tout l'univers en appellant adultere
 ce qui est un adultere. Cependant
 il est incontestable que S. Ambroise
 a approuvé la polygamie de Jacob
 puisqu'il ne trouve rien à reprendre
 dans sa vie, & qu'il le loue en par-
 ticulier d'avoir dompté les passions
 humaines par sa continence & sa foi.
 * *Continentiâ & fide humanarum sup-
 plantavit vestigia passionum. A luxu-
 ria omnis ebrietate sobrius;* d'avoir été
 parfait en toutes sortes de vertus, *erat
 enim perfectus in omni flore virtutum*
 d'avoir mérité par son éloignement
 de tout péché & de tout vice, que
 la grace de Dieu l'accompagnât par
 tout, ** *merito itaque cum divina ubi-
 que comitata est gratia.* Pourquoi

* S. Ambrosius Lib 1. de Cain & Abel.
 cap. 61.

** Lib. 2. de Jacob, & beata vitâ.

des Sciences & des beaux Arts. 1685
le saint Docteur juge t'il moins favorablement du Commerce d'Abraham avec Agar? C'est qu'il le regarde comme une action passagere, & non comme la suite d'un veritable engagement.

Venons à la derniere raison de S. Ambroise, elle est solide, elle prouve contre lui même & contre M. Bayle, qu'Agar étoit legitime épouse d'Abraham. La censure qu'en fait le Pere Leonard le Coq est sur le champ corrigée & rétractée par ce commentateur. M. Bayle qui copie le Pere le Coq omet cette correction & cette rétractation avec la plus insigne mauvaise foi. De quoi s'agit-t'il? Agar étoit le type de l'ancien Testament, c'est la raison de S. Ambroise, pour excuser le commerce de ce Patriarche. Elle est aussi employée par S. Augustin même, par S. Justin, par Tertullien, par S. Jérôme. Serait-il possible que tant de grands hommes se fussent accordés à faire valoir une raison aussi mauvaise que le pretend M. Bayle. Il répond avec le Pere le Coq par cet

aphorisme , que le type n'influe aucune moralité dans les choses , & ne leur ôte point par conséquent ce qu'elles ont de mauvais. L'aphorisme est appuyé de l'autorité de quelques Peres.* *Plerumque* , dit S. Gregoire le grand , *res qualibet per historiam virtus est , per significationem culpa ; Et aliquando res gesta in facto causa damnationis est , in scripto autem prophetia virtutis*. S. Augustin est dans le même principe.** *In peccatis* dit-il *magnorum virorum aliquando rerum futurarum figuram animadverti Et indagari posse*. M. Bayle ne dit rien de plus sur ce point. Le Pere le Coq avoit bien affaire de remarquer que S. Augustin *** nonobstant son principe , trouve la preuve bonne , & l'employe. Encore s'il en étoit demeuré là , mais il convient , il montre que le principe ou l'aphorisme est mal appliqué au

* S. Greg. lib. 3 Moral. cap. 16.

** S. Aug. lib. 3. de doctr. Christ. cap.

*** Lib. 2. contra Adv. legis & proph. cap. 9.

des Sciences & des beaux Arts. 1687
sujet d'Agar. Cette aveu incommode
de notre Critique, il le dissimule par
cette sorte de réticence qu'il ne per-
met qu'à lui seul, & qu'il nomme
criminelle, qu'il relève avec hauteur,
quand il croit l'appercevoir dans les
saints Peres, & dans les Théologiens
Catholiques. La figure & le type dans
Agar exigeoient qu'elle eût contrac-
té avec Abraham un véritable & le-
gitime mariage.

En effet S. Ambroise cite l'endroit
de S. Paul, où il est dit qu'un grand
mystere fut représenté dans les deux
femmes qu'eut Abraham, & dans
les deux fils qu'elles lui donnerent.
Or comme Ismaël fils de la femme
esclave representoit les Juifs enfans
de la Synagogue, & comme Isaac
fils de la femme libre representoit
les Chrétiens enfans de l'Eglise Catho-
lique, il est nécessaire qu'Agar fut
le type de la synagogue, & Sara le
type de l'Eglise Catholique. Mais
l'alliance que Dieu fit avec la Syna-
gogue, est comparée dans toute l'E-
criture sainte à un legitime mariage :

la seule idolatrie où elle tomba quelquefois, est comparée à un adultere; donc Agard, qui étoit la figure de la synagogue devoit, & fut en effet une vraie & legitime épouse d'Abraham. Tel est aussi le but & le sens de S. Justin. Il veut établir la légitimité des quatre mariages de Jacob, sur ce que Lia fut la figure de la Synagogue, Rachel la figure de l'Eglise Chrétienne, les servantes des deux sœurs, la figure des esclaves qui se trouvoient parmi les Juifs & parmi les Chrétiens; d'où il conclut que Jesus-Christ venant au monde ne devoit mettre aucune distinction entre tous ceux qui garderoient les commandemens, & les réputer tous également pour les legitimes enfans & heritiers du Pere celeste, tout ainsi que les enfans de Jacob, tant ceux qui étoient nés des deux femmes libres, que ceux qui étoient nés des deux femmes esclaves, furent tous pareillement honorés du même rang, & jouirent des mêmes droits dans la maison de ce Patriarche, en qua;

des Sciences & des beaux Arts 1689
 lité d'enfans legitimes. * Lia, dit S.
 Justin aux Juifs, *populus vester est, &
 Synagoga; Rachel Ecclesia nostra. Ac
 Christus huc usque harum, & quæ
 utriusque sunt servarum gratiâ servit.
 Quando quidem enim duobus filiis ter-
 tiu semen in servitutem dederat Noë,
 rursum nunc utrorumque, & libero-
 rum, & qui inter eos sunt servorum
 filiorum restituendorum causa adve-
 nit Christus, eodem loco habens omnes
 præcepta sua servantes; quemadmo-
 dum & qui Jacobo tum ex liberis
 tum ex servis progeniti sunt filii, om-
 nes eodem jure & honore fuere.* Jacob,
 ajoute ce Pere, ne se porta point
 à contracter ces quatre mariages
 par un mouvement de concupiscence
 & de passion, mais par la necessité
 des conjonctures, où la providence
 de Dieu l'avoit mis, dans la vue de
 figurer en lui le Messie: ce qui fait
 que vous n'êtes pas fondés à vouloir
 autoriser par son exemple la licen-
 ce que vous prenez de violer le droit
 d'une premiere épouse, & par un

* In dial. cum Triphone p. 285.

1690 *Memoires pour l'Histoire*
délordie affreux de lui donner au-
tant de compagnes qu'il y a de jeu-
nes personnes qui vous plaisent. C'est
la substance du discours que S. Jus-
tin tient aux Juifs de son temps.

* Quant à S. Jerome, l'usage qu'il
fait de l'argument, qui est tiré du
type & de la figure, tend à prouver
que si le mariage & la polygamie
étoient conformes à l'esprit de l'an-
cien Testament, la virginité & la mo-
nogamie conviennent à la perfection
du nouveau; parce qu'Agar, Lia,
Phenenna qui furent fécondes, signi-
fient la synagogue; & que Sara, Rachel,
Anna, qui furent long temps stéri-
les, signifient l'Eglise chretienne,
aussi bien que Rebecca unique épou-
se d'Isaac. L'Eglise chretienne ne doit
être féconde qu'en enfans spirituels,
qui sont figurés par les enfans que
ces femmes steriles obtinrent de Dieu.
** S. Jerome emprunte cela de Ter-
tullien: mais ce dernier en conclut que
les secondes nopces sont prosrites

* S. Hier. Lib. 3 contra Jovinianum &
in Epist. ad Agerachiam de Monogamiâ.

** Tertul, lib. de exhort. cast. cap. 6.

des Sciences & des beaux Arts. 1691
dans le Christianisme ; le premier
conclut seulement que la virginité
est preferable au mariage , & la vi-
duité à un second mariage.

Pour finir & decider la question
contre les heretiques , ne suffit-il pas
que l'Ecriture sainte declare nette-
ment que Sara fit épouser Agar à
son mari , *dedit eam viro suo in*
uxorem ?

ARTICLE LXXXI.

LETTRE DE M. RAMEAU
au R. P. Castel, au sujet de quelques
nouvelles réflexions sur la Musique,
que le R. P. Castel a inserées dans
les mois d' Août (II. Partie), & de
Septembre 1735. de ces Mémoi-
res.

LE Traité de l'Harmonie ne pa-
rut pas plutôt, mon R. Pere, que
désirant d'en connoître l'Auteur, vous
m'en fîtes avertir par un ami com-
mun , avec qui je partis sur le champ ,
pour avoir l'honneur de vous voir ;
charmé d'une occasion si favorable

qui me procuroit, à mon tour, celui de vous connoître. Votre acueil fut des plus flatteurs pour moi, sur-tout après vous avoir expliqué le contenu de cet Ouvrage : J'aime infiniment la Musique, me dites-vous; il y a plusieurs années que je l'étudie dans Kircher, mais sans beaucoup de fruit. Toutes ses recherches n'ont rien de comparable à votre découverte; cette Basse fondamentale que vous nous annoncés, continuâtes-vous, est effectivement tout le nœud de la musique: enfin vous n'épargnâtes rien pour porter cette découverte au-dessus de l'idée que je pouvois en avoir moi-même; & bien-tôt après vous en donnâtes un Extrait dans le mois. *

de ces Mémoires où vous confirmâtes la bonne opinion que vous en aviés; vous gagnâtes presque tous les esprits en ma faveur par cet Extrait, & les jaloux n'eurent d'autre ressource, que celle de me disputer, mais inutilement, la gloire d'une découverte que vous m'accordiez vous-même, à juste titre, & par connois-

fance de cause ; puisque le seul Auteur que vous m'opposés aujourd'hui vous étoit connu , & très-connu dès ce tems-là , selon votre propre aveu.

Si quelques-uns se sont imaginés qu'ils connoissoient la Basse fondamentale , même avant qu'elle leur fût annoncée , du moins l'idée ne leur en est-elle venuë qu'après ; & cela ne doit pas surprendre , parce que , comme c'est l'unique Bouffole de l'oreille en harmonie , & par conséquent en mélodie , on ne la présente pas plutôt à l'esprit , qu'il en fait le rapport avec les opérations de ce sens , & que la retrouvant dans ces opérations , il lui semble qu'il la connoissoit effectivement. Ce n'est pas la seule erreur dont l'amour propre se repaïsse. Par exemple , mon R. Pere , avoués que si je n'eusse jamais parlé de la Basse fondamentale , vous ne vous seriez jamais imaginé que Kircher en eût voulu parler ? Mais bien plus , si vous ne l'avez pas soupçonné de la moindre idée sur cette Basse , depuis treize ou quatorze ans

1694 *Memoires pour l'Histoire*
que vous avés mon *Traité de l'har-*
monie; comment voulés-vous que
je l'y eusse pû deviner, que je l'y eusse
pû même reconnoître, après l'avoir
imaginée de moi-même? Car enfin je
sçais me rendre justice.

Ce n'est donc que d'aujourd'hui,
mon R. Pere, après vingt ans de ré-
flexion, car il faut compter ceux pen-
dant lesquels vous avés étudié Kir-
cher avant l'édition du *Traité de*
l'Harmonie, que vous reconnoissés
la juste interprétation qu'il faut don-
ner à la regle que vous rappottés
de cet Auteur (Août p. 1635.) en
ces termes : *Kircher nous apprend*
qu'une vraie Basse, qu'il nomme Bâ-
se, ne devoit procéder que par Quar-
tes, Quintes & Octaves; & quatre
lignes après: Ce que Kircher nous
dit, ce que M. Rambeau nous répète,
sans l'avoir trop bien démontré ni
l'un ni l'autre, je tâchai de l'établir
dans ces Mémoires, lorsque j'y ren-
dis compte dans le tems de cette de-
couverte, que je croyois plus neuve,
& plus étendue.

Quoique vous n'ayés pas cité l'en-

des Sciences & des beaux Arts. 1695
droit où Kircher parle ainsi de la Basse, qu'il nomme *Bâse* ; il ne m'a pas été difficile de le trouver, & voici ses propres termes, p. 218. de son premier Tome.

Quarta vox Basis, vulgò Bassus, Græcis hipatodus : ità dictus, quod in eum, tanquam in Basim omnes inclinent voces, &c. Gaudet intervallis gravioribus, grandioribusque, Quarta, Quinta, & Octava ; in natura rerum respondet telluri.

On peut voir d'abord que cette définition n'est qu'une interprétation de celle de Zarlin, que j'ai citée dans le premier Chapitre du 2^e Livre de mon Traité de l'Harmonie, p. 49, pour prouver combien ce dernier Auteur s'est éloigné du but où ses premières notions auroient pû le conduire, s'il y eût été guidé par le véritable principe ; puis on peut remarquer que Kircher, loin d'avoir voulu parler d'une autre Basse que de celle qui est généralement reconnue, sous le nom de *Basse continuë*, dit précisément, *Basis, vulgò Bassus,*

1696 *Memoires pour l'Histoire*
Græcis hipatodus. C'est-à-dire Basse ,
qu'on appelle vulgairement Basse , &
qui est l'hipaton des Grecs. De plus ,
gaudet ne veut pas dire , *devoit* ,
mais tout au plus , souhaite , désire ,
se plaît ; & dans cette phrase , *Gau-*
det intervallis gravioribus grandio-
ribusque , Quarta , &c. *Sen* est un
sous-entendu avant *Quarta* ; comme
qui diroit , par exemple , la *Quarte* ,
&c.

Or , le sens de cette définition est
tout contraire à votre citation ; loin
d'y vouloir parler d'une nouvelle
Basse , Kircher n'oublie rien pour fai-
re sentir qu'il n'y veut parler que de
la Basse vulgaire , que de l'hipaton
des Grecs , qui étoit toujours la plus
basse corde de leurs systêmes Drato-
niques , ou autres. Il ne dit pas que
cette Basse devoit procéder , mais
seulement qu'elle aime , qu'elle se
plaît dans tels intervalles , comme la
Quarte , &c. ; s'il eût voulu donner
cette dernière succession pour règle ,
sans doute qu'il n'y auroit pas ad-
mis l'*Octave* , qui est de nulle valeur
en fait de succession fondamentale ,

puisque ce n'est que la réplique, la répétition du même son, dont elle fait l'*Octave*; sans doute qu'il y auroit ajoûté la *Tierce*, puisqu'il la reconnoît pour consonance, & qu'en ce cas, elle doit être comprise au nombre des plus grands intervalles, qu'il fait consister dans des consonances; sinon il y auroit ajoûté la *fausse Quinte*, & le *Triton*, qui sont plus grands que la *Quarte*; enfin il auroit distingué l'harmonie que doit porter sa *Basse*, de celle que peut porter la vulgaire; & c'est ce que nous examinerons dans peu.

A l'égard de votre réflexion sur ce que vous croyiés d'abord la découverte plus neuve & plus étendue, permettés-moi de vous dire, Mon R. Pere, que vous vous trompiés moins dans ce tems-là qu'aujourd'hui; la découverte est neuve, j'ose le soutenir, j'en ai pour garant tout ce qui a paru jusqu'ici sur la *Musique*, quelque interprétation qu'on veuille y donner, & son étendue passe sa nouveauté; ce que je ne désespere pas de démontrer bien-tôt,

si je n'ai pû encore le faire ; vous sçavés que j'y travaille , je vous communiquai même mes manuscrits sur ce sujet , il y a quatre ou cinq ans ; vous y fûtes séduit des expériences que j'y propose pour appuyer mon principe ; celle de l'orgue , par exemple , dont vous rapportés une partie dans le mois de Septembre , p. 1820, & la conséquence que je tire de celle-là , & des autres , pour rendre raison de la différence du son harmonieux , avec celui qui n'est que bruit , que vous rapportés aussi dans le même mois , p. 1821 , paroissent avoir été de votre goût : je sens bien que cela feroit infiniment mieux entre vos mains , je ne sçais que dire les choses , vous sçavés les peindre à l'esprit : n'importe , vous m'enhardissez toujours , votre suffrage m'est cher , je tâcherai de le mériter de plus en plus , c'est là mon but , & c'est principalement pour cette raison que je veux vous ramener , si je le puis , au sujet de ma découverte.

La succession , autrement la Mélodie n'est qu'une suite de l'harmo-

nie , comme vous en convenez ; mais la succession fondamentale , sur-tout , est la suite immédiate de l'harmonie fondamentale , je veux dire , de l'harmonie naturelle à chaque corps sonore ; donc , cette succession n'est pas le principal objet de la Basse fondamentale ; si le hazard peut faire citer à un Auteur quelques successions qui approchent de celle qui convient à cette Basse , cela ne conclut rien ; sa succession n'a de droit qu'en conséquence de l'harmonie qu'elle porte : la nature donne l'harmonie , & ne donne que cela , par conséquent c'est sur cette harmonie que tout doit être fondé.

Cela posé , voyons quelle harmonie , ou ce qui est la même chose , quels accords Kircher donne à sa Basse , les conséquences qu'il en tire , & confrontons le tout avec ce que j'en ai dit.

Cet Auteur , sans rappeler aucune Succession déterminée à sa Basse , lui donne indifféremment pour accords , le *Parfait* , & ceux de *Sixte* , de *Quarte* , de *Seconde* , de *Sep-*

1700 *Memoires pour l'Histoire*
tième, de Neuvième, de Fausse Quinte,
te, & de Triton; pendant que je
n'admetts que trois sons fondamen-
taux dans le mode, la Tonique, la
Dominante qui est la Quinte au-des-
sus, & la Soudominante qui est la
Quinte au-dessous, auxquels je ne
donne d'abord que l'accord parfait,
où j'ajoute seulement la Septième
pour la Dominante, & la Sixte ma-
j eure pour la Soudominante, en con-
séquence des raisons que j'allégu-
sur ce sujet, & dont vous avés bien
voulu vous contenter, mon R. Pere,
quoiqu'il y en ait encore de meil-
leures, mais on ne trouve pas tout
à la fois; ainsi toute l'harmonie de
ma Basse fondamentale consiste dans
l'accord parfait avec la Septième ajoû-
tée au-dessus, ou au-dessous; car de
cette derniere addition naît la Sixte
majeure en question; & de-là je tire
tous les accords possibles, en consé-
quence du Renversement & de la
Supposition, que le goût de variété
permet d'employer dans la Basse
vulgaire, dite continuë: Donc, nul
rapport entre la Base de Kircher, &
ma Basse fondamentale.

Qui plus est , la succession que vous faites proposer à Kircher se trouve ici démentie ; car la Basse ne pourra jamais marcher par *Quartes*, *Quintes*, ni *Octaves*, pour recevoir, ni après avoir reçu les accords de *Sixte*, de *Quarte*, de *Neuvième*, de *Seconde*, de *fausse Quinte*, & de *Triton* ; si l'on peut forcer la marche en quelques-uns de ces cas. cela se sent, & cela suffit.

Si cet Auteur eût connu la Basse fondamentale, il en auroit fait la distinction d'avec la *Continuee* ; & cette connoissance qui suppose celle de l'harmonie fondamentale, lui auroit fait distinguer cette harmonie de celle qui en dérive, au lieu qu'il a tout confondu ; elle lui auroit fait tout trouver, puisque tout subsiste dans l'*accord parfait* pour les Consonans, & dans celui de la *Septième* pour les Dissonans ; au lieu qu'il en a oublié presque autant qu'il en cite ; mais bien plus, il cite des accords fondamentaux, dont plusieurs des dérivés lui sont inconnus, pendant que d'un autre côté il cite des ac-

1702 *Memoires pour l'Histoire*
cords dérivés, dont il ignore les fon-
damentaux. Par exemple, il ne con-
noît ni l'accord de la *Septième di-*
minuée, ni aucun de ses dérivés; mais
passons là-dessus; & demandons lui
pourquoi il cite l'accord de *Seconde*
dérivé de celui de la *Septième* qu'il
propose, pendant qu'il oublie les
mariages de la *Tierce*, avec la *Quar-*
te, & de la *Sixte* avec la *Quinte*, re-
connus sous les noms de *Petite* & de
Grande Sixte, qui dérivent du même
accord de *Septième*? Pourquoi il
cite les accords de *Fausse Quinte* &
de *Triton*, pendant qu'il ne fait au-
cune mention de l'accord de *Sep-*
tième dont ils dérivent; car ce n'est
pas le même que celui d'auparavant,
puisque cette *Fausse Quinte* ni ce *Tri-*
ton ne s'y trouvent pas? Pourquoi,
enfin, il cite les accords par suppo-
sition de *Quarte* & de *Neuvié-*
me, sans dire qu'ils naissent d'une
source différente des autres, pen-
dant qu'il ne fait aucune mention
des accords de *Septième superflüe*, &
de *Quinte superflüe*, dont la source
est pareille d'un côté, à celle de l'^e
a

des Sciences & des beaux Arts. 1703
Fausse Quinte, & du Triton, & de
l'autre à celle de la Quarte, & de la
Neuvième ?

Ne voit-on pas bien que la seule expérience a guidé cet Auteur dans cette partie essentielle de la Musique, pour ne pas dire qu'il n'a fait que copier Zarlin en ce cas, & que ses connoissances n'y ont pas passé les bornes de cette expérience, qui étoit effectivement très-bornée de son tems : C'étoit d'ailleurs un grand Mathématicien ; & ne s'est-il pas acquis assez de gloire dans ses ouvrages, sans vouloir lui attribuer encore celle qui ne lui est pas dûë ? Pourquoi lui faire un crime de n'avoir pas bien démontré un principe, dont il ne paroît pas qu'il ait eu le moindre soupçon ? Pourquoi lui donner ce qui ne lui appartient pas, pour le ravir à son Auteur.

Au reste, le nom ne constituë pas les choses, ce n'est que l'application qu'on en fait qui y met le prix : ainsi les beaux noms de *Basis*, de *vraye Basse*, si vous voulez, de *Fondement*, de *Basse*, d'*Hipaton*, de *Basse fon-*

1704 *Memoires pour l'Histoire
damentale*, ne sont que des mots,
dont la force dépend de l'objet au-
quel on les applique.

Si je n'ai pas encore bien démon-
tré la Basse fondamentale, je l'ai du
moins tellement développée dès la
premiere fois, que vous même, mon
R. Pere, en avés été frappé com-
me d'une vérité toute neuve; mais
je ne m'en tiens pas là, & je tâche-
rai de vous satisfaire; vous sçavés
que j'y travaille, comme je l'ai déjà
dit; j'ai même annoncé l'ouvrage
plus d'une fois, sous le titre de *Gé-
nération harmonique*; & j'étois sur le
point de le faire imprimer, lorsqu'il
m'est venu une nouvelle idée, tant
en faveur de mon systême que con-
tre la théorie des anciens, & des
modernes, qui m'oblige de retour-
ner sur mes pas, & de remettre la
chose à l'année prochaine.

Je ne m'explique point sur les
objections que vous me faites d'ail-
leurs; l'ouvrage en question sera ma
réponse: je dirai seulement, à l'égard
de votre nouvelle basse fondamentale
(Août, p. 1636, & la suite) l'idée

en

des Sciences & des beaux Arts. 1705
en est ingenieuse, elle tire effective-
ment la source de ce qu'un corps
sonore est le fondement de toutes
ses parties aliquotes ; mais si la
Quarte est incommensurable, si elle
ne se trouve dans aucune partie ali-
quote de ce corps sonore, relative-
ment au son grave & dominant de
ce même corps, s'il en est de même
de la *Tierce mineure*, & de ses *Six-
tes*, je ne vois pas comment il peut
leur servir de fondement ; il y a er-
reur d'un côté ou de l'autre, ou la
nature nous trompe, ou le premier
son fondamental, que vous appel-
lés *ut*, ne l'est pas de tout son mo-
de, *ut, re, mi, fa, sol, la, si*, com-
me vous le dites ; puisque, selon
vous-même, il ne peut l'être de la
Quarte fa. Quelque sçavant qu'on
puisse être, on ne la distinguera ja-
mais dans la résonance d'un corps
sonore, relativement au premier son
fondamental, malgré ce que vous
en laissés croire à la page 1818. de
Septembre, non plus que les autres
consonances déjà citées ; excepté que
vous ne les conceviés dans d'autres

1706 *Memoires pour l'Histoire*
rapports que ceux qui leur tombent
naturellement en partage entre ces
trois sons, *ut*, *mi*, *sol*, & leurs Oc-
taves, que vous convenés d'ailleurs,
être les seuls sensibles dans la réso-
nance d'un corps sonore ; mais c'est
ce que je ne crois pas, d'autant que
si l'on ne distingue que les trois der-
niers sons, c'est une preuve que l'har-
monie se borne là ; elle s'y borne
tellement, en effet, que si les corps
sont assez grands pour qu'il y réson-
ne d'autres sons en d'autres rapports,
dès-lors tout y est confus, on ne peut
pas même en apprétier le son le plus
grave ; & par le contraire, si les
corps sont si petits, qu'aucun des
sons qui y constituent l'harmonie,
ne puisse y résonner sensiblement,
le son en est également inappré-
table. Vous pouvés vous souvenir,
mon R. Pere, que j'ai eu l'honneur
de vous entretenir quelquefois de ces
sortes d'expériences, comme aussi
de celle d'une Pincette, où tout est
confus, jusqu'à ce qu'on n'y distin-
gue plus que l'harmonie en question ;
c'est par-là qu'il faut passer pour ren-

dre raison de la difference du son harmonieux avec celui qu'on appelle Bruit ; car il faut connoître auparavant en quoi consiste la difference du son appréciable, avec celui qui ne l'est pas ; & je me persuade que quand on le sçaura bien, on n'osera plus marier ensemble les sons, ut, ré, mi, fa, sol, la, si : le mariage d'*ut* avec *sol*, *si*, *re*, *fa*, naît d'un autre principe, qui cependant n'est qu'une conséquence du premier de tous : nos sens sont bornés, & c'est à nous de sçavoir nous y conformer sur ce que l'expérience nous apprend.

Quant à la succession fondamentale, je ne vois pas pourquoi vous la condamnés, pourquoi vous ne voulés pas qu'elle soit l'arbitre des *Cadences*, puisque vous serés forcé de l'admettre dans le passage d'un Mode à un autre ; & n'y serés-vous pas toujours forcé dans le même Mode, dès que la *Quarte* y aura lieu, puisque vous la jugés vous-même incommensurable.

La nature ne donne que l'harmonie dans trois sons differens, que

1708 *Memoires pour l'Histoire*
nous pouvons, à la vérité, imagi-
ner successifs; mais croyés - vous
qu'en les imaginant successifs dans le
même corps sonore, cela puisse con-
duire à aucune variété d'harmonie?
Notre imagination n'empêchera pas
que ce qui résonne une fois dans ce
corps, n'y résonne toujours, par con-
séquent il y régnera toujours le mê-
me fond d'harmonie; avec *si*, *re*,
fa, *la*, y régneront toujours *ut*, *mi*,
sol, supposé que tous puissent y être
entendus ensemble; mais cela ne se
peut, puisque tout y seroit pour lors
confus, sans parler de l'incommen-
surabilité de *fa* & de *la* relativement
à *ut*.

Si l'on veut donc varier le chant
avec d'autres sons que *ut*, *mi*, & *sol*,
il faut nécessairement de nouveaux
sons fondamentaux qui les donnent,
c'est-à-dire, de nouveaux corps so-
nores, dont la succession doit avoir
pour principe les mêmes rapports
que ceux qui constituent leur Har-
monie naturelle; & cette succession
une fois connue, tout est connu: si-
non c'est en vain qu'on veut réson-

des Sciences & des beaux Arts, 1709
ner Musique ; le Géometre pourra
toujours s'y distinguer par ses calculs,
le Physicien par ses raisonnemens, &
le Musicien par son expérience ; mais
à cela près, ils retomberont toujours
dans le même labyrinthe où l'on nous
a laissé jusqu'à présent.

ARTICLE LXXXII.

D I S S E R T A T I O N *sur le sujet de la quatrième Eglogue de Virgile.*

LE Pere Catrou dans sa traduc-
tion du Prince des Poëtes La-
tin^e, a intitulé la 4^e. Eglogue, l'*Ho-
roscope de Marcellus*, & il n'a point
douté que ce Prince charmant *n'ait
été le Heros dont Virgile a honoré le
berceau*. Je prendrai la liberté de
former quelques difficultés contre
ce systême, & je tâcherai d'en réta-
blir un autre auquel ce sçavant Inter-
prete n'a pas cru qu'on dût s'arrêter.

Le systême du P. Catrou est fondé
sur les témoignages de Dion & de
Servius. Le premier rapporte au Liv.

48. de l'Hist. Rom. qu'Octavie mere de Marcellus épousa Antoine dans l'année que Pollion étoit Consul. Il ajoûte, *qu'au tems de ce mariage elle portoit dans son sein un enfant qu'elle avoit eu de Marcellus son mari qui ne faisoit que de mourir.* Sur quoi le P. Catrou a décidé, que cet enfant devoit être Marcellus, parce que Servius sur le 6. Livre de l'Enéide, dit que Marcellus mourut à Baïes âgé de 18. ans, & que Dion, ayant rangé la mort de ce même Marcellus sous l'année 731. de Rome, à remonter depuis 731. jusqu'à 714. on trouve ces 18. ans.

Commençons par examiner ce passage fondamental de Dion. Cet Historien parle des troubles excitez à Rome par le peuple dans les derniers jours de 714. Ce même peuple, dit-il, qui venoit de conduire dans la ville avec l'appareil d'un triomphe, César & Antoine à cheval & habillez en triomphateurs, qui avoit exigé d'eux qu'ils vissent les jeux assis dans des sièges currules, qui venoit d'unir à Antoine Octavie sœur de César &

des Sciences & des beaux Arts. 1711
veuve de Marcellus (*alors enceinte*)
fut si changé , que s'assemblant tu-
multueusement , &c.

Tel est à la lettre ce passage de
Dion. On n'y voit point comme dans
le P. Catrou , qu'*Octavie* portoit alors
dans son sein un enfant qu'elle avoit eu
de *Marcellus* son mari qui ne faisoit
que de mourir, mais seulement qu'elle
estoit alors enceinte. Et cette expres-
sion *alors enceinte* , laisse à douter si
c'étoit dans le tems de son mariage
avec Antoine, qu'*Octavie* se trouvoit
enceinte , ou quelque tems après ,
lorsque le peuple se souleva. Si elle
avoit porté dans son sein un enfant
de *Marcellus* son mari , Dion seroit-
il le seul qui eût rapporté cette parti-
cularité ? Les Historiens antérieurs ,
& sur-tout Plutarque qui a écrit la
Vie d'Antoine , l'auroient-ils passée
sous silence ? Cependant Plutarque
ne dit rien de semblable , & nous li-
sons dans cet Auteur des circonstan-
ces qui contrarient absolument cette
prétendue grossesse d'*Octavie* lors-
qu'elle prit une seconde alliance avec
M. Antoine. Car il nous apprend

que César & Antoine après la paix de Brindes revinrent à Rome, où le mariage d'Antoine & d'Octavie fut célébré en vertu d'un Décret du Sénat, qui dispensa l'illustre veuve des interstices de dix mois que les Loix Romaines imosoient aux veuves avant qu'elles pussent se remarier. Ils eurent ensuite une entrevûë à Misene avec Sext. Pompée, & après avoir conclu un Traité de Paix avec lui, ils revinrent à Rome. Antoine quelque tems après repartit pour l'Orient avec sa nouvelle épouse, *qui lui avoit déjà donné une Princesse*, & il passa l'hyver à Athenes avec elle.

Ce retour d'Antoine en Orient est placé dans l'Histoire en 715. Octavie arriva à Athenes avant l'hyver, ayant déjà donné une Princesse à Antoine. A peine y avoit-il dix mois qu'elle étoit mariée, comment donc concevoir qu'elle étoit enceinte de Marcellus lorsqu'elle épousa Antoine?

Il est vrai que le P. Catrou dans ses notes Critiques sur la 4^e. Eglogue, dit qu'on peut conjecturer que Marcellus nâquit au Printems de 714. &

des Sciences & des beaux Arts. 1713
que cette circonstance exposée d'une
maniere allégorique par le Poëte, pa-
roît conforme à l'Histoire. Mais il se
trompe évidemment, Octavie n'ayant
épousé Antoine qu'à la fin de 714.
après la paix de Brindes, au retour
de César & d'Antoine à Rome, dans
le tems qu'on découvrit la conspira-
tion de Rufus Salvidienus. Cette épo-
que n'est point douteuse, les témoi-
gnages de Velléius, de Plutarque
& de Dion, y sont formels.

Il faut donc ou rejeter le passage
de Dion, ou l'expliquer. Et pour l'ex-
pliquer assez naturellement, il suffi-
roit, ce me semble, de dire qu'Octa-
vie qui avoit épousé Marc-Antoine
vers la fin de 714. se trouvoit encein-
te peu de jours après son mariage,
dans le tems des troubles dont parle
Dion. En tout cas si l'Historien a vou-
lu dire qu'Octavie portoit dans son
sein un enfant de son premier mari,
il a si peu prétendu que cet enfant fût
Marcellus, que continuant de parler
de cette révolte du peuple, & de
l'entrevûe de César, Antoine & Pom-

pée, il ajoute que la paix étant faite entr'eux, Pompée promit sa fille en mariage à Marcellus neveu de César.

Καὶ τὴν θυγατέρα Μάρκου Μαρκέλλου τῷ τῷ Καίσαρος ἀδελφιδῶ ἐνήγυκεν.

Ce Traité de paix fut conclu au commencement de 715. peu de tems après le mariage d'Octavie. Marcellus étoit donc né auparavant. Mais l'enfant dont Virgile a chanté la naissance, n'a dû naître qu'après la pacification générale de l'Empire Romain, comme la 4^e. Eglogue de ce Poète le determine: la naissance de Marcellus n'est donc point le sujet de cette pièce.

Le passage de Servius n'est pas plus exact. Ce Grammairien dit que Marcellus mourut à Baïes âgé de 18. ans. Cependant (ajoute le P. Catrou) comme Marcellus ne mourut qu'à la fin de 731. il approchoit en mourant de 19. ans; c'est justement l'âge que lui donne le P. Labbe dans sa Chronologie.

Je réponds que Marcellus étant cet enfant prétendu qu'Octavie portoit dans son sein, non seulement il n'au-

des Sciences & des beaux Arts. 1715
roit point approché de 19. ans lorsqu'il mourut, mais qu'il n'auroit point eu 17 ans accomplis. Le calcul en est aisé. Marcellus suivant Dion & Velleius Pat. mourut dans l'arrière saison de 731. Dans l'hypothèse que sa mere l'ait mis au monde même immédiatement après son mariage avec Antoine, il n'auroit dû naître que dans les derniers jours de 714. remontant de l'Automne de 731. aux derniers jours de 714. on ne trouve pas 17 ans accomplis.

Mais quel fond doit-on faire sur un passage d'un Grammairien fautif, lorsqu'on a une autorité précise d'un Auteur contemporain, d'un bel esprit de la Cour d'Auguste ? C'est Properce, & voici ce qu'il nous nous apprend de l'âge de Marcellus mourant, dans une Elegie qu'il a faite sur la mort de ce Prince.

Occidit, & misero steterat vigesimus annus.

Tot bona tam parvo claudit in orbe dies.

Il est mort, sa vingtième année s'est arrêtée. Un espace si court a borné tant de vertus.

Cette objection ayant déjà été

formée au P. Catrou, il y a répondu en ces termes : “Au regard du Vers de
 „ Properce, il n’y a rien de plus obscu-
 „ re que sa signification. Sur quoi fon-
 „ dé veut-on que *steterat vigesimus an-*
 „ *nus*, veut dire que Marcellus avoit
 „ atteint sa 20. année? Au contraire il
 „ est bien plus naturel d’entendre par-
 „ là que sa 20. année s’étoit arrêtée,
 „ & qu’elle n’arriveroit plus pour lui.
 „ Telle est la force du mot *steterat*,
 „ & cette expression convient à une
 „ personne qui approche de 19. ans.
 „ En tout cas si Properce a voulu dire
 „ que Marcellus avoit 20. ans, c’est
 „ encore beaucoup d’exactitude pour
 „ un Poëte, que de ne s’être trompé
 „ que d’un an; la Poësie n’y regarde
 „ pas de si près.”

On voit que le P. Catrou qui ne trouve pas l’expression de Properce assez claire, accorde au moins qu’elle convient à une personne qui approche de 19 ans. Mais comme Marcellus seroit mort avant la 18. année, le Vers de Properce ne pourroit plus lui convenir. On ne dit pas 20. ans pour 17. D’ailleurs je

des Sciences & des beaux Arts. 1717
ne serois point en peine de faire
voir que les Poëtes se piquent d'une
exactitude même scrupuleuse, lors-
qu'ils fixent un nombre d'années.
Disons donc que ce Vers marque
bien précisément que Marcellus
mourut à la fin de sa 19. année, &
au commencement de sa 20. qui par
conséquent s'étoit arrêtée. Marcellus
étoit donc né vers la fin de 712.
& il étoit dans sa troisième année,
lorsque sa mere se remarqua, & que
Pompée lui promit sa fille.

Ce n'est donc point sur la naissance
de Marcellus que Virgile a écrit la
4^e. Eglogue. Ce n'est point non plus
sur la naissance d'un fils de Pollion.
Car sur ce que les anciens Commen-
tateurs ont dit que ce fils s'appelloit
Salolinus, le sçavant P. la Rue a fait
remarquer que Pollion n'a jamais eu
qu'un petit-fils du nom de *Salolinus*,
lequel mourut jeune 60. ans après
la composition de cette Eglogue. Le
P. Catrou a observé ensuite, que
pour trouver dans l'Histoire le Hé-
ros de ce Poëme, il faut y chercher
un enfant dans qui le sang des Dieux

1718 *Memoires pour l'Histoire*
soit mêlé à celui des Héros, & à qui
dès le berceau on ait pû promettre
l'Empire de l'Univers. Cela paroît
par les expressions du Poëte. Il ap-
pelle cet enfant, *l'enfant des Dieux,*
l'illustre rejetton de la race de Jupi-
ter. Il lui promet, *le Gouvernement*
du monde pacifié. Virgile étoit trop
délicat, pour avoir ainsi donné de
l'encensoir au travers du visage de
Pollion. Il faut donc reconnoître
qu'il s'agit ici d'un enfant du pre-
mier Ordre. Et quoique le P. Carou
ait cru le trouver en la personne de
Marcellus, il n'a pas laissé de con-
venir que Drusus pourroit l'être aussi,
si la Chronologie n'y étoit pas con-
traire. il est certain, dit-il, que Dru-
sus ne vint pas au monde sous le
Consulat de Pollion. Dion le fait
naître en 716. de Rome, près de
deux ans après que Pollion eut été
Consul. Sur cela toute la Chrono-
logie est d'accord, & Velléius Pat.
n'est point d'un sentiment contraire.

Mon dessein n'est point de con-
tester que Drusus n'est pas né sous
le Consulat de Pollion, je convien-

des Sciences & des beaux Arts. 1719
drai encore que l'Histoire ne le fait
naître qu'en 716. * mais j'espere aussi
de montrer dès les premiers Vers de
l'Eglogue qu'elle a dû paroître en
716. Ainsi c'est un nouveau motif
pour assurer à Drusus la place subli-
me que le P. Catrou lui a refusée.

Il a plu aux anciens Commenta-
teurs d'intituler cette piece *Pollion* :
ce titre n'est fondé que sur la préven-
tion où ils étoient que Virgile l'avoit
adressée à Pollion Consul.

Si canimus silvas, silvæ sint Consule dignæ.

Si nous chantons les forêts , ren-
dons les forêts dignes d'un Consul.

Préjugé à part , où est la preuve
que ce Consul soit Pollion ? Certaine-

* Suetone dans la Vie de Tibere N.4 dit
que le Pere de Tibere vint à Rome avec
M. Antoine après la Paix de Brindes , &
qu'il y céda à Cesar la femme Livie *alors*
enceinte. Suivant ce passage Drusus seroit
né en 715. Mais c'est une faute dans Sue-
tone : Velléius Pat. Auteur presque com-
temporain & fort exact dans les dates ,
nous apprend que Tibere Neron qui étoit
du nombre des proscrits , ne fut rendu à
la République qu'après le **Traité de Pouz-**
zol en 715.

1720 *Memoires pour l'Histoire*
ment ce Vers ne le détermine point.
Voyons la suite.

Ultima Cumæi venit jam carminis atas.

Voici l'entier accomplissement des
Prédiction de la Sibylle de Cumes.

A quel propos Virgile amène-t-il
ici les prédictions de la Sibylle de Cu-
mes ? Ces Vers mystérieux des Sibyl-
les étoient-ils à la connoissance de
tout le monde ? Virgile avoit-il eu
communication de ces Livres sacrez ?
Le College des Pontifes n'en étoit-il
pas dépositaire ? Expliquons donc ce-
ci relativement à l'Histoire.

Dion liv. 48, dit qu'au commen-
cement de l'année 716. il arriva plu-
sieurs prodiges à Rome dont le peu-
ple fut fort allarmé : qu'à cette oc-
casion , *on consulta les Livres des*
Sibylles , & que les Pontifes ayant
persuadé au peuple que Cybèle étoit
en courroux , on fit une cérémonie
pour la fléchir : que néanmoins les
Romains ne furent bien rassurez ,
que lorsqu'ils virent naître quatre
palmiers dans la place publique de-
vant le Temple de la Déesse. Dans ce

des Sciences & des beaux Arts. 172 II.
même tems-là, ajoute l'Historien, César
époufa Livie.

Les Vers des Sibylles furent donc con-
sultez en 716. & Virgile rend compte des
prédications de la Sibylle de Cumès sur la foi
des Pontifes.

Jam rediit Virgo, redeunt Saturnia regna.

Astrée est enfin de retour, le Regne de
Saturne va recommencer. Ce Vers ne con-
vient qu'à un tems où les troubles de la
République étoient entièrement pacifiez,
au commencement de 716. car en 715. on
eut encore la guerre contre les Parthes &
les Illiriens.

Jam nova progenies Cœlo demittitur alto.

*Tu modo nasci nati puero, quo ferrea primum
Desinet, & toto surget Gens aurea Mundo, *
Casta fave Lucina, tuus jam regnat Apollo.*

Quel est cette nouvelle race d'hommes
dont le Ciel fait présent à la Terre? Quel
est l'illustre enfant dont la naissance fait
régner la paix? Et quel est le motif du
compliment que Virgile fait ici à Auguste
sous le nom d'Apollon? L'intelligence de
ces Vers dépend de la suite de mon expli-
cation, le Lecteur n'aura pas de peine à
les appliquer.

*Teque adeo Decus hoc ævi, te Consule, inibit
Pollio, & incipient magni procedere Menses.
Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetuâ solvent formidine terras.*

* Il y a dans ce Vers & *toto sur et gens aurea
mundo*; un sens délicat. Car il signifie égale-
ment. que cet enfant ramenera l'âge d'or, &
qu'il donnera à l'univers une posterité pré-
cieuse.

Ce sera aussi sous votre Consulat, illustre Pollion, que ce nouvel âge, que ces jours heureux commenceront. S'il reste quelques vestiges de notre crime, vos exploits les effaceront, & acheveront de dissiper nos alarmes.

Ce sont ces Vers qui ont fait penser que le Consul dont Virgile a parlé, étoit Pollion. D'où on a conclu que pour expliquer cette Eglogue, il falloit chercher un événement arrivé sous le Consulat de Pollion. Mais qu'on les prenne dans leur sens naturel, & on verra que l'explication seroit fautive, 1^o. Le Poëte ne dit pas que le Consulat de Pollion soit *le terme* de l'entier accomplissement du bonheur de la République, *ultima etas*; il dit seulement que ce bonheur commencera *inibit*, Pollion étant encore Consul. Et il est vrai aussi que le bonheur des Romains prit sa naissance par la paix de Brindes sous le Consulat de Pollion. 2^o. *Te Duce*, &c. Les Interpretes se sont mal tirez de ces deux Vers. N'est-il pas visible que Virgile fait une allusion à l'expédition que Pollion fit en 715. contre les Parthins peuples d'Ilirie, attachez au parti de Brutus & Cassius? *

Cet attachement au parti de deux Ro-

* *Consecuta est pax Puteolana, statimque in Parthinos Illiricam gentem, & Bruti olim Cassique studiosissimam, auspiciis M. Antonii expeditionem duxit. Le P. de la Rue.*

des Sciences & des beaux Arts. 1723
mains auteurs du meurtre de Cesar, est
justement appellé par le Poëte un reste
du crime des Romains. Or si Virgile
avoit publié cet Eglogue en 714. com-
ment auroit-il pu faire un compliment à
Pollion sur son expédition d'Ilirie, à la-
quelle il ne fut nommé qu'après la paix
de Pouzzol en 715. Il est donc naturel de
concevoir que Virgile pour faire sa cour
à un illustre Romain nouvellement cou-
vert de lauriers, veut insinuer que le com-
mencement du siècle heureux a été mar-
qué dans les livres des Sibylles sous son
Consulat, & que son expédition y a été
prédite.

Quel est donc ce Consul dont Virgile a
dit :

Sic animus silvas, silvæ sint Consule dignæ.
Bien des choses me porteroient à croire que
c'est quelque Favori d'Auguste, & peut-
être Auguste lui-même. * Les Magistra-
tures s'exerçoient dès-lors à Rome sous son
autorité & sous ses auspices. Il étoit le seul,
le vrai, & le perpétuel Consul. Au surplus
le sens des premiers Vers de cette Eglogue
conduit absolument à la naissance de Dru-
sus. Le bonheur de la République avoit
commencé sous le Consulat de Pollion en
714. la paix générale, l'expédition de
Ventidius contre les Parthes, & de Pol-
lion en Ilirie arrivées en 715. le rendoient
plus assuré; & enfin le mariage d'Auguste
& la naissance de Drusus en 716. y met-

* Auguste avoit déjà exercé son premier
Consulat.

toient le comble. C'étoit ce dernier âge marqué par la Sibylle, *ultima atas*.

Ille Deum Vitam accipiet. Il tiendra la vie des Dieux, ou il vivra de la vie des Dieux. Il faut remarquer que Virgile a affecté dans cet Eglogue d'imiter le stile enveloppé des Propheties. On en va voir la raison.

Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.

Il gouvernera l'Univers pacifié avec les vertus de son Pere. Non (dit le P. Catrou sur ce Vers) il n'étoit pas possible alors de parler ainsi d'un autre enfant que de Marcellus, & de Marcellus déjà adopté par César.

Outre toutes les difficultez où l'on s'engage en prenant Marcellus pour le Heros de ce Poëme, on se jette encore dans la nécessité de supposer qu'Auguste adopta Marcellus naissant. Et si on fait voir que Marcellus ne fut adopté par Auguste que lorsqu'il épousa Julie, on détruit tout d'un coup cette explication. Or c'est Plutarque sur la fin de la vie d'Antoine, qui nous apprend qu'Auguste fit tout-à-la-fois Marcellus son gendre & son fils, * il faut donc reconnoître que ce Vers ne sçauroit s'entendre de Marcellus.

* *Hunc quidem Generum simul & filium sibi fecit Augustus*, Leon. Aret. interp. Virgile a dit au 5. de l'Enéide, en parlant de Marcellus, que les Destins e feroient que le montrer à l'Univers, non parce qu'il mourut jeune, mais parce qu'il mourut peu de tems après son adoption. Car il ne fut en spectacle à l'Univers que du moment qu'il devint gendre & fils d'Auguste.

Mais en l'appliquant à Drusus, on trouvera 1^o. Que cette pacification de l'Univers convient au tems de sa naissance en 716. la paix générale & les expéditions tant en Illirie que contre les Parthes, ayant été faites dès l'année précédente. 2^o. Avec les vertus de son Pere. Cela pouvoit se dire du Pere de Drusus qui avoit été Questeur de Jules-César, & son Amiral dans la guerre d'Alexandrie, où il eut beaucoup de part à la victoire, comme nous le lisons dans Suetone ; & qui avoit fait une infinité de belles actions Ce n'est pas tout, & il y a dans ce vers un sens caché qu'il faut développer.

Il ne faut pas oublier, dit M. Dacier, sur l'Ode *Qualem Ministrum* du quatrième Livre d'Horace, & sur ces Vers :

Quid Augusti Paternus

In pueros animus Neronis.

qu'on disoit publiquement à Rome, qu'Auguste avoit eu quelque habitude avec Livie pendant qu'elle étoit avec son premier mari, & que Drusus étoit né de ce commerce. Et que sur cette naissance de Drusus trois mois après qu'Auguste eut épousé Livie, on fit ce Proverbe à Rome : *Les Gens heureux ont des enfans trois mois après leur mariage.* *

M. Dacier a tiré ceci de Dion liv 48. qui dit encore que César doutant qu'il lui fût permis d'épouser Livie enceinte, proposa la question aux Pontifes, qui lui firent cette réponse ambigue : Que si on doutoit du véritable Pere de l'enfant, il falloit différer le mariage ; mais que comme il n'y

* Voyez encore l'Histoire des Oracles de M. de Fontenelle.

avoit pas lieu d'en douter, rien n'empêchoit qu'il ne se fit sans délai. On voit donc l'adresse de Virgile dont Horace n'a été que l'imitateur.

At tibi prima puer! nullo munuscula cultu,
Errantes hederas passim cum Baccare Tellus, &c.

Je fais ici trois observations. 1. La terre fait un present de Lierre & de Baccar à cet enfant naissant, parce que ces plantes chez les Poëtes, sont des préservatifs contre l'envie & les discours malins. 2. *Nullo cultu*. Nous avons remarqué dans un passage de Dion, que dans le tems du mariage d'Auguste avec Livie, on vit naître quatre palmiers comme d'eux-mêmes dans la Place Publique devant le Temple de Cybele Déesse de la Terre. 3. Drusus nâquit au Printems de 716 puisque le mariage de sa mere se fit au commencement de l'année, & qu'elle étoit grosse de six mois.

At simul Heroum laudes & facta Parentis,
Jam legerè, &c.

Ces exploits de son Pere *facta Parentis*, concernent en apparence les exploits de Tibere-Neron, mais au vrai ceux d'Auguste. Pour appliquer ce Vers à Marcellus, il a encore fallu avoir recours à la prétendue adoption de Marcellus naissant, ce qui est contredit par Plutarque.

Alter erit tum Typhis, &c.

C'est à la pénétration du P. Carrou, qu'on doit la découverte de cette allusion à la guerre contre Sext. Pompée. Mais si Virgile avoit publié son Eglogue dans le tems de la paix de Pouzzol, auroit-il pu annoncer une guerre qui ne se fit que deux

des Sciences & des beaux Arts. 1727
ans après ? C'est ce qu'on auroit peine à concevoir. Il paroît au contraire qu'il a fait cette Pièce dans un tems où Augulle n'avoit pas à la vérité entièrement rompu avec Sext. Pompée, mais où les préparatifs qu'il faisoit découvroient assez les desfeins. Or ce fut dès l'hyver de 715. qu'Agrippa, qui est cet autre Typhis, ayant le commandement de la flotte d'Auguste, exerçoit continuellement les troupes à la manœuvre; comme Suetone le rapporte dans la vie d'Auguste n. 16. & Velléius Pat. l. 2. qui dit que ce fut avec cette flotte que César après avoir épousé Livie, fit la guerre à Pompée & à la Sicile.

Hac classe Casar, cum prius despondente ei Nerone cui ante nupta fuerat, Liviam aspiciatis Reipublicæ ominibus duxisset eam uxorem, Pompeio Siciliæque Bellum intulit. Cara Deum soboles, magnum Jovis incrementum.

La famille de Jules appartenoit à Jupiter par Enée. Il faut remarquer l'énergie du mot *incrementum*, qui est très-propre à laisser entrevoir la pensée de Virgile, sans la rendre trop sensible.

Incipe parve puer; cui non risere parentes,
Nec Deus hunc mensa, Dea nec dignata cubili est.

Le mot *Parentes*, découvre encore l'intention du Poëte. Les deux derniers Vers conviennent fort bien à Drusus, qui devoit être assis à la table d'Auguste, & qui ne pouvoit être destiné qu'à une Déesse. Aussi il épousa Antonia seconde fille de M. Antoine, aussi sage que belle, dit Plutarque.

TABLE DES ARTICLES
du Mois de Juillet. 1736. II. Partie.

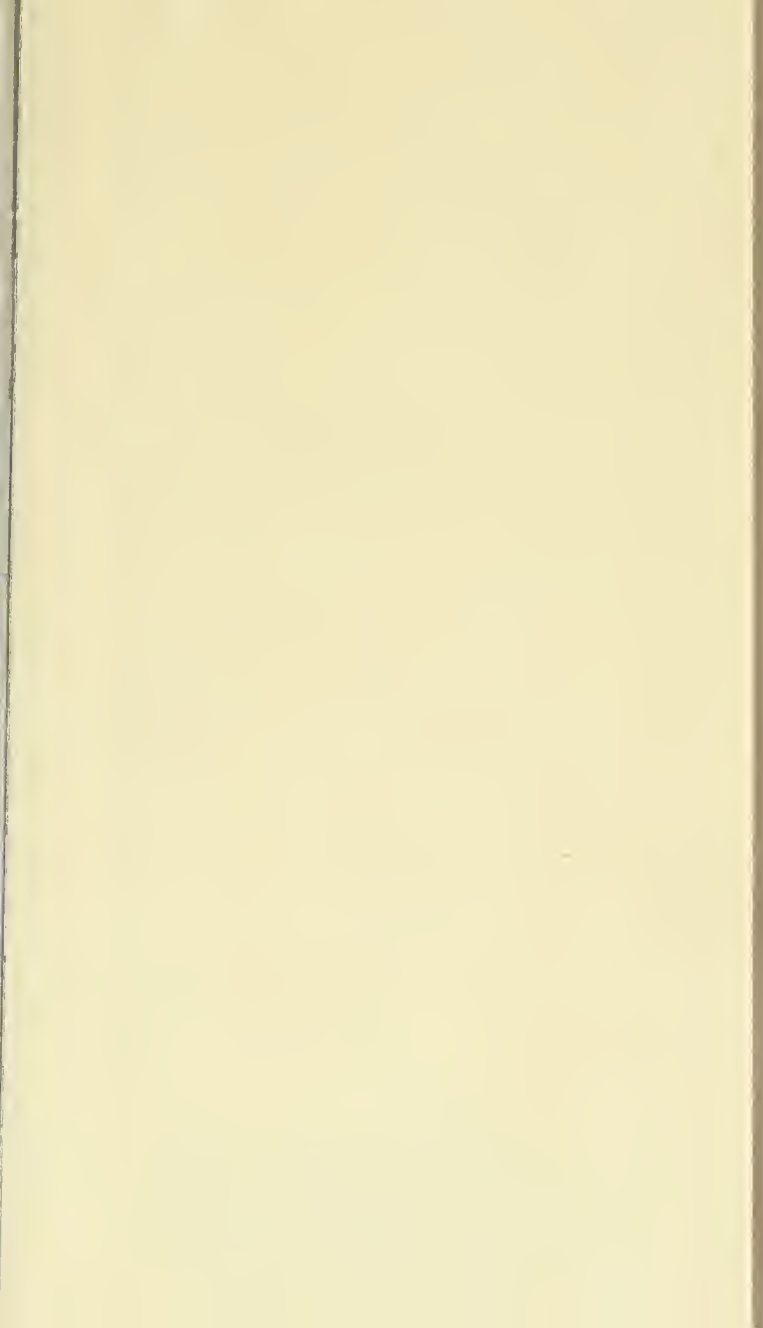
- ART. LXXVIII. **L**ettre de M. . . Prêtre du Diocèse de Riez, à M. . . Chanoine d'Arles, sur ce qui est dit des Saints Fauste de Riez, & Césaire d'Arles, dans l'Histoire Littéraire de France. Page 1541
- ART. LXXIX. Mémoire sur une nouvelle Edition des Oeuvres de S. François de Sales, à M. . . Par le P. Tourne mine, de la Compagnie de Jésus. 1582
- ART. LXXX. Dissertation sur la polygamie des Patriarches, où l'on réfute les calomnies de M. Bayle, &c. Par le P. Merlin Jesuite. 1591
- ART. LXXXI. Lettre de M. Rameau, au R. P. Castel, au sujet de quelques nouvelles Réflexions sur la Musique, &c. 1691
- ART. LXXXII. Dissertation sur le sujet de la quatrième Eglogue de Virgile. 1709

Fin de la Table.

A P P R O B A T I O N.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise.

LE ROUGE.





GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00670 4221

